

RAPPORT
SUR
L'ADMINISTRATION
ET LA
SITUATION DES AFFAIRES
DE LA
VILLE D'OSTENDE

EXERCICE 1911

OSTENDE
IMPRIMERIE JOS ELLEBOUDT, RUE DE L'ÉGLISE.

—
1913

RAPPORT
SUR
L'ADMINISTRATION
ET LA
SITUATION DES AFFAIRES
DE LA
VILLE D'OSTENDE

EXERCICE 1911

OSTENDE
IMPRIMERIE JOS ELLEBOUDT, RUE DE L'ÉGLISE.

1913

RAPPORT

SUR

l'Administration et la Situation des Affaires

DE LA

VILLE D'OSTENDE

présenté par le Collège au Conseil Communal.

EXERCICE 1911

MESSIEURS,

Conformément à l'article 70 de la loi communale, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pendant l'exercice 1911.

Ostende, le 30 Novembre 1912.

PAR LE COLLÈGE :

Les Bourgmestre et Echevins,

AUG. LIEBAERT,

PAR ORDONNANCE :

Le Secrétaire,

FR. THONÉ

TITRE I.

ÉTAT-CIVIL. — POPULATION. — LISTES ÉLECTORALES.

CHAPITRE I.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL.

1. MOUVEMENT. — Le tableau ci-contre (voir page 4^{his}) donne le mouvement de l'état civil pendant l'année 1911.

Il résulte de ce tableau que les naissances, non compris les morts-nés, se sont élevées à 1312, les décès à 870, soit un excédent de naissances sur les décès de 442.

Le tableau ci-dessous indique le mouvement de la population et de l'état-civil à partir de 1900 :

Années	Total des naissances	Naissances légitim.	Morts-nés non compris dans les naissances et décès	Mariages	Divorces	Décès	Population au 31 décem.
1900	1630	169	77	348	3	1077	30.537
1901	1781	177	73	357	6	951	40.575
1902	1724	165	56	358	4	992	41.134
1903	1673	146	68	369	6	882	41.177
1904	1642	142	63	307	4	1026	41.181
1905	1547	137	48	347	1	810	41.698
1906	1490	140	57	311	3	1092	41.846
1907	1476	136	54	329	9	815	42.419
1908	1455	134	49	342	3	921	42.606
1909	1344	130	49	331	6	956	42.759
1910	1354	130	48	325	2	818	43.190
1911	1312	154	41	330	5	870	42.638

TABLEAU

indiquant le mouvement de l'Etat Civil sous le rapport des naissances, décès, mariages et divorces.

NAISSANCES NON COMPRIS LES MORTS-NÉS												JUMEAUX COMPREIS DANS LES NAISSANCES ET DANS LES MORTS-NÉS	DÉCÈS NON COMPRIS LES MORTS-NÉS									MORTS-NÉS NON COMPRIS DANS LES NAIS- SANCES ET DANS LES DÉCÈS						NOMBRE DE MARIAGES ENTRE					NOMBRE DE DIVORCES			
NAISSANCES DÉCLARÉES DANS LA COMMUNE			Personnes nées hors de la commune mais faisant partie de la population de droit		Personnes nées dans la commune mais ne faisant pas partie de la population de droit		Personnes nées faisant partie de la population de droit			NAISSANCES ILLÉGITIMES			DÉCÈS CONSTATÉS DANS LA COMMUNE			Personnes décédées hors de la commune mais faisant partie de la population de droit		Personnes décédées dans la commune mais ne faisant pas partie de la population de droit		Personnes décédées faisant partie de la popula- tion de droit			LÉGITIMES		ILLÉGITIMES		TOTAL		GARÇONS & FILLES	GARÇONS & VEUVES	VEUFS & FILLES	VEUFS & VEUVES		DONT UNE DES 2 PERSONNES EST DIVORCÉE	TOTAL	
MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN		FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN								FÉMININ
660	668	1328	5	10	16	15	31	619	668	1287	79	75	154	28	462	414	876	88	25	462	408	870	22	11	5	8	27	14	284	8	17	14	7	880	5	

La comparaison des mutations de l'état civil avec le chiffre de la population donne le résultat suivant :

ANNÉES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1				Nombre de mariages pour 1 divorce
	Naissance legitime	Naissance illégitime	Décès	Mariage	
1900	27.06	233.63	36.66	110.75	116
1901	25.29	223.37	41.57	113.46	60
1902	26.38	245.90	40.90	113.33	89
1903	26.96	281.73	46.63	111.47	61
1904	27.45	290.00	40.13	134.14	77
1905	29.57	304.36	51.48	120.16	347
1906	30.99	298.90	38.32	134.55	103
1907	31.65	311.90	52.04	128.93	36
1908	32.25	317.96	46.26	124.57	114
1909	35.22	328.91	44.72	129.18	55
1910	35.28	332.23	52.79	132.89	162.50
1911	36.32	276.87	48.67	129.20	66

2. MARIAGES. — Le nombre des mariages s'est élevé en 1911 à 330. Ce nombre se divise comme suit d'après l'âge des mariés :

		MASCULIN	FÉMININ
Moins de	18 ans	»	8
18 à moins de	21 »	23	71
21	» 25 »	138	139
25	» 30 »	97	58
30	» 35 »	30	12
35	» 50 »	23	27
50 ans et au-dessus		19	11

3. DÉCÈS. — Les décès se décomposent comme suit :

	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
Enfants et célibataires (y compris 5 inconnus)	295	276	571
Mariés	119	80	199
Veufs	48	»	48
Veuves	»	58	58
		Total	876

4. INHUMATIONS. — En 1911, il a été fait 891 inhumations au cimetière communal d'Ostende et 41 inhumations au cimetière de la paroisse de Mariakerke.

5. CONCESSIONS A PERPÉTUITÉ. — Voici les concessions de terrains accordées au cimetière d'Ostende en 1911 :

DATE DE LA CONCESSION	NOM DU CONCESSIONNAIRE	CONTENANCE DE TERRAIN			PRIX DE LA CONCESSION	Montant de la donation au profit des administrat. charitables
		longueur	largeur	superficie		
1911						
6 janvier	De Ceuninck, Henri	2 ^m 30	0 ^m 90	2 ^m 07	207 "	51 75
6 "	Lacour, André	2 ^m 80	0 ^m 90	2 ^m 07	207 "	51 75
20 "	Calmelet, Nicolas (*)	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	300 "	75 00
17 février	Vanyper Prosper	2 ^m 30	0 ^m 95	2 ^m 185	218 50	54 86
21 "	Dejonckheers Charles	2 ^m 30	0 ^m 90	2 ^m 07	207 "	51 75
8 mars	Mühlbauer Henri	3 ^m 00	1 ^m 25	3 ^m 75	375 "	98 75
21 "	Provost Jules	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	240 "	60 00
14 avril	Ansquer Yves	3 ^m 00	0 ^m 95	2 ^m 85	285 "	71 25
5 mai	Dugardin Stephane	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	300 "	75 "
9 "	Van Caille François	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	300 "	75 "
9 "	Quinot Arthur	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	300 "	75 "
19 "	Cavereel Oscar	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	270 "	67-50
26 "	Cornelhe Alphonse	3 ^m 00	1 ^m 10	3 ^m 80	380 "	82 50
2 juin	Vancoetsem Marie	3 ^m 00	1 ^m 10	3 ^m 80	380 "	82 50
6 "	Kerrebrouck Emma	3 ^m 00	1 ^m 85	5 ^m 55	555 "	188 75
16 "	Vanden Broucke Esther	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	300 "	75 00
16 "	Canton-Ganet Emile	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	300 "	75 00
20 "	Vanseveren Stéphanie	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	300 "	75 00
30 "	Dickschen Eulalie	3 ^m 00	1 ^m 50	4 ^m 50	450 "	112 50
7 juillet	Vanhercke Marie	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	270 "	67 50
7 "	Mathieu Liévin	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	270 "	67 50
28 "	Vandenbogaert Léon	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	270 "	67 50
18 août	Lohmann Bernard	1 ^m 50	0 ^m 75	1 ^m 125	112 50	28 13
22 septembre	Nierinck Pauline	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	270 "	67 50
29 "	Dumortier Rose	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	240 "	60 "
24 novembre	Vanacker Marie	2 ^m 30	1 ^m 00	2 ^m 30	230 "	57 50
28 "	Danneel Sophie	2 ^m 30	1 ^m 00	2 ^m 00	230 "	57 50

6. INHUMATIONS ET TRANSPORTS FUNÈBRES. — Voici le relevé des transports funèbres qui ont été effectués en 1911 :

A. — *Transports payants.*

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Decembre	TOTAL	
Adultes	1 ^e classe	0	0	0	0	1	2	0	1	2	0	0	1	7
	2 ^e "	0	0	1	1	1	2	1	1	1	2	1	0	9
	3 ^e "	5	3	6	2	4	7	6	8	6	5	2	4	58
	4 ^e "	12	9	6	10	8	5	8	5	8	5	6	10	92
	5 ^e "	3	3	8	6	3	5	10	8	3	6	7	8	65
	6 ^e "	13	10	12	17	18	7	24	13	16	19	11	14	169
TOTAL	33	25	33	36	30	28	49	35	36	37	27	32	402	
Enfants en dessous de 12 ans	1 ^e classe	0	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	4	
	2 ^e "	3	2	2	3	2	5	5	4	2	2	3	35	
	3 ^e "	27	26	27	42	22	28	49	105	64	30	17	32	469
TOTAL	30	30	29	45	24	31	54	111	68	32	19	35	508	
TOTAL GÉNÉRAL	63	55	62	81	54	59	103	146	104	69	46	68	910	

B. — *Transports gratuits.*

Adultes	0	4	3	4	4	4	3	5	5	2	1	1	36
Enfants en dessous de 12 ans .	1	1	1	2	2	3	4	0	1	0	0	2	17
TOTAL	1	5	4	6	6	7	7	5	6	2	1	3	53

CHAPITRE II.
SERVICE DE LA POPULATION.

§ 1. — *Statistiques.*

Au 31 décembre 1910, le chiffre de la population de droit, d'après les registres de population était de :

20.667 hommes
22.523 femmes } soit 43.190 habitants.

Le mouvement de la population pour l'année 1911, s'établit comme suit :

	Masculin	Féminin	TOTAL
Enfants nés	649	663	1312
Personnes qui se sont fixées à Ostende	1104	1336	2440
TOTAL	1743	1999	3752
Habitants décédés	462	408	870
Personnes qui ont quitté la ville	1180	1271	2451
TOTAL	1642	1679	3321
AUGMENTATION	111	320	431

Il résulte donc de ces chiffres qu'au 31 décembre 1911 la population de droit se composait de 20.300 personnes du sexe masculin et de 22.338 personnes du sexe féminin, formant un ensemble de 42.638 personnes.

§ 2. — *Changements de domicile.*

Les changements de domicile, qui ont eu lieu dans le

courant de l'année 1911, peuvent se résumer dans les deux tableaux suivants :

1^{er} TABLEAU

Nombre de personnes qui se sont établies venant						
d'une autre commune du royaume		de l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
1025	1250	79	86	1104	1386	2440

2^e TABLEAU

Nombre de personnes qui ont quitté pour s'établir							RADIATIONS D'OFFICE		
dans une autre commune du royaume		à l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL			
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	TOTAL
1088	1160	94	110	1177	1270	2447	8	1	4

§ 3. — *Mutations de la population à l'intérieur de la ville.*

Les déclarations de changements de demeures à l'intérieur de la ville se sont élevées à 3265.

§ 4. — *Livrets d'ouvriers.*

139 livrets pour adultes et 204 pour enfants âgés de 12 à 16 ans ont été délivrés.

Les certificats de résidence pour l'obtention d'abonnements ouvriers sur les lignes du chemin de fer de l'Etat et vicinales se sont élevés à 1503.

§ 5. — *Certificats d'indigence.*

456 personnes ont réclamé des certificats d'indigence pour procédure gratuite, conseils de famille ou levée de pièces.

§ 6. — *Indigénat.*

9 déclarations d'indigénat ont été reçues pendant l'année 1911; 8 ont été faites en vertu des articles 9 et 14 de la loi du 8 juin 1909 et 1 en vertu de l'article 18 de la même loi.

1. Kubach, Jean, employé d'hôtel.
2. Jeckell, Jeanne-Marie-Herminie, couturière.
3. Verlegh, Antoine-Jacques, mécanicien.
4. Van den Kieboom, Alfred-Jean, électricien.
5. Turnes, Félix-Joseph, ouvrier tailleur de pierres.
6. Klaassen, André-Adrien, étudiant.
7. Petit, Alfred-Pierre, garçon de magasin.
8. Geysen, Emile-Henri-François, sous-officier au 3^e régiment de ligne.
9. Bouman, Louis-Jacques-Antoine, employé.

§ 7. — *Pensions.*

Le nombre de personnes, qui habitent notre ville et qui jouissent d'une pension de retraite, s'élève à 467 réparti d'après le tableau ci-dessous.

- | | | |
|--|---|---|
| 37 pensions au delà de 2000 | { | à charge des caisses de |
| 454 » au-dessous de 2000 | | l'Etat. |
| 30 » | | à charge de la caisse provinciale. |
| 6 » | | à charge de la caisse communale. |
| 6 » | | provisoires accordées à d'anciens militaires. |
| 1 secours temporaire alloué à un ancien militaire. | | |

§ 8. — *Allocations de pensions de vieillesse.*

134 personnes ont introduit en 1911 une demande pour l'obtention d'une pension de vieillesse.

Le comité de patronage des habitations ouvrières en a refusé 18 dont 11 hommes et 7 femmes.

CHAPITRE III.

SERVICE DES LISTES ÉLECTORALES.

SECTION I.

Listes électorales.

§. 1. — *Listes électorales générales pour 1912-1913.*

Les listes provisoires ont été dressées d'office, aucune demande d'inscription ou d'augmentation du nombre des votes n'ayant été faite par les intéressés ou par des tiers.

A la suite du dépôt des dites listes, le 31 septembre 1911, 51 réclamations ont été introduites.

Ces diverses demandes ont fait l'objet d'un rapport dressé par Monsieur l'Echevin Liebaert.

Les conclusions en ont été adoptées en séance spéciale du 28 novembre 1911, et se répartissent comme suit :

- 9 demandes en inscription dont 2 rejetées ;
- 5 demandes en réduction du nombre de votes ;
- 2 demandes en radiation ;
- 35 demandes en augmentation dont 3 rejetées ;

En plus des 69 électeurs décédés postérieurement à l'arrêt provisoire des listes, 5 autres ont été rayés par application de l'art. 21 de la loi électorale, soit sur réquisitoire de Monsieur le Juge de Paix du canton, soit à la demande de l'Echevin rapporteur.

La Cour d'Appel a réformé une décision.

Les listes arrêtées définitivement le 30 novembre 1911 donnent les résultats suivants:

7368 électeurs pour le Sénat et la Province ;
 8822 » » la Chambre des représentants ;
 6575 » » la Commune.

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS POUR : NOMBRE DE VOTES POUR :

Sénat et Province	Chambre des Représen.	Commune		Sénat et Province	Chambre des Représen.	Commune
4482	5845	4028	à 1 vote	4483	5845	4028
1374	1414	1032	à 2 votes	2746	2828	2064
1512	1563	332	à 3 votes	4536	4689	996
		1183	à 4 votes			4732
7368	8822	6575	Électeurs inscrits, émettant	11763	13362	11820

§ 2. — Liste des électeurs pour le Tribunal de Commerce.

Le nombre des citoyens, réunissant les conditions requises pour élire les membres du Tribunal de Commerce, s'élève à 463 inscrits.

§ 3. — Listes électorales du Conseil des Prud'hommes.

Les listes pour la période triennale 1908-1911 donnent les chiffres suivants :

Électeurs chefs d'industrie : 816.
 » ouvriers : 3211.
 » employés : 208.

§ 4. — Liste des électeurs pour le Conseil de l'Industrie et du Travail.

Section de la pêche : armateurs au nombre de 62.
 id. : pêcheurs » 383.

§ 5. — Listes des Jurés.

Le nombre des personnes aptes à remplir les fonctions de jurés pendant l'année judiciaire 1910-1911 s'élève à 288.

SECTION II.

Liste des éligibles au Sénat.

18 citoyens sont inscrits.

Parmi ceux-ci, 16 sont rangés dans la catégorie, qui comprend les propriétaires d'immeubles d'un revenu cadastral imposable de 12000 francs au moins ou imposés au profit de l'Etat pour une somme de 1200 francs au moins.

2 sont rangés parmi ceux de la 2^e catégorie, qui comprend les citoyens payant au trésor une somme de 900 francs au moins.

A. Habitants d'Ostende jouissant d'un revenu cadastral de 12000 frs au moins, ou imposés à 1200 frs au profit de l'Etat.

NOMS ET PRÉNOMS	LIEU ET DATE DE NAISSANCE	MONTANT DES CONTRIB. DIRECTES			TOTAL	REVENU CADASTRAL
		foncière	personnelle	patente		
Barrat Georges	Ostende, 10 déc. 1861	257 56	935 04	276 00	1468 60	—
Carbon Paul	id. 14 nov. 1860					13223 84
Chrude Gustave	id. 31 janv. 1844					17440 78
Declerck Auguste	id. 3 août 1866		1691 40		1691 40	—
Janssens Louis	id. 21 juill. 1863	683 37	484 92	198 00	1366 29	—
Jean Edouard	id. 6 avril 1852					20026 99
Jean Gabriel	id. 14 avril 1853					24339 68
Kimpe Désiré	Ichteghem, 29 nov. 1835					12943 17
Serruys Désiré	Ostende, 3 sept. 1859					15646 42
Serruys Raymond	id. 5 janv. 1862	734 90	503 81		1238 71	—
Smls Henri	id. 16 janv. 1858	764 91	286 63	708 00	1759 54	—
Staesens Julien	id. 24 févr. 1854	787 40	187 79	268 80	1223 99	—
Stracké Martin	Naumbourg (Prusse) 8 févr. 1840	94 76	667 41	400 80	1162 97	—
Vander Heyde Jul.	Ostende, 12 févr. 1861					14381 12
van Iseghem Alph.	id. 15 juill. 1856					13083 91
van Iseghem Charl.	id. 20 avril 1827					15806 94

B. Habitants d'Ostendæ payant moins de 1200 frs et plus de 900 frs d'impôts directs au profit de l'Etat.

NOMS ET PRÉNOMS	LIEU ET DATE DE NAISSANCE	MONTANT DES CONTRIB DIRECTES			TOTAL	REVENU CADASTRAL
		foncière	person- nelle	patente		
David Edouard	Ostende, 22 Janv. 1846	235 23	370 77	342 00	948 00	
Ouvry Jules	Ernegheim, 25 juill 1865	346 20	419 25	183 46	948 91	

CHAPITRE IV.

DES ÉLECTIONS.

§ 1. — *Elections communales.*

Nous donnons ci-après les résultats des élections, qui ont eu lieu le 15 octobre 1911, pour le renouvellement de la seconde série du Conseil communal et l'élection de deux places vacantes de la première série du Conseil communal.

2^e SÉRIE (sortants le 1^{er} janvier 1920).

Bulletins trouvés dans les urnes	10644
Bulletins blancs et nuls	488
Bulletins valables	10156
Majorité absolue	5079

Nombre des suffrages obtenus par les candidats :

LISTE N° 1	VOIX	LISTE N° 2	VOIX
MM. De Cock Achille	4413	MM. Baels Henri	4553
Dejardin Henri	4423	Elleboudt Alphonse	4424
De Vriese Hector	4453	Garnier Louis	4422
Deweert Henri	4455	Hamman Auguste	4577
Ditte Albert	4386	Lescrauwaet Antoine	4387
Jean Edouard	4415	Mollet Jean	4430
Kesteloot Charles	4413	Montangie Oscar	4393
Meseure Oscar	4360	Van der Meulen Jules	4383
Pieters Alphonse	4458		
Pleyn Irmin	4404		
Van Glabbeke Ernest	4410	LISTE N° 3	VOIX
Van Graefscheppe Henri	4400		
		MM. Capelle Joseph	802
		Maene Auguste	789
		Van Vlaenderen Ed.	821

Aucun des candidats des listes n° 1 et n° 2 n'ayant obtenu la majorité absolue, les noms des candidats qui suivent ont été proclamés élus par application de la représentation proportionnelle.

Conseillers effectifs :

LISTE N° 1	LISTE N° 2
MM. Dejardin Henri	MM. Baels Henri
De Vriese Hector	Elleboudt Alphonse
Deweert Henri	Garnier Louis
Jean Edouard	Hamman Auguste
Kesteloot Charles	Mollet Jean
Pieters Alphonse	Montangie Oscar

Conseillers suppléants :

LISTE N° 1	LISTE N° 2
MM. De Cock Achille	MM. Lescrauwaet Antoine
Van Glabbeke Ernest	Van der Meulen Jules
Pleyn Irmin	

1^{re} SÉRIE (sortant le 15 octobre 1916).

Bulletins trouvés dans les urnes	10650
Bulletins blancs et nuls	1167
	<hr/>
Bulletins valables	9478.
Majorité absolue	4740

Nombre des suffrages obtenus par les candidats :

LISTE N° 1		LISTE N° 2	
MM.	VOIX	M.	VOIX
de Vrière Raoul	4838	Dupont Lucien	4538
Everaerts Edouard	4798		

Les deux candidats de la liste n° 1 ont été déclarés élus à la majorité absolue.

CONSEILLERS SUPPLÉMENTAIRES (sortant le 1 janvier 1920).

I. *Conseillers patrons.* — Le 22 octobre eurent lieu les élections pour le remplacement intégral des conseillers supplémentaires (patrons et ouvriers). Voici le résultat de cette élection :

Bulletins trouvés dans les urnes	433
Bulletins blancs et nuls	11
	<hr/>
Votes de liste valables	422
Liste n° 1 (libérale) 195.	
Liste n° 2 (catholique) 228.	
Bulletins donnant des suffrages à des candidats de différentes listes	10
	<hr/>
Total des bulletins valables	432
Chiffre du quorum	145

Nombre des suffrages obtenus par les candidats :

LISTE N° 1		LISTE N° 2	
MM.	VOIX	M.	VOIX
Rau Eugène	185	Cornelis Pierre	238
Casteleyn Jules	179		

Sont élus de la liste n° 1 : M. Rau Eugène.

Sont élus de la liste n° 2 : M. Cornelis Pierre.

M. Casteleyn Jules est déclaré conseiller suppléant pour la liste n° 1 (patrons).

II. *Conseillers ouvriers.* — Les élections du 22 octobre 1911 pour le renouvellement des mandats des conseillers communaux supplémentaires ouvriers, sortants le 1^{er} janvier 1920, ont donné le résultat suivant :

Bulletins trouvés dans les urnes	1130
Bulletins blancs et nuls	41
	<hr/>
Votes de liste valables	1089

Liste n° 1 (libérale) 422.

Liste n° 2 (catholique) 432.

Liste n° 3 (socialiste) 220.

Bulletins donnant des suffrages à des candidats de différentes listes

15

Total des bulletins valables

1104

Chiffre du quorum

363

Nombre des suffrages obtenus par les candidats :

LISTE N° 1	LISTE N° 2	LISTE N° 3
MM.	MM.	M.
Lams Gustave 426	Maurus Jos. 408	Capelle Jos. 234
Van Duyver Pamph. 386	Mollet Jean 420	

Sont élus de la liste n° 1 : Lams Gustave.

Sont élus de la liste n° 2 : Mollet Jean.

Sont déclarés conseillers suppléants de la liste n° 1 : Van Duyver Pamphile
id. de la liste n° 2 : Maurus Joseph

§ II. — *Elections législatives.*
(néant)

§ III. — *Elections provinciales.*
(néant)

§ IV. — *Elections consulaires.*
(néant)

§ V. — *Elections prud'hommes.*
(néant)

CHAPITRE V

RECENSEMENT DE LA POPULATION,

Aux termes d'un arrêté Royal du 4 septembre 1910 un recensement général de la population a eu lieu le 31 décembre 1910.

La distribution à domicile des bulletins de recensement a commencé le 1^{er} décembre 1910 et a pris fin le 31 du même mois. La reprise des dits bulletins s'est faite du 2 au 15 Janvier.

28 agents ont été chargés de ces opérations, qui n'ont donné lieu à aucune difficulté.

Les opérations de recensement proprement dit ont été précédées de la révision du numérotage des constructions susceptibles de servir de demeure. Voici le résultat de cette opération :

Nombre des bâtiments situés dans la Ville d'Ostende.

A. Nombre de maisons servant d'habitation.	6115
B. Nombre de bâtiments ne servant pas d'habitation, mais où résident pourtant des personnes.	33
C. Nombre de bâtiments inhabités, portant un numéro.	61
Total	6239

La comparaison du chiffre de la population relevée aux deux derniers recensements donne les résultats suivants :

	Population de droit	Population de fait
au 31 décembre 1910	42207 habitants	41867 habitants
au 31 décembre 1900	39484 id.	39401 id.
En plus pour 1910	2723 id.	2466 id.

I. Répartition d'après leur pays de nationalité combiné avec leur pays de naissance.

SEXE,	Nombre des habitants de nationalité Belge		Nombre des habitants de nationalité étrangère		RELEVÉ GÉNÉRAL
	Nés en Belgique.	Nés en pays étrangers.	Nés en Belgique.	Nés en pays étrangers.	
1	2	3	4	5	6
Hommes	19178	284	178	559	20189
Femmes	20924	886	277	481	22018
Totaux	40097	670	450	990	42207

II. Recensement général des religieux et religieuses établis à Ostende au 31 Décembre 1910.

No d'ordre	Nom de la communauté religieuse	Siège de la maison conventuelle	But de l'Association	Religieux			Religieuses		
				Nés en Belgique	Nés en pays étranger	TOTAL	Nées en Belgique	Nées en pays étranger	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Sœurs de St-Joseph	Bruges	Exclusivem enseignante	>	>	>	105	4	109
2	Pauvres Claires(colettines)	id.	> vouées à la vie contemplative	>	>	>	31	3	34
3	Sœurs Dominic (Hop c)	id	> hospitalière	>	>	>	15	1	16
4	Sœurs de S. Augustin sœurs noires	id	> hospitalière	>	>	>	20	>	20
5	Sœurs de Ste-Marie	Moorslede	> enseignante	>	>	>	9	>	9
6	Petites sœurs des Pauvres	Latour (France)	> hospitalière	>	>	>	5	7	12
7	Rév. pères Dominicains	Louvain	> vouées au St minist	12	1	13	>	>	>
8	Filles de Charité	Ans (Liège)	> hospitalière	>	>	>	5	1	6
9	Frères de Charité	Gand	> enseignante	16	2	18	>	>	>
10	Sœurs du Sacré Cœur		> enseignante	>	>	>	5	51	56
11	Sœurs Dominicaines		> enseignante hospitalière	>	>	>	14	1	15
TOTAUX				28	3	31	209	68	277

III. Population de fait.

	Ayant leur résidence habituelle dans la commune.									Relevé Général.		
	Hommes	Femmes	Total							Hommes	Femmes	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	01	11	21
A. Personnes ayant leur résidence habituelle dans la maison même où elles ont été recensées et qui ont été inscrites comme présentes sur un bulletin de ménage.	19804	21804	41608							19804	21804	41608
				Ayant leur résidence habituelle dans une autre commune Belge			Ayant leur résidence habituelle à l'étranger					
B. Personnes se trouvant temporairement ou momentanément dans la maison où elles ont été recensées et qui ont été inscrites sur un bulletin spécial.	260	80	340	253	72	325	7	8	15	260	80	340
TOTAUX.	20064	21884	41948	253	72	325	7	8	15	20064	21884	41948

IV. Population de droit.

Relevé du nombre des personnes recensées qui avaient leur résidence habituelle à Ostende.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
A. Personnes présentes dans la maison où elles ont leur résidence habituelle.	19650	21722	41372
B. Personnes momentanément absentes de cette maison, mais se trouvant dans la commune même . . .	8	5	13
<i>Nombre de personnes présentes dans la ville</i>	19658	21727	41385
C. Personnes momentanément absentes de la maison et se trouvant dans une autre commune Belge . . .	409	236	645
D. Personnes momentanément absentes de la maison et se trouvant dans un pays étranger	122	55	177
RELEVÉ GÉNÉRAL. . .	20180	22018	42207

Répartition, d'après les langues nationales qu'ils savent parler, des habitants âgés respectivement de moins de 15 ans et de 15 ans ou plus.

LANGUES NATIONALES PARLÉES	HOMMES				FEMMES			
	Agés de moins de 15 ans	Agés de 15 à 21 ans	Agés de 21 ans et plus	TOTAL	Agées de moins de 15 ans	Agées de 15 à 21 ans	Agées de 21 ans et plus	TOTAL
I. — Personnes sachant parler								
a. Le français seulement	139	68	347	554	143	66	462	671
b. Le flamand "	5036	1728	6257	13021	4644	1891	7861	14396
c. L'allemand "	17	4	12	33	9	—	13	22
d. Le français et le flamand	777	673	3262	4712	841	792	3767	5400
e. Le français et l'allemand	6	9	62	77	12	6	55	73
f. Le flamand et l'allemand	5	4	17	26	8	—	19	27
g. Le français, le flamand et l'allemand	38	85	460	563	20	28	203	251
II. — Personnes ne sachant parler aucune de ces trois langues	141	11	27	179	146	9	19	174
III. — Enfants au-dessous de deux ans	1004	—	—	1004	1004	—	—	1004
RELEVÉ GÉNÉRAL	7163	2582	10444	20189	6027	2792	12399	22018

Répartition des habitants d'après leur pays de naissance.

PAYS DE NAISSANCE		HOMMES	FEMMES	TOTAL	RÉCAPITULATION				
					PAYS	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
1		2	3	4	5	6	7	8	
<i>Belgique</i>	La commune même	12501	13921	26422	Belgique total .	19387	21231	40618	
	Une autre commune Belge	6886	7310	14196					
<i>Pays étrangers avoisinant la Belgique</i>	Pays-Bas					252	234	486	
	Allemagne	Prusse	57	67	124	Allemagne	113	111	224
		Bavière	9	4	13				
		Saxe-Royale	3	3	6				
		Wurtemberg	1	3	4				
		Bade	7	1	8				
		Alsace-Lorraine	11	9	20				
	Autres pays d'Allemagne	25	24	49					
	Grand Duché de Luxembourg					20	24	44	
	France					294	294	588	
Iles Britanniques	Angleterre	28	64	92	Iles Britanniques	31	68	99	
	Ecosse	2	1	3					
	Irlande	1	3	4					
<i>Pays étrangers avoisinant la Belgique.</i>				TOTAL.		710	731	1441	
EUROPE :									
Autriche-Hongrie						16	13	29	
<i>Autres pays étrangers</i>	Hongrie						1	"	1
	Italie						23	8	31
	Suède						6	2	8
	Roumanie						2	"	2
	Russie						22	9	31
	Suisse						3	3	6
	Turquie d'Europe						2	1	3
	Norvège						1	"	1
	Portugal						1	"	1
	Bulgarie						1	"	1
	Monaco						"	1	1
ASIE :									
Indes Anglaises						"	1	1	
AFRIQUE :						5	4	9	
AMÉRIQUE :						6	9	15	
<i>Autres pays étrangers.</i>					TOTAL.	92	56	148	
Récapitulation générale	Belgique				19387	21231	40618		
	Pays étrangers avoisinant la Belgique				710	731	1441		
	Autres pays étrangers				92	56	148		
RÉLEVÉ GÉNÉRAL					20189	22018	42207		

Répartition des habitants d'après leur pays de nationalité.

PAYS DE NATIONALITÉ				RÉCAPITULATION									
1	HOMMES 2	FEMMES 3	TOTAL 4	PAYS 5	HOMMES 6	FEMMES 7	TOTAL 8						
<i>Belgique</i>	19457	21309	40766	" "	19457	21309	40766						
Pays-Bas					179	166	345						
<i>Pays étrangers avoisinant la Belgique</i>	Allemagne	Prusse	71	84	155	Allemagne	140	135	275				
		Bavière	8	"	8								
		Saxe-Royale	3	1	4								
		Wurtemberg	2	2	4								
		Bade	8	3	11								
		Alsace-Lorraine	17	6	23								
Autres pays d'Allemagne	31	39	70										
Grand Duché de Luxembourg					17	14	31						
France					247	234	481						
<i>Iles Britanniques</i>	Angleterre	Ecosse	2	68	104	<i>Iles Britanniques</i>	41	73	114				
										Irlande	3	5	8
<i>Pays étrangers avoisinant la Belgique.</i>							624	622	1246				
EUROPE													
					15	16	31						
					1	6	7						
<i>Autres pays étrangers</i>	Roumaine				2	"	2						
	Russie				35	27	62						
	Suisse				2	1	3						
	Turquie				4	3	7						
	Suède				9	5	14						
	Portugal				1	1	2						
	Danemark				1	1	2						
	ASIE :												
Indes Orientales				"	1	1							
AFRIQUE :													
AMÉRIQUE :													
Etats-Unis					3	3	6						
<i>Autres pays étrangers.</i>							108	87	195				
Récapitulation Générale													
					19457	21309	40766						
					624	622	1246						
					168	87	195						
RELEVÉ GÉNÉRAL													
					20189	22018	42207						

POPULATION DE DROIT.

Répartition des couples mariés d'après le nombre des enfants et la durée du mariage.

DURÉE DU MARIAGE ACTUEL	Nombre de couples mariés	Nombre de couples mariés ayant le nombre suivant d'enfants vivants :											INCONNU	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et plus		
Moins d'un an	327	229	86	11	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 et 2 ans	631	213	232	117	16	2	1	—	—	—	—	—	—	—
3 et 4 ans	576	136	217	158	49	13	1	1	—	—	—	—	—	1
5 et 6 ans	593	130	147	173	97	35	4	3	3	—	—	—	—	1
7 à 9 ans	877	142	166	210	178	117	47	9	1	2	—	—	—	5
10 à 14 ans	1271	187	172	243	264	176	118	61	32	11	1	3	3	3
15 à 19 ans	1010	152	112	152	151	143	108	80	45	26	21	9	5	5
20 à 24 ans	730	88	77	97	99	91	92	56	49	41	19	18	3	3
25 ans et plus	1419	209	144	193	204	159	151	142	97	46	32	29	13	13
Durée inconnue	234	91	19	27	21	18	7	6	3	3	1	1	37	37
Total des couples mariés	7668	1577	1422	1387	1080	759	529	358	230	129	74	60	68	68

RÉPARTITION DES HABITANTS
D'APRÈS
LEUR ÉTAT CIVIL ET LEUR DEGRÉ D'INSTRUCTION
RAPPORTÉS A LEUR AGE.

Répartition des habitants par groupes d'âges, d'après les langues nationales qu'ils savent parler et d'après la langue nationale dont ils ont déclaré se servir le plus fréquemment.

	Âgés de 2 à moins de 15 ans	Hommes âgés de 15 à 21 ans	âgés de 21 ans et plus	TOTAL	Âgés de 2 à moins de 15 ans	âgés de 15 à moins de 21 ans	Femmes âgés de 21 ans et plus	TOTAL
<i>Personnes sachant parler le</i>								
Français	222	148	674	1089	201	182	880	1163
Flandais	583	616	9088	4287	659	677	3124	4490
Allemand	21	12	69	102	21	17	60	98
	826	771	9861	6598	881	826	4034	5751

Répartition des habitants d'après la langue nationale qu'ils ont déclaré parler exclusivement, soit le plus fréquemment.

Français	861	211	1021	1593	344	198	1822	1864
Flandais	5619	2844	9815	17278	5303	2868	10895	18866
Allemand	88	16	81	135	30	17	73	120
	6018	2871	10417	19006	5677	2783	12890	20840
Aucune des trois langues Enfants de moins de deux ans.	141	11	27	179	146	9	19	174
	1004	2882	10444	1004	1004	2792	12399	1004
	7183			20189	6827			22018

Répartition des habitants d'après leur état civil

ANNÉES de NAISSANCE	NOMBRE DES HABITANTS DE CHAQUE AGE			ÉTAT					
				CÉLIBATAIRES			MARIÉS		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1^{re} DIVISION. — Habitants									
1815	"	1	1	"	"	"	"	"	"
RELEVÉ. — Nés en 1815.	"	1	1	"	"	"	"	"	"
2^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1816 à 1825 inclus									
1816	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1817	"	1	1	"	"	"	"	"	"
1818	"	2	2	"	"	"	"	"	"
1819	2	5	7	"	"	"	"	"	"
1820	2	1	3	"	2	2	"	1	1
1821	1	6	7	"	"	"	"	"	"
1822	6	10	16	"	2	2	"	"	"
1823	2	5	7	1	"	1	"	"	"
1824	6	10	16	"	3	3	"	2	2
1825	3	15	18	"	5	5	"	"	"
RELEVÉ. — Nés de 1816 à 1825 inclus.	22	55	77	1	12	18	"	8	8
3^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1826 à 1835 inclus									
1826	1	12	13	"	1	1	"	1	1
1827	6	9	15	1	3	4	2	"	2
1828	9	21	30	"	1	1	3	3	6
1829	13	27	40	1	8	9	3	5	8
1830	12	20	32	2	2	4	4	2	6
1831	21	24	45	2	"	2	2	3	5
1832	15	33	48	"	4	4	3	6	14
1833	18	43	61	2	7	9	6	6	12
1834	24	43	67	2	5	7	13	7	20
1835	25	49	74	7	15	22	9	9	18
RELEVÉ. — Nés de 1826 à 1835 inclus.	144	286	430	17	46	63	50	42	92

et leur degré d'instruction rapportés à leur âge.

ANNÉES de NAISSANCE	CIVIL						DEGRÉ D'INSTRUCTION					
	VEUF			DIVORCÉS			sachant à la fois lire et écrire			Ne sachant pas à la fois lire et écrire		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Nés en 1815.												
"	1	1	"	"	"	"	1	1	"	"	"	
"	1	1	"	"	"	"	1	1	"	"	"	
(âgés de 75 ans au moins et de moins de 85 ans).												
"	1	1	"	"	"	"	1	1	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	1	1	"	"	"	"	1	1	"	"	1	
2	8	5	"	"	"	"	1	1	2	4	6	
1	1	2	"	"	"	"	"	"	2	1	3	
1	6	7	"	"	"	"	2	2	1	4	5	
6	8	14	"	"	"	"	4	6	10	4	6	
1	5	6	"	"	"	"	1	1	2	1	4	
4	5	9	"	"	"	"	3	3	6	3	7	
3	10	13	"	"	"	"	2	7	9	1	8	
18	40	58	"	"	"	"	10	22	32	12	33	
(âgés de 65 ans au moins et de moins de 75 ans).												
1	10	11	"	"	"	"	4	4	1	8	9	
3	6	9	"	"	"	"	4	4	2	5	7	
6	17	23	"	"	"	"	5	8	13	4	17	
9	14	23	"	"	"	"	6	10	16	7	23	
6	16	22	"	"	"	"	9	6	15	3	18	
17	21	38	"	"	"	"	15	12	27	6	33	
7	28	35	"	"	"	"	10	13	23	5	28	
10	30	40	"	"	"	"	10	17	27	8	35	
9	30	39	"	1	1	"	14	13	27	10	37	
9	25	34	"	"	"	"	17	27	44	8	52	
77	197	274	"	1	1	"	90	114	204	54	258	

Répartition des habitants d'après leur état civil et leur degré d'instruction rapportés à leur âge.

ANNÉES de NAISSANCE	NOMBRE DES HABITANTS DE CHAQUE AGE			ÉTAT					
				CÉLIBATAIRES			MARIÉS		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	2	3	4	5	6	7	8	9	10

4^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1836 à 1845 inclus

1836	22	52	74	9	5	8	10	6	16
1837	26	55	81	5	8	13	14	18	27
1838	34	63	97	1	9	10	15	15	30
1839	42	61	103	3	11	14	26	19	45
1840	58	74	132	2	12	14	36	21	57
1841	54	78	132	2	5	7	42	27	69
1842	71	96	167	5	21	26	52	32	84
1843	56	92	148	4	12	16	38	33	71
1844	88	105	193	11	15	26	59	54	113
1845	84	104	188	4	14	18	67	50	117

RELEVÉ. — Nés de 1836 à 1845 inclus.

595	780	1315	40	122	162	359	270	629
-----	-----	------	----	-----	-----	-----	-----	-----

5^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1846 à 1855 inclus

1846	66	109	175	8	15	23	47	48	95
1847	78	118	196	7	20	27	60	52	112
1848	94	123	217	3	15	18	73	61	134
1849	95	113	218	8	11	19	75	52	127
1850	108	184	297	12	21	33	84	70	154
1851	118	128	246	11	18	29	98	64	162
1852	111	160	271	11	20	31	88	97	185
1853	116	187	258	10	24	34	90	77	167
1854	130	166	296	9	17	26	105	97	202
1855	126	167	293	5	20	25	109	103	212

RELEVÉ. — Nés de 1846 à 1855 inclus.

1087	1345	2382	84	181	265	329	723	1552
------	------	------	----	-----	-----	-----	-----	------

6^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1856 à 1865 inclus

1856	168	172	340	8	20	28	149	105	254
1857	169	180	349	14	25	39	145	109	254
1858	137	159	296	4	20	24	127	115	242
1859	175	227	402	19	35	54	144	150	294
1860	202	184	386	18	34	52	175	128	303
1861	179	193	372	18	28	46	145	142	287
1862	197	204	401	27	33	60	163	146	309
1863	188	230	418	19	19	38	168	172	340
1864	193	229	422	17	31	48	170	161	331
1865	209	104	313	18	32	50	189	148	337

RELEVÉ. — Nés de 1856 à 1865 inclus.

1817	1982	3799	157	283	440	1570	1876	2946
------	------	------	-----	-----	-----	------	------	------

ANNÉES de NAISSANCE	CIVIL						DEGRÉ D'INSTRUCTION					
	VEUF			DIVORCÉS			sachant à la fois lire et écrire			Ne sachant pas à la fois lire et écrire		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

Agés de 55 ans au moins et de moins de 65 ans.)

1836	9	41	50	"	"	"	18	22	95	9	30	39
1837	7	34	41	"	"	"	18	31	44	13	24	37
1838	18	39	57	"	"	"	22	32	54	12	31	43
1839	18	31	44	"	"	"	27	27	54	15	34	49
1840	20	41	61	1	"	"	31	36	67	27	38	65
1841	8	46	54	2	"	"	32	34	66	22	44	66
1842	14	43	57	"	"	"	56	49	105	15	47	62
1843	14	47	61	"	"	"	37	48	85	19	49	68
1844	18	36	54	"	"	"	73	49	122	15	56	71
1845	13	40	53	"	"	"	54	62	116	30	42	72

194	398	592	3	"	3	358	335	743	177	395	572
-----	-----	-----	---	---	---	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Agés de 45 ans au moins et de moins de 55 ans)

1846	11	46	57	"	"	"	48	57	105	18	52	70
1847	11	46	57	"	"	"	57	71	128	21	47	68
1848	17	45	62	1	2	3	69	70	139	25	38	78
1849	12	48	60	"	2	2	69	67	136	26	46	72
1850	6	43	49	1	"	1	75	84	159	28	50	78
1851	9	44	53	"	2	2	95	78	173	23	50	73
1852	11	41	52	1	"	1	91	161	192	20	59	79
1853	15	36	51	1	"	1	88	102	190	28	35	63
1854	14	52	66	2	"	2	118	104	217	17	62	79
1855	12	31	43	"	3	3	102	118	220	24	39	63

118	492	610	6	9	15	807	852	1659	230	493	723
-----	-----	-----	---	---	----	-----	-----	------	-----	-----	-----

Agés de 35 ans au moins et de moins de 45 ans).

1856	10	40	50	1	1	2	147	181	278	28	41	69
1857	8	45	53	2	1	3	146	136	282	23	44	67
1858	5	22	27	1	2	3	118	120	238	19	39	58
1859	12	42	54	"	"	"	130	176	306	45	51	96
1860	7	20	27	2	2	4	157	148	305	45	36	81
1861	16	19	35	"	4	4	147	149	296	32	44	76
1862	6	24	30	1	1	2	159	159	318	38	45	83
1863	6	39	45	"	"	"	173	178	351	23	57	80
1864	5	35	40	"	2	3	169	191	360	24	38	62
1865	6	22	28	1	2	3	134	134	268	25	24	49

61	308	369	9	15	24	1522	1568	3085	295	419	714
----	-----	-----	---	----	----	------	------	------	-----	-----	-----

Répartition des habitants d'après leur état civil

ANNÉES de NAISSANCE	NOMBRE DES HABITANTS DE CHAQUE AGE			ÉTAT						
				CÉLIBATAIRES			MARIÉS			
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
7^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1866 à 1875 inclus										
1866	281	256	487	22	48	70	208	186	889	
1867	248	244	492	17	42	59	221	192	418	
1868	228	258	481	19	38	52	208	197	400	
1869	237	248	485	20	42	62	212	190	402	
1870	254	296	550	28	47	70	228	280	458	
1871	281	238	469	30	38	68	195	190	385	
1872	284	322	606	21	44	65	250	260	510	
1873	260	305	565	38	58	86	224	241	465	
1874	274	290	564	27	57	84	242	221	468	
1875	287	354	641	32	70	102	252	268	515	
RELEVÉ. — Nés de 1866 à 1875 inclus.	2584	2806	5840	244	474	718	2225	2170	4895	

8^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1876 à 1885 inclus										
1876	272	299	571	51	58	109	215	284	449	
1877	284	304	588	88	65	108	240	288	478	
1878	312	295	607	58	88	141	252	204	456	
1879	325	337	662	81	77	158	286	249	485	
1880	286	351	637	69	94	168	216	250	466	
1881	317	347	664	76	94	172	288	249	487	
1882	318	361	679	77	120	197	240	287	477	
1883	301	374	675	84	188	222	214	231	445	
1884	305	350	655	108	128	281	195	228	418	
1885	371	405	776	170	168	388	199	288	487	
RELEVÉ. — Nés de 1876 à 1885 inclus.	3091	3428	6514	814	1015	1829	2245	2348	4598	

9^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1886 à 1895 inclus										
1886	321	357	678	165	172	387	156	181	387	
1887	358	418	766	251	245	496	101	166	267	
1888	322	384	706	256	248	504	65	184	199	
1889	362	421	788	328	322	645	89	99	188	
1890	391	481	822	372	384	708	19	95	114	
1891	392	487	829	388	401	784	9	85	44	
1892	400	446	846	397	488	885	3	8	11	
1893	420	458	878	420	452	872	"	6	6	
1894	438	422	860	438	421	859	"	1	1	
1895	450	485	885	450	485	885	"	"	"	
RELEVÉ. — Nés de 1886 à 1895 inclus.	3849	4204	8058	3455	3468	6928	392	725	1117	

et leur degré d'instruction rapportés à leur âge.

ANNÉES de NAISSANCE	CIVIL						DEGRE D'INSTRUCTION					
	VEUF			DIVORCÉS			sachant à la fois lire et écrire			Ne sachant pas à la fois lire et écrire		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
âgés de 25 ans au moins et de moins de 35 ans).												
1866	5	22	27	1	"	1	216	220	436	15	36	51
1867	9	9	18	1	1	2	220	209	429	28	35	68
1868	6	21	27	"	2	2	202	221	423	26	32	68
1869	5	16	21	"	"	"	212	212	424	25	36	61
1870	7	18	25	1	1	2	228	268	491	26	38	69
1871	6	10	16	"	"	"	204	208	412	27	30	57
1872	11	17	28	2	1	3	247	271	518	37	51	88
1873	3	9	12	"	2	2	285	256	491	25	49	74
1874	4	11	15	1	1	2	287	259	496	37	31	68
1875	3	18	21	"	3	3	262	310	562	35	44	79
RELEVÉ. — Nés de 1866 à 1875 inclus.	59	151	210	6	11	17	2258	2429	4682	281	377	658

âgés de 15 ans au moins et de moins de 25 ans)												
1876	5	6	11	1	1	2	288	264	502	34	35	69
1877	6	6	12	"	"	"	252	270	522	32	34	66
1878	1	6	7	1	2	3	275	255	530	37	40	77
1879	8	10	18	"	1	1	377	298	570	48	44	92
1880	1	5	6	"	2	2	244	301	545	42	50	92
1881	1	4	5	"	"	"	282	294	576	35	58	88
1882	1	4	5	"	"	"	277	331	608	41	30	71
1883	3	4	7	"	1	1	264	396	600	37	38	75
1884	2	4	6	"	"	"	256	307	563	49	48	92
1885	2	4	6	"	"	"	322	358	675	49	52	101
RELEVÉ. — Nés de 1876 à 1885 inclus.	30	58	88	2	7	9	2687	3004	5691	404	419	828

âgés de 5 ans au moins et de moins de 15 ans).												
1886	"	4	4	"	"	"	284	324	608	37	38	70
1887	1	1	2	"	1	1	315	364	679	38	49	87
1888	1	2	3	"	"	"	288	349	632	39	35	74
1889	"	"	"	"	"	"	329	384	713	33	37	70
1890	"	2	2	"	"	"	350	391	741	41	40	81
1891	"	"	"	"	1	1	349	402	751	48	35	78
1892	"	"	"	"	"	"	359	410	769	41	36	77
1893	"	"	"	"	"	"	388	410	798	37	48	85
1894	"	"	"	"	"	"	385	379	764	58	48	96
1895	"	"	"	"	"	"	399	402	801	51	38	84
RELEVÉ. — Nés de 1886 à 1895 inclus.	2	9	11	"	2	2	3486	3815	7251	418	389	802

Répartition des habitants d'après leur état civil

ANNÉES de NAISSANCE	NOMBRE DES HABITANTS DE CHAQUE AGE			ETAT					
				CÉLIBATAIRES			MARIÉS		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
2	3	4	5	6	7	8	9	10	
10 ^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1896 à 1905 inclus									
1896	485	464	949	484	464	949	"	"	"
1897	495	472	967	495	472	967	"	"	"
1898	424	469	893	424	469	893	"	"	"
1899	446	418	864	446	418	864	"	"	"
1900	488	470	958	488	470	958	"	"	"
1901	529	499	1018	529	499	1018	"	"	"
1902	509	535	1044	509	535	1044	"	"	"
1903	489	490	979	489	490	979	"	"	"
1904	462	480	942	462	480	942	"	"	"
1905	475	488	958	475	488	958	"	"	"
RELEVÉ. — Nés de 1896 à 1905 inclus.	4802	4770	9572	4802	4770	9572	"	"	"

11 ^{me} DIVISION. — Habitants nés de									
1906	425	480	905	425	480	905	"	"	"
1907	450	416	866	450	416	866	"	"	"
1908	461	471	932	461	471	932	"	"	"
1909	467	446	913	467	446	913	"	"	"
1910	555	558	1108	555	558	1108	"	"	"
RELEVÉ. — Nés de 1906 à 1910 inclus	2358	2366	4724	2358	2366	4724	"	"	"

1 ^e Div — Habitants nés de 1806 à 1815 inclus	"	1	1	"	"	"	"	"	"
2 ^e Div — Habitants nés de 1816 à 1825 inclus	22	55	77	1	12	13	"	3	3
3 ^e Div — Habitants nés de 1826 à 1835 inclus	144	286	430	17	46	63	50	42	92
4 ^e Div — Habitants nés de 1836 à 1845 inclus	585	780	1365	40	112	152	359	270	629
A. Relevé du nombre des habitants nés avant 1845 inclus (âgés de 55 ans au moins)	701	1122	1823	58	170	228	409	315	724

et leur degré d'instruction rapportés à leur âge.

ANNÉES de NAISSANCE	CIVIL						DEGRE D'INSTRUCTION					
	VEUF			DIVORCÉS			sachant à la fois lire et écrire			Ne sachant pas à la fois lire et écrire		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
âgés de moins de 5 ans.)												
"	"	"	"	"	"	"	444	420	864	41	44	85
"	"	"	"	"	"	"	439	417	856	56	55	111
"	"	"	"	"	"	"	384	422	806	40	47	87
"	"	"	"	"	"	"	392	367	759	54	51	105
"	"	"	"	"	"	"	396	391	787	92	79	171
"	"	"	"	"	"	"	389	357	746	140	132	272
"	"	"	"	"	"	"	315	335	650	194	200	394
"	"	"	"	"	"	"	190	213	403	299	277	576
"	"	"	"	"	"	"	88	100	188	379	380	759
"	"	"	"	"	"	"	38	40	78	442	443	885
"	"	"	"	"	"	"	3065	3082	6127	1737	1708	3445

1906 à 1910 inclus.												
"	"	"	"	"	"	"	18	16	34	407	464	871
"	"	"	"	"	"	"	10	7	17	440	409	849
"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	460	471	931
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	467	446	913
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	555	558	1108
"	"	"	"	"	"	"	29	28	52	2829	2843	4672

RÉCAPITULATION.

"	1	1	"	"	"	"	1	1	"	"	"
18	40	58	"	"	"	10	22	32	12	33	45
77	197	274	"	1	1	90	114	204	54	172	226
184	398	582	2	"	2	358	385	743	177	395	572
229	636	865	2	1	3	458	522	980	248	600	848

Répartition des habitants d'après leur état civil

ANNÉES de NAISSANCE	NOMBRE DES HABITANTS DE CHAQUE AGE			ÉTAT					
				OÉLIBATAIRES			MARIÉS		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
2	3	4	5	6	7	8	9	10	

RÉCAPITULATION

5 ^e Div. — Habitants nés de 1846 à 1855 inclus.	1087	1845	2932	84	181	265	829	728	1552
6 ^e Div. — Habitants nés de 1856 à 1865 inclus.	1817	1982	3799	157	288	440	1570	1876	2946
7 ^e Div. — Habitants nés de 1866 à 1875 inclus.	2584	2806	5390	244	474	718	2225	2170	4395
8 ^e Div. — Habitants nés de 1876 à 1885 inclus.	3091	3428	6514	814	1015	1829	2245	2848	4593
B. Relevé du nombre des habitants nés de 1846 à 1885 inclus (âgés de 15 ans au moins, -- de moins de 35 ans.)	8479	9556	18035	1299	1953	3252	6869	6617	13486
9 ^e Div. — Habitants nés de 1886 à 1895 inclus.	3849	4204	8053	3455	3468	6923	892	725	1117
10 ^e Div. — Habitants nés de 1896 à 1905 inclus.	4802	4770	9572	4802	4770	9572	"	"	"
11 ^e Div. — Habitants nés de 1906 à 1910.	2658	2866	4724	2658	2866	4724	"	"	"
C. Relevé du nombre des habitants nés de 1886 à 1900 inclus (habit. âgés de moins de 15 ans.)	11009	11840	22849	10615	10604	21219	892	725	1117

RÉCAPITULATION

A. Relevé du nombre des habitants nés avant 1846 inclus.	701	1122	1823	58	170	228	409	815	724
B. Relevé du nombre des habitants nés de 1846 à 1885 inclus.	8479	9556	18035	1299	1953	3252	6869	6617	13486
C. Relevé du nombre des habitants nés de 1886 à 1910 inclus.	11009	11840	22849	10615	10604	21219	892	725	1117
RELEVÉ GÉNÉRAL.	20189	22018	42207	11972	12727	24699	7870	7657	15527

et leur degré d'instruction rapportés à leur âge.

ANNÉES de NAISSANCE	ÉTAT CIVIL						DEGRÉ D'INSTRUCTION					
	VEUFS			DIVORCÉS			sachant à la fois lire et écrire			Ne sachant pas à la fois lire et écrire		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	

RÉCAPITULATION (suite)

118	492	550	6	9	15	807	852	1659	280	498	728
81	808	889	9	15	24	1522	1568	3085	295	419	714
59	151	210	6	11	17	2258	2429	4682	281	87	658
80	58	88	2	7	9	2687	3004	5691	404	419	823
288	944	1232	28	42	65	7269	7848	15117	1210	1708	2918
2	9	11	"	2	2	3486	3815	7251	418	389	802
"	"	"	"	"	"	3065	3062	6127	1787	1708	3445
"	"	"	"	"	"	29	28	52	2329	2843	4672
2	9	11	"	2	2	6580	6900	13480	4479	4440	8919

GÉNÉRALE

229	686	865	2	1	3	458	522	980	248	600	848
288	944	1232	28	42	65	7269	7848	15117	1210	1708	2918
"	"	"	"	"	"	6580	6900	13480	4479	4440	8919
517	1580	2097	25	43	68	14257	15270	29527	5982	6748	12680

TITRE II. ADMINISTRATION.

CHAPITRE I. DU COLLÈGE ECHEVINAL.

§ 1. — Composition.

La composition du Collège Echevinal n'a pas subi de modifications pendant l'année 1911.

§ 2. — Travaux du Collège.

Le Collège a tenu, pendant l'année 1911, 108 séances et a délibéré sur 3317 objets. En voici le résumé comparatif:

MOIS	Nombre de séances					Nombre d'objets.				
	1907	1908	1909	1910	1911	1907	1908	1909	1910	1911
Janvier	18	18	8	9	9	88	88	88	78	277
Février	12	18	8	8	7	87	115	68	88	195
Mars	18	18	8	9	9	110	108	92	117	295
Avril	11	18	9	10	8	96	110	102	114	288
Mai	11	12	8	9	9	108	122	86	115	375
Juin	18	12	10	8	12	107	104	95	108	846
Juillet	12	12	9	8	8	90	91	98	80	322
Août	12	18	9	10	10	71	80	82	91	285
Septembre	12	18	8	8	9	91	80	74	72	289
Octobre	14	12	8	8	9	111	88	76	100	257
Novembre	12	9	10	9	9	85	89	80	91	200
Décembre	12	9	9	9	9	78	96	98	108	298
TOTAUX	147	144	104	105	108	1117	1161	1024	1147	3317

§ 3. — Mouvement des affaires.

Le tableau ci-dessous indique le nombre des pièces inscrites, pendant la dernière période décennale, à l'indicateur général d'entrée et au registre des sorties tenus au secrétariat :

ANNÉES	ENTRÉES	SORTIES
1902	6527	4516
1903	7225	5287
1904	7190	5298
1905	8940	5216
1906	6808	4620
1907	7194	5084
1908	7880	4582
1909	8372	5250
1910	8514	5029
1911	8202	4876

§ 4. — Personnel des services.

Pendant l'année 1911, les mutations suivantes ont eu lieu parmi le personnel des services de l'administration :

a) En séance du 24 janvier 1911, le conseil communal a nommé en qualité de sous-brigadier mécanicien au corps des pompiers, M. Aloïs Mavoutt.

b) En séance du 14 mars 1911, le conseil communal a accepté la démission offerte par M. Joseph Henrix, agent de police.

c) En séance du 25 avril 1911, le conseil communal a accepté la démission offerte par M. Desorgher Charles, de ses fonctions de Directeur du Mont de Piété.

d) En séance du 30 mai 1911, le conseil communal a nommé aux fonctions de Directeur du Mont de Piété, M. Borgers Honoré.

e) En séance du 27 juin 1911, le conseil communal a nommé en qualité de brigadier au corps des pompiers, M. Fourmarier Louis, en remplacement de M. Pottier Henri, admis à la pension.

f) En séance du 27 juin 1911, le conseil communal a nommé en qualité d'expéditionnaire à titre définitif MM. Calmeyn Charles, Surmont Michel, Vandendooren Achille et Goddyn Edouard.

g) En séance du 27 juin 1911, le conseil communal a fixé à 1750 fr. le traitement de M. Deman Jean, commis à l'Etat civil, promu au grade de commis de 2^e classe.

h) En séance du 5 septembre 1911, le conseil communal a accepté la démission offerte par M. Dossche Léon, agent de police.

Le tableau ci-dessous indique la composition du personnel de l'administration au 31 décembre 1911 :

Noms et prénoms	Date de la 1 ^{re} nomination à l'Administration communale.	Fonctions actuelles
I. — Secrétaire communal.		
Thoné François	23 janvier 1894	Secrétaire communal
II. — Receveur communal.		
Vermeire Hippolyte	28 août 1894	Receveur communal
III. — 1^{er} Bureau. — Secrétariat.		
De Puydt Pierre	9 octobre 1894	Chef de bureau
Decoster Michel	11 décembre 1900	Commis de 1 ^{re} classe
Pollet Albert	17 avril 1895	" 2 ^e classe
Sacré Victor	2 juin 1896	" 2 ^e classe
Catrysse Jean	10 février 1903	" 3 ^e classe
Van Praet Sylvain	1 mars 1908	Expéditionnaire
Calmeyn Charles	10 mai 1910	"
IV. — 2^e Bureau. — Finances et Instruction.		
Patte Edouard	11 décembre 1900	Chef de bureau
Pincket Pierre	1 janvier 1890	Commis de 1 ^{re} classe
Casteels François	2 juin 1896	" 2 ^e classe
Van Wynsberghe Fr.	28 août 1894	" 2 ^e classe
Valschaerts Auguste	11 décembre 1900	" 3 ^e classe
Luyckx Henri	31 décembre 1901	" 3 ^e classe
Fremaut Nicolas	12 mars 1901	Préposé aux recettes du service des eaux
V. — 3^e Bureau. — Travaux publics.		
A. — Service technique.		
Verraert Auguste	17 septemb. 1889	Ingénieur
Chevalier Emile	17 juin 1896	Conducteur
Vande Veld Hubert	8 novemb. 1897	"
Van Damme Gustave	7 mars 1899	Dessinateur de 1 ^{re} classe
Raoux Achille	10 février 1908	"
Vanhamme Emile	10 février 1908	"
De Maertelaere Charles	7 mars 1899	"
Jacobs Arthur	11 décembre 1900	Dessinateur de 2 ^e classe
Wittevrongel Isidore	17 juin 1898	Surveillant
Vanden Broucke Ch.	31 décembre 1888	Surv ^t service des égouts
Sacré François	8 novemb. 1897	Electricien
Vanhuysse Edmond	20 février 1906	Surveillant

Noms et prénoms	Date de la 1 ^{re} nomination à l'Administration communale	Fonctions actuelles
-----------------	--	---------------------

B. — Service administratif.

Van Yper Polydore	4 février 1896	Commis de 1 ^{re} classe
Asseloos Firmin	26 avril 1904	" 3 ^e classe
Surmont Michel	10 mai 1910	Expéditionnaire

VI. — 4^e Bureau. — Population et Milice.

Van Wynsberghe Rod.	16 juin 1880	Chef de bureau
De Bruyne Camille	1 octobre 1877	Commis de 1 ^{re} classe
Dewitte Charles	8 août 1899	"
Liedts Joseph	18 mars 1890	"
Vande Castele Arthur	31 décembre 1901	Commis de 3 ^e classe
Borgers Philippe	26 avril 1904	"

VII. — 5^e Bureau. — Etat Civil.

Daniels Auguste	22 août 1881	Chef de bureau
Germonpré Richard	1 janvier 1897	Commis de 2 ^e classe
Dennekin Jules	18 mars 1899	" 2 ^e classe
Deman Jean	10 juillet 1899	" 2 ^e classe
Pilaëys René	14 septemb. 1909	Expéditionnaire
Tabary Max	10 mai 1910	"

VIII. — Bibliothèque.

Everaerts Eugène	11 décembre 1900	Bibliothécaire
------------------	------------------	----------------

IX. — Abattoir.

Helsmoortel Georges	7 juin 1900	Directeur-receveur
Van Biesbrouck Cam.	22 novemb. 1910	Inspecteur-vétérinaire
Van Parys Auguste	28 mars 1881	Expert
Verbiest Jacques	1 janvier 1874	Expert-concierge

X. — Service de la propreté publique.

Vansteenkiste Victor	31 octobre 1905	Inspecteur
----------------------	-----------------	------------

XI. — Service du nettoyage de la voirie.

Vansteenkiste Victor	23 janvier 1900	Inspecteur
----------------------	-----------------	------------

Noms et prénoms	Date de la 1re nomination à l'Administration communale.	Fonctions actuelles
-----------------	---	---------------------

XII. — Minque.

Valschaerts Emilo	28 décembre 1879	Directeur
Swaels Polydore	15 septemb. 1891	Comptable
Simon Auguste	15 septemb. 1908	Préposé aux ventes
Vandeputte Julien	31 janvier 1905	Contrôleur
De Turok Pierre	21 mars 1899	Concierge

XIII. — Bassins.

Laroye Louis	5 août 1902	Maître du port
Goddeemaere Albéric	19 octobre 1907	Expéditionnaire

XIV. — Parcs et Promenades.

Veulemans Eugène	8 septemb. 1896	Directeur
------------------	-----------------	-----------

XV. — Tir communal.

Pollet Oscar	27 septemb. 1910	Directeur
--------------	------------------	-----------

XVI. — Messagers.

Vanden Berghc Ch.	11 janvier 1898	Huissier-messenger
Boddaert Antoine	6 février 1900	"
Vermeire Charles	11 décembre 1900	"

XVII. — Musée.

Permeke Henri	28 décemb 1897	Conservateur
---------------	----------------	--------------

XVIII. — Carillon.

Hauchard Victor	7 mars 1897	Carillonneur
-----------------	-------------	--------------

XIX. — Impositions Communales.

Lelcu Oscar	8 novemb. 1908	Porteur de contraintes
-------------	----------------	------------------------

XX. — Cimetière.

Wittevrongel Ivon	22 janvier 1894	Fossoyeur
-------------------	-----------------	-----------

**CHAPITRE II.
DU CONSEIL COMMUNAL.**

§ 1. — *Décès.*

Depuis notre dernier rapport, nous avons eu la douleur de perdre un de nos collègues, M. Polydore Tanghe, décédé à Ostende, le 26 juin 1911.

M. Tanghe siégeait au Conseil communal depuis le 31 mai 1910 où il avait remplacé M. Ch. Van Imschoot dont la démission avait été acceptée le 10 mai 1911.

§ 2. — *Démission.*

En sa séance du 19 septembre 1911, le Conseil communal a accepté la démission offerte par M. Gustave Cnudde.

§ 3. — *Installation.*

En séance du Conseil communal du 12 décembre 1911, MM. le baron Raoul de Vrière et Everaerts Edouard ont prêté serment et ont été installés comme conseillers communaux en remplacement de M. Dumon Auguste, décédé, et de M. Cnudde Gustave, démissionnaire.

§ 4. — *Composition.*

Le Conseil communal était composé au 31 décembre 1911, tel qu'il est indiqué au tableau ci-après :

N ^o	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la 1re nomination comme conseiller	DATE de la 1re nomination comme échevin	DATE de la 1re nomination comme bourgmestre
----------------	--------------------	---------	---	--	--

Deuxième série sortant au 31 décembre 1911.

1	Pieters Alphonse	Bourgmestre	19 octobre 1884	17 janvier 1888	A R 7 oct. 1892
2	Fernon Désiré	Echevin	16 octobre 1887	27 juillet 1897	
3	Van Glabbeke Ernest	id	15 octobre 1899	2 février 1904	
4	De Cock Achille	id	15 octobre 1899	2 février 1904	
5	Jean Edouard	Conseiller	16 octobre 1887		
6	Van Graefschepc Henri	id	17 novem 1895		
7	Pleyn Irtnin	id	18 octobre 1903		
8	Deweert Henri	id	id		
9	Kesteloot Charles	id	id		
10	Chenot Auguste	id	id		
11	Stracké Auguste	id	id		

Première série sortant au 31 décembre 1915.

12	Liebaert Auguste	Echevin	16 octobre 1887	16 octobre 1888
13	Laroye Jean	Conseiller	17 novem. 1895	
14	Willelm Désiré	id.	id.	
15	Dujardin Antoine	id.	20 octobre 1907	
16	Moreaux Edouard	id.	id.	
17	Verdeyen Georges	id.	id.	
18	Verhaeghe Georges	id.	id.	
19	Van Dycke Arthur	id.	id.	
20	Metsu Médard	id.	id.	
21	de Vrière Raoul	id.	15 octobre 1911	
22	Everaerts Edouard	id.	id.	

Conseillers supplémentaires sortant au 31 décembre 1911.

23	Dereere Auguste	Conseiller	24 novem. 1895	
24	Desmet Louis	id.	25 octobre 1903	
25	Mollet Jean	id.	26 novem. 1907	
26	Loontjens Michel	id.	23 décem. 1907	

§ 5. — Commissions permanentes.

En 1911, les commissions permanentes du Conseil ont tenu 35 séances, savoir :

N°	ATTRIBUTIONS	PRÉSIDENT	Nombre de séances	Nombre d'objets examinés
1	Police	M. Pieters A.	2	4
2	Commerce et Industrie, Instruction publique, Beaux-Arts	M. Liebaert A.	4	12
3	Travaux publics, Service d'incendie	M. Fermon D.	4	10
4	Finances, Contentieux	M. Van Glabbeke E.	21	117
5	Régies, Salubrité publique	M. De Cock A.	4	17
TOTAL			35	160

En séance du 24 janvier 1911, le Conseil a composé comme suit ses diverses sections :

1^{re} Commission. — Président : M. Pieters. Membres : MM. Jean, Van Graefscheppe, Cnudde, Kesteloot, Chenot, Tanghe, Verdeyen, Loontjens, Verhaeghe, Metsu.

2^e Commission. — Président : M. Liebaert. Membres : MM. Laroye, Willem, Van Graefscheppe, Cnudde, Pleyn, Deweert, Chenot, Desmet, Moreaux, Verhaeghe.

3^e Commission. — Président : M. Fermon. Membres :

MM. Jean, Willem, Van Graefscheppe, Deweert, Tanghe, Dereere, Desmet, Mollet, Dujardin, Van Dycke.

4^e Commission. — Président : M. Van Glabbeke. Membres : MM. Jean, Laroye, Willem, Cnudde, Pleyn, Kesteloot, Stracké, Dujardin, Verdeyen, Van Dycke.

5^e Commission. — Président : M. De Cock. Membres : MM. Laroye, Pleyn, Tanghe, Stracké, Dereere, Desmet, Mollet, Loontjens, Moreaux, Metsu.

§ 6. — Travaux du Conseil.

Le Conseil s'est réuni 13 fois, en 1911, savoir :

en janvier, le 24,	en juillet, néant,
en février, le 7,	en août, néant,
en mars, le 4,	en septembre, les 5 et 19,
en avril, les 1 et 25,	en octobre, le 24,
en mai, le 30,	en novembre, le 21,
en juin, les 20 et 27,	en décembre, le 12.

§ 7. — Règlements communaux.

Le tableau suivant indique les modifications qui ont été apportées aux règlements communaux, ainsi que les nouveaux règlements qui ont été votés par le Conseil communal dans le courant de 1911 :

27 juin 1911. — Impositions communales. — Taxe sur les balcons, loggias et marquises formant saillie sur la voie publique.

27 juin 1911. — Impositions communales. — Taxe sur la valeur locative de la contribution personnelle.

27 juin 1911. — Règlements communaux. — Règlement de police sur les voitures publiques. — Modification du tarif prévu à l'article 45 littera B.

24 octobre 1911. — Tir communal. — Règlement organique et d'ordre intérieur. — Modifications.

24 octobre 1911. — Taxe pour l'occupation des trottoirs, des voies et des places publiques. — Modifications.

§ 8. — *Contentieux.*

A. — En séance du 20 juin 1911, le Conseil communal a autorisé le Collège à se constituer partie civile, afin de pouvoir poursuivre devant les tribunaux la démolition et l'enlèvement des ouvrages, que M. Mouru de Lacotte a élevés sur un terrain sis à l'angle des avenues de la Reine et des Courses, sans l'autorisation préalable du Collège des Bourgmestre et Echevins et contrairement aux articles 5, 11 et 29 du règlement sur les bâtisses, arrêté par le Conseil communal en séance du 14 juillet 1908.

B. — En séance du 20 juin 1911, le Conseil communal a autorisé le Collège à interjeter appel du jugement rendu par le tribunal civil de Bruges, en date du 22 mars 1911, condamnant la Ville à payer à M. Alban Chambon, à Bruxelles, la somme de 29.843,84 fr., à titre d'honoraires, comme architecte de diverses constructions et réfections pour compte de la Ville.

C. — En séance du 20 juin 1911, le Conseil communal a autorisé le Collège à se constituer partie civile, afin de pouvoir poursuivre, devant les tribunaux, la démolition des ouvrages que M. Pick Désiré, cabaretier à Ostende, a construits dans la cour de sa maison, sise rue du Prince Baudouin, sans y avoir été autorisé préalablement par le Collège, et contrairement :

1° aux articles 21 et 22 des conditions de vente de terrains arrêtées par le Conseil communal en séance du 6 avril 1909 ;

2° à l'article 5 paragraphe 2, du règlement de police sur les établissements de consommation ;

3° aux articles 5 et 53 du règlement sur les bâtisses ;

4° aux termes des conditions de vente qui portent que le département des Travaux publics doit approuver préalablement les plans des bâtisses.

D. — En séance du 20 juin 1911, le Conseil communal a autorisé le Collège à interjeter appel de la décision rendue le 11 mai 1911, par M. le directeur des Contributions directes de la Flandre Occidentale, sur une requête de la Ville d'Ostende, demandant :

1° la restitution des impôts fonciers indûment payés, en 1908 et en 1909, sur les magasins et hangars situés autour des trois bassins de commerce du port d'Ostende, bâtiments cadastrés section A, n° 1552/2, 1613^b/2, 1613/03 et 1602^a/2 ;

2° décharge de l'impôt foncier de l'année 1910 autant sur les bâtiments précités que sur les hangars des installations maritimes imposés pour la première fois et cadastrés section A, n° 1622/2 et section D, n° 70/2 et 70/3.

E. — En séance du 5 septembre 1911, le Conseil communal a autorisé le Collège à poursuivre par la voie judiciaire le recouvrement des termes échus du bail de la maison sise rue des Bateliers, n° 35, occupée par M. G. Van Cutsem.

F. — En séance du 5 septembre 1911, le Conseil communal a autorisé le Collège à poursuivre judiciairement le recouvrement des termes échus du bail du hangar en bois, situé au Sud de l'ancien entrepôt, pris en location par M. Faron.

G. En séance du 5 septembre 1911, le Conseil communal a autorisé le Collège à interjeter appel du jugement du tribunal de simple police à Ostende, en date du 19 juillet 1911, en cause Ville d'Ostende contre M. Désiré Pick.

CHAPITRE III.

BIENS

Le tableau suivant résume les diverses transactions

§ 1. —

NÉANT.

§ 2. —

La Ville a vendu

SITUATION CADASTRALE		NATURE DES BIENS
SECTION	NUMEROS	
Steene		
B.	486 d.	Parcelle de terrain à Steene
A.	ex. 806 c.	Terrain rue de l'Est (lot I)
A.	ex. 806 c.	Terrain rue de l'Est (lot II)
B.	486 u. 2.	Terrain rue de l'Archiduc

§-3. —

NÉANT.

COMMUNAUX.

durant l'année 1911 des biens de la commune :

Acquisitions.

Aliénations.

des biens suivants :

Date des délibérations du Conseil	Date de l'approbation	Superficie	Prix
21 janvier et 11 mars 1911	Députation permanente du 7 avril 1911	27 m ²	5.50 fr. le m ²
22 février et 15 mars 1910	A. R. du 10 mai 1910	112 m ²	22000 fr.
id.	id.	90 m ²	18500 fr.
30 janvier et 19 mars 1912	Députation permanente du 5 avril 1912	100.91 m.	42200.48 fr.

Échanges.

TITRE III.

FINANCES COMMUNALES.

CHAPITRE I.

EMPRUNTS ET DETTES.

§ 1. — *Emprunt avec le Crédit communal.*

A l'initiative du Collège Echevinal, il fut décidé, en séance du Conseil communal du 27 juin 1911, de couvrir les dépenses extraordinaires inscrites au budget de l'exercice précité pour travaux d'utilité publique, par un emprunt de 210,500 fr. à conclure par l'entremise de la Société du Crédit communal.

Le produit de l'emprunt susvisé devait assurer l'exécution d'un programme de travaux publics réduit aux nécessités les plus urgentes.

§ 2. — *Tableau des dettes au 31 décembre 1911.*

NATURE DES DETTES	CAPITAL NOMINAL	Intérêts	Taux de l'intérêt; intérêts et amortis- sement	Afférents à l'exercice 1911			Nombre d'annuités à courir	CAPITAL NOMINAL restant à amortir au 31 déc. 1911
				Montant de l'annuité	Amortis- sement	Intérêts		
A) Dettes exigibles								
1858 Emp. à primes	1000000	—	—	40000	—	—	2	80000
1877 " "	4000000	4 %	4,85	20650	—	—	86	863500
1891 Emp. contracté par l'entremise de la Société du Cré- dit communal.	825000	4 %	5,50	17875	10270	7004	18	172227
1898 Emp. à lots.	25172500	2 %	3.094,27	684450	176000	486000	77	22496050
1909 Emp. avec la Société du Crédit communal.	2100000	2.61	4.125,00	86625	88071	58558	68	2018790
1909 Emp. avec la Société du Crédit communal.	2000000	2.61	4.125,00	82500	80800	52200	64	1876250
1910 Emp. avec la Société du Crédit communal.	2000000	2.61	4.127,00	82500	80800	52200	64	1876250

B) Dettes non exigibles	Nombre de kans- blijetten	Valeur florins en P. B.	Nombre des billets fraction- naires	Valeur en florins P. B.	Valeur totale en francs
1915 Dette différée	1059	105800	224	11729,17	249815,46

CHAPITRE II.

TAXES COMMUNALES.

§ 1. — *Création et modifications.*

A. — *Taxes annuelles sur les balcons, loggias et marquises.*

En séance du 27 juin 1911, le Conseil communal a voté la perception, pour un terme de dix années prenant cours le 1^r janvier 1911, d'une taxe annuelle sur les balcons, loggias et marquises formant saillie sur la voie publique. La perception de cette taxe et les dispositions réglementaires y relatives ont été approuvées par arrêté Royal en date du 27 novembre 1911.

B. — *Taxe sur la valeur locative de la contribution personnelle.*

Au cours de la même séance du 27 juin 1911, le Conseil communal a porté à 2 % le taux de la taxe additionnelle établie sur la valeur locative servant de base à la contribution personnelle au profit de l'Etat.

§ 2. — *Tableau des centimes additionnels.*

Le tableau figurant aux pages 58-59 indique les centimes additionnels perçus au principal des contributions foncières et personnelles et aux patentes.

§ 3. — **Tableau des impositions communales.**

Le tableau ci-après (p. 60-63) résume les impositions communales actuellement existantes.

§ 4. — **Taxes perçues à l'abattoir.**

A. — *Taxes d'abattage.*

Ces taxes furent approuvées par Arrêté Royal du 6 février 1909 pour un terme expirant le 31 décembre 1913.

Bœufs, taureaux, vaches, génisses et chevaux	fr. 2.00
Veaux	0.55
Porcs ou cochons de lait	0.50
Porcs au delà de 150 kilos	0.75
Moutons, agneaux et chèvres	0.45
Moutons, agneaux, porcs en-dessous de 50 kilos destinés à l'exportation	0.25

B. — *Taxe d'expertise.*

Le règlement de cette taxe fut approuvé par Arrêté Royal du 31 décembre 1908 pour un terme expirant le 31 décembre 1913 :

Bœufs, taureaux, vaches, génisses et chevaux	fr. 1.00
Veaux	0.25
Porcs et cochons de lait	0.20
Porcs au-delà de 150 kilos	0.25
Moutons, agneaux et chèvres	0.10

C. — *Droits de pesée.*

Tarif du 3 octobre 1893 :

1 à 49 kilogrammes	fr. 0.10
50 à 99 "	0.15
100 à 199 "	0.25
200 à 299 "	0.35
300 à 399 "	0.45

Dix centimes en plus pour 100 kilos ou fraction de 100 kilos.

D. — *Droit de stabulation.*

Par délibération en date du 7 mai 1907, le Conseil communal a décidé de faire percevoir sur tout animal domestique, importé par voie maritime et usant des locaux sanitaires du port, un droit de stabulation fixé comme suit :

Pour tout cheval, âne, mulet ou bête bovine, par jour fr. 0,50.

Pour tout veau, porc ou mouton, par jour fr. 0,25.

Tout jour commencé compte pour un jour entier.

Cette délibération a été approuvée par la Députation permanente en séance du 8 novembre 1907.

§ 5. — **Droits de minque.**

Ces droits sont les suivants :

A. — *Au profit de la Caisse communale.*

1° Un droit de minque de 1 % sur le produit brut de la vente de poisson (art. 15 du tarif-règlement du 19 novembre 1884).

2° Un prélèvement volontaire, consenti par les vendeurs, de 1/4 % sur le produit brut de la vente de poisson.

Le produit de ce prélèvement, porté au budget de la ville en recettes et dépenses pour ordre, sert à payer le contrôleur du service de la minque, ainsi que les ouvriers chargés du déballage du poisson et du classement de ce dernier.

Ce contrôle est un rouage introduit dans l'intérêt des vendeurs et acheteurs. Le contrôleur est leur mandataire, chargé de les renseigner sur les prix de vente. Il en est de même des ouvriers chargés du déballage du poisson. Leur salaire est à charge des vendeurs, qui ont abandonné au Collège échevinal la nomination de ces agents et ont consenti au prélèvement dont il s'agit pour couvrir la dépenses à résulter de ce chef.

Depuis le 3 janvier 1905, le contrôleur est devenu employé communal.

B. — Au profit de la caisse de prévoyance des pêcheurs.

1 % du produit brut de la vente du poisson.

Ce produit est versé annuellement entre les mains du trésorier de la dite caisse. (Art. 3, n° 3 du règlement de la caisse de prévoyance des pêcheurs d'Ostende, fondée à Ostende le 17 décembre 1839. Les statuts ont été approuvés par Arrêté Royal du 5 octobre 1888).

§ 6. — Tarif-règlement auquel sont soumis les bâtiments admis aux installations maritimes administrées par la ville d'Ostende.

En séances des 4 décembre 1906 et 10 décembre 1907, le Conseil communal a voté un tarif-règlement des droits de quai, bassins, etc., à percevoir par la Ville dans ses installations maritimes ; ce règlement fut approuvé par Arrêté Royal en date du 14 février 1908.

§ 7. — Produits des taxes communales en 1911.

100 centimes additionnels à la contribution foncière	162630,00
100 centimes additionnels à la contribution personnelle	240061,68
50 centimes additionnels au droit de patente	52574,60
13,72% du revenu cadastral des propriétés exonérées de la contribution foncière (règlement des 12 janvier et 6 avril 1909).	12233,79
2 % sur la valeur locative de la contribution personnelle (règl. du 12 février 1898)	24593,34
Taxe sur les chiens (règlement du 28 octobre 1901	4971,50
Taxe pour emprises sous trottoirs (règlement du 16 novembre 1888)	8681,10

Taxes directes de pavage (règlement du 17 février 1906) ordinaire	137,68
Taxes sur les salles de danse (règlement des 29 déc. 1906, 28 mai 1907 et 6 avril 1909)	23950,00
Taxes de bâtisse et de terrassement (règlement du 17 février 1908)	53033,83
Taxe indirecte de pavage (ordinaire)	6804,39
Taxe sur le colportage (règlement du 11 octobre 1904)	7513,00
Taxe sur les égouts (règlement des 13 octobre 1897 et 2 août 1902)	2698,37
Taxe sur le placement des trottoirs (règlement du 13 octobre 1897)	24124,88
Taxe sur la stabulation	153,00
Taxe sur les jeux non prohibés	25000,00
Redevance pour concession de terrains aux installations maritimes	24575,96
Taxes perçues à l'abattoir	13474,35
Droits de minque	58046,80
Droits de bassins, quais et écluses	82391,72

§ 2. — Tableau des centimes additionnels au principal des

Nombre de centimes additionnels en cours de perception au principal			Votés par délibération du Conseil communal du	Autorisés par Arrêté Royal du	Durée	à partir du
des contributions foncière	per-sonnelle	du droit de patente				
7	7	—	8 sept. 1867 (1)	80 déc. 1867	indéterminée	1 janvier 1868
20	15	—	19 août 1868 (2)	6 déc. 1868	6 ans	1 janvier 1869
13	18	20	19 mars 1877	26 mai 1877	indéterminée	1 juillet 1877
20	20	—	5 déc. 1881	6 janvier 1882	1 an	1 janvier 1882
20	20	20	8 août 1885	17 déc. 1885	10 ans	1 janvier 1886
80	60	20				

contributions foncières et personnelles et au droit de la patente.

Maintenus par délibération du Conseil communal du	Autorisés par Arrêté Royal du	Durée	Observations
15 oct. 1864 31 oct. 1870 27 oct. 1880 2 déc. 1890 6 nov. 1900 10 mai 1905 (3)	13 déc. 1864 2 déc. 1870 27 déc. 1880 10 janv. 1891 12 janv. 1901 3 nov. 1905	6 ans 10 ans 10 ans 10 ans 5 ans 31 déc. 1915	(1) Ces cent. add. ordin. étaient perçus obligatoirement avant 1868 en vertu de l'art. 15 de la loi du 21 juillet 1821, tombée en désuétude. Le Conseil communal sur invitation du gouvernement en a décidé le maintien. (2) Par délib. du 19 janv. 1852, approuvée par Arrêté Royal du 13 mai 1852, le Conseil communal avait voté 10 cent. add. sur les contributions foncière et personnelle pour un terme de 25 ans. Le 27 septembre 1856, le Conseil communal vota 10 cent. add. sur la contribution foncière, 5 cent. add. sur la contribution personnelle. Ces impositions devaient servir à l'intérêt d'emprunts provisoires remboursés par l'emprunt de 1858. C'est pour ce motif que ces deux délibérations furent rapportées et n'en forment qu'une seule à partir de ce moment. Le produit devait servir à l'intérêt et à l'amortissement du nouvel emprunt. (3) Ces délibérations ayant été approuvées par le même Arrêté Royal, n'en forment plus qu'une.
7 août 1882 28 oct. 1884 14 sept. 1886 24 déc. 1895 10 mai 1905 (3)	5 jan. 1883 29 déc. 1884 2 déc. 1886 10 janv. 1896 8 nov. 1905	1 an 2 ans 9 ans 10 ans 31 déc. 1915	
10 déc. 1895 30 mai 1905 (3)	10 janv. 1896 8 nov. 1905	10 ans 31 déc. 1915	

§ 3. — *Tableau des impositions communales.*

Nature des impositions	Etablie par délibération du Conseil communal du	Autorisée par Arrêté Royal du	Modifié par délibération du Conseil communal du	Autorisée par Arrêté Royal du	Durée	Base de la répartition ou de la vocation.
1. Sur les chiens	21 octobre 1825	15 novembre 1825	14 décembre 1843 18 octobre 1868 9 juillet 1901 18 octobre 1910	23 novembre 1868 23 septemb. 1901 30 décembre 1910	indéterminée 31 décembre 1910 31 décembre 1920	Chien ordinaire fr. 3.00 Chien de luxe fr. 10.00 Lévrier fr. 20.00
2. 13,72 ‰ sur le revenu cadastral	18 octobre 1868	24 décembre 1868	6 novembre 1871 5 février 1889 24 décembre 1889 24 octobre 1899 12 janvier 1909 6 avril 1909	7 février 1872 10 juin 1889 1 février 1890 27 décembre 1902 2 août 1909	10 ans 1 an 10 ans 31 décembre 1909 31 décembre 1918	
3. 2 ‰ sur la valeur locative . .	3 avril 1869	30 août 1869	30 novembre 1897 27 juin 1911	2 février 1898 23 août 1911	indéterminée indéterminée	ART. 2. — ETABLISSEMENT DE DIVERTISSEMENT : Ces établissements sont sujets à une taxe uniforme . . . fr. 500.00 ART. 3. — SALLE DE DANSE : Ces établissements sont sujets à une taxe uniforme . . . fr. 150.00 ART. 4. — CAFÉS-CHANTANTS : a) Etablissements avec orchestre fr. 100.00 b) Avec piano ou tout autre instrument fr. 75.00 ART. 5. — CAFÉS-CONCERTS : a) Orchestron ou orgue fr. 100.00 b) Piano, accordéon. fr. 50.00 c) Tout autre instrument de musique fr. 25.00 ART. 6. — CAFÉS-CHANTANTS et CAFÉS-CONCERTS autorisés à laisser jouer ou chanter tous les jours : a) Etablissement avec orchestre : b) id. avec piano : 1 ^o jusqu'à minuit fr. 500 1 ^o jusqu'à minuit fr. 250 2 ^o jusqu'à 1 heure > 1200 2 ^o jusqu'à 1 heure > 600 3 ^o jusqu'à 2 heures > 1600 3 ^o jusqu'à 2 heures > 800 4 ^o jusqu'à 3 heures > 2000 4 ^o jusqu'à 3 heures > 1000 ART. 7. — HOTELS, RESTAURANTS, CAFÉS-RESTAURANTS, etc. : autorisés à laisser jouer pendant les repas . . . fr. 250 > > après 10 heures, taxe de l'article 6. ART. 8. — INSTRUMENTS DE MUSIQUE, jouant à intervalle, etc. : Taxe fixe fr. 25.00 1 ^o à bras, par jour . . . fr. 1.00 par an fr. 50.00 2 ^o à brouette, par jour. . . > 1.50 > > 80.00 3 ^o charrette à chien, par jou > 2.50 > > 100.00 4 ^o attelage, par jour . . . > 5.00 > > 150.00
4. Sur les établissements publics de consommation et de divertissement	29 décembre 1906 28 mai 1907	25 juin 1907	6 avril 1909	10 août 1909	31 décembre 1916	
5. Colportage	19 décembre 1898 5 juin 1894	24 juillet 1894	25 mai 1897 31 janvier 1905	mai 1905	31 décembre 1914	
6. Egouts	1 décembre 1896 8 juin 1897	13 octobre 1897	20 juin 1899 25 mars 1902 8 septem. 1908	septemb. 1899 août 1902 novembre 1908	31 décembre 1917 31 décembre 1917 31 décembre 1917	EGOUTS : § 1. EAUX MÉNAGÈRES. § 2. EAUX PLUVIALES. A) 1 ^o Bâtimens nouveaux ; 2 ^o Bâtimens anciens reconstruits avec nouvel embranchemens d'égouts ; 3 ^o Bâtimens anciens non pourvus d'un embranchement : Eaux ménagères : 10 centimes par mètre cube du volume de la propriété. Minimum de taxe : 75 fr. > pluviales : 5 centimes avec minimum de 40 fr. B) Bâtimens anciens à agrandir, soit en hauteur, soit en superficie, avec ou sans modifications à l'embranchement existant : Eaux ménagères : 10 centimes par mètre cube des parties nouvelles, avec minimum de 75 fr. > pluviales : 5 centimes, avec minimum de 40 fr. C) Bâtimens existans améliorés ou modifiés sans augmentation du cube de la propriété mais dont le raccordement d'égout sous la voirie doit subir en tout ou en partie un déplacement, une reconstruction ou une modification. Eaux ménagères : il est dû une taxe de 75 fr. > pluviales : il est dû une taxe de 40 fr. D) Reconstruction, déplacement ou modification du raccordement résultant ou non de la construction du nouveau réseau : Eaux ménagères : il est dû une taxe de 75 fr. > pluviales : il est dû une taxe de 40 fr.

Nature des impositions	Etablie par délibération du Conseil communal du	Autorisée par Arrêté Royal du	Modifié par délibération du Conseil communal du
7. Trottoirs	8 septem. 1908	5 novembre 1908	
8. Jeux non prohibés par la loi .	21 mars 1899 21 avril 1899	5 juin 1899	22 décembre 1908 6 avril 1908
9. Taxes de voirie, de bâtisse et de pavage	9 mai et 28 décembre 1905	17 février 1906	—
10. Taxe sur les balcons, loggias et marquises	27 juin 1911	27 novembre 1911	

Autorisés par Arrêté Royal du	Durée	Base de la répartition ou de la vocation
	31 décembre 1917	TROTTOIRS : 8,50 fr. par mètre carré; Bordure : 8 fr. par mètre courant, Soupiraux et couvercles d'emprises sous trottoirs non déduits.
1 juin 1909	31 décembre 1918	25.000 fr. par exploitant.
—	10 ans 31 décembre 1915	<p align="center">CHAPITRE I — Taxes extraordinaires de bâtisses. Ouverture des rues aux frais de la Ville.</p> <p>a) <i>Taxe indirecte.</i> 40 fr. par mètre carré de superficie de l'axe de la rue à alignement.</p> <p>b) <i>Taxe directe.</i> 4 1/2 % annuellement calculés sur le montant de la taxe indirecte.</p> <p>c) <i>Taxe indirecte de terrassement.</i> 1,50 fr. par mètre cube entre l'alignement et l'axe de la voie publique.</p> <p align="center">CHAPITRE II. — Taxe ordinaire de bâtisses. (taxe indirecte)</p> <p>Sur les constructions et les reconstructions. Base. cube des parties bâties et situation des propriétés.</p> <p align="center">CHAPITRE III. — Taxe indirecte et directe de pavage.</p> <p>a) <i>Taxe indirecte.</i> — Par mètre courant de façade.</p> <p>b) <i>Taxe directe.</i> — Par mètre courant de façade.</p>

CHAPITRE III.

COMPTE DE 1911.

SECTION I.

A. — Recettes ordinaires.

Chapitre I. Dotation communale	402818.15
« II. Centimes additionnels et im- positions communales	634480.06
« III. Annuités et intérêts	202138.11
« IV. Produit des établissements d'instruction publique	19455.50
« V. Subside de l'Etat et de la Pro- vince	90519.50
« VI. Commerce maritime	121497.56
« VII. Abattoir et Minque	92001.15
« VIII. Exploitations en régies	2490654.29
« IX. Fermes et locations	126361.70
« X. Produit des propriétés louées	62920.08
« XI. Produits divers	235847.84

B. — Recettes pour ordre.

Chapitre I. Commerce maritime	22258.51
« II. Pensions	29777.60
« III. Produits divers	5932.14
	<u>57968.25</u>

Total des recettes ordinaires 4536671.19

C. — Recettes extraordinaires.

Chapitre I. Résultat des exer- cices antérieures	331458.31
« II. Recettes diverses	352918.20
« III. Subsidés extraordi- naires	157468.92
« IV. Recettes sur les res- sources des emprunts	<u>152320.50</u>
	<u>994155.92</u>
Total des recettes	<u>5530827.12</u>

SECTION II.

Dépenses.

A. — Dépenses ordinaires.

1 ^e Section : Administration	529287.38
2 ^e » Pensions	58980.33
3 ^e » Police et sûreté publique	2313933.04
4 ^e » Bienfaisance publique	250477.44
5 ^e » Cultes	29990.08
6 ^e » Enseignement public	459305.16
7 ^e » Dettes et rentes	957589.78
	<u>4599563.21</u>

B. — Dépenses extraordinaires.

Chapitre I. Rappels et régularisations . .	438212.97
» II. Dépenses diverses	388419.56
» III. Dépenses sur les ressources des emprunts	143033.99
	<u>969666.52</u>

BALANCE.

Recettes	5530827.12
Dépenses	5569229.73
Déficit	38402.61

CHAPITRE IV.

BUDGET POUR 1912.

SECTION I.

Recettes.

Recettes ordinaires.

Chapitre I. Dotation communale	431207.00
» II. Centimes additionnels et im- positions communales	952050.00

Chapitre III. Annuités et intérêts	188756,46
» IV. Produits des établissements d'instruction publique	19300,00
» V. Subsidés de l'Etat et de la Pro- vince en faveur de l'instruc- tion publique.	95924,00
» VI. Commerce maritime	132901,00
» VII. Abattoir et Minque	100838,00
» VIII. Exploitations en régie.	2427896,25
» IX. Fermes et locations.	141586,50
» X. Produits des propriétés louées.	94366,04
» XI. Produits divers	98198,22
Total des recettes ordinaires	4665023,47

Recettes pour ordre.

Chapitre I. Commerce maritime	21600,00
» II. Pensions	32348,16
» III. Produits divers	4184,00
Total des recettes pour ordre	58132,16
	4723155,63

Recettes extraordinaires.

Chapitre I. Recettes diverses.	1785004,07
» II. Subsidés extraor- dinares	289314,67
Total des recettes extraordinaires	2074318,74
Total général des recettes	6797474,37

Commission administrative du Mont de Piété, pour un terme expirant le 31 décembre 1913.

Au 31 décembre 1911, la Commission du Mont de Piété d'Ostende se composait de :

Noms et Prénoms	Qualité	Date de la 1 ^{re} nomination	Fin du mandat
Jean Edouard	Président	12 févr. 1901	31 déc. 1913
Valcke Louis	Membre	31 déc. 1888	31 déc. 1915
Thoma Léon	»	11 nov. 1902	31 déc. 1915
Hillebrand Henri	»	29 déc. 1906	31 déc. 1915
Mertian René	»	21 nov. 1911	31 déc. 1918

SECTION II.

Personnel.

En séance du 25 avril 1911, le Conseil communal a accepté la démission offerte de M. Desorgher Charles, directeur du Mont de Piété.

En séance du 30 mai 1911, le Conseil communal a nommé M. Borgers Honoré, aux fonctions de directeur du Mont de Piété.

SECTION III.

Opérations.

		1910	1911
Engagements	Nombre de prêts fr.	24837,00	24484,00
	Capitaux	350507,00	341546,00
Dégagements	Nombre de gages	24328,00	23775,00
	Capit. remboursés et intérêts perçus	352681,00	352584,00
Vente	Nombre	855,00	11065,00
	Capitaux	945,00	13127,00

SECTION IV.

Comptabilité.

Recettes générales	fr. 479323,05
Dépenses générales	432964,45
Numéraire en caisse au 31 décembre	46358,50

Capital à la Caisse d'épargne 1031,94

Les opérations proprement dites se sont présentées comme suit :

A. Recettes :

Intérêts sur prêts	fr. 11357,98
Taxe de 1 % sur les engagements	2513,10
Intérêts des gages vendus	1142,14
» des capitaux prescrits	735,24
Capitaux en banque	1168,40
» à la Caisse d'épargne	30,03
Caisse provinciale de retraite : tantièmes payés par le personnel	254,00
	<hr/>
	17200,89

B. Dépenses :

Frais relatifs à la vente des gages	fr. 16,00
Pertes sur gages vendus	59,53
Caisse provinciale de retraite	729,00
Intérêts de cautionnements	1100,00
Traitements	8304,10
Gratification	300,00
Fourniture de bureau	476,85
Chauffage, éclairage et eau	481,53
Entretien du bâtiment	828,68
Contributions	112,17
Assurances contre l'incendie	205,10
Menus frais	150,00
Raccordement au nouveau réseau d'égouts	278,00
Achat et entretien mobilier	33,56
Abonnement téléphone	37,29
	<hr/>
	13111,81

RÉCAPITULATION.

Recettes d'exploitation	17200,89
Dépenses d'exploitation	13111,81
	<hr/>
Bénéfice sur la gestion de 1911	fr. 4089,08

C. Situation :

L'actif du Mont de Piété s'élève à fr. 225.816,54 se répartissant comme suit :

a) Gages en magasin 7681 pour la somme de fr. 129.426,00	
b) Espèces en caisse et banque	46,358,60
c) Fonds disponibles à la Caisse d'épargne	1,031,94
d) Immeuble servant aux divers services de l'administration, terrain et construction, évalué à	50,000,00
	<hr/>
Ensemble fr.	226.816,54
dont à déduire le montant des cautionnements versés en espèces	1,000,00
	<hr/>
Net fr.	225.816,54

SECTION V.

Règlement organique.

Par arrêté royal du 6 janvier 1911, a été approuvée la délibération du Conseil communal du 27 septembre 1910, prise en conformité des propositions faites par la Commission administrative, modifiant comme suit l'art. 13 du règlement organique.

ART. 13. — Pour la stricte exécution de la loi et des règlements, les employés souscriront au bas de ce règlement et de celui d'ordre intérieur, la promesse de s'y conformer.

Ils sont tenus de fournir un cautionnement, soit en immeubles quittes et libres de toutes charges, soit en fonds publics belges au cours du jour, soit en numéraire, soit une caution personnelle agréée par l'Administration.

Les membres du personnel actuellement en fonctions, conserveront les avantages spécifiés au présent règlement pendant la durée de leurs fonctions.

En ce qui concerne les employés nouveaux, à nommer ultérieurement, ils verseront leurs cautionnements, s'ils consistent en numéraire, à la Caisse des dépôts et consignations.

		NOMBRE		CAPITAUX		NOMBRE		CAPITAUX		NOMBRE		CAPITAUX	
		DIFFERENCE		DIFFERENCE		DIFFERENCE		DIFFERENCE		DIFFERENCE		DIFFERENCE	
24837	en 1910												
24184	en 1911												
	en plus												
353	en moins												
350507	en 1910												
341546	en 1911												
	en plus												
8961	en moins												
24328	en 1910												
28775	en 1911												
	en plus												
553	en moins												
352681	en 1910												
352584	en 1911												
	en plus												
97	en moins												
855	en 1910												
945	en 1911												
	en plus												
90	en moins												
11065	en 1910												
13127	en 1911												
	en plus												
2062	en moins												

MONT DE PIÉTÉ.
Tableau synoptique des opérations.

CHAPITRE V.

CRÈCHE LOUISE-MARIE.

Au 31 décembre 1911, la Commission administrative de la Crèche Louise-Marie était composée de :

M. le Général-major Gilson, président ; M. Albert Bouchery, pharmacien, secrétaire ; M. le Commandant Bultinck, trésorier ; MM. N. Pede, particulier ; L. Rinskopf, Directeur de l'Académie de musique ; L. Van Wynendaele, banquier ; Ach. De Cock, pharmacien et A. Vankeiserzweert, particulier, membres.

Le Comité des Dames-Patronnesses était composé de :

MM^{mes} A. Pieters, présidente ; Guillaume van Assche, secrétaire ; MM^{mes} de Knuyt de Vosmaer, V. Soyer, Goffin, G. Barrat, De Ridder, M^{lle} G. Jean.

La direction du service médical de la Crèche est confiée à MM. les docteurs Vande Male et Verhaeghe.

La direction de l'établissement est exercée par M^{me} L. Dumonceau-Vande Veld.

Dans le courant de l'année 1911, l'œuvre des crèches d'Ostende a fait bénéficier de ses soins un groupe d'enfants pauvres représentant, au total, 31065 présences.

Le coût moyen par jour et par unité s'élève à fr. 0,57, contre fr. 0,39 en 1910.

Cette augmentation de la dépense, due en principal à la cherté des vivres, n'est pas compensée par un accroissement correspondant de recettes. L'année 1911 a vu considérablement diminuer les revenus des œuvres de bienfaisance d'Ostende et le moment est venu où la Crèche, pour pourvoir à ses charges ordinaires, devra entamer ses fonds de réserve.

Pour la première fois, également, depuis longtemps, l'œuvre n'a pu, en 1911, distribuer aux autres œuvres de l'enfance de la ville, les subsides dont, sans distinction aucune, elle gratifiait diverses institutions qui concourent au bien-être de l'enfant. Cette mesure est

motivée par la suppression de la grande fête d'été du Kursaal, ressource primordiale de la Crèche et des principales œuvres de bienfaisance d'Ostende.

La Crèche a, toutefois, conservé son appui aux œuvres *La Goutte de lait* et *La Soupe aux ménages pauvres*, institutions particulièrement utiles et dont le retrait du concours financier de la Crèche eut marqué la disparition.

L'Œuvre de la Goutte de lait a pour objet d'atténuer le chiffre de la mortalité infantile en assurant aux bébés pauvres des soins, ainsi qu'une nourriture appropriée à leurs besoins. Son Comité se compose de M^{mes} A. Pieters, A. Guillaume-van Assche, Borgers, Bouchery et M^{lle} A. van Iseghem.

L'Œuvre de la Soupe, dirigée par les mêmes philanthropes, distribue journellement, en hiver, à un certain nombre de familles nécessiteuses une base d'aliments sains et abondants; la quantité de soupe distribuée en 1911 s'élève à 12000 litres, cédée au prix uniforme de fr. 0,05 le litre.

Dans son rapport annuel, le Conseil d'administration de l'œuvre adresse l'expression de sa profonde gratitude à Madame A. Pieters, à Madame A. Guillaume-van Assche, ainsi qu'à Madame de Knuydt de Vosmaer dont le charitable dévouement, l'inlassable zèle appellent tous les éloges. Il adresse des remerciements à MM^{mes} Soyer, Goffin, Barrat, De Ridder, Borgers, Bouchery, M^{lle} A. van Iseghem; à M. Bouchery, le généreux donateur des médicaments destinés à la crèche; à MM. le Docteur Vande Maele, Rinskopf, H. Borgers, E. Van Glabbeke, à la Wallonie, au Cercle Cœcilia, protecteur de l'œuvre, enfin à la presse Ostendaise toujours si bienveillante pour les entreprises charitables des comités de la Crèche.

Situation financière.

La situation financière de la Crèche se chiffre, pour 1911, comme il suit :

Recettes :

En caisse au 31 décembre 1910	10027,95
Cotisations des membres	549,60
Dons divers	1538,60
Produit brut des concerts	4154,88
Rétribution des mères	3126,80
Subsides (1). Intérêts. Troncs	1941,30
	fr. 21339,13

Dépenses :

Ménage, traitements, entretien d'enfants, bâtiment, etc.	17314,42
Frais des fêtes, impressions, divers	585,50
Contributions à d'autres œuvres de charité (<i>Goutte de lait, Soupe des pauvres</i>)	1304,22
En caisse au 31 décembre 1911	2134,99
	fr. 21339,13

CHAPITRE V.

LOTERIES ET TOMBOLAS.

Le tableau ci-dessous indique les diverses tombolas et loteries qui ont été autorisées en 1911.

LOCAL	ORGANISATEURS	BUT	DATE de l'autorisation et autorité qui l'a accordée
Ecole des Sœurs rue St Sébastien	M. le chanoine Camerlinck, curé-doyen	Habillement des enfants pauvres des écoles libres devant faire leur 1 ^{re} communion.	Collège 31 janvier 1911
Rue de Londres	Crèche Louise-Marie	Au profit de l'œuvre.	14 novem. 1911

(1) Le subside de la Ville n'avait pas été touché à la date du 31 décembre 1911.

TITRE V. INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE I. ENSEIGNEMENT MOYEN.

SECTION I.

Athénée Royal.

1. *Population.* — Le nombre des inscriptions nouvelles a été de 106. La population était de 312 élèves fin octobre, de 311 fin décembre, de 303 fin mars et de 294 fin juillet.

Ce nombre se subdivise comme suit : humanités anciennes 79 ; humanités modernes 219.

La statistique des cinq dernières années démontre que la population de notre athénée suit une progression croissante :

ANNÉES	1907-08	1908-09	1909-10	1910-11	1911-12
Inscriptions nouvelles	107	111	109	106	106
Population fin octob.	297	305	290	301	312
id. décem.	297	304	289	298	311
id. mars	286	287	280	292	303
id. juillet	266	279	264	275	294

2. *Concours général.* — Quinze élèves appartenant aux rhétoriques et aux troisièmes ont pris part au concours général de 1911. Sur ce nombre 14 élèves ont obtenu un total de 25 nominations dont 3 prix, 2 accessits, 7 mentions honorables et 11 nominations.

3. *Discipline.* — La discipline générale a été satisfaisante. Le nombre des élèves, qui ont été l'objet d'une exclusion temporaire, ne s'est élevé qu'à six.

4. *Enseignement.* — L'enseignement est donné conformément au programme officiel. La répartition des matières entre les différents professeurs n'a subi aucune modification.

Application de la loi du 12 mai 1910. — Depuis octobre 1910, une section spéciale d'histoire et de géographie, donnée en langue française aux élèves d'origine wallonne, a été organisée. Elle comprenait, dès son organisation, les élèves des 7^{mes} et 6^{mes}.

M. le surveillant Félix, qui était chargé de ce cours social, a été appelé, au début de l'année scolaire 1911-1912, à donner cet enseignement dans les 5^{mes} réunissant ainsi, dans ses différents cours, les élèves des trois classes inférieures.

M. Toussaint a été chargé de l'heure supplémentaire de flamand que les élèves des 5^{mes} — admis dans la section spéciale — doivent suivre en vertu de la loi du 12 mai 1910.

L'application de cette loi a donné lieu, dès cette année, à une série d'inconvénients sur lesquels le Bureau Administratif a cru devoir appeler la sérieuse attention de M. le Ministre des Sciences et des Arts. M. Félix exerce avant tout les fonctions de surveillant. En le distrayant pendant 9 heures par semaine, de ses fonctions, pour lui permettre de donner l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans la section spéciale, la surveillance en souffre et les autres surveillants sont chargés d'une besogne supplémentaire pour laquelle ils ne sont pas rémunérés.

Ces inconvénients ne feront qu'augmenter à mesure que l'application de la loi du 12 mai 1910 s'étendra aux classes supérieures.

5. *Personnel.* — Comme nous avons eu l'occasion de le signaler dans nos rapports antérieurs, le nombre de mutations est toujours très élevé dans le personnel enseignant et administratif de notre athénée Royal. Nous énumérons ci-après celles survenues pendant l'année scolaire écoulée :

a) Par suite du décès de M. Maass Bernard, M. Feytmans G. a été désigné pour le remplacer en rhétorique latine. M. Feytmans G., professeur de 2^e latine, a eu comme successeur M. Louis H., professeur de 5^e latine. La chaire de M. Louis a été confiée à M. Schmitz G., second professeur de français. Celui-ci a été remplacé à son tour par M. Behin, docteur en philologie romane et surveillant à l'athénée Royal de Bruxelles.

b) M. Michiels, professeur de 6^e latine, a été attaché à l'athénée Royal de Malines. Il a eu comme successeur M. Stappers, précédemment attaché à l'athénée Royal d'Anvers.

c) M. Bille, professeur de dessin, a été nommé en la même qualité à l'athénée Royal de Charleroi. Il fut remplacé ici par M. Laureys, professeur à ce dernier établissement et qui, refusant de venir à sa nouvelle destination, fut remplacé par M. Distave, porteur du diplôme de capacité.

d) M. Behin, professeur de français, a été désigné, au cours de l'année scolaire, pour occuper une chaire de professeur de français à l'athénée Royal de Bruxelles. Il eut pour successeur M. Jadin, surveillant à notre athénée, qui fut remplacé à son tour par M. Buchet, docteur en sciences, et qui avait été attaché déjà antérieurement à notre athénée.

e) M. Légier, surveillant, a été appelé à deux reprises à Gand, comme intérimaire du professeur de rhétorique. Il fut remplacé la première fois par M. Foncke, docteur en philologie germanique, et la seconde fois par M. Heirman, porteur du même diplôme.

f) Pendant leur maladie, M. Verdeyen, professeur de flamand, a été remplacé temporairement par M. Heirman prénommé, et M. Wathoul, professeur de gymnastique, par M. Thomas, régent, porteur du diplôme spécial pour l'enseignement de la gymnastique.

On voit par cette énumération rapide que le nombre des mutations, contre lesquelles le Bureau a protesté en 1910, est toujours également élevé, et ce qui rend les conséquences de ces déplacements particulièrement nuisibles à l'enseignement, c'est qu'ils se font le plus souvent au milieu d'une année scolaire. Le bureau croit de son devoir d'appeler sur cette situation toute l'attention de M. le Ministre des Sciences et des Arts.

SECTION II.

Ecole moyenne pour filles.

§ 1. — Concours général de 1911.

La participation de notre premier établissement d'instruction pour filles au concours général de l'enseignement moyen du second degré, fut marquée par les résultats suivants :

286 concurrentes prirent part à l'épreuve, en catégorie A.

Les cinq élèves présentées par notre école moyenne, obtinrent les distinctions suivantes à savoir : un 10^e prix, trois accessits, une mention honorable.

§ 2. — Examen de sortie.

Aux examens de fin d'études moyennes, huit élèves subirent avec succès l'examen de sortie prévu par l'article 54 du règlement organique.

4 candidates obtinrent le diplôme de sortie avec grand fruit ; et 4 avec fruit.

§ 3. — *Personnel enseignant.*

Noms et prénoms	Qualité	Date de la nomination	Date d'entrée en fonctions
Mesdames			
Decloedt-Cornette L.	Directrice	5 nov. 1907	26 sept. 1906 (1)
Demaecker-Van Elslande	régente	5 "	1 oct. 1880 26 sept. 1906 (1)
Vermeire-Ghyselen A.	"	5 "	26 sept. 1898 26 sept. 1906 (2)
Van Elslande-Valérie	"	5 "	10 oct. 1898 11 nov. 1907 (2)
Van Hercke Albertine	"	5 "	8 jan. 1907 11 nov. 1907 (2)

§. 4. — *Population.*

Cette école comptait 40 élèves au 31 juillet 1911.

CHAPITRE II.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

SECTION I.

Personnel enseignant.

Au 31 décembre 1911, le personnel des écoles primaires, gardiennes et d'adultes était réparti comme suit :

(1) Comme institutrice primaire.
(2) Comme institutrice gardienne.

Désignation de l'école	Situation	Directeurs	Instituteurs	Directrices	Institutrices
Ecole payante de garçons	rue de l'Est	1	9		
id. filles	Marché-aux-Herbes				7
Ecole gratuite de garçons n° I	rue St-François	1	8		
id. n° II	rue de la Frégate	1	5		
id. n° III	rue Jacobsen	1	5		
id. n° IV	rue de Constantinople	1	12		
id. n° V	rue de Raversyde	1	1		
id. n° VI	rue des Deniers	1	7		
Ecole gratuite de filles n° I	r. des Sœurs Blanches			1	11
id. n° II	rue de Constantinople			1	11
id. n° III	rue de Blankenberghe				8
id. n° IV	rue de la Frégate				8
id. n° V	rue des Bateliers			1	2
id. n° VI	rue des Deniers				6
Section gardienne n° I	r. des Sœurs Blanches				8
id. n° II	rue de Constantinople				6
id. n° III	rue de Blankenberghe				8
id. n° IV	rue de la Frégate				2
id. n° V	rue des Bateliers				6
id. n° VI	rue des Deniers				8
id. payante	Marché-aux-Herbes				2
Ecoles d'adultes de garçons n° I	rue des Bateliers		4		
id. n° II	rue Jacobsen	1	3		
id. n° III	rue de Raversyde	1	1		
id. n° IV	rue de Rome	1	7		
Ecoles d'adultes de filles	r. des Sœurs Blanches				4

Il résulte de ce tableau qu'au 31 décembre 1911, le personnel enseignant comprenait :

- 7 directeurs d'école primaire,
- 1 directrice d'école moyenne communale pour jeunes filles,
- 3 directrices d'école primaire,
- 4 sous-institutrices régentes,
- 47 sous-instituteurs primaires,
- 36 sous-institutrices primaires,
- 25 sous-institutrices gardiennes,
- 1 sous-instituteur primaire suppléant,
- 1 sous-institutrice primaire suppléante,
- 2 sous-institutrices gardiennes suppléantes.

A. — Ecoles primaires Communales.

Noms et prénoms	Date de la nomination à l'emploi actuel	Date de la première entrée en fonctions
-----------------	---	---

1° Directeurs et Directrices.

V ^e Meseure-Casteleyn	22 septembre 1908	3 juillet 1878
Roos Louis	5 novembre 1907	19 mars 1885
Vercruyce-De Clerck L.	8 septembre 1889	8 octobre 1877
Van Elslande Alphonse	18 septembre 1894	1 octobre 1870
Vanden Abeele Désiré	1 juillet 1899	1 octobre 1893 (1)
Tabary Henri	6 février 1900	27 avril 1880
Vercruyce Médard	6 février 1900	11 juillet 1882
Broucke Désiré	29 avril 1902	1 novembre 1882
Bruynoghe Henri	14 septembre 1909	4 avril 1880
M ^{me} Macken-Wens	16 novembre 1909	24 juin 1880

2° Sous-instituteurs.

Vanhoorne Charles	21 avril 1879	30 avril 1879
Declodt Henri	5 mai 1885	6 mai 1885 (2)
Boëhme Léon	4 février 1890	1 octobre 1888
Vanhille Camille	18 mars 1890	19 mars 1890
Cambron Hector	9 novembre 1894	10 novembre 1894
Patfoort Léonard	20 novembre 1894	21 novembre 1894
Dekeyser Valentin	20 novembre 1894	30 novembre 1894
Birlouet Jules	22 septembre 1896	29 novembre 1896
Demaecker Louis	8 décembre 1895	15 décembre 1896
Vandenberghé Gustave	31 mai 1898	1 juillet 1898
Alleman Rémi	27 septembre 1898	28 septembre 1898
Peeters Edouard	27 septembre 1898	28 septembre 1898
Kesteloot Daniel	27 septembre 1898	28 septembre 1898
Decock Jérôme	8 novembre 1898	1 décembre 1898
De Cock Sidon	3 février 1899	3 février 1899
Roose Amand	19 septembre 1899	2 octobre 1899
Ryckeman Ed.	19 septembre 1899	2 octobre 1899
Van Wynsberghe J.	19 septembre 1899	2 octobre 1899
Savonie Edmond	3 octobre 1899	4 octobre 1899
Dekeyzer François	20 février 1900	8 novem. 1899 (3)
Maas Gérard	10 juillet 1900	29 janvier 1900 (3)
Savonie Charles	10 juillet 1900	1 mars 1900 (3)
Deboos Hippolyte	10 juillet 1900	30 avril 1900 (3)
Beu Romain	11 septembre 1900	20 septembre 1900
Willært Napoléon	25 septembre 1901	30 septembre 1901
Caenen Pierre	25 septembre 1901	30 septembre 1901

(1) Date de l'entrée en fonctions à la commune de Marlakerke annexée à Ostende par la loi du 7 juillet 1899.

(2) Date de la seconde nomination. Nommé une première fois le 8 septembre 1881, a démissionné le 23 octobre 1882.

(3) En qualité d'intérimaire.

Noms et prénoms	Date de la nomination à l'emploi actuel	Date de la première entrée en fonctions
Moerman Basile	25 septembre 1901	7 octobre 1901
De Cock Oscar	26 novembre 1901	18 novembre 1901
De Langhe Léandre	30 septembre 1902	8 novembre 1902
De Grave Hilaire	6 octobre 1903	28 septem. 1903 (3)
Govers Eugène	1 décembre 1903	20 octobre 1904 (3)
Devriese Pierre	14 mars 1905	24 septem. 1904 (3)
Hauchard Charles	14 mars 1905	24 septem. 1904 (3)
Calle Camille	24 novembre 1905	30 janvier 1906
Benoit Julien	11 septembre 1906	18 janvier 1906
Verzele Julien	20 décembre 1906	24 septembre 1906
Degroote Richard	29 décembre 1906	24 septembre 1906
Vanderdonck Omer	1 octobre 1907	13 novembre 1907
Gilson Germain	5 novembre 1907	30 décembre 1906
Dekeyzer Armand	16 novembre 1909	2 octobre 1907 (4)
Hauchard Arthur	16 novembre 1909	25 septembre 1909
Corveleyn Emile	16 novembre 1909	12 novembre 1909
Lambert Raymond	16 novembre 1909	12 novem. 1909 (5)
De Deken Charles	16 novembre 1909	12 novem. 1909 (5)
Vanhoutte Auguste	25 avril 1911	16 novem. 1909 (4)
Vanhecke Georges	19 septembre 1911	26 avril 1911 (4)
Devos Henri	12 décembre 1911	15 septem. 1911 (5)

3° Sous-institutrices.

Chevalier-Hindryckx Am.	22 septembre 1880	4 octobre 1880
Hindryckx Prudence	2 juin 1881	2 mai 1881 (3)
Bruynoghe-De Vlamynck Victorine	23 octobre 1882	3 octobre 1882 (3)
Vander Aa Marie	28 octobre 1882	8 octobre 1882 (3)
Tabary-Fleurbay Coralie	23 avril 1883	18 juin 1883
Baeyens-Panesi Clémence	21 juillet 1884	7 novem. 1883 (3)
Van Cuyck Hubertine	21 juillet 1884	1 octobre 1883 (3)
Cranshoff-Striehn Marie	21 juillet 1884	25 août 1884
Breyne Charlotte	5 mai 1885	15 mai 1885
Kopp-Dé Clerck Rosalie	19 octobre 1886	3 octobre 1885 (3)
Sacré-Cardon Louise	19 octobre 1886	17 mai 1886 (3)
Desorgher Marie	18 septembre 1888	12 juillet 1887 (3)
Sacré Anne	18 septembre 1888	12 juillet 1887 (3)
Verstrynghe Anne	18 septembre 1888	7 novem. 1887 (3)
Doorme Cathérine	18 septembre 1888	10 octobre 1887 (3)
Casteleyn Léontine	18 septembre 1888	7 novem. 1887 (3)
Caroen-De Boeyere Marie	6 novembre 1891	21 février 1878
Chevalier Hélène	6 octobre 1891	3 octobre 1890
Decock-De Lanoey Marie	31 décembre 1892	3 octobre 1891
Leserauwaet-Rolly Hélène	9 octobre 1894	15 décembre 1891
Gobin Marie	9 octobre 1894	30 décembre 1892

(3) En qualité d'intérimaire.

(4) Comme sous-instituteur suppléant.

(5) « « « provisoire.

Noms et prénoms	Date de la nomination à l'emploi actuel	Date de la première entrée en fonctions
Depoorter Marguerite	30 octobre 1894	15 octobre 1894
Verbrugge-De May G.	30 octobre 1894	2 novembre 1894
Hoffmann Marguerite	30 octobre 1894	15 octobre 1894
Patfoort-Demarneffe Em.	11 septembre 1900	4 janvier 1897
Van Hercke Hélène	21 février 1899	10 juin 1897
Vandenberghé-Van Malleghem Marie	31 mai 1898	8 juillet 1898
Broucke-Cardon Marie	8 novembre 1898	11 octobre 1898
Deroo Eugénie	20 février 1900	27 septembre 1898
Logghe Zoé	11 septembre 1900	27 septembre 1900
Vandeputte Honorine	29 décembre 1906	28 septem. 1898 (1)
Thewis-Poyblant Elise	11 septembre 1906	8 novembre 1898
Hauchard Victorine	11 septembre 1906	24 septem. 1898 (1)
Hauwaert Marie	5 novembre 1907	8 novem. 1898 (1)
Dekeyser-Haverbeke L.	22 décembre 1908	30 octobre 1899 (1)
Deroo Sidonie	22 décembre 1908	11 septem. 1900 (1)
Boomers Marthe	16 novembre 1909	24 septem. 1906 (1)
Van Elslande Augusta	16 novembre 1909	4 janvier 1909 (2)
Cranshoff Augusta	16 novembre 1909	24 septem. 1906 (1)
Vercuryce Jeanne	16 novembre 1909	24 septem. 1906 (1)
Vercuryce Paula	16 novembre 1909	11 novem. 1907 (1)
Cloet Delphine	16 novembre 1909	1 décem. 1907 (1)
Marchal Valérie	16 novembre 1909	5 novem. 1907 (1)
Vanderputte Gabrielle	16 novembre 1909	11 novem. 1907 (1)
Piette-Ghyselen Berthe	12 décembre 1911	4 janvier 1909 (2)
Hubragtsen Alice	12 décembre 1911	22 novem. 1909 (1)
Van Elslande Nathalie	12 décembre 1911	22 novem. 1909 (1)
Van Elslande Marie	12 décembre 1911	22 novem. 1909 (1)
Van Vyane Marthe	12 décembre 1911	22 novem. 1909 (1)

5° *Sous-institutrice suppléante.*

Vandeputte Hélène	12 décembre 1911	22 novem. 1909 (1)
-------------------	------------------	--------------------

B. — Sections gardiennes.

1° *Sous-institutrices.*

Sacré Christine	29 octobre 1888	1 juillet 1879
De Ruytter Valentine	28 novembre 1880	8 novembre 1881
De Backer Emma	29 octobre 1888	1 juin 1881
De Taeye-De Ruyter Cél.	19 octobre 1886	14 octobre 1884
Van Buckhaeve Léonie	19 octobre 1886	10 mai 1886
Decock-Delanoeye L.	20 février 1900	7 mars 1899
Gevers-Forêt Irma	11 septembre 1900	27 septembre 1900
Vanden Bussche Victorine	11 septembre 1900	27 septembre 1900

(1) En qualité d'institutrice gardienne.

(2) « « « « suppléante.

Noms et prénoms	Date de la nomination à l'emploi actuel	Date de la première entrée en fonctions
Tytgat-Vandevelde Hél.	19 septembre 1901	3 janvier 1900
Cardon Rosalie	19 septembre 1901	26 septembre 1900
Teygeman Albertine	19 septembre 1901	24 septembre 1901
Moulaert Marie	19 septembre 1901	24 septembre 1901
Demoor Marguerite	19 septembre 1901	24 septembre 1901
Cloet Berthe	1 décembre 1908	18 décembre 1908
Claessens Elise	16 novembre 1909	22 novembre 1909
Van den Abeele Valérie	11 septembre 1906	2 décembre 1908
Verstrynghe Claire	11 septembre 1906	2 décembre 1908
Vandenbussche Judith	5 novembre 1907	11 novembre 1907
Corveleyn Irma	22 décembre 1908	1 octobre 1908
Eneman Augusta	12 décembre 1911	22 novem. 1909 (1)
Vanden Abeele Irma	12 décembre 1911	26 avril 1911 (1)
Allemeersch Irma	12 décembre 1911	18 décem. 1911 (2)
Calmeyn Elisabeth	12 décembre 1911	18 décem. 1911 (2)
Ghyselen Esther	12 décembre 1911	18 décem. 1911 (2)
Franco Albine	12 décembre 1911	18 décem. 1911 (2)

2° *Sous-institutrices suppléantes.*

Baeteman Sylvie	12 décembre 1911	14 décem. 1911 (1)
Tournoy Elise	12 décembre 1911	14 décembre 1911

C. — Ecoles d'adultes.

Noms et prénoms	Date de la désignation	Date de l'entrée en fonctions	Date de la nomination
-----------------	------------------------	-------------------------------	-----------------------

1° *Directeurs et Directrices.*

Vanden Abeele Dés.	80 déc. 1895	11 janv. 1896	31 déc. 1895
Broucke Désiré	28 sept. 1902	28 sept. 1901	23 déc. 1901

2° *Sous-instituteurs.*

Bruynooghe Henri	15 oct. 1881	15 oct. 1881	27 sept. 1898
Roos Louis	1 janv. 1887	15 oct. 1889	27 sept. 1898
Boëhne Léon	27 sept. 1898	15 oct. 1898	27 sept. 1898
Alleman Remi	20 déc. 1898	21 déc. 1898	27 sept. 1898
Vanden Berghe G.	20 déc. 1898	15 oct. 1898	20 déc. 1899
De Cock Sidon	25 sept. 1900	15 oct. 1900	25 sept. 1900
Roose Amand	16 nov. 1899	20 déc. 1899	19 déc. 1900
Savonie Charles	28 sept. 1900	15 oct. 1902	25 déc. 1900
Patfoort Léonard	18 oct. 1902	18 oct. 1902	28 déc. 1902

(1) En qualité de sous-institutrice gardienne suppléante

(2) » » » » effective.

Noms et prénoms	Date de la désignation	Date de l'entrée en fonctions	Date de la nomination
Dekeyser Valentin	30 oct. 1902	4 nov. 1900	23 déc. 1902
De Boos Hippolyte	30 oct. 1902	4 nov. 1902	23 déc. 1902
Ryckeman Edouard	20 déc. 1902	24 déc. 1902	23 déc. 1902
Decock Jérôme		1 oct. 1911	18 sept. 1911

3° *Sous-institutrices.*

Vander Aa Marie	15 oct. 1888	15 oct. 1888	27 sept. 1898
Sacré Anna	15 oct. 1897	15 oct. 1897	27 sept. 1898
Verstrynghe Anna	19 sept. 1899	15 oct. 1899	19 sept. 1899
Verbrugge-Demey		4 jan. 1908	23 déc. 1907

SECTION II.

Création d'écoles et de classes.

Une 9^e classe pour garçons et une 8^e pour filles ont été ouvertes au groupe scolaire du quartier Ouest (rue Deniers) à la reprise des cours au mois de septembre 1911.

SECTION III.

Mutations et changements dans le personnel.

§ 1. — *Nominations.*

Il a été procédé à diverses nominations au cours de l'année 1911, notamment de :

- 3 sous-instituteurs primaires ;
- 5 sous-institutrices primaires ;
- 1 sous-institutrice primaire suppléante ;
- 6 sous-institutrices gardiennes ;
- 2 sous-institutrices suppléantes ;
- 1 sous-instituteur pour l'école d'adultes.

§ 2. — *Décès.*

M. De Leger François, décédé à Ostende le 20 juin 1911.

§ 3. — *Démissions.*

M. Bens J. admis à la pension de retraite le 1^r juin 1911.

M. Liénaux A., sous-instituteur suppléant, démissionnaire le 24 janvier 1911.

§ 4. — *Mise en disponibilité.*

2 sous-institutrices ont été mises en disponibilité pour motifs de santé.

SECTION IV.

Intérimaires.

De même que les autres années, votre Collège a dû recourir à la désignation d'intérimaires en remplacement de divers membres du personnel en congé pour cause de maladie.

SECTION V.

Circonscriptions scolaires.

Aucune modification n'a été apportée aux délimitations décrétées en séances du Collège Echevinal en dates des 17 août et 12 novembre 1909.

SECTION VI.

Population scolaire.

§ 1. — *Ecoles primaires.*

Le tableau suivant fait connaître la population de nos écoles primaires au 31 août de chacune des années de la dernière période quinquennale :

	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911
Section préparatoire annexée à l'école moyenne communale des filles, Marché-aux-Herbes	252 (1)	259	275	278	272
" grat. de filles n° 1, r. des Sœurs bl.	547	578	564	397	370
" " n° 2, rue Constantin.	548	551	538	447	403
" " n° 3, r. de Blankenb.	139	146	145	139	147
" " n° 4, r. de la Frégate	126	126	128	128	120
Ecole payante de garçons, r. de l'Est	927	926	810	813	811
" grat. de garç. n° 1, r. des Bateliers	320	318	316	292	288
" " n° 2, r. de la Frégate	201	189	186	178	180
" " n° 3, rue Jacobsen	238	238	217	206	205
" " n° 4, r. Constantinop.	705	715	710	476	471
" " n° 5, r. de Raversyde	85	83	84	68	58
" de filles n° 5, rue des Bateliers	—	—	—	107 (2)	146
" de garçons n° 6, rue des Deniers	—	—	—	288 (2)	314
" de filles n° 6, " "	—	—	—	268 (2)	285
Total	8487	8522	8468	8580	8570

§ 2. — Sections gardiennes.

Voici la population de nos sections gardiennes pendant la dernière période quinquennale :

	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911
Section gardienne de l'école payante des filles, marché-aux-Herbes	78	87	88	83	69
" école de filles n° 1, r. des Sœurs bl.	314	308	276	199	218
" " n° 2, r. Constantin.	468	448	413	327	323
" " n° 3, rue de Blanken.	184	165	167	144	152
" " n° 4, r. de la Frégate	151	153	144	188	135
" gardienne n° 5, rue des Bateliers	297	319	216	281	297
" " n° 6, rue des Deniers	—	—	140	225	281
Total	1492	1475	1304	1394	1475

Le tableau suivant renseigne la population des sections gardiennes par sexe :

	1906-1907		1907-1908		1908-1909		1909-1910		1910-1911	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Sect. gard. de l'école payante de filles	88	42	90	57	88	55	85	48	96	33
" école des filles n° 1	147	167	154	149	131	145	96	108	115	108
" " n° 2	215	258	196	252	187	226	158	174	152	171
" " n° 3	102	82	90	75	87	80	71	70	78	74
" " n° 4	68	88	77	76	68	78	67	71	64	71
" " n° 5	164	188	185	134	116	100	149	132	145	152
" " n° 6	—	—	—	—	79	61	109	116 (3)	143	138
Total	782	700	732	748	701	748	680	714	738	742

(1) La diminution de la population scolaire de l'école payante pour filles provient de ce que 35 élèves de cette école ont passé à l'école moyenne communale pour jeunes filles.

(2) Population constatée à l'ouverture de l'école le 23 septembre 1910.

(3)

§ 3. — Cours d'adultes.

Voici la population des cours d'adultes au 1 mars des cinq dernières années :

	1907	1908	1909	1910	1911
Ecole de garçons n° 1, rue des Bateliers	57	70	58	52	46
" de filles n° 1 rue des Sœurs Blanches.	74	78	144	147	84
" de garçons n° 2, rue Jacobsen	108	99	77	74	62
" " n° 3, rue de Raversyde.	36	32	31	35	46
" " n° 4, rue de Constantinople.	95	111	153	153	156
Total	370	390	463	461	394

CHAPITRE III.

ECOLE INDUSTRIELLE.

§ 1. — Commission administrative.

Au 31 décembre 1910, la Commission administrative de l'école industrielle était composée comme suit :

Noms et prénoms	QUALITÉ	Date de la 1 ^{re} nomination	Fin du mandat	Autorité dont émane la nomination
De Cock Achille	Pharmacien	A. M. 7 avril 1901	31 déc. 1915	Conseil comm.
Bauwens Jean	Armateur	A. M. 4 Sept. 1906	31 déc. 1912	id.
Jean Edouard	Référendaire	A. M. 16 août 1876	31 déc. 1912	Déput. perm.
Moulin Pierre	Ingénieur-directeur des constr. maritim.	A. M. 18 mai 1910	31 déc. 1915	id.
Vanderschueren P.	Ingénieur princ. des ponts et chaussées	A. M. 4 nov. 1896	31 déc. 1915	Min. de l'Ind. et du Travail
Van Glabbeke Arth.	Brasseur	A. M. 29 avril 1902	31 nov. 1912	id.

§ 2. — *Personnel enseignant.*

Le tableau ci-après indique la composition du personnel enseignant de l'école industrielle au 31 décembre 1911

N ^o d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions	Date de la nomination définitive
1	Frankignoul Henri	Directeur	A.M. du 31 oct 1890
2	Vanhille Camille	Surveillant	" 15 déc. 1898
3	Vandamme Gustave	Professeur de dessin linéaire	" 5 juin 1902
4	Vancuyck Michel	Professeur adjoint de dessin linéaire	" 28 sept. 1898
5	Decloedt Henri	Professeur de dessin géométrique	" 19 nov. 1904
6	Gobin Jean	Professeur de dessin d'architecture	" 28 avril 1897
7	Van Elslande Jean	Professeur de commerce	" 5 juin 1902
8	Permeke Henri	Professeur de dessin d'ornements	" 21 mai 1898
9	De Borger Jean	Professeur de dessin de machines	" 3 mai 1905
10	Frankignoul Henri	Professeur de dessin de constructions navales	" 30 mai 1882
11	De Borger Jean	Professeur de tracé de navire	" 5 juin 1902
12	Hermans Pierre	Professeur de physique	" 3 juin 1898
13	Vanhille Camille	Professeur d'économie industrielle	" 5 juin 1902
14	Remy Edgard	Professeur de géométrie	" 3 juin 1898
15	Van Oye Eugène	Professeur d'hygiène	" 10 mars 1881
16	Vercruyce Médard	Professeur d'arithmétique	" 3 juin 1898
17	Birlouet Jules	id.	
18	Van Elslande Jean	Professeur de géométrie descriptive	" 17 déc. 1892
19	Hacken Jean	Professeur d'éléments de machines	" 8 sept. 1906
20	Gobin Jean	Professeur du cours oral de constructions civiles	" 31 août 1890
21	De Borger Jean	Professeur de constructions navales	" 3 juill. 1900
22	Permeke Henri	Prof. de peinture imitation de bois et de marbre	" 21 mai 1898
23	Remy Edgard	Prof. d'éléments d'algèbre	" 5 juin 1902

§ 3. — *Enseignement.*

Le rapport de la Commission administrative sur la situation de l'école et la marche de l'enseignement ne nous est pas parvenu.

CHAPITRE IV.

ÉCOLE DE NAVIGATION.

§ 1. — *Commission administrative.*

Le Conseil d'administration de l'école de navigation était composé au 31 décembre 1911 comme suit :

Noms et prénoms	Date de la 1 ^{re} nomination	Date de la dernière nomination	Durée du mandat
M. le Bon A. Ruzette gouverneur, président.	Membre de droit		
M. Alphonse Pieters, bourgmestre, vice-président.	id.		
MM. Olivier Roger, Aug. Hamman, Désiré Fermon, Amédée Pierre, membres.	A. R. 31 déc. 1887 id. id. 1888 A. R. 20 avr. 1896	A. R. 17 déc. 1908 id. A. R. 31 déc. 1907 id.	4 ans id. id. id.
M. Aug. Daniels, secrétaire.	A. R. 31 déc. 1892	A. M. 10 déc. 1908	id.

§ 2. — *Personnel enseignant.*

Le tableau suivant renseigne la composition du personnel enseignant :

Noms et prénoms	Fonctions	Date de la nomination
MM. Edg. Remy Alph. Bultinck F. Vanden Weghe Lucien Dupont	Professeur principal Professeur de navigation Professeur d'anglais Agrégé pour donner le cours de droit commercial maritime	A.M. 8 sept. 1898 A.M. 2 août 1898 A.M. 7 août 1898 A.M. 20 juil. 1899
Eugène Van Oye	Agrégé pour donner le cours d'hygiène et de méd. pratique	A.M. 20 juil. 1899
P. V. Moulin	Prof. de cours de mach. mar.	A.M. 1 févr. 1908

§ 3. — *Fréquentation.*

Le tableau ci-dessous fait connaître le nombre d'élèves de chaque catégorie, qui ont fréquenté les cours pendant l'exercice 1911, ainsi que le nombre d'élèves restant à la fin de l'exercice.

Catégories	Restant au 31 décembre 1910	Entrées	Sorties	Restant au 31 décembre 1911
Long cours	36	70	60	46
Cabotage	8	5	6	2
Pêche	1	8	8	1
Non marins	—	—	—	—
Totaux	40	88	74	49

Parmi les 74 élèves sortis, 43 ont subi avec succès leurs examens respectifs aux quatre sessions du jury, savoir :

Diplôme de capitaine au long cours	5
« de 1 ^r lieutenant au long cours	12
« de 2 ^d lieutenant au long cours	21
« de capitaine au cabotage	1
« de lieutenant de cabotage	3
« de patron-pêcheur	1

12 jeunes gens, non élèves de l'école, y ont également subi avec succès leurs examens :

- 5 de capitaine au long cours,
- 1 de premier lieutenant au long cours,
- 2 de second lieutenant au long cours,
- 2 de lieutenant au cabotage,
- 2 de patron-pêcheur.

5 élèves ont subi leurs examens d'une manière très satisfaisante.

TITRE VI.

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE.

CHAPITRE I.

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES PÊCHEURS.

SECTION I.

Administration.

Au 31 décembre 1911, le Conseil d'administration est composé comme suit :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉS	DATE de la 1 ^{re} nomination	FIN du mandat
Pieters Alphonse	Bourgm.-President	—	—
Thoma Léon	Délégué du Bureau de Bienfaisance	12 janv. 1902	31 déc. 1913
Périer Georges	Délégué des Hospices Civils	5 avril 1909	"
Vandewalle Aug.	Membre	8 nov. 1904	"
Bauwens John	"	28 avril 1896	"
Defer Charles	"	"	"
Deroo Louis	"	28 déc. 1907	"
Valschaerts Emile	Secrétaire	6 juin 1896	—

SECTION II.

Statuts.

Dans le courant de l'année 1911, aucune modification n'a été apportée aux statuts.

SECTION III.

Comptabilité.

Les opérations de la caisse pendant l'année 1911 sont indiquées dans le tableau suivant :

LIBELLÉ DES RECETTES ET DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
Prélèvement sur le produit brut de la Minque.	58.046,89	
Intérêts des fonds placés	5.185,49	
Recettes extraordinaires	543,42	
Pensions de veuves de pêcheurs		24.797,00
Pensions de vieux pêcheurs		24.251,00
Pensions aux parents de pêcheurs décédés.		60,00
Secours aux pêcheurs atteints de maladies non causées par le service de la pêche		2.183,00
Secours aux pêcheurs blessés ou estropiés par suite du service de la pêche		5.851,00
Bandages herniaires		164,00
Emoluments du secrétaire, honor. du médecin		800,00
Frais de bureau		8,00
Solde créditeur		6.111,80
	68.726,80	68.726,80

SECTION IV.

Situation de la caisse.

Au 31 décembre 1911, le capital social se composait comme suit :

- 1° Une inscription 2 1/2 % sur le Grand livre de la dette publique, valeur nominale fr. 167.000,00, ayant coûté fr. 109.199,11 au cours de fr. 76,00 . . Fr. 126.920,00
- 2° Une rente 3 % sur la caisse d'épargne, valeur nominale fr. 31.500,00 ayant coûté fr. 31.017,12 au cours de fr. 88,50 » 27.877,50

- 3° Un livret de la caisse d'épargne . . Fr. 1.929,19
 - 4° Un second livret de la caisse d'épargne » 7.880,00
 - 5° Espèces en caisse » 7.076,88
- Fr. 171.683,57

SECTION V.

Statistique.

- Nombre de personnes qui ont joui d'une pension ou qui ont été secourues dans le courant de l'année 1911 1200
- Nombre de pensionnés décédés 25
- Nouvelles admissions à la pension 42
- Veuves de pêcheurs qui se sont remariées 1
- Pensions de veuves, supprimées en vertu de l'art. 16. 0
- Orphelins éliminés pour limite d'âge 19

CHAPITRE II.

CAISSE DE SECOURS POUR LES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA MER.

SECTION I.

Administration.

Au 31 décembre 1911, la commission administrative de la caisse était composée comme suit :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉS	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION
Pieters Alphonse	Bourgmestre-Président	24 novembre 1896
Bauwens John	Membre	" "
Defer Charles	"	" "
Thoma Léon	"	25 janvier 1899
Cnudde Gustave	"	" "
Van Glabbeke Arthur	"	" "
Van Iseghem Alphonse	"	22 janvier 1904
Vandewalle Auguste	"	8 novembre 1904
Depière Louis	"	2 février 1906
Deroo Louis	"	7 février 1908
Perier Georges	"	5 avril 1909
Valschaerts Emile	Secrétaire	24 novembre 1896

SECTION II.

Comptabilité.

A) Recettes :

Capital au 1 ^{er} janvier 1911	Fr. 42.476,03
Dons reçus en 1911	» 3.746,18
Intérêts sur espèces en banque.	» 1.228,75
Total Fr.	47.450,96

B) Dépenses :

Secours distribués en 1911	» 4.756,11
Capital au 31 décembre 1911.	Fr. 42.694,85

SECTION III.

Statistique.

Ont été secourus en 1911 :

Veuves de pêcheurs périés en mer	11
Orphelins	31
Pêcheurs estropiés au cours de leur travail.	6
Indemnités pour pertes d'effets de mer	35
Parents indemnisés pour perte d'un fils	5

Depuis sa fondation, c'est-à-dire, depuis le mois de novembre 1896, le Comité a recueilli une somme de fr. 118.168,54 dont fr. 75.473,69 ont été distribués entre des familles de pêcheurs périés en mer ou estropiés au cours de leur travail.

CHAPITRE III.

CAISSE DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS
EN FAVEUR DES VICTIMES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Le tableau ci-dessous indique pour les dix-huit dernières années, le nombre d'accidents signalés, celui des secours accordés, la somme totale distribuée et le taux moyen du secours.

ANNÉES	Nombre d'accidents signalés	Nombre de secours accordés	SOMMES TOTALES DISTRIBUÉES	PÊCHEURS BLESSÉS	SOMMES DISTRIBUÉES	PÊCHEURS périés en mer	SOMMES DISTRIBUÉES	DIVERS MÉTIERS	SOMMES DISTRIBUÉES	SECOURS MOYEN
1894	31	80	1040 00	22	665 00	—	—	8	375 00	34 65
1895	504	482	16980 00	258	7775 00	17	1570 00	207	6985 00	33 50
1896	606	472	16900 00	177	5280 00	26	2550 00	209	8020 00	35 50
1897	887	814	9840 00	182	3295 00	5	370 00	177	5875 00	29 75
1898	890	869	18180 00	108	2890 00	18	1290 00	248	8950 00	35 50
1899	802	256	9405 00	57	1515 00	12	1100 00	187	6890 00	36 75
1900	196	178	9270 00	84	985 00	5	550 00	189	6785 00	46 50
1901	189	117	5085 00	32	1125 00	6	1100 00	79	3660 00	50 25
1902	178	148	6210 00	49	1270 00	7	790 00	87	4150 00	48 40
1903	176	139	7695 00	44	1485 00	14	2900 00	81	3310 00	55 25
1904	209	187	8815 00	70	2220 00	7	1650 00	110	4945 00	47 00
1905	192	169	8240 00	69	2260 00	6	1450 00	94	4525 00	48 16
1906	105	74	3942 00	39	1240 00	9	1850 00	22	680 00	47 39
1907	69	62	3818 00	22	1120 00	2	260 00	30	1265 00	45 27
1908	74	69	3911 00	33	1265 00	3	294 00	24	1040 00	43 33
1909	86	71	3485 00	35	1205 00	10	900 00	26	1090 00	49 20
1910	58	87	1810 00	23	600 00	—	—	15	710 00	35 40
1911	54	41	2712 00	19	680 00	10	1652 00	12	880 00	66 14

En outre, la caisse alloue à certaines veuves une pension annuelle. Depuis 1906, les pensions suivantes ont été accordées :

en 1906	à 5 veuves	Fr. 672,00
en 1907	à 8 »	1168,00
en 1908	à 9 »	1312,00
en 1909	à 6 »	1572,00
en 1910	à 12 »	1713,00
en 1911	à 10 »	1464,00

CHAPITRE IV.

COMITÉ DE PATRONAGE DES HABITATIONS OUVRIÈRES ET DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE DE L'ARRONDISSEMENT D'OSTENDE.

SECTION I.

Composition du Comité.

Au 31 décembre 1911, le Comité était composé comme suit :

MM. Brys Edouard, entrepreneur à Ostende ;
Casse Pierre, docteur en médecine à Bruxelles ;
Faict Joseph, bourgmestre à Slype ;
Ghewy Guillaume, rentier à Ostende ;
Pattyn Emile, employé à Breedene-Slykens ;
Roger Olivier, négociant à Ostende ;
Van de Kerckhove Henri, négociant à Ichteghem ;
Vandemale G^{es}, docteur en médecine à Ostende ;
Vander Heyde Albert, avocat à Ostende ;
Verraert Auguste, ingénieur de la ville d'Ostende ;
Zwaenepoel Charles, bourgmestre à Zandvoorde ;

Par arrêté royal du 30 décembre 1909, les mandats des membres suivants ont été renouvelés pour un terme de trois ans prenant cours le 1 janvier 1910.

MM. Casse Pierre, docteur en médecine à Middelkerke ;
Pattyn Emile, employé à Breedene (Slykens) ;
Roger Olivier, négociant à Ostende ;
Vander Heyde Albert, avocat à Ostende ;
Verraert Auguste, ingénieur de la Ville d'Ostende ;

Les mandats des membres suivants ont été renouvelés pour un terme de trois ans par arrêté de la Députation permanente en date du 31 décembre 1909 :

MM. Brys Edouard, entrepreneur à Ostende ;
Faict Joseph, bourgmestre à Slype ;
Ghewy Guillaume, rentier à Ostende ;
Vande Kerckhove Henri, négociant à Ichteghem ;
Vandemale G., docteur en médecine à Ostende ;
Zwaenepoel Charles, bourgmestre à Zandvoorde.

Au cours du présent exercice, le Comité a éprouvé une perte douloureuse en la personne de son président, M. Albert Van der Heyde, décédé le 8 septembre 1911.

En séance du 20 octobre 1911, M. Olivier Roger, vice-président du Comité a été appelé à la présidence; il a été remplacé à la vice-présidence par M. Georges Vandemale, docteur en médecine, à Ostende.

En la même séance, le Comité, procédant à la désignation d'un nouveau membre en remplacement de Monsieur Albert Van der Heyde, proposa la candidature de M. le chanoine A. Camerlynck, curé-doyen de l'Eglise des SS Pierre et Paul, à Ostende, ancien membre du Comité de Bruges. La compétence notoire de ce candidat en matière d'œuvres de prévoyance sociale, l'indiquait au choix de notre Comité.

Cette nomination fut approuvée par Arrêté Royal en date du 3 décembre 1911.

SECTION II.

Composition du Bureau.

Le 1^{er} janvier 1911, le bureau du Comité était composé comme suit :

Président : M. Vander Heyde Albert, avocat à Ostende.
Vice-Présidents : MM. Roger Olivier, négociant à Ostende ; Vande Kerckhove Henri, négociant à Ichteghem.
Secrétaire : M. Verraert Auguste, ingénieur de la ville d'Ostende, 20, rue de Berlin.
Trésorier : M. Ghewy Guillaume, rentier, rue Euph. Beernaert, 104, à Ostende.

SECTION III.

Nombre de séances plénières.

Le Comité a tenu six séances plénières, dont quatre spécialement consacrées à l'examen des demandes de pensions de vieillesse.

Toutes les séances de notre Comité ont eu lieu dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville d'Ostende, mis gracieusement à notre disposition par l'Administration communale.

SECTION IV.

Circonscription du Comité.

La circonscription du Comité n'a subi aucune modification pendant l'année 1911. Elle comprend vingt-sept communes d'une population totale de 88.748 habitants et occupe une superficie de 29.511 hectares, 93 ares et 09 centiares.

N ^{os} d'ordre	N O M S DES COMMUNES	POPULATION			SUPERFICIE		
		HOMMES	FEMMES	TOTAL	HEC- TARES	ARES	CEN- TIARES
1	Ostende	20.169	22.018	42.208	1.209	98	78
2	Bekeghem	546	511	1.057	468	64	82
3	Breedene	2.148	2.128	4.271	1.466	62	92
4	Clemskerke	827	778	1.605	2.072	48	46
5	Berneghem	2.595	2.578	5.178	1.835	76	98
6	Ettelghem	576	526	1.102	804	97	26
7	Ghistelles	1.967	2.008	3.975	1.601	47	18
8	Ichteghem	2.785	2.728	5.468	2.862	02	11
9	Leffinghe	975	967	1.942	2.817	82	88
10	Lombartzde	592	571	1.163	414	47	88
11	Mannekensvere	188	186	369	658	48	48
12	Middelkerke	1.488	1.550	3.088	719	95	51
13	Moere	650	627	1.277	894	35	52
14	Oudenbourg	1.544	1.518	3.057	1.478	08	67
15	Roxem	365	346	781	558	87	92
16	St. Pieterscappelle	111	135	246	856	27	85
17	Schoore	284	280	464	668	52	60
18	Slype	648	664	1.307	1.758	86	94
19	Snaeskerke	450	415	865	895	40	91
20	Stoene	1.849	1.817	2.666	904	89	50
21	Vlisseghe	608	548	1.151	1.598	18	22
22	Westende	649	642	1.291	905	79	80
23	Westkerke	216	208	424	787	09	65
24	Wilskerke	641	677	1.318	500	27	85
25	Zande	256	292	548	661	98	82
26	Zandvoorde	609	604	1.218	944	48	01
27	Zevencote	421	404	825	691	20	27
	TOTAUX	48.582	45.166	88.748	29.511	98	09

SECTION V.

Exposition internationale de Turin.

Le Comité, ayant participé à l'exposition internationale de Turin, y a obtenu une médaille d'or, pour avoir exposé les documents suivants :

A) Deux cadres contenant des photographies de divers types de maisons anciennes existant dans notre Arrondissement;

B) Un cadre contenant les photographies de divers types de maisons ouvrières construites récemment dans notre Arrondissement ;

C) Un cadre contenant divers diagrammes se rapportant aux pensions de vieillesse, aux affiliations à la Caisse de Retraite et aux certificats délivrés par notre Comité depuis sa création, conformément aux prescriptions des articles 14 et 16 de la loi du 9 août 1889 ;

D) Un cadre contenant les divers plans d'un type de maison ouvrière élaboré par notre Comité.

SECTION VI.

Habitations ouvrières.

Expropriation par zones de quartiers habités par la classe ouvrière.

Le Comité a signalé à diverses reprises, notamment dans ses rapports annuels de 1906, 1907, 1908 et 1909, les inconvénients qui sont résultés, pour les logements ouvriers, des expropriations par zones effectuées depuis quelques années à Ostende, pour l'amélioration de la voirie et l'embellissement ou l'assainissement de certains quartiers.

Il a exposé que, dans ces circonstances, les conditions de salubrité des habitations ouvrières, conservées dans le voisinage des zones démolies, deviennent généralement plus mauvaises, le défaut de logements nouveaux, remplaçant ceux qui ont disparu, y accentue, en effet, les inconvénients de la surpopulation.

Le Conseil supérieur d'hygiène confirma la manière de voir de notre Comité : « Le Comité de l'arrondissement d'Ostende, dit-il, signale une très regrettable situation provenant de la démolition de certains quartiers ouvriers, en vue de l'exécution de travaux d'embellissement, de création de nouvelles et larges voies publiques et d'agrandissement du Parc. Certes, ce sont là des travaux d'hygiène. Ils font disparaître des maisons insalubres, des ruelles infectes, où ne circulent ni l'air, ni la lumière.

» Mais, n'est-ce pas aggraver un état de choses déjà déplorable au point de vue de la classe ouvrière et nécessaire? Le résultat obtenu était inévitable. » Faut-il avoir au préalable construit de nouveaux bâtiments, destinés à cette catégorie d'habitants, on en est arrivé à Ostende, comme dans beaucoup d'autres localités, à voir doubler la population des maisons conservées ; il en résulte une situation bien plus dangereuse qu'avant les travaux d'embellissement. Il y a là un problème à résoudre sans retard. »

La question fut reprise en 1911 par M. le Ministre de l'Intérieur, qui en saisit l'Administration communale, et la correspondance reproduite ci-après s'établit entre celle-ci et notre Comité :

Bruxelles, le 2 Février 1911.

*A Monsieur le Gouverneur de la Province
à Bruges.*

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Le rapport du Conseil supérieur d'hygiène publique sur les travaux des comités de patronage des habitations ouvrières pendant l'année 1909, contient le passage ci-dessous qui concerne la ville d'Ostende.

« Le Comité de l'Arrondissement d'Ostende dit qu'aucune mesure n'a été prise en vue de remédier à la situation malheureuse de la classe ouvrière du chef-lieu et qu'il a signalé à maintes reprises dans ses différents rapports.

» Rappelons qu'il s'agit de l'encombrement des maisons existantes, aggravé par l'exode des familles obligées de quitter leurs demeures par suite de grands travaux de voirie, qui ont fait disparaître de nombreuses habitations occupées par les classes ouvrière et indigente.

» On n'a pas prévu la construction de nouvelles maisons remplaçant celles qui ont été démolies, et il est résulté de là que les conditions d'habitation sont actuellement beaucoup plus mauvaises qu'avant l'établissement des magnifiques boulevards, créés dans ces dernières années. »

Conformément à l'article 8 de la loi du 9 août 1889 sur les habitations ouvrières, je vous prie de communiquer ce passage à l'Administration communale en cause.

Pour le Ministre :
Le Directeur général,
(s) VELGHE.

Ostende, le 1 mars 1911.

*A Monsieur le Président du Comité de patronage des habitations
Ouvrières de l'Arrondissement d'Ostende.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Par sa dépêche du 11 février 1911, 1^e dir., 1^e div., n^o 5825, Monsieur le Gouverneur de la Province nous communique la lettre ci-jointe en copie de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Cette lettre contient un extrait de votre rapport annuel de l'exercice 1909.

Nous vous prions de nous faire savoir, dans le plus bref délai possible, quelles sont les mesures qu'il y a lieu de prendre pour remédier à la situation dont votre Comité se plaint.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège :

Le Secrétaire,
(s) F. THONÉ.

Le Bourgmestre,
(s) AUGUSTE LIEBAERT.

Ostende, le 1^{er} juillet 1911.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la ville d'Ostende.

MESSIEURS,

En réponse à votre lettre du 1^{er} mars 1911, 1^{er} Bureau, Rép. D, N^o 804, transmissive d'une lettre de M. le Gouverneur de la Province à Bruges, nous avons l'honneur de vous faire savoir ce qui suit :

La surpopulation des habitations occupées par la classe ouvrière à Ostende résulte, à notre avis, de la cherté des loyers et de la pénurie des logements.

Le remède à cette situation est évidemment celui qui a été employé en d'autres villes, telles que Bruxelles, Anvers, St-Gilles, Schaerbeek, etc., où s'est présenté le même problème. Il consiste en la construction d'habitations ouvrières à logement unique ou à logements multiples, à mettre à la disposition des travailleurs, moyennant des conditions en rapport avec leurs revenus.

Ces constructions sont érigées tantôt directement par les villes ou les bureaux de Bienfaisance, tantôt par l'intermédiaire de Sociétés communales constituées à cet effet.

Les rapports, que nous avons adressés à ce sujet à l'autorité supérieure et dont M. le Gouverneur vous communique un extrait, avaient spécialement pour objet de signaler que cet encombrement déjà si grand, s'était encore aggravé en suite de la démolition de nombreuses maisons ouvrières, nécessitée par l'exécution de travaux d'embellissement et d'amélioration de la voirie.

En dépit de l'article 4 de la loi du 9 août 1889 et de l'article 18 du règlement organique des comités de patronage (Arrêté Royal du 9 octobre 1895), notre Comité n'a pas été consulté au sujet des conditions qu'il conviendrait d'imposer pour la vente des terrains compris dans les expropriations par zones réalisées au cours des dernières années. Il en est résulté que les habitants, qui ont dû quitter les maisons disparues, se sont en grande partie logés dans les maisons existantes, déjà surpeuplées, augmentant ainsi les inconvénients mentionnés plus haut, si graves sous le rapport de l'hygiène et de la morale.

Il n'y a évidemment pas à revenir sur le passé. Mais, nous insistons pour qu'à l'avenir, on ne perde plus de vue, le cas échéant, la procédure indiquée par l'article 4 de la loi du 9 août 1889.

Nous ajouterons que la construction d'un certain nombre de maisons ouvrières, dans les conditions préconisées ci-dessus, ne constituerait qu'une juste compensation de l'oubli des pouvoirs publics d'appliquer cette loi.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Comité de patronage des habitations ouvrières :

Le Secrétaire,

Le Président,

(signé) : A. VERRAERT.

(signé) : ALB. VANDER HEYDE.

Nous ignorons la suite qui fut donnée à notre rapport. Nous avons toutefois constaté que la situation signalée par notre Comité fut mise en lumière au cours de la séance du Sénat du 16 juillet dernier, dont nous reproduisons quelques extraits du compte-rendu.

Extrait des Annales Parlementaires
pages 867 et 868.

SÉNAT. — SÉANCE DU 16 JUILLET 1911.

M. Coppieters. —

Dans ces villes, où se déploie un luxe souvent révoltant, on trouve des quartiers insalubres, où la population ouvrière est logée d'une façon misérable.

Il n'y a pas de ville où l'antithèse entre le luxe et la misère est plus frappante qu'à Ostende. A ce sujet, je fais appel à notre collègue l'honorable M. Vander Heyde, qui habite comme moi le quartier de l'« Hazegras », peut-être le plus ignoble du pays.

Si vous estimez que vous pouvez faire quelque chose pour les riches, nous demandons que l'on soulage la misère du pauvre. (*Très bien ! à gauche.*)

M. Vander Heyde. — Je suis absolument d'accord avec mon honorable collègue M. Coppieters, au sujet de la nécessité de créer à Ostende des habitations saines et confortables pour la classe ouvrière.

Je dois reconnaître que, sous ce rapport, les pouvoirs publics n'ont pas fait tout leur devoir. J'espère que le Gouvernement dans l'avenir ne perdra pas de vue la question si importante des habitations ouvrières.

M. Coppieters. — Vous n'avez pas répondu, Monsieur le Ministre, au sujet des maisons ouvrières. Ne croyez-vous pas que cette question mérite aussi d'être examinée ?

M. Berryer, Ministre de l'Intérieur. — Je pense que le contraste dont vous avez parlé n'existe pas en ce qui concerne la ville de Spa. Mais comme vous l'avez très bien dit, la question mérite d'être examinée en ce qui concerne Ostende. Nous n'avons pas, heureusement, cette sinistre vision dans le pays de Spa.

Il y règne une aisance relative.

Mais il serait évidemment choquant de voir dépenser des millions pour de plantureux travaux en faveur de la Ville d'Ostende, sans manifester en même temps une large sollicitude à l'intéressante et laborieuse population des pêcheurs. (*Très bien ! à gauche.*)

M. Coppieters. — Nous déposerons un amendement et nous sommes bien décidés à ne pas voter en faveur d'Ostende, les millions pour le luxe si en même temps on ne décrète pas la construction d'habitations ouvrières.

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées . . .

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir que nos plaintes sont à la veille d'être entendues et nous avons le ferme espoir que tous ces efforts ne resteront pas infructueux.

*Note adressée au Département des Travaux Publics
concernant le projet de la cité des pêcheurs à créer
sur les terrains domaniaux à l'Est du chenal.*

1. — *Emplacement.*

Le projet de convention à intervenir entre l'Etat et la Ville d'Ostende comprend notamment la création d'une cité de pêcheurs sur les terrains domaniaux situés à l'Est du chenal.

Ces terrains sont limités au Nord par les dunes, à l'Ouest par la chaussée du Phare et au Sud par la rue du Fort.

2. — *Population.*

La population totale des familles de nos gens de mer, pêcheurs et canotiers, — non compris les nombreux ouvriers et petits employés de la Marine de l'Etat, — s'élève approximativement à 5000 âmes, se répartissant comme suit :

36 ménages de 1 personne	36 personnes
158 " 2 "	306 "
158 " 3 "	474 "
165 " 4 "	660 "
188 " 5 "	665 "
114 " 6 "	684 "
90 " 7 "	680 "
69 " 8 "	552 "
44 " 9 "	396 "
28 " 10 "	280 "
10 " 11 "	110 "
4 " 12 "	48 "
2 " 18 "	26 "

Soit en tout 4617 personnes, dont 2847 enfants.

Environ 1200 hommes et jeunes gens sont enrôlés dans la pêche maritime.

3. — *Flotille.*

La flotille des bâtiments de pêche de notre port compte :

- 26 steamtrawlers.
- 75 chaloupes à voiles jaugeant plus de 15 tonnes.
- 64 chaloupes à voiles jaugeant moins de 15 tonnes.
- 5 chaloupes à moteur de grandes dimensions.
- 1 chaloupe à moteur de petites dimensions.
- 155 canots faisant la pêche aux crevettes.

4. — *Logement des pêcheurs.*

Le problème de l'amélioration du logement de la classe des pêcheurs, que l'on se propose de résoudre à Ostende, est d'une importance capi-

tales. Il intéresse à un très haut point la vie morale et sociale, l'hygiène, le développement et la conservation même de cette importante fraction de la population ostendaise, si digne d'intérêt.

En effet, diverses circonstances ont contribué à rendre déplorable les conditions du logement des pêcheurs.

Ils se trouvent relégués aux étages et arrière-cours des maisons du Quai des Pêcheurs, de la rue St-Paul, de la rue St-François, de la rue des Bateliers, de la rue Neuve et de quelques rues avoisinant la minque et le bassin d'échouage.

Certains ménages vivent dans deux pièces : chambre, cave ou mansarde, dont le loyer est de 15 à 20 francs par mois ; un plus grand nombre n'occupent qu'une seule chambre, coûtant 8 à 12 francs de loyer mensuel.

Tous sont logés dans des conditions absolument anti-hygiéniques.

La mortalité générale du quartier atteint le chiffre considérable de 28 ‰ et si la natalité y est importante (44 ‰ en 1910), la mortalité infantile y est le double de celui des adultes.

Il n'y a d'ailleurs pas que l'hygiène qui laisse à désirer. L'on sait assez que l'encombrement et la promiscuité sont généralement les causes premières de la débauche précoce et du vice.

L'esprit d'ordre et d'économie y laissent également beaucoup à désirer. D'ailleurs, ces logements peu propres et insalubres n'offrent pas le moindre charme aux pêcheurs et les poussent naturellement à chercher des distractions au cabaret.

La tentation alcoolique pour tous est permanente, attendu surtout que la moitié peut-être des maisons du quartier des pêcheurs ont un cabaret au rez-de-chaussée.

Nulle part, l'œuvre des habitations ouvrières à bon marché ne pourrait rendre plus de services que parmi cette population.

5. — *Salaires des pêcheurs.*

La pêche maritime comprend la campagne d'hiver et la campagne d'été.

La première s'entend d'octobre à Pâques, soit au 15 avril environ.

En 1910-11, le gain moyen par chaloupe, pour la période d'hiver, a été de 7000 francs, dont 5 ‰ ou 350 francs reviennent à chaque pêcheur. On peut y ajouter 150 francs au maximum de bénéfices extraordinaires.

La période d'été rapporte en général de 200 à 250 francs.

Donc le gain brut moyen d'un pêcheur ostendais varie de 700 à 750 francs.

Moyennant ce modeste salaire, il doit pourvoir à l'entretien de sa famille généralement très nombreuse.

6. — *Type de maison à construire.*

A chaque ménage sa maison, tel serait certes l'idéal.

Mais il faudrait, pour le réaliser et l'appliquer graduellement à toute la population des pêcheurs, disposer d'un terrain très considérable, surtout si l'on veut construire des maisons isolées avec un

jardin potager. On estime, en effet, à 800 mètres carrés la superficie à affecter, dans ce cas, à chaque habitation.

Les maisons seraient utilement construites par groupes de deux au moins. Un plan général d'aménagement du quartier devrait être élaboré d'abord : mais, sa réalisation ne se ferait que graduellement, au fur et à mesure des besoins. La construction de 80 maisons semble devoir suffire à l'origine. Il permettrait de loger environ 10 % des ménages des pêcheurs.

L'expérience démontrerait, au surplus, si ce type d'habitation serait recherché par le pêcheur ostendais, dont il modifierait complètement la manière de vivre.

Dans la négative, on se verrait peut-être contraint de construire quelques bâtiments à logements multiples. Dans ce cas, il faudrait, par tous les moyens possibles, obvier aux inconvénients que présentent les constructions de l'espèce — risques d'épidémie, d'insalubrité, d'incendie et surtout d'immoralité.

Si cette solution, — du moins partiellement, — s'imposait, ce serait certes rendre déjà un service aux futurs locataires que de leur procurer des appartements spacieux et bien aérés, moyennant un prix de location modique. Car, chose triste à constater, rien ne se loue plus cher à Ostende, qu'un appartement d'ouvrier.

Il conviendrait de construire ces immeubles dans les meilleures conditions hygiéniques, de veiller à ce que chaque occupant jouisse, autant que possible, de l'indépendance vis-à-vis des co-locataires, par exemple, en limitant le nombre d'appartements à un seul par étage, avec une entrée pour chaque étage, d'après le type hollandais.

Éventuellement, ces maisons à appartements seraient édifiées dans la première zone du terrain, vers la chaussée du Phare, les habitations isolées avec ou sans jardin potager occupant la deuxième zone. — En toute hypothèse, il conviendrait de veiller à la variété des bâtisses et au bon agencement du plan d'ensemble. — Il faudrait qu'il y ait autre chose que des maisons entassées.

7. — Travaux d'intérêt général.

Les travaux d'aménagement de la voirie du nouveau quartier comprendront obligatoirement un réseau d'égouts et une canalisation d'eau potable. Il conviendrait, d'autre part, d'y construire :

- 1° Une crèche avec consultation de nourrissons.
- 2° Un petit hôpital d'urgence.
- 3° Si possible, un musée de pêche.

8. — Constitution de Sociétés.

Il semble que la seule solution pratiquement réalisable de l'important problème, dont nous venons de faire connaître les éléments essentiels, soit la constitution d'une ou de plusieurs sociétés d'habitations ouvrières, fondées en conformité de la loi du 9 août 1889 et de celle du 15 mai 1905.

Le Gouvernement, assure-t-on, serait disposé à céder gratuitement à ces sociétés le terrain décrit au litt. 1 de la présente note. Cette

libéralité semble indispensable à la bonne réussite de l'entreprise, le modeste revenu du pêcheur exigeant la réduction au minimum soit du capital à rembourser, s'il veut devenir propriétaire, soit du loyer de la maison ou de l'appartement, s'il se contente d'être locataire. Pour plus de facilité ou d'uniformité, et à raison du caractère tout spécial de la clientèle, il serait désirable qu'une société locale de crédit et une société locale de construction soient fondées, à moins qu'une disposition légale spéciale ne permette à une seule société de se charger à la fois des deux genres d'opérations.

Quoiqu'il en soit, il semble qu'il serait absolument nécessaire de fonder, tout au moins, une société de construction, parce que, au début surtout, on trouverait peu de clients qui seraient à même de payer surtant le dixième de la valeur totale de l'immeuble...

On pourrait peut-être fonder des sociétés auxiliaires à forme mutualiste, pour procurer aux pêcheurs le premier versement d'un dixième et pour assurer le paiement régulier des mensualités. Toutefois, il y a lieu de tenir compte du fait que la prévoyance, en général, ne rencontre encore que peu d'adeptes parmi nos pêcheurs.

La société de construction serait une société anonyme, dans laquelle devraient s'intéresser, à côté de particuliers, les administrations provinciales et communales. Les armateurs et tous les patrons qui, de par leur profession, sont en contact avec l'industrie de la pêche, seraient invités à souscrire un certain nombre d'actions. Le dividende maximum serait fixé à 3 %. La société anonyme serait en tout cas la plus opportune et la plus pratique.

9. — Incessibilité et insaisissabilité des maisons de pêcheurs.

Il faudrait, au cas où la société veuille céder la propriété des maisons aux occupants, prendre toutes les mesures en vue de maintenir la propriété au sein de la famille de l'acquéreur.

L'acte de cession des terrains à bâtir pourrait, à défaut de stipulations légales, suffir sur le régime successoral, contenir certaines clauses relatives à une sorte d'inviolabilité de la propriété familiale, du moins dans certaines limites.

10. — Débits de boissons.

L'on devrait, par dessus tout, empêcher dans la cité des pêcheurs, la multiplication des cabarets et débits de boissons.

L'exigibilité anticipée de la créance, en cas d'ouverture d'un débit de boissons étant, dans la généralité des cas, une menace sans effet, les actes de prêt à intervenir entre la société et les futurs propriétaires devraient stipuler une forte indemnité de remploi pour le cas où le capital prêté serait volontairement ou forcément l'objet d'un remboursement avant terme.

Le Gouvernement, dans la convention relative à la cession des terrains, pourrait peut-être intervenir plus efficacement dans le sens d'une limitation très sévère, voire de l'interdiction, du nombre de cabarets.

11. — Mesures fiscales.

A raison du caractère tout à fait exceptionnel de la situation et de la crise qui traverse l'industrie de la pêche, il est à souhaiter que le

Gouvernement et l'Administration communale d'Ostende octroyent des faveurs spéciales aux pêcheurs qui font des efforts sérieux en vue d'acquérir une habitation.

12. — *Qualité d'ouvrier.*

Il est nécessaire qu'une loi reconnaisse au pêcheur la qualité d'ouvrier et le fasse jouir des avantages d'ordre fiscal et social accordés aux autres ouvriers.

SECTION II.

Certificats délivrés.

Au cours de l'année 1911, il a été délivré 79 certificats conformément aux prescriptions des articles 14 et 16 de la loi du 9 août 1889.

Ce nombre se répartit comme suit :

ARTICLE 14. — 1° Vingt-sept certificats pour achat de terrains dans le ressort du Comité, d'une superficie de 8943m² 46 dm² et représentant une valeur de 24.874,70 fr.

2° Vingt-quatre certificats pour achat de maisons dans le ressort du Comité, d'une superficie de 8697,77m² d'une valeur de 59.575 francs.

3° ARTICLE 16. — Vingt-sept certificats pour prêts d'argent d'une somme totale de 81.300 francs.

4° ARTICLE 14. — Un certificat pour l'achat d'une maison en dehors du ressort du Comité, d'une superficie de 35 m², d'une valeur de 350 francs.

En voici le relevé :

ARTICLE	NOMBRE	OBJET	SUPERFICIE m ²	VALEUR
DANS LE RESSORT DU COMITÉ :				
14	27	terrains	8948,46	24874,70
14	24	maisons	8692,77	59575,00
16	27	prêts		81300,00
EN DEHORS DU RESSORT DU COMITÉ :				
14	1	maison	35,00	350,00
	79		17671,23	166099,70

Cinq certificats ont été refusés par notre Comité pendant le même exercice, savoir :

Trois demandes de certificats de la part d'ouvriers n'ayant pas leur domicile dans le ressort du Comité.

Une demande de certificat pour l'acquisition d'un terrain de plus de 25 ares. (Article 14 § 2 de la loi du 9 août 1889).

Une demande de certificat de la part d'une personne ne possédant pas la qualité d'ouvrier. (Circ. Min. du 30 décembre 1893).

Aucun refus de certificat ne nous a été notifié par M. le Receveur de l'Enregistrement, ainsi que le prescrit l'article 5 § 2 de la Circulaire Ministérielle N° 1253 du 20 mars 1894, en exécution des articles 14 et 16 de la loi du 9 août 1889.

On trouvera ci-après les tableaux statistiques des certificats délivrés, dressés conformément aux prescriptions de la circulaire Ministérielle du 28 février 1911. O. T. N° 09/3.125.

Statistique des certificats délivrés par le Comité depuis l'année 1890 en vertu des articles 14 et 16 de la loi du 9 août 1889.

Années	Pour l'achat d'une maison ou d'un terrain Art. 14.	Pour prêts d'argent en vue de l'acquisition de terrains ou de maisons Art. 16.	Totaux	Années	Pour l'achat d'une maison ou d'un terrain Art. 14.	Pour prêts d'argent en vue de l'acquisition de terrains ou de maisons Art. 16	Totaux
1890	0	0	0	1902	55	18	78
1891	2	0	2	1903	54	35	89
1892	3	1	4	1904	54	28	77
1893	4	0	4	1905	58	35	98
1894	0	0	0	1906	50	26	76
1895	8	0	8	1907	47	23	70
1896	10	0	10	1908	75	29	104
1897	44	7	51	1909	71	48	114
1898	41	16	57	1910	60	38	98
1899	65	36	101	1911	52	27	79
1900	60	36	96				
1901	40	28	68	Totaux	848	421	1269

SECTION III.

Pensions de vieillesse.

Le Comité a eu à examiner 391 dossiers relatifs aux demandes de pensions de vieillesse.

Cet examen a été fait en quatre séances plénières, la grande majorité des membres étant présente.

Pour tous les cas douteux, des enquêtes sur places ont été faites par M. Ghewy Guillaume, spécialement chargé par notre Comité, de cette délicate mission.

Sur les 397 demandes introduites, 330 ont été admises et 67 ont été rejetées.

Parmi ces dernières, quatorze ont été rejetées, les intéressés ne s'étant pas conformés aux prescriptions du § 2 de l'article 9 de la loi du 10 mai 1900.

Vingt-cinq impétrants ont interjeté appel de notre décision. La Commission d'appel en a accueilli dix-huit et les sept autres décisions prises par notre Comité ont été approuvées en appel.

D'autre part, Monsieur le Gouverneur a interjeté appel contre huit décisions du Comité qui ont été modifiées par la Commission d'appel.

Conformément à la circulaire ministérielle du 5 février 1902, le Comité a notifié par 58 lettres recommandées des avis de nouvelles instructions des demandes de pensions admises précédemment.

Après examen, nous avons rayé des anciennes listes 265 personnes, dont 184 par suite de décès, 77 par suite de changements de résidence et quatre personnes ayant été hospitalisées.

Le Comité a maintenu la même décision des années précédentes pour les personnes hospitalisées à Zevecote.

Nous faisons suivre les différents tableaux des opérations du Comité relatifs à l'examen des demandes de pensions de vieillesse pendant l'année 1911.

Etat des demandes de Pensions de vieillesse des différentes communes de l'arrondissement d'Ostende, soumises à l'examen du Comité pendant l'année 1911.

N ^{os}	NOMS DES COMMUNES	Nouvelles demandes introduites	Demandes admises	Demandes rejetées	Nombre total des person- nes admises en 1911	DATES DES SÉANCES
1	Ostende	148	121	22	884	21 avril
2	Bekeghem	7	5	2	81	31 mars
3	Breedens	14	12	2	151	"
4	Clemskerke	7	7	0	74	"
5	Eerneghem	82	26	6	204	"
6	Ettelghem	8	2	1	47	"
7	Ghisteltes	88	29	4	215	10 avril
8	Ichtelghem	22	18	4	220	"
9	Leffinghe	13	13	0	80	21 avril
10	Lombartzyde	7	3	4	29	"
11	Mannekensvere	8	2	1	18	31 mars
12	Middelkerke	8	8	0	59	"
13	Moere	8	8	0	64	10 avril
14	Oudenbourg	11	10	1	122	"
15	Roxem	4	3	1	24	"
16	St-Pieterscappelle	1	1	0	7	21 avril
17	Schoore	2	2	0	29	"
18	Slype	7	6	1	57	31 mars
19	Snaeskerke	4	3	1	22	10 avril
20	Steene	9	6	3	45	21 avril
21	Vlissegheem	7	3	4	86	"
22	Westende	3	3	0	38	"
23	Westkerke	7	7	0	56	10 avril
24	Wilskerke	4	4	0	12	21 avril
25	Zande	1	1	0	29	"
26	Zandvoorde	4	3	1	32	10 avril
27	Zevecote	27	24	3	125	"
	Totaux	891	880	61	2660	

Etat indiquant par communes et par sexes le nombre de nouvelles demandes admises à la pension de vieillesse pendant l'année 1911.

N°	COMMUNES	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
1	Ostende	43	78	121
2	Bekeghem	4	1	5
3	Breedene	3	9	12
4	Clemskerke	3	4	7
5	Eerneghem	10	16	26
6	Ettelghem	1	1	2
7	Ghistelles	14	15	29
8	Ichteghem	12	6	18
9	Leffinghe	9	4	13
10	Lombartzyde	2	1	3
11	Mannekensvere	1	1	2
12	Middelkerke	2	6	8
13	Moere	5	3	8
14	Oudenbourg	5	5	10
15	Roxem	3	0	3
16	St-Pieters-Cappelle	0	1	1
17	Schoore	1	1	2
18	Slype	5	1	6
19	Snaeskerke	1	2	3
20	Steene	4	2	6
21	Vlissegghem	1	2	3
22	Westende	0	3	3
23	Westkerke	3	4	7
24	Wilskerke	2	2	4
25	Zande	1	0	1
26	Zandvoorde	3	0	3
27	Zevencote	17	7	24
	TOTAUX	155	175	330

Etat des personnes admises à la pension de vieillesse dans les différentes Communes de l'arrondissement depuis l'année 1901.

N°	N O M S. DES COMMUNES	DEMANDES ADMISES EN										
		1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911
1	Ostende	577	722	755	725	802	773	804	807	730	736	884
2	Bekeghem	28	28	32	31	32	32	35	34	32	31	31
3	Breedene	129	129	137	135	143	133	145	141	141	146	151
4	Clemskerke	65	65	69	73	73	67	66	76	77	78	74
5	Eerneghem	214	214	211	212	202	203	209	208	215	207	204
6	Ettelghem	33	45	42	42	36	43	45	45	49	50	47
7	Ghistelles	133	170	175	173	175	139	201	206	200	201	215
8	Ichteghem	193	223	227	234	220	216	212	196	211	213	220
9	Leffinghe	63	89	76	81	87	77	34	36	32	74	30
10	Lombartzyde	37	41	41	43	47	33	32	35	31	23	29
11	Mannekensvere	23	25	22	23	24	23	24	25	22	19	13
12	Middelkerke	35	53	51	53	56	42	51	52	51	52	50
13	Moere	45	46	47	52	43	53	54	55	53	60	64
14	Oudenbourg	77	90	91	96	107	110	112	122	126	125	122
15	Roxem	32	35	33	33	36	36	29	31	27	24	24
16	St-Piet.-Capelle	3	9	10	3	3	3	11	10	7	6	7
17	Schoore	34	43	43	42	42	37	35	33	35	33	29
18	Slype	52	63	65	61	66	70	67	60	60	56	57
19	Snaeskerke	25	21	21	20	22	22	19	25	25	23	22
20	Steene	31	27	27	36	33	40	42	46	40	45	45
21	Vlissegghem	45	43	46	43	44	43	44	41	40	37	36
22	Westende	45	46	47	50	55	50	43	33	43	33	33
23	Westkerke	53	66	63	59	61	63	61	53	52	49	56
24	Wilskerke	9	5	9	9	7	5	3	4	3	9	12
25	Zande	21	30	29	33	30	33	33	34	34	32	29
26	Zandvoorde	34	36	37	33	45	45	43	40	33	36	32
27	Zevencote	32	53	95	106	110	103	114	120	103	113	123
	TOTAUX	2033	2422	2503	2520	2613	2561	2629	2627	2537	2579	2630

Etat indiquant par rapport à la population totale la proportion des personnes admises à la pension de vieillesse dans les différentes communes de notre arrondissement depuis l'année 1902.

N°	COMMUNES	Population 1911	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
1	Ostende	42207	1.88	1.88	1.76	1.51	1.92	1.98	1.98	1.84	1.84	1.97
2	Bekeghem	1057	2.97	3.27	3.03	3.10	3.13	3.88	3.25	3.00	2.92	2.98
3	Preedene	4271	3.94	4.07	3.79	3.87	3.52	3.74	3.55	3.51	3.52	3.53
4	Clemskerke	1605	4.89	5.25	5.40	5.35	4.74	4.41	5.06	5.06	5.10	4.62
5	Eerneghem	5173	4.68	4.78	4.54	4.05	4.21	4.19	4.09	4.22	4.08	3.94
6	Ettelghem	1102	4.68	4.82	4.40	4.69	4.27	4.41	4.44	4.76	4.86	4.27
7	Ghistelles	3975	4.99	4.94	4.81	4.73	5.05	5.28	5.31	5.17	5.16	5.41
8	Ichteghem	5468	4.50	4.51	4.54	4.05	4.11	3.79	3.58	3.85	3.92	4.08
9	Leffinghe	1942	4.94	4.24	4.40	4.42	4.16	4.35	4.46	4.23	3.70	4.12
10	Lombartzyde	1163	4.14	4.12	4.17	4.54	3.58	3.58	3.11	2.78	2.46	2.49
11	Mannekensv ^{re}	869	4.24	3.70	4.12	3.90	4.06	4.05	6.33	5.53	5.00	4.88
12	Middelkerke	3088	2.59	2.80	2.15	2.09	1.10	1.81	1.79	1.71	1.70	1.92
13	Moere	1277	3.85	3.95	3.35	4.02	4.35	4.52	4.60	4.85	5.02	5.01
14	Oudenbourg	3057	3.33	3.26	3.40	3.77	3.81	3.73	4.08	4.26	4.24	4.00
15	Roxem	731	4.46	5.16	5.11	4.79	4.93	4.04	4.92	3.79	3.56	3.29
16	S ^t Piet. Cappel.	246	3.33	4.39	3.51	3.51	3.51	4.32	4.37	3.06	2.68	2.81
17	Schoore	464	10.59	10.59	10.34	10.34	9.11	8.08	7.75	8.50	7.73	6.25
18	Slype	1307	4.68	4.83	4.34	4.63	5.06	4.97	4.15	4.45	4.16	4.33
19	Snaeskerke	865	2.47	2.59	2.36	2.47	2.56	2.24	2.95	2.91	2.68	2.54
20	Steele	2666	2.39	1.91	2.05	1.80	1.53	1.73	1.53	1.56	1.77	1.69
21	Vlisseghe	1151	4.45	4.26	4.45	3.89	4.54	4.08	3.30	3.70	3.43	3.12
22	Westende	1291	5.33	5.23	3.35	5.52	5.13	4.48	3.46	3.77	3.25	2.99
23	Westkerke	1813	5.23	5.09	4.32	4.30	5.09	4.90	4.60	4.03	3.85	5.01
24	Wilskerke	424	1.45	2.55	2.40	1.81	1.81	0.79	1.08	2.00	2.13	2.33
25	Zande	548	5.12	5.01	5.70	5.13	5.13	5.37	5.70	5.37	5.53	5.29
26	Zandvoorde	1213	3.33	3.94	3.63	4.13	4.22	3.94	3.59	3.41	3.07	2.64
27	Zevencote	825	7.01	12.57	14.02	13.33	14.10	14.74	15.64	13.32	15.59	15.15
	MOYENNES	33743	3.07 %	3.11 %	3.06 %	3.02 %	3.06 %	3.05 %	3.30 %	2.95 %	2.92 %	2.99 %

CHAPITRE V.

FONDS DE CHOMAGE.

Ziehier het verslag dat ons door het Comité van het Werklozenfonds over het dienstjaar 1911 werd ingezonden :

Het jaar 1911 was, in opzicht van werkloosheid, van weinig betekenis.

De *Zeevisschersbond van Oostende* was het meest onderhevig aan werkloosheid ; evenwel werden op de tien aangesloten Vereenigen, negen van stadswege ondersteund.

De vergoedingen door de werklozenkassen der aangesloten Vereenigen uitgedeeld bereikten de som van fr. 1068 en de vermeerdering door het Stedelijk fonds uitbetaald betrof fr. 687.

Het aantal vergoedingsdagen bedroeg 690 1/2 dagen.

De onderscheiding van regeeringswege op de Wereldtentoonstelling van Brussel behaald, was het voorwerp van een bijzonderen huldeblijk van wege de leden aan den voorzitter M. Henri Van Graefscheppe.

Geene bijzondere gebeurtenissen hebben zich in den loop van het jaar voorgedaan.

WERKLOOZENKASSEN AANGESLOTEN	VOORZITTER OF, BIJ DEZES ONTSTENTENIS, DE AANGESTELDE VERTEGENWOORDIGER VAN DE KAS	
NAAM	NAAM, VOORNAMEN EN BEROEP	WOONST (Gemeente, straat en nummer)
1. <i>Oostendsche Metaal- bewerkerbond.</i>	Capelle Joseph Van Vlaanderen Eduard Lokaal: <i>De Noordstar</i> , Veldstraat.	Veldstraat, 44, Voorzitter Zuidlaan, 82, Secretaris
2. <i>Socialistische Hout- bewerkerbond.</i>	Van Roose Richard De Grave Alfons Lokaal: <i>De Noordstar</i> , Veldstraat	Steenbakkersstraat, 58, Voorzitter Fortuinstraat, 9, Secretaris
3. <i>Christene Hout- bewerkerbond.</i>	Cordy Henri Mollet Jan Lokaal: <i>Folksbond</i> , Christinestraat, 65	Romestraat, 62, Voorzitter Steenbakkersstraat, 28, Secretaris
4. <i>Christene Metaal- bewerkerbond.</i>	Focke Auguste Hamilton Ph. Lokaal: <i>Folksbond</i> , Christinestraat, 65	Breedene, Voorzitter Id. Secretaris
5. <i>Oostendsche Boek- drukkerbond.</i>	Lingier Téléphore Verbanck Remi Lokaal: Rogierlaan, 41	Victoriaalaa, 10, Voorzitter Thouroutsche steenweg, 97, Secretaris
6. <i>Algemeene Oostend- sche Bediendenbond.</i>	Vermeire Hippolyte Six Léon Lokaal: <i>Hôtel du Grand Sablon</i> , Langestraat, 64	Zuidlaan, 7, Gemeenteontvanger, Voorzitter Vrijheidstraat, 16, Secretaris
7. <i>Houtbewerkerbond van Help u Zelf.</i>	Van Duyver Pamphile Vernieuwe Camiel Lokaal: Louisestr., 18	Verlorenstraat, 6, Voorzitter Capucijnenstraat, 24, Secretaris
8. <i>Onafhankelijke Arduin- en Marmerbewerkerbond.</i>	Gilles Joseph Lavalée Ernest Vandenbroele René Lokaal: Veldstraat, 8	Brigantijnenstraat, 2, Voorzitter Rabotstraat, 14, Schrijver Steenbakkersstraat, 7, aangestelde vertegenwoordiger
9. <i>Onafhankelijke Tapijsters- en Garnierdersbond.</i>	Vilain Joseph Hautelet Leopold Lokaal: Christinestr. 38	Van Iseghemlaan, 128, Voorzitter Christinestraat, 38, Secretaris
10. <i>Zeevisschersbond van Oostende.</i>	Van Wetter Cornelis Van Vlaanderen Eduard Lokaal: <i>De Noordstar</i> , Veldstraat	Constantinopelstraat, 29, Voorzitter Zuidlaan, 82, Secretaris

*Algemeene tabel der werkzaamheden van de bij het
Fonds aangesloten vereenigingen.*

	WERK- LOOZEN	Vergoeding van wege de vereenigingen	Vergoedings- dagen	Vermeearding van wege het stedelijk fonds	ALGEMEEN BEDRAG
JANUARI	11	201 "	184 1/2	181 "	332 "
FEBRUARI	8	110 50	72 1/2	72 50	188 "
MAART	6	66 50	47 1/2	47 50	114 "
APRIL	3	67 "	46	46 "	118 "
MEI	2	52 "	41	41 "	98 "
JUNI	2	28 "	14	14 "	42 "
JULI	3	28 50	17 1/2	17 50	41 "
AUGUSTUS	7	81 50	45 1/2	45 50	127 "
SEPTEMBER	5	41 "	28	28 "	64 "
OCTOBER	4	91 "	46	46 "	187 "
NOVEMBER	9	171 "	129	129 "	300 "
DECEMBER	5	135 "	74	74 "	209 "
Algemeene Totalen	65	1068 "	690 1/2	687 "	1755 "

TITRE VII. CULTES.

CHAPITRE I. CULTE CATHOLIQUE.

SECTION I.

Conseils de Fabrique.

Aucune modification n'a été apportée pendant l'année 1911 à la composition des conseils de fabrique, qui figure au rapport de l'exercice 1909, page 123.

SECTION II.

Délimitation des paroisses.

En séance du 24 octobre 1911, le Conseil communal a reçu communication d'une dépêche de M. le Gouverneur de la Province, en date du 6 septembre 1911, 2^e Dir., 3^e Div., n^o 24.850, transmissive d'un projet de délimitation d'une nouvelle succursale, qui serait créée aux hameaux dits « Contredam » (territoire de Steene) et « Meiboom » (territoire d'Ostende). M. le Gouverneur invitait en même temps notre administration à soumettre ce projet à une enquête de commodo et incommodo et ensuite à l'avis du Conseil communal.

L'enquête faite par le Collège échevinal ayant soulevé des protestations de la part des habitants du hameau de « Meiboom », le Conseil communal a émis l'avis, en séance du 24 octobre 1911, qu'il n'y avait pas lieu d'approuver le projet de délimitation projeté. L'autorité supérieure ne tint aucun compte de cet avis et un arrêté Royal du 24 mars 1912 fixa la circonscription de la nouvelle succursale comme suit :

ALBERT, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, SALUT !

Vu la proposition de M. l'Evêque du diocèse de Bruges, en date du 21 janvier 1911, concernant la création d'une succursale aux hameaux « Contredam » à Steene et « Meiboom » à Ostende ;

Vu les avis des conseils de fabrique des églises paroissiales de Steene et de Notre-Dame, à Ostende, des Conseils communaux de ces localités et de la Députation permanente du Conseil provincial de la Flandre Occidentale, datés du 5 juin, du 8 juin, du 24 octobre 1911, du 21 janvier et du 9 février 1912 ;

Vu également la lettre de M. l'Evêque de Bruges du 9 janvier 1912 ;

Vu le plan de la circonscription de la future succursale, concerté entre le futur chef diocésain et l'autorité provinciale ;

Vu les articles 60, 61 et 62 de la loi du 18 Germinal an X, le décret du 30 décembre 1809, l'article 117 de la Constitution, l'arrêté royal du 12 mars 1849 et la loi du 24 avril 1900 ;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice ;

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1. — Une succursale est érigée aux hameaux « Contredam » à Steene et « Meiboom » à Ostende.

Cette succursale aura pour limites :

A l'Est : le canal de dérivation nommé « Provincie Geleed », de A en B ;

Au Sud et au Sud-Est : l'embranchement du même canal de B en C, jusqu'à la naissance du « Binnen Geleed » ; le dit « Binnen Geleed », jusqu'à son extrémité en D ; la ligne droite abaissée perpendiculairement de D, extrémité du « Binnen Geleed », sur la route dite « Steensche straat », en E ; l'axe de la route dite « Steensche straat », jusqu'à sa rencontre avec la ligne du chemin de fer d'Ostende à Thourout, en F, l'axe de cette ligne de chemin de fer, jusqu'à la limite de la commune de Steene, en G ;

A l'Ouest : la limite séparative des communes de Steene et de Zandvoorde, de G en H ;

Au Nord : sur le territoire d'Ostende, la limite de la paroisse actuelle de Steene, de H en A, point de départ ainsi qu'il est indiqué au plan susvisé par un pointillé rouge.

ART. 2. — Un conseil de fabrique sera immédiatement établi dans la nouvelle paroisse, conformément à l'art. 6 du décret du 30 décembre 1809.

Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

SECTION III.

Bâtiments du culte.

A) *Eglise du Sacré-Cœur*. — En séance du 5 septembre 1911, le Conseil Communal a reçu communication d'une délibération du Conseil de fabrique de l'église du

Sacré-Cœur, tendant à obtenir un crédit de 13.000 fr., en vue de l'acquisition du mobilier de l'église provisoire. En séance du 10 septembre 1914, le Conseil Communal a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prendre en considération la requête présentée par l'administration fabri-cienne précitée, un crédit de même importance se trouvant régulièrement inscrit à cet effet au budget extraordinaire de la ville.

B) *Eglise des SS. Pierre et Paul.* — En séance du 10 septembre 1911, le Conseil Communal a reçu communication d'une lettre de la fabrique d'église des SS. Pierre et Paul demandant à l'Administration communale de vouloir appuyer une requête adressée par elle à Monsieur le Ministre de la Justice pour obtenir un supplément de subside, en vue de compléter l'ameublement de l'église.

Le Collège fut chargé d'appuyer cette requête auprès de l'autorité supérieure.

SECTION IV.

Biens.

A) *Eglise Notre-Dame de l'Assomption.* — Par délibération du 11 décembre 1910, le Conseil de fabrique de l'église Notre-Dame de l'Assomption (Mariakerke) sollicita l'avis du Conseil communal sur un projet de vente de gré à gré, à MM. Goethals, propriétaires à Courtrai, de diverses parcelles de terrain, d'une superficie de 1 Ha. 01 a. 50 ca., sises et cadastrées à Middelkerke, section A, n° 130, 131, 193, 194^a, 195 et 196, et ce moyennant le prix de dix mille francs l'hectare.

Le Conseil communal émit, en séance du 24 janvier 1911, l'avis qu'il y avait lieu d'autoriser cette vente et d'approuver le projet d'acte de vente y relatif.

La délibération fut approuvée par Arrêté Royal du 16 juin 1911.

B) Par délibération du 12 février 1905, le Conseil de fabrique de l'église Notre-Dame de l'Assomption soumit à l'avis du Conseil communal le projet de vente, de gré à gré à la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, de diverses parcelles d'une superficie de 3 a. 07 c., sises et cadastrées à Slype, section C. n°s 681^a, 681^b/_a, 682b et 683b³ et ce moyennant le prix de dix mille francs l'hectare.

En séance du 14 mars 1905, le Conseil communal émit l'avis qu'il y avait lieu d'approuver cette proposition ainsi que le projet d'acte de vente y relatif.

La délibération fut approuvée par la Députation permanente le 11 février 1911.

C) Par délibération du 5 mars 1911, le Conseil de fabrique de l'église Notre-Dame de l'Assomption soumit à l'avis du Conseil communal, le projet de cahier des charges pour la location publique de divers immeubles lui appartenant, sis à Ostende, Steene, Middelkerke, Leffinghe, Wilskerke et Slype.

Le Conseil communal émit, en séance du 30 mai 1911, l'avis qu'il y avait lieu d'approuver le dit cahier des charges.

La délibération fut approuvée par la Députation permanente le 23 juin 1911.

Par délibération du 23 juillet 1911, le Conseil de fabrique de la même église soumit à l'avis du Conseil communal, le procès-verbal de la location publique des immeubles précités.

En séance du 24 octobre 1911, le Conseil communal émit un avis favorable à l'approbation de ces locations.

La délibération fut approuvée par la Députation permanente le 1 décembre 1911.

**SECTION V.
Comptabilité.**

EGLISES	RECETTES			DÉPENSES			Excédent	Déficit	
	Ordinaires	Extraor- dinaires	TOTAL	Relatives à la célébration du Culte	Ordinaires	Extraor- dinaires			TOTAL
<i>BUDGÉT 1911</i>									
des SS. Pierre & Paul	19.199,03	47.265,00	66.464,03	6.120,00	13.079,03	47.265,00	66.464,03	"	"
de Notre-Dame	5.649,02	238,56	5.887,58	1.537,00	4.350,58	"	5.887,58	"	"
de St-Joseph	12.985,24	—	12.985,24	4.083,20	8.484,90	"	12.985,24	"	"
de St ^e -Marie (Mariakerke)	3.473,62	15.810,00	19.283,62	1.472,00	1.841,64	15.969,48	19.283,62	"	"
des Capucins	1.822,07	5,50	1.827,57	786,00	1.041,57	"	1.827,57	"	"
de St-Antoine	5.019,15	300,00	5.319,15	1.992,00	3.110,00	217,15	5.319,15	"	"
du Sacré-Cœur	3.734,85	87,15	3.822,00	1.692,00	2.130,00	"	3.822,00	"	"
<i>COMPTE 1911</i>									
des SS. Pierre & Paul	18.136,16	22.000,00	40.136,16	6.110,40	13.089,12	26.207,76	45.357,28	"	5.221,12
de Notre-Dame	5.583,02	484,93	6.067,95	1.503,16	4.350,07	"	5.853,23	214,72	"
de St-Joseph	12.867,72	1.600,00	14.467,72	3.958,35	8.430,07	2.039,28	14.427,70	30,02	"
de St ^e -Marie (Mariakerke)	3.461,87	15.811,28	19.273,15	1.489,00	1.607,94	15.947,48	19.244,42	28,73	"
des Capucins	1.822,07	8,50	1.830,57	786,00	1.041,57	"	1.827,57	3,00	"
de St-Antoine	4.953,95	—	4.953,95	1.960,70	3.035,45	404,00	5.400,15	"	443,20
du Sacré-Cœur	3.012,85	426,54	3.439,39	1.492,00	2.030,00	"	3.522,00	"	82,61

**CHAPITRE II.
CULTE ANGLICAN.**

SECTION I.

Conseil d'administration.

Voici la composition du Conseil de fabrique fin 1911.

Noms et prénoms	Qualités	Date de la 1 ^{re} nomination	Fin du mandat
Last J.	Chaplain Président		
Hawkins C.-L.	Membre	15 février 1898	15 février 1908
Golden Henri	"	15 février 1898	15 février 1912
Hervey W.-G.-T.	"	15 février 1908	15 février 1912

SECTION II.

Comptabilité.

Le budget de l'exercice 1911 s'élevait :

a) en recettes ordinaires.	fr. 2.760,00
" extraordinaires.	" 617,20
Total fr.	3.377,20
b) en dépenses relatives à la célébration du culte	fr. 235,00
" ordinaires	" 2.035,00
" extraordinaires	" 950,00
Total fr.	3.250,00
Excédent fr.	127,20

Le compte du même exercice s'est clôturé :

a) en recettes ordinaires	fr.	2.273,87
» extraordinaires	»	405,72
		<u>Total fr. 2.678,59</u>
b) en dépenses relatives à la célébration		
du culte	fr.	201,07
ordinaires	»	1.799,63
extraordinaires	»	270,00
		<u>Total fr. 2.270,70</u>
Excédent fr.		408,89

CHAPITRE III.

CULTE ISRAËLITE.

SECTION I.

Conseil d'administration.

Noms et prénoms	Qualité	Date de la 1 ^{re} Nomination	Fin du mandat
Fridländer	Ministre officiant		
Bloch Max	Président	17 juin 1904	Mai 1916
Laufer Nissam	Membre	17 juin 1904	»
Cerf Charles	Secrétaire	17 juin 1904	Mai 1918
Natan Raphaël	Trésorier	17 juin 1904	»

SECTION II.

Bâtiments. — Construction d'une synagogue.

La reprise définitive du bâtiment a eu lieu le 2 novembre 1911.

SECTION III.

Comptabilité

Le budget de l'exercice 1911 clôturait :

a) en recettes ordinaires	fr.	2.600,00
» extraordinaires	»	25.374,04
		<u>Total fr. 27.974,04</u>
b) en dépenses relatives à la célébration		
du culte	fr.	568,00
ordinaires	»	1.890,00
extraordinaires	»	25.000,00
		<u>Total fr. 27.458,00</u>
Excédent fr.		516,04

Le compte du même exercice s'est clôturé :

a) en recettes ordinaires	fr.	1.788,40
» extraordinaires	»	17.916,12
		<u>Total fr. 19.704,52</u>
b) en dépenses relatives à la célébration du		
culte	fr.	384,94
ordinaires	»	1.673,45
extraordinaires	»	17.359,15
		<u>Total fr. 19.417,54</u>
Excédent fr.		286,98

TITRE VIII. INDUSTRIE.

CHAPITRE I. CONSEIL DES PRUD'HOMMES

SECTION I. Composition.

Par arrêté Royal du 1^{er} août 1911, M. Passchyn Gust. a été nommé Président du Conseil des Prud'hommes d'Ostende, et par arrêté Royal du 12 novembre 1911, M. Boomers Georges a été nommé vice-président.

SECTION II. Travaux.

Les tableaux suivants indiquent sommairement les travaux du Bureau de conciliation et du Conseil.

§ 1. — Travaux du Bureau de conciliation.

Nombre des séances du bureau pendant l'année : 53.

NOMBRE DES AFFAIRES	CONTESTATIONS DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL			
	ENTRE			TOTAL
	Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers	Chefs d'industrie	
Pendantes devant le bureau au 1 ^{er} janvier . . .	>	>	>	>
Inscrites pen- { retenues par le bureau	>	194	>	194
dant l'année { renvoyées au bureau spécial	>		>	
TOTAL des affaires dont le bureau était saisi .	>	194	>	194
AFFAIRES				
Sur comparu- { conciliées	>	>	>	>
tion volontaire { non conciliées et renv. au Conseil	>	>	>	>
Sur avertisse- { conciliées	>	135	>	135
ment par lettre { non conciliées et renv. au Conseil	>	31	>	30
du Greffier { restées sans suite ou retirées par les parties	>	29	>	29
Sur citation { conciliation	>	>	>	>
{ non conciliés après { en personne	>	>	>	>
{ comparaison des { pr représentant	>	>	>	>
RÉCAPITULATION { conciliées	>	135	>	135
{ non conciliées	>	30	>	30
{ restées sans suite	>	29	>	29
TOTAL des affaires dont le bureau a été dessaisi.	>	194	>	194
AFFAIRES pendantes devant le bureau au 31 décemb.	>	>	>	>

§ 2. — Affaires conciliées par le Bureau.

NATURE DES CONTESTATIONS	CONTESTATIONS			TOTAL
	ENTRE			
	Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers	Chefs d'industrie	
1 ^o De la compétence du Conseil.				
Parts de voyage de pêche	"	6	"	6
Paiement de salaires	"	188	"	188
Indemnité pour renvoi intempestif	"	15	"	15
Restitution d'effets de mer	"	3	"	3
Parts de compte de masse de pêche	"	25	"	25
Délivrance de certificats de travail	"	3	"	3
Indemnité pour n'avoir pu prendre mer à temps	"	3	"	3
Indemnité pour rupture d'engagement	"	1	"	1
2 ^o En dehors de la compétence du Conseil.				
Néant.				

§ 3. — Travaux du Conseil.

Nombre des séances du Conseil pendant l'année : 15.

NOMBRE DES AFFAIRES	Contestations	
	de la compétence du Conseil	en dehors de la compétence du Conseil
Restant à juger au 1 ^{er} janvier	"	"
Introduites { sur citation	15	"
devant le Conseil { sur comparution volontaire ou pendant l'année { avertissement	4	"
Revenues à l'audience sur opposition	"	"
TOTAL	19	"
Jugements ayant de statuer au fond, préparatoire, interlocutoire ou sur incident	"	"
Jugements par défaut suivis d'opposition	"	"

NOMBRE DES AFFAIRES TERMINÉES	Contestations		
	de la compétence du Conseil	en dehors de la compétence du Conseil	
Par jugement ou sentence	au fond :		
	contradictoire	2	"
	par défaut	6	"
A l'amiable et sans jugement	d'incompétence	"	"
		11	"
TOTAL des affaires terminées		19	"
Affaires restant à juger au 31 décembre.		"	"

§ 4. — Affaires terminées par jugements ou à l'amiable.

NATURE DES CONTESTATIONS	AFFAIRES TERMINÉES PAR JUGEMENTS ENTRE				A l'amiable et sans jugement ENTRE	
	Ouvriers		Chefs d'industrie et ouvriers		Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers
	En dernier ressort	A charge d'appel	En dernier ressort	A charge d'appel		
1° De la compétence du Conseil.						
Indemnité pour renvoi intempestif.	"	"	"	"	"	1
Parts de voyages de pêche	"	"	"	"	"	1
Paiement de salaires	"	"	7	"	"	7
Parts de compte de masse de pêche.	"	"	"	"	"	8

CHAPITRE II.
PÊCHE MARITIME.

SECTION I

Mouvement de la pêche.

Le port d'Ostende présente le grand avantage d'offrir, pour l'écoulement du produit de la pêche, de nombreux débouchés directs servis par des communications rapides.

Le poisson s'y vend toute la journée à mesure de son arrivée à la minque; celle-ci est fréquentée par des pêcheurs de diverses nationalités.

La flotille de la pêche appartenant au port d'Ostende comprenait, au 31 décembre 1911, 169 bateaux dont 26 chalutiers à vapeur et 6 chaloupes à moteur auxiliaire. Les bateaux à vapeur ont sur les chaloupes ordinaires, l'avantage de pouvoir rentrer au port à volonté, les jours de la semaine où le poisson se vend le mieux : le mardi, le mercredi et le jeudi.

Il y avait, en outre, 154 canots pêchant dans les eaux territoriales, c'est-à-dire en deça de trois milles à partir de la laisse de basse mer.

La valeur du poisson frais vendu à la minque d'Ostende s'est élevée en 1911 à la somme de 5.804.666 fr.

Statistique comparative des ventes mensuelles de poisson frais à la minque d'Ostende de 1907 à 1911.

MOIS	1907	1908	1909	1910	1911
Janvier	612.098,00	512.822,58	542.719,51	485.147,55	650.954,00
Février	614.895,90	548.778,88	488.191,18	505.486,26	507.680,00
Mars	488.648,25	480.597,20	456.018,55	470.680,90	518.081,00
Avril	889.041,60	881.807,90	882.980,60	840.896,50	489.798,00
Mai	867.859,50	808.874,20	880.504,00	865.658,60	869.582,00
Juin	840.984,40	844.524,80	898.814,00	858.050,40	859.776,00
Juillet	486.529,40	410.748,40	418.178,40	404.580,50	418.982,00
Août	485.474,90	427.767,80	419.079,40	548.084,40	468.475,00
Septembre	859.806,80	408.817,80	888.476,90	485.040,40	474.707,00
Octobre	416.775,60	898.975,50	411.680,60	465.098,80	588.186,00
Novembre	868.487,80	407.914,60	484.055,50	588.107,80	568.569,00
Décembre	426.865,90	465.612,00	468.695,25	487.811,05	480.081,00
TOTAUX	5.281.861,85	5.056.281,46	5.064.888,89	5.899.541,16	5.804.660,00

Le tableau ci-contre (page 144^{bis}) montre que le produit total de la vente de poisson à la minque communale s'est élevé en 1911 à 5.804.665,79 en 1910 il s'élevait à 5.399.541,16

Différence en plus pour 1911 405.124,63

Cette somme se répartit comme suit :

Vapeurs Ostendais	fr. 2.954.267,80
Voiliers »	1.051.773,10
» de la Panne	327.118,85
» de Nieuport	91.180,44
» de Coxyde	11.226,40
» d'Oostduinkerke	282,82
» de Blankenberghe	18.865,00
» de Heyst	3.287,75
» de Zeebrugge	12.173,80
Particuliers : Ostende et intérieur	219.234,93
Petit poisson	40.015,00
Bateaux anglais	201.704,10
» français	125.398,10
» hollandais	90.674,50
» allemands	347,50
» danois	582.513,00
» norwégiens	74.003,30

Total fr. 5.804.665,79

SECTION II.

Vente de hareng frais.

Dans le produit général ci-dessus est compris le montant de la vente du hareng frais. Il en a été vendu en 1911 par :

Bateaux belges	2.011.833 kg. pour fr. 203.389,89
Bateaux français	120.565 kg. pour fr. 13.878,50

Total 2.132.398 kg. pour fr. 217.268,39

(Voir ci-contre le tableau général de la vente de poisson à la minque).

TABLEAU SYNOPTIQUE du produit des ventes de poisson faites à la Minque d'Ostende pendant l'année 1911.

MOIS	POISSON BELGE		ANGLAIS	FRANÇAIS	ALLEMAND NORVÉGIEN	HOLLANDAIS DANOIS	LITTORAL	TOTALS	1 % DROIT DE MINQUE	1/4 % CONTROLE	BULLETINS	NOMBRE DE PÊCHES				
	VOILIERS	VAPEURS										Belges (1)	Anglaises	Françaises	Allemandes Norvégiennes	Hollandaises Danoises
JANVIER	287.846,41	279.886,90	7.844,10	19.091,05	"	54.454,60	80,00	650.958,06	6.509,68	1.619,29	10,00	652	8	37	"	18
FÉVRIER	186.428,58	255.794,50	11.161,90	7.022,25	"	48.808,10	65,00	507.680,88	5.076,88	1.261,02	10,00	510	10	18	"	10
MARS	110.855,70	318.127,80	17.404,50	8.196,50	"	60.811,20	85,00	518.080,70	5.180,28	1.275,05	9,80	282	2	10	"	14
AVRIL	78.608,00	255.145,70	15.807,90	8.465,00	"	68.706,40	80,00	489.798,00	4.897,93	1.092,31	11,80	208	14	11	"	25
MAI	100.687,80	182.965,80	10.912,70	4.450,40	6,50	67.174,80	85,00	869.582,00	8.695,85	916,04	14,20	254	16	15	"	27
JUIN	181.816,20	186.062,70	14.598,40	9.442,80	"	44.560,90	85,00	889.776,00	8.897,75	966,78	9,20	265	20	20	"	11
JUILLET	111.625,90	210.574,90	21.161,80	11.775,00	5.884,80	50.245,20	85,00	413.982,10	4.139,88	1.027,61	12,80	257	18	18	2	18
AOUT	125.720,40	201.619,90	54.528,80	14.294,20	6.947,10	62.020,20	85,00	468.475,10	4.684,76	1.168,68	15,00	272	25	28	2	16
SEPTEMBRE	142.187,80	248.802,90	12.004,60	12.429,50	8.785,10	57.012,70	85,00	474.707,10	4.747,08	1.178,67	10,60	248	7	19	1	15
OCTOBRE	125.689,40	327.878,10	7.605,90	9.480,90	8.962,10	50.524,40	85,00	588.185,80	5.881,88	1.824,60	18,20	225	2	19	2	10
NOVEMBRE	165.748,50	287.888,80	18.645,10	14.400,70	8.251,70	65.280,60	80,00	568.569,90	5.685,72	1.400,48	11,60	284	11	24	2	11
DÉCEMBRE	168.428,80	205.775,80	10.588,90	16.849,80	41.014,00	84.188,40	80,00	480.080,70	4.800,81	1.191,20	12,60	291	5	27	8	5
TOTAUX	1.785.142,49	2.954.267,80	201.704,10	125.898,10	74.850,80	678.187,50	815,00	5.804.665,79	58.046,80	14.416,58	140,80	8788	198	286	17	170
1910	1.778.957,06	2.582.868,10	174.000,50	175.784,80	8.891,80	644.757,90	831,00	5.399.541,16	58.995,69	18.899,61	129,20	8664	162	206	8	168
DIFFÉRENCE	88.814,57	371.899,70	27.703,60	50.886,70	65.459,00	28.429,60	84,00	405.124,68	4.051,11	1.016,97	11,60	74	29	60	14	7
	-	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+

42,94
4288

(1) Dans ce nombre ne sont pas compris les bateaux des différents ports du littoral.

CHAPITRE III.
OEUVRES DE PROTECTION ET MOYENS
D'ENCOURAGEMENT DE LA PÊCHE MARITIME.

SECTION I.

Primes aux pêcheurs.

§ 1. — Concours de l'été 1911.

Comme les années précédentes, le Collège Echevinal a fait inscrire au budget général de la ville de 1911 une somme de 2.000 francs destinée à être répartie entre les pêcheurs, qui ont apporté au marché, pendant l'été, la plus grande quantité de poisson. Cette somme avait été répartie comme suit :

1 ^e prime	300 fr.	9 ^e prime	100 fr.
2 ^e »	250 fr.	10 ^e »	100 fr.
3 ^e »	200 fr.	11 ^e »	75 fr.
4 ^e »	150 fr.	12 ^e »	75 fr.
5 ^e »	125 fr.	13 ^e »	50 fr.
6 ^e »	125 fr.	14 ^e »	50 fr.
7 ^e »	100 fr.	15 ^e »	50 fr.
8 ^e »	100 fr.		

Durée du concours : du 1^{er} mai au 30 septembre.

Nombre de participants : 50.

Voici le nom des gagnants de primes :

N ^o d'ordre	N ^o de la chaloupe	PATRON	ARMATEURS	PRODUIT TOTAL
1	228	Geryl Adolphe	Lesrauwaet	6657,60
2	220	Makelberghe Charles	A. Vroome	5989,80
3	212	Everaert Edouard	W ^e Goetghebeur	5796,60
4	188	Decraecke Auguste	Decraecke Auguste	5588,40
5	119	Makelberghe Alph.	A. Vroome	5406,70
6	216	Sanders Gabriel	De Gruytter Edouard	5389,90
7	28	Elegeert Jan	Ch. Monroy	5381,60
8	204	Ponjaert, Auguste	Van Welssenaers P.	5188,60
9	107	Martinsen Oscar	J. Wolter	5086,40
10	14	Vandekerkhove L ^e	Vandewalle & Bauwens	5077,80
11	176	Vercnocke Charles	Ch. Monroy	5034,00
12	184	Tratsaert François	W ^e Deckmyn	4802,00
13	156	Deroo Louis	Deroo & Blomme	4759,90
14	189	Vanderwal Gustave	A. Vroome	4708,80
15	188	Hessens Alexandre	Nassel	4685,00

Voici le résultat général de ce concours :

N° d'ordre	N° de la chaloupe	PRODUIT	N° d'ordre	N° de la chaloupe	PRODUIT	N° d'ordre	N° de la chaloupe	PRODUIT
1	11	2555,60	18	107	5086,40	35	200	4278,50
2	14	5077,80	19	118	4058,80	36	201	2798,90
3	16	4188,20	20	119	5406,70	37	204	5188,60
4	28	5881,60	21	133	4685,00	38	205	4660,50
5	31	5877,10	22	138	3858,70	39	206	8978,80
6	45	4178,80	23	139	4708,80	40	210	4841,80
7	47	2865,00	24	143	4312,80	41	212	5796,60
8	58	5298,60	25	156	4756,90	42	214	4657,00
9	70	4480,40	26	165	8748,70	43	218	5889,90
10	87	2709,60	27	167	4485,10	44	217	4200,60
11	90	3669,40	28	176	5084,00	45	218	1284,00
12	96	8579,80	29	181	4190,80	46	220	5989,80
18	98	8788,40	30	188	5588,40	47	222	4726,30
14	100	3070,50	31	184	4802,00	48	228	6657,60
15	101	2990,50	32	186	4214,70	49	224	4879,60
16	108	8298,40	33	192	4258,80	50	225	8832,90
17	105	4281,60	34	195	4892,90			

§ 2 — Concours de l'hiver 1911-1912.

La somme de 4000 francs, inscrite au budget de 1911 pour ce concours, a été répartie en 18 primes entre les chaloupes à voile :

1 ^e prime	350 fr.	10 ^e prime	150 fr.
2 ^e »	325 fr.	11 ^e »	150 fr.
3 ^e »	300 fr.	12 ^e »	150 fr.
4 ^e »	275 fr.	13 ^e »	125 fr.
5 ^e »	250 fr.	14 ^e »	125 fr.
6 ^e »	225 fr.	15 ^e »	125 fr.
7 ^e »	200 fr.	16 ^e »	100 fr.
8 ^e »	175 fr.	17 ^e »	100 fr.
9 ^e »	175 fr.	18 ^e »	100 fr.

et une prime aux chaloupes à moteur de 200 francs.

Durée du concours: du 1 novembre 1911 à Pâques 1912.

Nombre de participants : 56.

Voici les noms des gagnants des primes :

N° d'ordre	N° de la chaloupe	PATRONS	ARMATEURS	PRODUIT TOTALE
1	228	Geul Adolphe	Lescauwæet	10.914,40
2	225	Makelberghe Alph.	A. Vroome	10.470,90
3	209	Nieuwenhuys M.	Nieuwenhuys M.	9.820,90
4	210	Driesmans Michel	Vandewalle & Bauwens	9.580,80
5	125	Clement Pierre	V ^e P. Deckmyn	9.358,30
6	184	Tratsaert François	id.	8.900,20
7	103	Lus Emile	Lus Emile	8.618,20
8	224	Bogaert Pierre	A. Vroome	8.418,40
9	28	Ellegeert Jean	Monroy Alphonse	8.344,60
10	168	Debeau François	Debeau François	8.284,80
11	139	Smitsaert Henri	A. Vroome	8.279,40
12	220	Makelberghe Ch.	id.	8.182,50
18	45	Vandekerkhove Fr.	Hamman	8.147,10
14	218	Verlaecke Pierre	Lescauwæet	8.111,10
15	222	Dewulf Pierre	Monroy Alphonse	8.084,60
16	80	Deswelgh François	Vandewalle et Bauwens	7.978,80
17	204	Ponjaert Auguste	P. Vanwelsenaers	7.852,70
18	107	Martinsen Oscar	J. Wolter	7.724,50

Voici le résultat du concours :

N° d'ordre	N° des chaloupes	Produit Total	N° d'ordre	N° des chaloupes	Produit Total	N° d'ordre	N° des chaloupes	Produit Total
1	16	5.756,60	20	108	6.524,20	39	184	8.900,20
2	18	5.505,50	21	125	9.358,30	40	186	5.128,50
3	28	8.844,60	22	139	4.570,90	41	192	6.198,10
4	31	5.678,80	23	188	6.849,10	42	204	7.852,70
5	45	8.147,10	24	186	6.050,00	43	205	6.862,90
6	47	6.981,70	25	188	6.524,50	44	206	6.095,50
7	48	6.266,40	26	139	8.279,40	45	209	9.820,90
8	51	5.974,90	27	143	6.406,70	46	210	9.580,80
9	52	7.454,50	28	145	6.806,90	47	212	7.106,60
10	56	7.448,40	29	150	—	48	218	7.875,40
11	57	5.315,00	30	156	6.868,50	49	214	6.894,40
12	67	6.585,70	31	158	8.935,50	50	215	6.112,40
13	79	8.759,90	32	165	6.932,70	51	216	7.865,80
14	80	7.978,80	33	168	8.284,80	52	218	8.111,10
15	90	6.909,90	34	174	5.598,90	53	220	8.182,50
16	98	7.224,60	35	180	6.468,00	54	222	8.084,60
17	108	8.618,20	36	181	6.407,20	55	228	10.914,40
18	105	7.609,60	37	182	5.874,30	56	224	8.418,40
19	107	7.724,50	38	188	7.242,80	57	225	10.470,90

CHAPITRE IV.
ARMEMENTS A LA PÊCHE.

SECTION I.

Aperçu général.

Pour la pêche de la morue, il y a eu, en 1911, 2 armements qui ont produit 10,230 kilogrammes.

2 armements se sont livrés à la grande pêche du hareng et ont produit 460.470 kilogrammes ; en 1910, 3 armements avaient produit 636.800 kilogrammes.

En 1910, le produit de la petite pêche du hareng, faite par 192 chaloupes, s'élevait à une valeur de 58.947 francs.

Le produit de 1911 est de 80.616 francs pour 178 chaloupes. Il y a eu 438 armements pour la pêche de marée en 1911, ayant produit du poisson pour une valeur de 6.301.323 frs. En 1910, le produit de cette pêche s'était élevé à 6.486.702 frs. ; il y a donc une diminution de 185.379 frs.

Le tableau ci-après indique la consistance des bateaux de pêche pendant les années 1882 à 1911 :

Années	Nombre de bateaux	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Années	Nombre de bateaux	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage
1882	800	10.047	1.788	1897	404	9.619	2.005
1883	805	10.766	1.818	1898	398	9.418	1.984
1884	824	11.474	1.811	1899	381	8.826	1.927
1885	944	12.841	1.980	1900	378	9.069	1.916
1886	842	12.009	1.902	1901	394	9.163	1.991
1887	844	12.191	1.981	1902	408	9.021	2.084
1888	844	11.931	1.888	1903	432	9.105	2.148
1889	888	11.602	1.907	1904	418	8.816	2.021
1890	849	11.265	1.928	1905	422	9.940	1.978
1891	841	11.210	1.845	1906	401	8.088	1.914
1892	886	10.751	1.888	1907	420	8.027	2.006
1893	884	10.636	1.781	1908	449	8.401	2.152
1894	878	9.948	1.696	1909	464	8.484	2.210
1895	866	9.879	1.758	1910	474	8.665	2.212
1896	422	9.981	1.996	1911	466	8.445	2.024

Des 466 bateaux existant en 1911 169 d'une capacité 5,197 tonn. appart. au port d'Ostende
 37 " " 568 " " " de Nieuport
 16 " " 96 " " " d'Oostduinkerke
 9 " " 62 " " " de Coxyde
 61 " " 945 " " " de Blankenberghe
 67 " " 559 " " " de Heyst
 99 " " 945 " " " de la Panne (Adinkerke)
 8 " " 78 " " " de Zeebrugge

SECTION II.

Flotille de pêche ostendaise.

Au 31 décembre 1911, la flotille de pêche d'Ostende se composait de 145 chaloupes à voile, 24 chalutiers à vapeur et 77 canôts pêchant dans les eaux territoriales.

A. — Chaloupes à voile.

N°	CHALOUPES	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
1	Alida en Frans	10 96/100	Verbiest, Albert	Verbiest, Edouard
2	Aimé-Pierre	6 43/100	Geselle, Jean	Verbiest, Léopold
3	Ibis	6 60/100	Bauwens, Jean	Bauwen, Jean
4	Louise	5 45/100	Everaert, Léopold	Everaert, Léopold
5	Espérance	4 69/100	Vercruysse, Arthur	Russell, John
6	Richard-Alphonse	6 70/100	Verburgh, Charles	Verburgh, Richard
7	Auguste-Charlotte	10 42/100	Deckmijn, Alphonse	Deckmijn, Alphonse
8	Pierre-Louise	7 27/100	Deckmijn, Charles	Deckmijn, Charles
9	Prince Albert	7 75/10	Bauwens, Charles	Bauwen, Charles
10	Auguste-Marie	6 96/100	Major, François	Chapman Henri
12	Clara-Victorine	7 28/100	Willaert, Emile	Willaert, Emile
14	Renilde	81 26/100	Vande Kerckhove, L.	Vandewalle, A. et Bauwens J.
15	Zoë	6 28/100	Janssens, Albert	Janssens, Albert
16	De Troost	84 59/100	Tratsaert, Eugène	Monroy, Alphonse
17	Jean-Virginie	8 72/100	Pincket, Désiré	Geselle Jean
18	Joseph-Mathilde	87 70/100	Laneres, Henri	Vandewalle, A. et Bauwens J.
19	Ernest	6 36/100	Logghe, Henri	Logghe, Henri
20	Foxhound	14 20/100	Lusyne, Arthur	Lemmens, Alexandre
21	De kleiné Ferdinanda	6 57/100	Dasseville, Gustave	Dasseville, Auguste
22	Gusta	8 35/100	Vanwulpen, Gérard	Vanwulpen, Gérard
23	Virginie-Alice	7 29/100	Meyers, Patrice	Meyers, Patrice
26	Marie-Martha	11 18/100	Verscheide, Henri	Verscheide, Alph.
27	Edouard-Madeleine	8 52/100	Deckmijn, Alphonse	Deckmijn, Alphonse
28	Anna and William	84 83/100	Elegeert Jean	Monroy, Alphonse
29	André-Adrienne	11 74/100	Deckmijn André	Deckmijn, André
30	Anna-Victorine	6 22/100	Deley, Jean	Deley, Jean
31	Jean-Marie	86 43/100	Vanleke, Pierre	Vroome, Albert
32	Victorine-Pierre	9 8/100	Ryckeman, François	Ryckeman, François
33	Pierre	8 3/100	Lusyne, Joseph	Lannoye, Richard
34	Frans-Julia	7 40/100	Pieters, François	Pieters, Michel
37	Julien-Lydie	81 92/100	Vanhoecke, Auguste	Aspesslagh, Joseph
39	Charles	8 5/100	Ryck, Charles	Ryck, Antoine
40	Alida-Madeleine	6 35/100	Vanlooche, Amand	Champagne, Thélesph.
41	Marie	8 20/100	Fonteyne, Arthur	Duyck, Pierre
43	Charles-Germaine	6 88/100	Pilaeis, Oscar	Pilaeis, Oscar
44	Amanda	7 88/100	Vanhee, Edouard	Vanhee, Edouard
45	De Jonge Paul	82 51/100	Vandekerckhove, Fr.	Hamman, Aug.
46	Lidia-Gustaaf	10 40/100	Salliau, Emile	Salliau, Emile
47	Antoon Van Padua	87 82/100	Dewaels, Léon	Hamman, Aug.
48	Elvire-Mathilde	84 46/100	Rabou, Charles	Rabou, Charles

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRON	ARMATEUR
49	Pierre-Joséphine	8 36/100	Zeebroeck, Charles	Zeebroeck, Charles
50	L'Avenir (à moteur)	38 96/100	Neut, Pierre	Janssens L. et Mostdagh P.
51	Henri Corneau	31 21/100	Dieussart, Emile	Corneau, Edouard
52	La Pipette	34 68/100	Erebout, Charles	Hamman, Auguste
53	Irma	11 34/100	Pieters, Edouard	Pieters, Edouard
54	Rodolphe-Madeleine	8 34/100	Deckmijn, Ernest	Deckmijn, Auguste
56	Hélène	33 34/100	Erebout, Michel	Hamman, Auguste
57	Auguste-Espérance	32 34/100	Nieuwenhuysse, L.	id.
58	Laure-Stéphanie	11 15/100	Beniest, Charles	Deweert, Louis
59	Morgenster	11 18/100	Pincket, Désiré	Pincket, Gustave
61	Martha	7 21/100	Ooghe, Henri	Ooghe, Henri
62	Madeleine	8 13/100	Verburgh, Henri	Verburgh, Henri
63	Virginie-Marie	8 30/100	Heinderson, Auguste	Duyck, Charles
64	Hilaire	4 93/100	Saelens, Constant	Saelens, Henri
66	Irène	5 88/100	Piolon, Antoine	Piolon, Antoine
67	De Kleine Jacques	32 80/100	Monteny, Emile	Vandewalle, François
68	Mathilde-Frans	5 2/100	Geselle, François	Geselle, François
69	Alphonse	12 7/100	Deckmijn, Henri	Deckmijn, Auguste
73	Ibis III (à moteur)	39 2/100	Baillieul, Edouard	Société coop. à rap. limitée.
74	Ibis IV (à moteur)	7 57/100	De Groot, François	pour le port. de la pêche.
77	Pionnier II (à moteur)	42 77/100	désarmé provisoirement	A. Biltinck, Administrateur.
79	Vrede	36 63/100	Vanderheyde, Arthur	Hamman, Auguste
80	Marguerite	32 32/100	Desweigh, François	Vande Walle, Aug.
84	Jeannot	10 59/100	Salliau, Pierre	Salliau, Henri
90	Geneviève	31 15/100	Vanhoeck, Frédéric	Hamman, Auguste
91	Auguste-Marie	11 25/100	Desmidt, Auguste	Desmidt, Auguste
92	Anna	10 33/100	Vercruyse, Gustave	Vercruyse, Fr. et G.
93	Laurent-Alice	7 36/100	Osten, Pierre	Geselle, Laurent
94	Marie de Tournai	32 66/100	Vanhoucke, Henri	Peere, Auguste
95	Jean-Marcella	31 40/100	Hessens, Alexandre	Corveleyn, Jean
96	Irène-Germaine	5 73/100	Deckmijn, Jean	Deckmijn, Jean
98	Koning Albert	34 95/100	Devos, Lambert	Hamman, Auguste
100	De Jonge Charles-Edouard	34 7/100	Deprince, Léopold	Labeke, Pierre
103	Marie-Louise	34 88/100	Lus, Emile	Lus, Emile
105	De Jonge Ferdinand	33 31/100	Vandekerckhove, L.	Vandekerckhove, L.
106	Angèle	9 5/100	Verbiest, Jules	Verbiest, Jules
107	Emma-Louise	30 80/100	Martinsen, Oscar	Wolter, Joseph
108	Jean-Bart	8 29/100	Geselle, Léopold	Geselle, Jean
110	Het Vliegmachien	8 1/100	Bessire, Pierre	Bessire, Pierre
111	Angèle	13 57/100	Boeyden, Léonard	Monroy, Alphonse
112	Robert	8 44/100	Rau, Gustave	Borrey, Jean
113	Julienne	9 2/100	Vanwulpen, Léon	Vanwulpen, Léon
116	Adeline	8 72/100	Smissaert, Charles	Lauwerains E. et Smissaert G.
117	Marie	11 80/100	Vandenbrouck, Pierre	Vandenbrouck, Pierre
118	Jeune Progrès	27 80/100	Labbeke, Eugène	Peere, Auguste
119	Albert Vroome	35 47/100	Vantourhout, Ed.	Vroome, Albert
121	Rosa-Augusta	10 31/100	Durand, Arthur	Durand, Arthur
122	Auguste-Madeleine	9 18/100	Zonnekeyn, Auguste	Zonnekeyn, Florimond
123	Victorine	10 35/100	Sluyter, Alphonse	Sluyter, Alphonse
124	De Jonge Albert	6 86/100	Corveleyn, Pierre	Corveleyn, Pierre
125	Marie-Edmond	31 88/100	Clément, Pierre	Mougin, Emile

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRON	ARMATEUR
129	Baron Ruzette	31 64/100	Hallemeesch, Franç.	Hamman, Auguste
132	De Nieuwe Eeuw	32 7/100	De Grauwe, Jules	J. Baelis-Mauricx
133	Joseph	29 29/100	Hoornaert, Gustave	Lescrauwaet, Joseph
134	Ernest-Hélène	30 56/100	Vandichele, Pierre	Vroome, Albert
136	Prince Albert	31 24/100	Bogaert, Pierre	id.
138	Eugène-Elvire	32 34/100	Geldhof, Auguste	id.
139	Roi Albert	30 9/100	Smissaert, Henri	id.
143	Echo	34 75/100	Clément, Alexandre	Hamman, Auguste
145	Florida	35 91/100	Ramon, Charles	Vroome, Albert
149	Léon	36 8/100	Degruyter, Jean	Monroy, Alphonse
150	Jongen Edouard	38 36/100	Laforce, Frédéric	Laforce, Frédéric
156	Hortensia-Elisa	37 28/100	Deroy, Louis	Deroy L. et Blomme E.
158	Jeannot	37 77/100	Severy, Jean	Severy, Jean
160	Joseph-Hélène	34 50/100	Aspesslagh, Joseph	Aspesslagh, Joseph
161	Germaine	34 46/100	Pauwels, Albert	V° Demoor, Henri
164	Ivonne	12 10/100	Ghysel, François	Ghysel, François
165	Arthur-Bertha	36 26/100	Everaert, Louis	Everaert, Louis
167	Gustave-François	33 9/100	Vynck, Pierre	Vynck, Pierre
168	Espérance	38 55/100	Debeau, François	Debeau, François
169	Louise	9 74/100	Désarmé provisoirement	Pincket, Isidore
174	Anna-Prosper	32 3/100	Steenkiste, Pierre	Steenkiste, Henri
176	Jean-Joséphine	32 43/100	Vercnocke, Charles	Monroy, Alphonse
180	Vooruit	43 61/100	Laforce, Edouard	Lescrauwaet, Georges
181	Maurice	32 86/100	Pauwels, Alphonse	V° Demoor, Henri
182	Auguste-Albertine	29 85/100	Defer, François	Vandewalle, Auguste
183	Marie-Auguste	32 53/100	Decraecke, Auguste	Decraecke, Auguste
184	De Zeebloem	34 89/100	Tratsaert, François	V° Deckmyn, Pierre
186	La Prévoyance	30 3/100	Acken, Edouard	id.
187	Vivé Marie	30 9/100	Mackelbeghe Henri	V° Vandeputte-Lauwerains
192	Jean-Jeanne	35 10/100	Peere, Léopold	Peere, Léopold
193	Jean-Antoinette	9 5/100	Pieters, Isidore	Geselle, Laurent
195	Eugénie-Auguste	32 1/100	Major, Victor	Peere, Auguste
201	Albert-Madeleine	31 93/100	Vynck, Frédéric	Vandewalle, Auguste
204	Anna	33 66/100	Ponjaert, Auguste	Van Welssenaers, P.
205	Louis-Irène	35 47/100	Asaert, Louis	Asaert, Louis
206	Jeannot	32 6/100	Barbaix, Louis	Vroome, Albert
209	Mouette	32 59/100	Nieuwenhuysse, Michel	Nieuwenhuysse, Michel
210	John	33 73/100	Driesmans, Michel	Vandewalle A. et Bauwens J.
212	Princesse Charlotte	33 74/100	Everaert, Edouard	V° Goetghebeur, Ad.
213	Louis-Emile	34 27/100	Vanleke, Louis	Deroy Louis
214	De tien kinders	33 94/100	Makelberghe, Pierre	Nefors, Emile
215	Marie-Macelle	32 78/100	Lauwerains, Victor	Lauwerains, Victor
216	Edouard-Marie	32 79/100	Zanders, Gabriel	De Gruyter, Edouard
217	Adolphe-Victorine	31 82/100	Labbeke, Louis	Lescrauwaet, Joseph
218	Alphonse-Marceline	34 63/100	Verlaecke, Pierre	id.
219	Vierge-Marie	33 36/100	Coopman, Auguste	Pieters, Alexis
220	Robert-Lea	34 70/100	Makelberghe, Charles	Vroome, Albert
221	Alfons-Mathilde	8 83/100	Pots, François	Monroy, Alphonse
222	Reine des Plages	34 42/100	Dewulf, Pierre	id.
223	Prima	31 37/100	Geril, Adolphe	Lescrauwaet, Joseph
224	Princesse Elisabeth	31 62/100	Bogaert, Pierre	Vroome, Albert
225	Lydie	31 85/100	Mackelberghe, Alph.	id.

B. — Bateaux de pêche à vapeur.

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRON	ARMATEUR
25	Koning Albert	64 5/100	Zanders, Emile	Soc. anon Pêcheries d'Islande Golder, A. Brinx et C ^o . id. Baels, Jules Golder, Alfred Société anon. à respons. limitée pour le percept. de la pêche Bultinck, A., Administr.
35	Alfred-Edith	118 80/100	Asaert, Pierre	
36	Prince Charles	102 41/100	Lefevre, Pierre	
55	C ^o Horace vander Burgh	85 11/100	Desitter, Louis	
60	Princesse Marie-José	128 48/100	Lodrigo, Edouard	
75	Ibis V.	53 8/100	Bruneel, Polidore	
76	Ibis VI.	60 7/100	Chapel, François	
82	Gaby	69 27/100	Vansteenbergh, E.	Société anonyme Pêcheries à vapeur
83	Marcelle	87 88/100	Blondé, Arsène	
85	Président Stevens	87 7/100	Declerck, Joseph	
86	Isa	59 15/100	Coene, Louis	
88	Bernard	48 65/100	Steenkiste, Edouard	
89	Gérard	48 47/100	Defer, Pierre	
87	Marie-Louise	48 37/100	Wittrock, Auguste	
99	Pêcheries à vapeur X	48 49/100	Pincket, Pierre	
115	J. Baels-Mauricx	87 29/100	Vanwetter, Auguste	
120	Baron Ruzette	81 10/100	Klausing, Jean	
126	Neptune	70 54/100	Crekille, Jean	H. P. Aspeslagh id.
127	Numitor	128 6/100	Zonnekeyn, Louis	
128	Nautilus	118 90/100	Leire, Alexis	Société anonyme des Pêcheries à vapeur
130	Jacqueline	75 74/100	Haegheman, Jacques	
131	John	75 74/100	Dedrie, Louis	
140	Nervien	60 22/100	Klausing, Louis	
141	Narval	69 37/100	Aspeslagh Jacques	H. P. Aspeslagh

C. — Canots pêchant dans les eaux territoriales, c'est-à-dire en deça de trois milles à partir de la laisse de la basse mer.

N°	CANOTS	PROPRIÉTAIRES	N°	CANOTS	PROPRIÉTAIRES
1	Bertha	Huys, Joseph	12	Valerie-Angèle	Hendrickx, Victor
2	Mathilde	Dewaels, Médard	13	Gerard	Salliau, Ernest
3	Prudence	Hintjes, Isidore	14	Heuri	Helsmoortel, Oscar
4	Mathilde	Vanhooven, Valentin	15	Irma	Verbiest, Albert
5	Vélo	De Vriendt, Louis	16	Pieter	Verbiest Charles
6	Victorine	Aernoudt, Florimond	17	De Léon	Logghe, Henri
7	Emile	Devaux, Emile	18	Ida	Pieters, Edouard
8	Edouard	Braem, Edouard	19	De twee Zusters	Deley, Jean
9	Emma	Verburgh, Aug.	20	Marie	Vanbesien, Pierre
10	Alice	Remaut, Léopold	21	Marie	Hubrouck, Charles
11	Emma	Braem, Louis	22	René	D'Hondt, Georges

N°	CANOTS	PROPRIÉTAIRES	N°	CANOTS	PROPRIÉTAIRES
23	Victorine	Lauwereins, Pierre	73	Prosper	David, Justine
24	Bertha	Daems, Philippe	74	Victorine	Hagers, Polydore
25	Charles	Verburgh, Auguste	75	Antoine	Ackein, Michel
26	Frans	Pius, Gustave	76	Marie	Poitier, Jules
27	Espérance	Margorie, Arthur	77	Cyrille	Margory, Arthur
28	Ster	Quinet, frères	78	Angèle	Germonpré, Charles
29	Fernande	Hintjes, Charles	79	Lydia	Deboysere, Ed.
30	Gillade	Verleye, Edouard	80	Victoria	Hubrouck, Charles
31	Jean	Blommaert, Ernest	81	Maurice	Bertens, Henri
32	Abel	Pieters, Polydore	82	Figaro	Pylyser, Alphonse
33	Kleins Edouard	Vanden Brouck, Em.	83	Euphrasie	Mestdagh, Louis
34	Joseph	Peere, Auguste	84	Elisa	Major, Victor
35	Pierre	Ghysel, Charles	85	Gusta	David, Alphonse
36	Emile	Bollenberghe, Emma et Anna	86	Nannah	Hubrouck, Charles
37	Stéphanie	Vigne, Albert	87	Prince Albert	Billiaert, Aug.
38	Mathilde	Therry, Louis	88	Emerantine	Vercruysse, Ed.
39	Renilde	Desmit, Ju'ien	90	Madeleine	Vantourhout, Em.
40	Robert	Farazijn, Léon	91	Anna-Maria	Vandenbergh, L.
41	Bertha	Hagers, Polydore	92	Jeannot	Nieuwenhuysse, L.
42	Jeanne-Robert	Smissaert, Auguste	93	Delphine	Pierre, François
43	Pierre	Peere, Jos.	94	Alfons	Delbol, Jacques
44	Pauline	Lenaert, Joseph	95	Irene	Deswelgh, Silvie
45	Mélanie	Helsmoortel, François	96	Juliana	Willens, Laurent
46	Albert	Cottinis, Emilie	97	Léontine	Rau, Gustave
47	Irène	Luys, Désiré	98	Marie	Pouette, Ernest
48	Serpent	Helsmoortel, Oscar	99	Richard	Maldeghe, Charles
49	Thérèse	Dasseville, Emile	100	Zester	Caitoor, Auguste
50	Louis	Goes, François	101	De Jonge Irma	Hubrouck, Percival
51	Blondina	Vanhooren, Léopold	102	Bertha	Hoste, Jean
52	Flora	Pincket, G. et Huys, J.	103	Florida	Pieters, Hélène
53	Vierge-Marie	Hubrouck, Pierre	104	Nathalie	Demon, François
54	Louise	Vigne Joseph	105	Emiel	Coenye, Léopold
55	Léontine	Kroothoep, Charles	106	Léontine	Vanbesien, Pierre
56	Gusta	Billiaert, Alphonse	107	Gustave	Geril, Ernest
57	Antoinette	Salliau, Gérard	108	Rosa	Peere, Joseph
58	Victorine	Fonteyne, Médard	109	Alphonse	Rau, Charles
59	Jean	Vanhooren, Alphonse	110	Justine	Aspeslagh, Charles
60	Léonie	Coelus, Louis	111	Marie	Geril, Pierre
61	Paula	Cattillion, Pierre	112	Bollenberghe	Bollenberghe, Ad.
62	Emma	Brackx, Victorine	113	Joseph	Germonpré, Auguste
63	Victorine	Bessire, Aug.	114	Romanie	Casselman, Ferdinand
64	Ivonne	Duyck, François	115	Wilhelmina	Rau, Nestor
65	Victorine	Droogenbroot, Alph.	116	Angèle	Vandenbroucke, Ch.
66	Alphonse	Duprés, Joseph	117	Alfons	Germonpré, Auguste
67	René	Hubrouck, Pierre	118	Alice	Kroothoep, Jos.
68	Irma	Hubrouck, François	119	Louis	Hintjes, Emile
69	Sûreté	Van Dyle, Médard	120	Liza	Neiryneck, Elise
70	Mathilde	Heinderson, Charles	121	De Zeevogel	Monroy, Alphonse
71	Irma	Major, Gustave	122	Lucia	Saelens, Liborius
72	Marcel	Germonpré, Auguste	123	Léopold	Nefors, Colette

N ^{os}	CANOTS	PROPRIÉTAIRES	N ^{os}	CANOTS	PROPRIÉTAIRES
126	Martha	Pieters, Edouard	152	De twee Gebroeders	Carton, Jean
127	Lena	Vanhoucke, Arthur	154	Evelina	Deswelgh, Léonce
180	Louise-Marie	Fontaine, Charles	156	Harton	Peere, Arthur
181	Augusta	Hostin, Pierre	157	Gustave	Dentant, Louise
182	Pot	Aspesslagh, Henri	158	Louise	David, Jean
183	François-Jeanette	Margorie, Jean	159	Maria	Poitier, Pierre
184	Jeanne	Vantournhout, Alph.	160	Esther	Vanhoeck, Isidore
185	Marie	Oskin, François	161	Julia-Alice	Basseville, Léon
186	Omer	Verbiest, Alphonse	163	Celina	Duvivier, Richard
142	Jany	Declercq, Jean	164	Maria	Cattoor, Joseph
143	Georges	Coene, Louis	166	Albertina	Hagers, François
144	Ivonne	Major, Victor	167	Louis	Peere, Aug.
145	Jonge Gustaaf	Groenvinck, Julien	169	François	Vercruysse, Arthur
146	Alfons	Groenvynock, Alph.	170	Jeanette	Van Speybrouck, L.
149	Alfons	Battiaux, Charles	171	De kleine Edouard	Goes, Jean
151	Marie	Hubrouck, Gustave	172	Marie	De Boisere, Ed.

SECTION III. —

Changements survenus dans la flottille de pêche d'Ostende pendant l'année 1911.

A. — Bateaux qui ont obtenu le certificat de nationalité.

N^o O.20, *Foxhound*, dandy cutter à arrière carré, construit à Whitestable en 1886 (ci-devant R. 4 *Foxhound*, de Ramsgate); entré en ligne le 3 février 1911. Armateur : Alexandre Lemmens.

N^o O.25, *Koning Albert*, chalutier à vapeur, en acier, à hélice, construit en 1911 aux chantiers Hackie-Thomson à Glasgow; entré en ligne le 9 mars 1911. Armateur : Société anonyme des Pêcheries d'Islande.

N^o O.111, *Angèle*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1911, sur chantier Pierre Deweert; entré en ligne le 18 février 1911. Armateur : Alphonse Monroy.

N^o O.84, *Jeannot*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1911, sur chantier Henri Panesi; entré en ligne le 24 mars 1911. Armateur : Henri Salliau.

N^o O.112, *Robert*, cutter à arrière carré, ci-devant N^o O.10 *Stephania*, d'Ostende, vendu en septembre 1910 au sieur Jean Borrey, constructeur de navires à Ostende, pour démolition, mais réparé ultérieurement; entré en ligne le 21 mars 1911. Armateur : Jean Borrey.

N^o O.5, *Boys friend*, dandy cutter à arrière carré, construit en 1895 à Lowestoft (ci-devant L. T. 451 *Boys friend* de Lowestoft); entré en ligne le 1^{er} juillet 1911. Armateur : Sylvie Allaert.

N^o O.53, *Irma*, cutter à arrière carré, construit à Ostende sur chantier A. Cattoor; entré en ligne le 24 juillet 1911. Armateur : Edouard Pieters.

N^o O.42, *Joseph*, dandy cutter à arrière carré, construit le 14 juin 1882 à Lowestoft, (ci-devant L. T. 297 *Arizona*, de Lowestoft); entré en ligne le 28 août 1911. Armateur : Joseph Deroy.

N^o O.68, *Mathilde-Frans*, cutter à arrière carré, ci-devant N^o O.17 *Jean-Virginie*, d'Ostende, vendu en novembre 1910 au sieur Auguste Cattoor, pour être démolé, mais réparé ultérieurement; entré en ligne le 25 février 1911. Armateur : François Geselle.

N^o O.47, *Antoon van Padua*, dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1911, sur chantier Auguste Hamman; entré en ligne le 11 septembre 1911. Armateur : Auguste Hamman.

N^o O.80, *Marguerite*, dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1911, sur chantier A. Cattoor; entré en ligne le 11 septembre 1911. Armateur : Auguste Vandewalle.

N^o O.13, *Marie*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1911, sur chantier J. Borrey, entré en ligne le 18 septembre 1911. Armateur : Jean Borrey.

N^o O.215, *Marie-Marcelle*, dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1911, sur chantier A. Cattoor; entré en ligne le 29 septembre 1911. Armateur : Victor Lauwereins.

N° O.218, *Alphonse-Marceline*, dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1911, sur chantier L. Deweert ; entré en ligne le 23 octobre 1911. Armateur : Jos. Lescauwaet.

B. — *Bateaux qui se sont perdus.*

N° O.104, *Trinette*, sombré et perdu le 19 janvier 1911, à 5 1/2 h. du matin, à environ 2 1/2 milles N.-E. q. N. du bateau-phare *Galloper*, par suite d'une voie d'eau. Equipage sauvé.

N° O.114, *Express*, sombré et perdu le 29 mars 1911 par suite d'une voie d'eau, au N.-E. du port d'Ostende. Equipage sauvé.

N° O.81, *Emmanuel*, sombré le 18 juillet 1911, à 7 heures du matin, à environ 2 1/2 milles anglais dans le N. O. q. O. de l'île de Salvora (côte d'Espagne) par suite d'une voie d'eau. Equipage sauvé.

N° O.101, *John-Bertha*, sombré le 10 septembre 1911, à 9 heures du matin, à environ 12 milles anglais dans l'E. N. E. de Lowestoft, par suite d'une voie d'eau. Equipage sauvé.

N° O.200, *Pionnier*, échoué sur l'estran à Domberg le 1^{er} octobre 1911 ; bateau perdu ; équipage sauvé à l'exception du patron Vanderwal et du pêcheur Brackx, disparus en mer dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1911, au cours de l'ouragan.

N° O.22, *Romanie*, échoué sur l'estran de Domberg le 1^{er} octobre 1911 ; bateau perdu ; équipage sauvé à l'exception du pêcheur Ardaen, disparu en mer le 30 septembre 1911, vers 16 heures, au cours de l'ouragan.

N° O.5, *Boys friend*, supposé péri corps et biens dans la tempête du 30 septembre au 1^{er} octobre 1911.

N° O.109, *Jeanne et Raymond*, sombré à environ 12 milles anglais dans le N. q. O. d'Ostende, le 3 novembre 1911, à 12 heures 15' du m., par suite d'un incendie provoqué par l'explosion du réservoir à pétrole. Equipage sauvé.

N° O.42, *Joseph*, échoué et perdu sur l'estran à Bredene s/M., par suite de la tempête, le 20 décembre 1911. Equipage sauvé.

C. — *Bateaux qui ont changé de port d'attache.*

N° O.05, *Robert*, vendu le 3 avril 1911, au sieur Callier, à Oost-Duinkerke, d'où il navigue à la pêche sous le n° 8.

N° O.53, *Irma*, vendu le 17 juillet 1911, au sieur Jean Van Dierendonck, de Zeebrugge, d'où il navigue à la pêche sous le n° 3.

N° O.05, *Espérance*, ci-devant N° 44, *Oscar*, de Nieuport. Entré en ligne à Ostende, le 28 novembre 1911. Armateur : Emile Beniost.

D. — *Bateaux qui ont changé de propriétaire.*

N° O.40, *Alida-Madeleine*, passé en la propriété du sieur Florimond Zonnekeyn, depuis le 10 mars 1911.

N° O.27, *Edouard-Madeleine*, passé en la propriété du sieur Alph. Deckmyn, depuis le 13 mars 1911.

N° O.43, *Charles-Germaine*, passé en la propriété du sieur Oscar Pilaeis, depuis le 23 juillet 1911.

N° O.40, *Alida-Madeleine*, passé en la propriété du sieur Thélesphore Champagne, depuis le 16 août 1911.

N° O.5, *Boys friend*, passé en la propriété du sieur Casimir Demaecker, depuis le 22 septembre 1911.

N° O.121, *Roza-Augusta*, passé en la propriété du sieur Arthur Durand, depuis le 19 septembre 1911.

N° O.15, *Zoë*, passé en la propriété du sieur Albert Janssens, depuis le 26 septembre 1911.

N° O.133, *Joseph*, passé en la propriété du sieur Joseph Lescauwaet, depuis le 10 octobre 1911.

N° O.19, *Ernest*, passé en la propriété du sieur Henri Logghe, depuis le 20 novembre 1911.

N° O.5, *Espérance*, passé en la propriété du sieur John Russell, depuis le 28 décembre 1911.

E. — *Batedux qui ont changé de numéro.*

N° O.23, *Virginie-Alice*, porte depuis le 3 janvier 1911 le n° 24.

SECTION V.

Pêche à la morue.

Le tableau suivant indique les armements et les importations de la pêche nationale pour les années 1882 à 1911.

ANNÉES	PÊCHE A LA MORUE							
	NOMBRE D'ARMEMENTS				PRODUITS (en kilogrammes)			
	Anvers	Ostende	Nieuport	TOTAL	Anvers	Ostende	Nieuport	TOTAL
1882	9	105	10	124	181.210	710.000	26.440	867.650
1883	9	101	2	112	188.780	581.785	8.545	679.091
1884	7	97	2	106	103.280	385.808	4.702	493.790
1885	5	49	"	54	30.650	225.000	"	255.650
1886	4	32	"	36	39.450	128.000	"	167.450
1887	5	60	"	65	45.952	265.950	"	311.902
1888	7	41	"	48	70.500	218.500	"	284.000
1889	2	18	"	20	15.500	190.000	"	205.500
1890	3	46	"	49	26.000	888.189	"	409.189
1891	4	62	"	66	45.500	420.000	"	465.500
1892	8	19	"	22	30.400	70.000	"	100.400
1893	3	27	"	30	83.400	135.000	"	168.400
1894	2	30	"	32	15.000	189.945	"	204.945
1895	1	45	"	46	30.000	294.367	"	324.367
1896	"	42	"	42	"	265.882	"	265.882
1897	"	46	"	46	"	193.252	"	193.252
1898	"	40	"	40	"	116.082	"	116.082
1899	"	22	"	22	"	81.185	"	81.185
1900	"	21	"	21	"	57.240	"	57.240
1901	"	9	"	9	"	33.750	"	33.750
1902	"	6	"	6	"	28.625	"	28.625
1903	"	1	"	1	"	4.657	"	4.657
1904	"	2	"	2	"	6.750	"	6.750
1905	"	1	"	1	"	4.050	"	4.050
1906	"	1	"	1	"	5.805	"	5.805
1907	"	2	"	2	"	2.145	"	2.145
1908	"	"	"	"	"	"	"	"
1909	"	"	"	"	"	"	"	"
1910	"	"	"	"	"	"	"	"
1911	"	"	2	2	"	"	10.280	10.280

SECTION VI.

Petite pêche du hareng.

Le tableau suivant indique les armements et les importations de la petite pêche nationale pour les années 1882 à 1911.

ANNÉES	NOMBRE D'ARMEMENTS								PRODUITS (en valeur)							
	Ostende	Coxyde	Nieuport	Oostduinkerke	La Panne (Adinkerke)	Heyst	Zeebrugge	TOTAL	Ostende	Coxyde	Nieuport	Oostduinkerke	La Panne (Adinkerke)	Heyst	Zeebrugge	TOTAL
									francs	francs	francs	francs				francs
1882	>	14	>	24				31	>	5.080	>	95.342				100.422
1883	>	7	>	23				31	>	2.936	>	50.788				53.724
1884	>	8	>	24				31	>	5.545	>	98.542				104.087
1885	>	7	>	25				34	>	2.547	>	52.872				55.419
1886	>	9	>	26				33	>	3.433	6	54.674				58.107
1887	>	7	>	26				33	>	4.541	>	56.189				60.730
1888	>	7	>	23				27	>	3.337	>	21.400				24.732
1889	>	4	>	26				28	>	7.544	>	43.194				50.738
1890	>	4	>	32				26	>	1.600	>	12.800				14.400
1891	>	4	>	34				26	>	3.080	>	51.000				54.000
1892	>	2	>	39				45	>	4.500	>	66.300				70.800
1893	>	6	>	72				78	>	3.000	>	24.000				27.000
1894	>	6	>	80				8	>	60	>	56.000				56.060
1895	>	1	>	76				70	>	275	>	48.750				49.025
1896	>	1	>	70				66	>	325	>	52.500				53.025
1897	14	1	>	66				81	>	5.900	60	42.570				48.230
1898	19	1	18	60				90	>	60.226	270	25.000	190.200			275.700
1899	15	1	>	70				85	>	30.150	>	140.700				170.850
1900	15	>	>	70				67	>	15.300	>	71.400				86.497
1901	9	>	>	58				67	>	11.619	>	74.878				128.975
1902	6	>	>	65				71	>	6.975	>	117.000				124.000
1903	16	>	>	70				66	>	34.112	>	149.240				183.352
1904	2	>	>	24				26	>	2.156	>	25.872				28.028
1905	>	>	>	8				8	>	>	>	6.704				6.704
1906	1	35	1	62				99	>	2.728	95.480	2.417	169.135			269.761
1907	5	37	>	61				103	>	11.800	87.320	>	148.960			248.080
1908	7	35	>	67			12	141	>	16.136	84.965	>	210.463	5.060	2.000	317.051
1909	>	37	>	90			>	128	>	>	39.442	>	95.940	>	>	135.382
1910	52	7	33	11	90		>	192	26.727	2.056	9.707	>	26.460	>	>	34.947
1911	65	>	66	>	80		>	178	50.033	>	8.083	>	22.300	>	>	80.616

SECTION VII.

Pêche de marée.

Le tableau suivant indique les armements et les produits de la pêche de marée pour les années 1882 à 1911.

ANNÉES	NOMBRE D'ARMEMENTS										PRODUITS (EN VALEUR)									
	Anvers	Ostende	Nieuport	Oostduinkerke	Coxde	Blankenberghe	Heyst	(Adinkerke)	Zeebrugge	TOTAL	Anvers	Ostende	Nieuport	Oostduinkerke	Coxde	Blankenberghe	Heyst	La Panne (Adinkerke)	Zeebrugge	TOTAL
1882	10	175	7	>	>	48	36	24	>	300	1,978,500	15,717	>	>	310,170	215,800	214,937	>	>	3,038,35
1883	17	156	7	>	>	46	38	23	>	316	2,399,593	18,003	>	>	204,830	195,246	190,846	>	>	3,748,978
1884	11	166	7	>	>	50	35	24	>	324	2,763,448	19,166	>	>	232,639	174,688	169,854	>	>	3,748,978
1885	11	166	7	>	>	51	38	26	>	359	2,803,900	14,186	>	>	282,839	176,688	169,854	>	>	3,673,529
1886	11	122	7	>	>	56	39	26	>	355	2,981,909	14,328	>	>	298,254	186,671	184,865	>	>	3,827,366
1887	7	122	4	>	>	56	39	26	>	348	2,784,712	15,076	>	>	243,435	186,419	184,865	>	>	3,537,549
1888	56	227	4	>	>	52	37	26	>	402	190,000	8,975	>	>	240,051	165,805	150,000	>	>	3,502,512
1889	55	219	4	>	>	39	34	23	>	398	127,800	7,198	>	>	228,977	180,060	174,000	>	>	3,201,663
1891	47	216	2	>	>	9	8	34	>	310	103,800	2,900	>	>	208,655	140,901	136,581	>	>	3,261,149
1893	56	209	6	>	>	12	10	72	>	330	83,000	4,200	>	>	185,837	117,717	189,150	>	>	3,316,544
1894	13	194	10	>	>	17	18	68	>	303	269,136	61,950	>	>	185,946	125,423	238,681	>	>	3,347,880
1895	30	200	6	>	>	50	45	79	>	420	2,596,927	14,760	>	>	181,534	54,069	97,170	>	>	4,919,851
1896	189	190	9	>	>	50	51	45	>	420	2,596,927	10,810	>	>	149,111	77,030	87,400	>	>	7,911,833
1897	189	186	7	>	>	52	53	46	>	420	3,058,112	19,538	>	>	163,429	135,000	138,940	>	>	8,200,937
1898	170	183	8	>	>	41	41	73	>	415	3,058,112	23,296	>	>	180,586	164,071	141,750	>	>	8,857,379
1899	181	183	8	>	>	41	41	73	>	401	3,239,178	84,016	>	>	152,976	174,584	190,800	>	>	4,437,911
1900	185	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	5,571,411
1901	185	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,733,545
1902	188	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163
1903	188	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163
1904	189	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163
1905	189	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163
1906	189	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163
1907	189	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163
1908	189	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163
1909	189	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163
1910	191	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163
1911	191	183	8	>	>	44	44	74	>	444	4,208,968	100,760	>	>	128,240	140,000	140,000	>	>	6,346,163

CHAPITRE V. ÉTABLISSEMENTS INSALUBRES, DANGEREUX ET INCOMMODOES.

SECTION I.

Établissements de 2^{me} classe.

Les tableaux suivants renseignant les établissements dangereux, insalubres et incommodes érigés sur le territoire de ville pendant l'année 1911 :

N ^o d'ordre	NATURE de l'Usine, Fabrique ou Etablissement	SITUATION	NOM du Propriétaire auquel l'autorisation a été accordée	DATE de l'autorisation	DURÉE de l'autorisation
1	Atelier de menuiserie et moteur à gaz de 6 HP	Ch. de Nieuport, 11	J. Vandenberghe	81 janv. 1911	
2	Boucherie	R. de l'Hippod., 54	J. Gheyle	18 janv. 1911	
3	Dépôt de pétrole, 150 lit.	Rue St-Paul, 52	L. Verkuylen	31 janv. 1911	
4	Forge	Ch. de Thourout, 444	Ch. Jonckheere	31 janv. 1911	
5	Forge	R. S ^{te} Pétersbourg, 37	Verneau-Beauval	7 févr. 1911	
6	Boucherie	Ch. de Thourout, 108	Coucke Edm.	11 févr. 1911	
7	Boucherie	Rue du Nord, 27	Buyss J.	4 mars 1911	
8	Boucherie-charcuterie	Ch. de Thourout, 266	Baert-Goddyn	4 mars 1911	
9	Ecurie	Ch. de Thourout, 127	Ballion C.	6 mars 1911	
10	Atelier pour réparation de vélos	Ch. de Thourout, 17	Haghebaert A.	9 mars 1911	
11	Moteur à gaz de 1 HP	R. du Chem. de fer, 22	Eerebout J.	16 mars 1911	
12	Magasin de détaillant de poisson	Aven. H. Serruys, 9	J. Geselle	28 avril 1911	
13	Étable à vaches	Rue du Ruisseau	Decoster F.	5 mai 1911	
14	Boucherie	Ch. de Thourout, 837	Vandenbon P.	5 mai 1911	
15	Moteur à gaz de 3 HP	Quai du Chantier	Cattoor Aug.	19 mai 1911	
16	Atel' de chaudronnerie	Rue Christine, 22	Ed. Velle et Vanhoerne	19 mai 1911	
17	Tir à la carabine Flobert	Rue du Brabant, 9	M ^{lle} Bulcke Isabelle	28 mai 1911	
18	Ecurie	Rue Neuve, 8	Michiels H.	30 mai 1911	
19	Magasin de détaillant de poisson	Ch. de Thourout, 209	Dieleercq Jos.	30 mai 1911	
20	Moteur à gaz de 3 HP	Rue des Deniers, 21	Cattrysse L.	30 mai 1911	
21	Garage pour automob.	Rue de Raversyde	Cavenaile Eug.	9 juin 1911	
22	Magasin de détaillant de poisson	R. de l'Hippod., 5	Billiau Eug.	7 juillet 1911	
23	Dépôt de pétrole, 200 lit.	R. de la Corderie, 45	Macquet G.	7 juillet 1911	
24	Dépôt d'essence avec garage pour automobiles	Rue de Bruxelles, 1	Elleboudt M.	7 juillet 1911	
25	Crée	Rue d'Ouest, 21	Kerckvoorde J.	11 juillet 1911	
26	Pâtisserie	R. de la Chapelle, 62	Bogaerts Ch.	20 juillet 1911	
27	Garage pour automob.	Ch. de Thourout, 103	Coucke E.	28 juillet 1911	
28	Garage pour automob.	Rue Léopold II	H. Weinberg	22 août 1911	

N ^o d'ordre	NATURE de l'Usine, Fabrique ou Etablissement	SITUATION	NOM du Propriétaire auquel l'autorisation a été accordée	DATE de l'autorisation	DURÉE de l'autorisation
29	Forge	R. Archiduchesse 21	Bogaert L.	8 sept. 1911	
30	Moteur à essence	Rue St-François, 52	Brackx L.	12 déc. 1911	
81	Boucherie	Rue de Madrid, 1 bis	Ferdinande J.	27 déc. 1911	
82	Cinématographe	Rue d'Ouest, 21	Kerckvoorde J.	11 déc. 1911	
88	Pâtisserie	R. de la Chapelle, 18	Libert Emile	30 oct. 1911	
84	Écurie	Ch. de Thourout, 278	Lust Louis	17 oct. 1911	
85	Dépôt de pétrole	Rue de Ghistelles, 8	Meesschaert A.	27 nov. 1911	
86	Moteur élect. de 2 1/2 HP	Rue d'Ouest, 88	Nyssens Ed.	19 oct. 1911	
87	Moteur à gaz de 6 HP	Quai du Chantier, 6	Panesi Henri	28 oct. 1911	
88	Moteur à gaz de 11 1/2 HP	Rue Port-Franc, 15	V ^o Verstraete	5 oct. 1911	
89	Dépôt de pétrole	Rue des Deniers	Van Szelegem A.	27 nov. 1911	

SECTION II.

Etablissements de 1^{re} classe.

1	Atelier pour le travail en grand de métaux, un mot. à gaz de 16 chev., dynamo de 80 ampères	Rue des Cordiers (Hazebras)	Quinet frères	24 mars 1911	80 ans
2	Dépôt de cordages neufs et usagés, etc.	Rue St-François, 57	P. Van Lerberghe	7 avril 1911	80 ans
3	Saurage de poisson	Ch. de Thourout, 165	J. Wellecomme	14 avril 1911	80 ans
4	Magasin de cordages neufs, etc.	Rue St-François, 45	L. Goormachtig	14 avril 1911	80 ans
5	Mot. à benzine de 5 HP, dynamo de 2 HP et dépôt d'essence de 500 à 1000 litres	Ch. de Thourout, 54	Van Cayseele L.	12 mai 1911	80 ans
6	Appareil pour la torrefaction du café; boulangerie, etc.	Rue de Rome, 11-18	Société Coopérative "Economie"	13 sept. 1912	80 ans
7	Marteau-pilon	Rue des Cordiers	Quinet frères	24 nov. 1911	80 ans
8	Garage. Dépôt d'essence. Moteur à gaz	Square Clémentine	Daniels A.	29 sept. 1911	80 ans
9	Dépôt de cordages neufs et usagés	Ch. de Thourout, 278	Van Lerberghe P.	28 févr. 1912	80 ans
10	Moteur à gaz de 40 HP. Dynamo	Rue St-Sébastien, 47	Bouchery Albert	25 oct. 1912	80 ans

SECTION III.

Machines et Chaudières à vapeur.

1	Machine et chaudière à vapeur	Installations maritimes	H. Deweert	Ponts et Chauss. le 6 janv. 1911	
2	Machine et chaudière à vapeur	Rue de Raversyde	Mestdagh P.	10 nov. 1911	
8	Chaudière à vapeur	R. de Breedene, 19	Marryssaal Hector	20 nov. 1911	

TITRE IX.

COMMERCE ET MOYENS DE TRANSPORT.

CHAPITRE I.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'OSTENDE.

Voici le rapport de cette institution sur l'année judiciaire 1910-1911. (Du 1^{er} août 1910 au 1^{er} août 1911.)

A. Composition du Tribunal. — MM. Roger Olivier, président; Helmoortel Oscar, juge; Liebaert John, id.; Serruys Georges, id.; Fermon Désiré, id.; Hillebrand Henri, juge suppléant; Stracké Auguste, id.; Aspeslagh Henri, id.; Defever Emile, id.; Jean Ed., référendaire.

B. Audiences. — Pendant l'année 1910-1911, le tribunal a siégé le jeudi de chaque semaine à 3 1/2 heures de relevée; il a de plus siégé en audiences extraordinaires soit pour terminer les affaires urgentes soit pour concilier les partis.

C. Statistiques. — Pendant l'année 1910-1911, le tribunal a eu à statuer sur 672 causes, soit 109 causes de plus que pendant l'année précédente.

Des 672 causes dont le tribunal a eu à connaître pendant l'année 1910-1911 :

1° 320 ont été terminées par jugements, 145 contradictoires et 175 par défaut;

2° 169 par décrètement de conclusions, transactions, abandon ou radiation; 11 affaires ont été rayées du rôle après assignation à la suite de transactions conclues à l'intervention du tribunal.

Il restait 183 affaires au rôle à la fin de l'année soit au 31 juillet 1911. Le tribunal a rendu pendant l'année, outre les jugements définitifs et par défaut et outre les

jugements en matière de concordat préventif de la faillite et en matière de faillite, 168 jugements sur compétence, interlocutoires ou incidentels.

Les 489 procès terminés pendant l'année 1910-1911 par jugement ou radiation du rôle l'ont été dans le laps de temps ci-après :

A) Inscription au rôle depuis moins de trois mois.

Terminés par jugements contradictoires.	57
id. jugements par défaut	164
id. radiation du rôle	90
	<hr/>
	311

B) Inscription au rôle depuis trois mois à six mois

Terminés par jugements contradictoires.	43
id. par jugements par défaut	6
id. radiation du rôle	37
	<hr/>
	86

C) Inscription au rôle depuis six mois à un an.

Terminés par jugements contradictoires.	26
id. jugements par défaut	4
id. radiation du rôle	20
	<hr/>
	50

D) Inscription au rôle depuis un an à trois ans.

Terminés par jugements contradictoires.	18
id. jugements par défaut	1
id. radiation du rôle	19
	<hr/>
	38

E) Inscription au rôle depuis trois ans à cinq ans.

Terminés par jugements contradictoires.	0
id. jugements par défaut	0
id. radiation du rôle	3
	<hr/>
	3

F) Inscription au rôle depuis cinq ans à dix ans.

Terminés par jugements contradictoires.	1
id. jugements par défauts	0
id. radiation du rôle	0
	<hr/>
	1

D. Remises de causes. — Le tribunal a accordé à la demande des partis ou de leurs conseils pendant l'année 1910-1911 2923 remises de causes ; pendant l'année 1909-1910 il avait accordé 2731 remises de causes ; pendant l'année 1908-1909 il avait accordé 3005 remises de causes et pendant l'année 1907-1908 il avait accordé 3413 remises de causes à la demande des partis ou de leurs conseils.

E. Faillites. — Pendant l'année 1910-1911, 15 faillites ont été déclarées. (Il y en avait été déclaré 11 pendant l'année 1909-1910.) 2 faillites restaient à liquider de l'exercice écoulé. Dans le courant de l'année 1910-1911, 4 faillites ont été terminées par liquidation, 1 faillite a été terminée par concordat, 4 faillites ont été closes à défaut d'actif ; il restait 8 faillites à liquider à la fin de l'année judiciaire, soit au 31 juillet 1911.

F. Concordats préventifs. — Pendant l'année 1910-1911, sept requêtes aux fins d'être admis à faire des propositions concordataires préventives de la faillite ont été présentées au tribunal.

Pendant l'année 1909-1910, il avait été présenté également sept requêtes aux fins d'être admis à la procédure en concordat préventif

La procédure préalable a été autorisée pour 4 demandes de concordat ; la procédure préalable a été refusée à 3 débiteurs qui ont été déclarés en état de faillite.

Trois des concordats ont été votés aux majorités légales et homologués par le tribunal. Un débiteur a été

déclaré en état de faillite sur aveu pendant la procédure en obtention du concordat.

G. Lettres de change et billets à ordre protestés. — Pendant l'année 1910-1911, il a été protesté dans le ressort du tribunal de commerce d'Ostende 511 lettres de change acceptées et 22 billets à ordre, dont le montant s'élève ensemble à la somme de fr. 199.146,35.

Pour les lettres de change, il y en a eu 15 *de moins* et pour les billets à ordre 6 *de plus* qu'en 1909-1910. Pendant l'exercice 1909-1910, il y avait eu 98 lettres de change protestées *en moins* et pour les billets à ordre 7 *en moins* qu'en 1908-1909. Pendant l'année 1908-1909, il y avait eu 114 lettres de change *en plus* et 12 billets à ordre *en plus* protestés qu'en 1907-1908, alors que pendant l'année 1907-1908 il y avait eu 113 lettres de change *en plus* et 10 billets à ordre *en plus* protestés que pendant l'année précédente 1906-1907.

Le chiffre total des lettres de change acceptées et billets à ordre protestés pendant l'année 1910-1911 a été de fr. 13 913,69 *inférieur* à ce chiffre total en 1909-1910, alors que le chiffre total des lettres de change acceptées et billets à ordre protestés pendant l'année 1909-1910 a été de fr. 60.039,16 *inférieur* à ce chiffre total en 1908-1909 et ce chiffre total de lettres de change acceptées et billets à ordre protestés pendant l'année 1908-1909 avait été de fr. 96.153,06 *supérieur* à ce chiffre total de 1907-1908.

CHAPITRE II. ENTREPÔT PUBLIC.

Par arrêté royal du 23 mars 1912, le mandat de M. Fermon Désiré, en qualité de membre de la Commission administrative de l'entrepôt public, a été renouvelé pour une période expirant le 31 décembre 1914,

A la fin de l'année 1911, cette Commission était donc composée comme suit :

NOMS ET PRENOMS	QUALITE	DATE		FIN DU MANDAT
		de la 1 ^{re} nom nat	Arrête Roya du	
Fonteyne Arthur	Contrôleur des douanes	Membre de droit		-
Liebaert Auguste	Echevin	25 mars 1889		31 decem. 1912
Fermon Désiré	Echevin	20 févr 1888		31 decem 1914
Laroye Jean	Conseiller com.	16 avril 1909		31 decem. 1918

CHAPITRE III.

DES TRANSPORTS PAR VOIE DE TERRE.

SECTION I.

Chemins de fer vicinaux.

§ 1. — Travaux d'extension du réseau.

Par délibération du 14 mars 1911, le Conseil communal a émis un avis favorable à l'exécution d'une jonction du chemin de fer vicinal d'Ostende-Nieuport-Furnes avec celui d'Ostende-Middelkerke-Westende, par le raccordement privé, établi rue du Sport, à l'usage de la Société Royale des Courses.

§ 2. — Augmentations de capitaux.

a) Par délibération du 24 janvier 1911, le Conseil communal a décidé de porter de 650,000 fr. à 700,000 fr., soit un supplément de 50,000 fr., la participation de la ville dans le capital de la ligne d'Ostende à Westende (Bains).

Un arrêté royal du 29 août 1911 a approuvé cette délibération.

b) Par délibération du 4 avril 1911, le Conseil communal a décidé de ne pas intervenir dans la souscription du capital nouveau reconnu nécessaire au parachèvement de la ligne Blankenberghe-Heyst, dont le capital primitif a été fusionné, antérieurement déjà, avec ceux de la ligne vicinale Ostende-Blankenberghe.

c) Par délibération du 5 septembre 1911, le Conseil a décidé de porter de 305,000 fr. à 468,000 fr., soit un supplément de 163,000 fr., sa participation dans le capital de la ligne Ostende-Nieuport-Furnes.

Un arrêté royal du 28 octobre 1911, a approuvé cette délibération.

§ 3. — Tableau donnant par catégorie les dépenses de construction au 31 décembre 1911.

DÉSIGNATION DES LIGNES	LONGUEURS		DÉPENSES DE PREMIER ÉTABLISSEMENT						CAPITAUX SOUSCRITS		DIFFÉRENCE	
	Intérêts intercalaires	Frais généraux et divers	Acquisitions de terrains	Travaux et fournitures	Bâtiments et ouvrages d'art	Matériel d'exploitation	DÉPENSES TOTALES		Capital disponible	Excédent		
Ostende à Dixmude	25,60	126.174,78	215.604,52	572.266,59	155.119,75	247.946,70	1.317.592,24	1.584.000	266.407,66			
LIGNE A VOIE ÉTROITE												
Ostende-Nieuport-Furnes	26,95	116.681,37	79.306,67	876.169,37	271.752,32	687.374,52	2.031.284,25	2.687.000	655.715,15			
LIGNE A TRACTION A VAPEUR ET A TRACTION ÉLECTRIQUE												
Ostende-Westende-Bains	14,70	2.240.347,04	51.102,54	217.389,19	2.865,04	523.376,46	3.253.840,27	3.400.000	146.159,73			
Ostende-Blankenberghe-Heyst	45,03	255.667,48	153.155,12	1.750.029,16	580.168,06	2.885.007,72	5.683.425,54	6.380.000	696.574,46			
TRACTION ÉLECTRIQUE												

§ 4. — *Trafic.*

Les tableaux suivants indiquent l'importance des recettes et des dépenses effectuées par les lignes d'Ostende pendant l'année 1911 :

Recettes.

LIGNES	Voyageurs	Bagages	Marchandises	Produits extraord. et recettes diverses	TOTAUX
Ostende-Nieuport-Furnes	266.387,05	3.459,26	106.155,40	15.653,67	30.686,38
Ostende-Blankenberghe-Heyst	741.839,9	5.692,49	87.633,2	6.926,18	841.931,40
Ostende-Dixmude	74.452,70	476,13	33.437,13	2.883,11	111.254,07
Ostende-Westende (Bains)	309.216,80	4.441,05	34.662,61	422,27	343.747,83

Dépenses.

LIGNES	Frais d'exploitation part de l'exploitant	Frais extra r.in. de l'exploitation	Intérêts sur les excédents de dépenses	Frais généraux d'administration	TOTAUX
Ostende-Nieuport-Furnes	247.687,73	9.814,95	14.507,34	13.709,02	285.714,04
Ostende-Blankenberghe-Heyst	617.247,25	32.484,10	3.936,78	29.467,60	683.907,33
Ostende-Dixmude	62.649,00	501,28	—	3.893,89	67.044,17
Ostende-Westende (Bains)	243.843,67	6.907,56	143.793	12.206,00	277.288,13

Les chiffres ci-après indiquent la longueur kilométrique exploitée des lignes aboutissant à Ostende et le bénéfice de l'exploitation :

LIGNES	LONGUEUR	BÉNÉFICES D'EXPLOITATION
Ostende-Nieuport-Furnes	86,95 Km.	105.972,84
Ostende-Blankenberghe-Heyst	45,03 Km.	158.740,67
Ostende-Dixmude	25,60 Km.	44.209,90
Ostende-Westende (Bains)	14,70 Km.	71.457,57

§ 5. — *Dates d'ouverture des diverses lignes.*

Les lignes aboutissant à Ostende ont été ouvertes aux dates suivantes :

1. Ostende-Middelkerke	15 juillet	1885
2. Ostende-Palingbrugge	15 août	1885
3. Ostende-Nieuport (station)	20 décembre	1885
4. Ostende-Furnes	22 juillet	1886
5. Ostende-Blankenberghe	8 août	1886
6. Service urbain par l'électricité dans la ville d'Ostende	1 juillet	1897
7. Ostende-Blankenberghe, (embranchement vers le Phare)	21 septembre	1903
8. Ostende-Dixmude	29 juin	1907

SECTION II.

Chemins de fer.

Deux lignes de chemins de fer, celle d'Ostende à Bruxelles et celle d'Ostende à Lille par Thourout, desservent le port et la ville.

La station principale d'Ostende est située à côté des anciens bassins du commerce ; elle est affectée au service des voyageurs et au trafic local. De cette station partent les voies ferrées qui desservent les quais Nord et Sud des bassins, le quai des pêcheurs et la minque.

La station d'Ostende (Quai) est celle des paquebots-poste d'Ostende à Douvres ; elle est établie sur le quai d'embarquement et de débarquement de ces paquebots-poste et principalement ouverte au service des voyageurs se rendant vers la Grande Bretagne ou venant de ce pays.

La gare de formation, dénommée Ostende-Maritime, est affectée au service des installations du nouveau port, des ateliers du chemin de fer et de ceux des Wagons-

Lits, de l'abattoir Carbon, ainsi que du chantier de créosotage des billes et des poteaux télégraphiques.

Les tableaux suivants indiquent le mouvement de chacune des gares d'Ostende :

§ 1. — *Marchandises reçues à et expédiées de la Gare d'Ostende (Centre).*

A. MARCHANDISES REÇUES.

Le tableau suivant indique par tonne de 1000 kilos, la nature des marchandises reçues pendant l'année 1911.

NATURE DES MARCHANDISES	Quantité en tonnes	NATURE DES MARCHANDISES	Quantité en tonnes
Automobiles	4112	Macadam	4621
Beurre	1141	Machineries	5685
Bière	3041	Marbre ouvré	1859
Bois de construction	4852	Méubles	4190
Bois ouvré	2122	Oufs	4075
Carreaux	479	Paille	4556
Céréales	1422	Papier	2864
Caoutchouc	954	Pavés	4959
Chaux	3042	Pierre de taille	10119
Chicorée	1911	Plantes	1279
Cordages	284	Poissons frais	598
Déchets de carrières	8528	Pommes de terre	367
Drèches	1097	Porcs abattus	889
Eaux minérales	1820	Poteries	120
Engrais chimiques	484	Pulpes	410
Epiceries	1487	Sel	281
Farine	1485	Sucre	2044
Fer ouvré	5676	Tissus	14166
Fromage	3659	Tuiles	640
Fruits	5007	Tuyaux en grès	616
Glace (eau congelée)	401	Tuyaux en fonte	784
Groupements	21001	Vannerie	1299
Houblon	481	Verreries	3284
Houille et briquettes	22689	Vidanges	2752
Huile	2587	Vin	258
Jouets	2807	Volaille et gibier	8511
Laine	3586	March. de détail et div.	27442
Lapins abattus	3896		
Levure	868	TOTAL	212877

B. MARCHANDISES EXPÉDIÉES.

Le tableau ci-après indique, par tonne de 1000 kilos, la nature des marchandises expédiées pendant l'année 1911.

NATURE DES MARCHANDISES	Quantité en tonnes	NATURE DES MARCHANDISES	Quantité en tonnes
Billes	26	Laine	8884
Bois de construction . .	5587	Matériel foire	427
Briques	71	Meubles	576
Beurre	821	Nitrate	88
Céréales	2187	Peaux	128
Chiffons	1760	Sable	225
Coke	4376	Sel	45
Eaux amoniacales . . .	388	Sulfate	10
Fumier	269	Vidanges	2060
Glace (eau congelée) . .	4066	Poisson frais	18871
Goudron	685	Marchandises de détail et divers	31787
Houille	13146		
Lapins	193	TOTAL	95566

Poisson, grande vitesse.

Allemagne	9097	Hollande	19
France	486	Suisse	702

§ 2. — Marchandises arrivées à et expédiées de la gare d'Ostende maritime.

A. MARCHANDISES ARRIVÉES.

Le tableau ci-après indique par tonne le 1000 kg., la nature des marchandises à l'arrivée pendant l'année 1911.

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES				
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	TOTAL
Acier laminé	"	22	22	248	292
Briquettes	16920	14104	16105	15450	62579
Billes en chêne	520	1020	2820	780	4640
Barres acier	191	105	25	88	364
Bordures de trottoirs . .	"	288	402	156	841
Bois de construction . .	65	14	58	49	186
Chaux	125	"	60	270	455
Créosote	598	574	682	849	2701
Cylindre	"	"	5	"	5
Charpentes en fer	147	349	64	20	580
Cochons { nombre de têtes	1154	25	292	4887	5808
Ciment	"	90	200	145	435
Cables électriques	14	"	19	"	33
Coke	460	90	10	60	620
Déchets de carrières . . .	815	1009	1280	1458	3997
Eaux minérales	"	"	86	"	86
Fer ouvré	6	41	21	"	68
Fer laminé	20	59	113	89	261
Fascinages	"	85	67	"	172
Houille	480	325	760	970	2535
Linge	"	2	"	1	3
Mellons brutes	100	660	3455	3176	7391

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES				
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	TOTAL
Matériaux	"	"	19	"	19
Pierres taillées . . .	176	322	321	258	1072
Pavés	818	50	1063	66	1992
Poteaux	"	"	1993	1159	3152
Poutrelles	29	40	30	52	151
Tuiles	20	"	15	"	35
Vins	36	"	"	"	36
Wagonnets	"	32	"	"	32
Zinc	8	"	2	"	5
Cendrées	"	3960	3225	3986	16171
Piquets en chêne . . .	22	"	60	"	82
Étain	4	"	"	"	4
Sulfate d'ammoniaq. . .	25	"	"	"	25
Dalles bouchardées . .	10	76	"	"	86
Bouteilles vides . . .	"	15	"	"	15
Pierres brutes	10	47	"	25	82
Tuyaux en fer	"	10	"	"	10
Rails	10	37	15	"	62
Acide	"	2	"	"	2
Salots freins	"	13	"	"	13
Glace	"	1	3	3	7
Lapins vivants	"	"	2	"	2
Grue électrique	"	"	78	66	144
Divers	15	10	5	8	38
TOTAUX	22286	28472	32797	38904	116749

B. MARCHANDISES EXPÉDIÉES.

Le tableau suivant indique par tonne de 1000 kilogr. la nature des marchandises expédiées de la gare Ostende-maritime pendant l'année 1911.

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES				
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	TOTAL
Billes en chênes . . .	6563	25480	10311	2327	44681
Bois à brûler	38	5	"	"	43
Bois de construction . .	9879	11195	9764	9641	40479
Bois en grume	30	384	160	"	574
Bouteilles vides	"	"	"	16	16
Chaudières en fer	"	"	"	22	22
Chiffons	"	"	2	"	2
Caisses vides	2	"	"	2	4
Eau nitratée	"	"	10	63	73
Fer ouvré	21	"	"	"	21
Ferrure	"	"	23	31	59
Houille	399	410	371	407	2087
Maïs	"	50	228	68	341
Matériel électrique . . .	"	5	5	"	10
Matériaux	"	36	165	60	261
Métal blanc	12	"	"	7	19
Mitraille de fer	37	90	10	74	211
Nitrate de soude	9910	15939	4922	"	30771
Orge	661	675	561	925	2822
Pavés	590	1744	686	"	3020
Piquets en chêne	95	"	"	"	95
Poteaux	1092	4630	1494	1779	8995
Ressorts de voitures . . .	"	8	4	"	12
Rails	"	"	10	68	78
Sacs vides	"	26	"	4	30
Seigle	42	175	65	270	552
Wagons basculeurs	"	"	"	156	156
TOTAUX	29871	60852	30296	15910	135429

§ 3. — *Marchandises arrivées à la gare d'Ostende-Quai.*

Le tableau suivant indique les marchandises arrivées à cette gare pendant l'année 1911.

NATURE	Poids en tonnes de 1000 kgr.
Charbons	70
Charpentes en fer	748
Verres	99
Déchets de carrières	221
Pierres de taille	810
Bois	78
Ciment	40
Zinc	44
Gravier	86
Carton bitumé	15
Ardouises	97
Coke	5
Plâtre	11
Pavés	10
Poutres en Béton armé	24

§ 4. — *Recettes du chemin de fer.*

A. A LA STATION D'OSTENDE (VILLE).

MOIS	VOYAGEURS		BAGAGES	
	1910	1911	1910	1911
Janvier	41889 05	48146 70	987 10	978 70
Février	88215 10	33764 00	715 40	762 40
Mars	51298 75	39295 50	1186 20	912 40
Avril	68513 26	75027 40	2592 80	2847 45
Mai	75887 95	78729 80	2512 50	1942 20
Juin	110210 20	109031 85	4684 80	4785 00
Juillet	225579 90	210067 85	15925 60	12069 80
Août	424621 70	887976 80	40252 00	38046 00
Septembre	810474 00	298888 10	26882 00	28751 80
Octobre	104727 05	88919 45	2888 90	2485 80
Novembre	48169 90	46887 85	1087 50	1088 20
Décembre	88915 95	47229 80	765 20	785 80
TOTAUX	1522997 80	1445907 60	100079 80	84815 15

CHAPITRE IV.

DES TRANSPORTS PAR VOIE D'EAU

SECTION I.

Navigation maritime.

§ 1. — *Navires entrés et sortis.*

D'après les statistiques de la douane, le mouvement de la navigation maritime de 1911 a été en diminution de 24 navires, avec une augmentation de 22947 tonnes comparativement à l'année 1910.

Le tableau ci-après donne le nombre et le tonnage net (jauge Mòorsom) des bâtiments de mer, qui sont entrés dans le port d'Ostende et de ceux qui en sont sortis pendant les dix dernières années (1902 à 1911).

ANNÉES	NAVIRES A VOILES		NAVIRES VAPEUR				TOTAL	
	NOMBRE	TONNAGE	PAQUEBOTS-POSTE		AUTRES QUE PAQUEBOTS-POSTE		NOMBRE	TONNAGE
			NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE		
ENTRÉE								
1902	56	81.047	1.148	670.212	782	885.021	1.981	1.086.280
1903	50	24.659	1.096	645.116	705	820.765	1.851	990.570
1904	64	20.415	1.098	650.598	684	885.116	1.796	956.424
1905	58	22.410	1.091	649.659	609	279.858	1.758	951.427
1906	56	16.621	1.108	673.278	644	288.498	1.808	978.387
1907	50	24.549	1.098	678.182	626	285.816	1.774	982.997
1908	54	25.888	1.095	679.464	648	291.087	1.797	996.884
1909	48	29.078	1.096	692.866	647	808.180	1.791	1.030.119
1910	42	22.579	1.104	751.140	669	821.782	1.815	1.095.501
1911	60	24.404	1.091	788.840	640	805.204	1.791	1.118.448
SORTIE								
1902	58	81.268	1.148	670.894	784	885.765	1.985	1.087.922
1903	50	28.372	1.096	644.710	708	820.064	1.849	988.146
1904	65	20.888	1.098	651.801	687	286.564	1.800	958.698
1905	58	23.288	1.091	649.768	610	279.991	1.759	958.047
1906	59	17.840	1.108	673.202	648	287.600	1.806	978.142
1907	52	24.868	1.098	672.976	624	285.878	1.774	988.222
1908	52	21.648	1.095	679.241	648	290.978	1.795	991.862
1909	49	38.078	1.096	692.954	645	806.564	1.790	1.082.594
1910	40	22.817	1.104	751.282	668	821.794	1.812	1.095.898
1911	59	22.520	1.091	788.614	640	805.256	1.790	1.116.890

§ 2. — *Importations et exportations.*

Les tableaux suivants donnent le poids net et la valeur des marchandises qui, provenant de l'étranger, ont été débarqués en 1911 dans le port d'Ostende, et de celles qui, pendant la même année, ont été embarquées dans ce port en destination de l'étranger (navigation maritime et fluviale). Voici les résultats de 1911 comparés à ceux de 1910.

MARCHANDISES DÉBARQUÉES

ANNÉES	QUANTITÉS IMPORTÉES			Valeurs totales
	par mer	par canaux et rivières	TOTAL	
	tonnes de 1.000 kilogr.	tonnes de 1.000 kilogr.	tonnes de 1.000 kilogr.	francs
1910	828.847	21.105	849.952	110.118
1911	885.200	45.112	880.812	127.895
<i>En plus pour 1911</i>	6.858	24.007	80.260	17.277

MARCHANDISES EMBARQUÉES

ANNÉES	QUANTITÉS EXPORTÉES			Valeurs totales
	par mer	par canaux et rivières	TOTAL	
	tonnes de 1.000 kilogr.	tonnes de 1.000 kilogr.	tonnes de 1.000 kilogr.	francs
1910	51.500	581	52.081	202.274
1911	46.011	911	46.922	208.128
<i>En plus pour 1911</i>	—	880	—	852
<i>En moins pour 1911</i>	5.489	—	5.159	—

Si l'on compare, d'une part, le poids — exprimé en tonnes de 1000 kgr. — des marchandises importées par mer et débarquées au port d'Ostende pendant les années 1909 et 1910, au tonnage net (jauge Moorsom) des navires de mer (chargés ou non) entrés dans ce port, et d'autre part le poids des marchandises embarquées et exportées par mer pendant les mêmes années, au tonnage net (jauge Moorsom) des navires de mer (chargés ou non) sortis, on trouve les rapports suivants :

MARCHANDISES DÉBARQUÉES

ANNÉES	Tonnage net des navires de mer entrés (1)	Poids total des marchandises débarquées (importées par mer)	Poids moyen par tonneau de jauge
	Tonneaux de mer jauge Moorsom	Tonnes de 1000 kgr.	Kilogrammes
1910	844.361	828.847	955
1911	829.608	885.200	1.017

MARCHANDISES EMBARQUÉES

ANNÉES	Tonnage net des navires de mer sortis	Poids total des marchandises embarquées (exportées par mer)	Poids moyen par tonneau de jauge
	Tonneaux de mer	Tonnes de 1000 kgr.	Kilogrammes
1910	844.111	51.500	150
1911	827.776	46.011	140

On ne perdra pas de vue que le tonnage Moorsom est une mesure de capacité (2 m³ 83) et qu'il ne fournit pas d'indication précise sur le poids du chargement que le navire peut embarquer. Le rapport que nous donnons ci-dessus entre le poids des marchandises débarquées et embarquées et le tonnage de jauge n'a donc aucune signification absolue ; ce chiffre et les chiffres analogues que nous donnons plus loin indiquent seulement par voie de comparaison, l'importance de l'importation et de l'exportation du port.

(1) Non compris les paquebots-poste.

ANNÉES	ENTRÉE			SORTIE		
	Tonnage net des navires	Poids total des marchandises débarquées par mer	Poids moyen par tonneau de jauge	Tonnage net des navires	Poids total des marchandises embarquées par mer	Poids moyen par tonneau de jauge
1906	805.114	261.658	858	804.940	48.352	159
1907	809.865	248.561	802	810.246	40.769	182
1908	816.920	298.178	925	812.621	48.816	189
1909	887.253	800.592	891	889.640	57.472	169
1910	844.861	328.847	955	844.111	51.500	150
1911	829.678	885.200	1017	827.776	46.011	140

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paquebots-poste, ni les importations et exportations par canaux et rivières.

SECTION II.

Navigation fluviale.

Le tableau qui suit fait ressortir l'importance du batelage dans le trafic de notre port pendant les années 1910-1911.

ANNÉES	ENTRÉE (Transports internationaux et nationaux)					
	BATEAUX CHARGÉS		BATEAUX SUR LEST		TOTAL	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
		<i>tonneaux</i>		<i>tonneaux</i>		<i>tonneaux</i>
1910	1.127	161.276	702	52.171	1.829	213.447
1911	1.046	148.470	768	56.094	1.809	199.564

ANNÉES	SORTIE (Transports internationaux et nationaux)					
	BATEAUX CHARGÉS		BATEAUX SUR LEST		TOTAL	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
		<i>tonneaux</i>		<i>tonneaux</i>		<i>tonneaux</i>
1910	969	110.189	880	101.584	1.799	211.778
1911	840	115.770	922	81.258	1.762	197.028

SECTION III.

Services réguliers de navigation à vapeur.

Trois services réguliers de navigation maritime à vapeur desservent le port d'Ostende; ce sont les suivants:

1° Le service postal des paquebots de l'Etat belge d'Ostende à Douvres (Angleterre). Il fait l'objet des renseignements détaillés à la Section IV (page 184);

2° Le service d'Ostende à Londres de la « General Steam Navigation Company »;

3° Le service extra-rapide d'Ostende à Tilbury, fondé par la Société John Cockerill, de Seraing. Ce service, inauguré le 1^{er} juin 1893, relie Ostende au port de Tilbury, sur la Basse Tamise, à 56 kilomètres de Londres. Ses bateaux quittent Ostende à 2 heures de relevée et arrivent le même soir à 10 heures à Tilbury-Docks, où ils déposent leurs marchandises au moyen de grues hydrauliques, dans les wagons du « London Tilbury and South End Railway ». Le lendemain, à 4 heures du matin, les denrées alimentaires qu'ils ont transportées sont vendues aux marchés Londonniens de Billingsgate et de Covent-Garden. Le départ de Tilbury a lieu à 8 heures du soir et l'arrivée à Ostende vers 4 heures du matin, de telle sorte que le déchargement s'effectuant avec toute la célérité possible, les marchandises destinées pour les succursales d'entrepôt parviennent à leur destination dans la matinée du même jour.

Le service d'Ostende à Londres transporte des marchandises et des passagers; celui d'Ostende à Tilbury ne transporte que des marchandises. Le premier a un départ d'Ostende les jeudi et dimanche de chaque semaine, à une heure de relevée, et le second, un départ d'Ostende les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche de chaque semaine, à 2 heures de relevée.

Voici le nom des navires qui assurent chacun des services:

NOMS DES STEAMERS	TONNAGE BRUT		Nombre d'hommes d'équipage	ARMEMENTS
	Tonneaux	Centièmes de tonneaux		
Swift . . .	480	84	19	General steam Navigation Company
Alouette . .	842	91	20	Id.
Topaze . . .	389	08	14	Société Cockerill
Rubis . . .	888	51	14	Id.
Saphir . . .	888	67	14	Id.

SECTION IV.

Service des paquebots-poste entre Ostende et Douvres.

Le service des paquebots-poste de la ligne Ostende-Douvres date de mars 1816. Au début, il n'y eut qu'un départ quotidien, le dimanche excepté. Ce départ unique avait lieu la nuit, alternativement par les steamers de l'Etat Belge et par ceux de l'Amirauté Anglaise.

En 1863, le gouvernement belge prit tout le service à sa charge et en même temps établit un départ par jour.

Depuis plusieurs années, il existe, journellement, trois départs dans chaque sens. La ligne d'Ostende-Douvres met la Grande Bretagne en communication directe et rapide avec les principales villes de l'Europe.

Les paquebots-poste de cette ligne sont dénommés dans le tableau qui suit ; ils rivalisent de luxe et de confort ; ils sont entièrement éclairés à la lumière électrique. Leur vitesse moyenne est considérable. La *Princesse Elisabeth*, le premier paquebot à turbines construit sur le continent, ainsi que le *Jan Breydel* et le *Pieter De Coninck*, les deux autres paquebots à turbines, ont une vitesse de 24 nœuds, soit 45 kilomètres à l'heure, et développent une puissance de 13000 chevaux. Ces trois paquebots sont classés parmi les navires à passagers les plus rapides du monde.

NOMS des PAQUEBOTS	Longueur	Largeur	NOMS des CONSTRUCTEURS	DATE de la mise en exploitation	Tonnage brut	Tonnage net	HOMMES d'équipages	
							du pont	des mach
Prince Albert	mètres 86.5	HORS TAM- BOURS mètres 17 00	Société Cockerill à Seraing	octob. 1886	860.57	451.08	19	15
Ville de Douvres	86.50	17.00	Société Cockerill à Seraing	octob. 1886	863.34	449.6	19	15
La Flandre	86.50	17 00	Société Cockerill à Seraing	nov. 1838	861.83	447.86	19	15
Princesse Henriette	91.50	22.00	William Dumy à Dum- berton. (Gr Bretagne)	juin 1888	093.59	540.85	19	21
Princesse Joséphine	91.50	22.00	William Dumy à Dum- berton (Gr. Br tagne)	nov 1888	11.678	539.32	19	21
Léopold II	107.18	2: 60	William Dumy à Dum- berton. (Gr. Bretagne)	avril 1893	1375.56	675.63	23	27
Marie-Henriette	108.60	22.00	Société Cockerill à Seraing	août 1893	143.59	720.99	23	27
Rapide	95.00	22.60	Société Cockerill à Seraing	août 1875	1195.26	633.72	19	21
Princesse Clémentine	108.60	22.60	Société Cockerill à Seraing	mal 1897	1473.80	769.61	23	27
Princesse Elisabeth	108.80	HORS BOUR- RELETS 12.80	Société Cockerill à Seraing	sept. 1905	1747.03	786.75	23	29
Jan Breydel	110.91	12.19	Société Cockerill à Seraing	mai 1910	1766.34	826.82	22	26
Pieter De Coninck	110.91	12.19	Société Cockerill à Seraing	juin 1910	1767.34	826.82	22	26

Les chiffres suivants indiquent le mouvement des voyageurs entre Ostende et Douvres depuis 1846 jusques et y compris 1911.

ANNÉES	NOMBRE	ANNÉES	NOMBRE	ANNÉES	NOMBRE
1846	12.698	1868	14.048	1890	75.868
1847	19.440	1869	18.125	1891	83.535
1848	17.582	1870	37.376	1892	88.238
1849	17.668	1871	68.193	1893	97.566
1850	17.143	1872	49.726	1894	120.145
1851	21.133	1873	47.646	1895	115.601
1852	13.215	1874	40.396	1896	119.746
1853	12.218	1875	36.238	1897	126.139
1854	10.287	1876	32.337	1898	119.200
1855	11.023	1877	27.920	1899	121.724
1856	12.833	1878	26.518	1900	114.813
1857	11.220	1879	24.782	1901	127.493
1858	12.890	1880	26.590	1902	121.797
1859	11.121	1881	23.951	1903	118.613
1860	11.133	1882	27.192	1904	121.478
1861	10.858	1883	27.993	1905	136.081
1862	22.938	1884	33.190	1906	142.945
1863	15.418	1885	28.420	1907	152.846
1864	15.549	1886	30.307	1908	155.578
1865	15.564	1887	42.238	1909	159.191
1866	11.695	1888	56.034	1910	219.696
1867	13.219	1889	53.556	1911	180.685

STATISTIQUE comparative des transports effectués par les paquebots de l'Etat Belge entre Ostende-Douvres et vice-versa.

NATURE DES TRANSPORTS	ANNÉE 1911												TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septem.	Octobre	Novem.	Décem.	
	Nombre de voyageurs	5533	4337	5458	12584	11749	17413	30819	42965	27237	9982	5831	
Nombre de colis bagages	2985	2125	2702	5026	5206	7538	13785	17507	12552	5 55	3005	3474	70391
Nombre de sacs dépêches	19354	18516	21600	19457	20108	18572	19756	19506	18224	19360	2022	21938	536613
Journaux (Nombre de paquets Poids)	493	498	575	534	598	537	609	590	621	563	666	617	6933
Finances (Nombre de colis . Valeur)	9000	8940	10280	9100	10 70	10939	10 20	9550	97 0	110.0	13770	15030	153350
Articles de (Nombre de colis . Valeur)	220	200	175	184	234	2 9	268	249	256	221	174	102	2662
Articles de (Nombre de colis . Valeur)	1983440	427030	436270	21.840	468620	858815	886300	1242 95	2422865	495525	265156	357475	10059860
Messageries (Poids)	28689	32589	4 087	74932	24553	28829	30327	25931	32554	73642	33762	33201	409596
Messageries (Poids)	217750	252040	321730	202630	273430	221530	238810	2 2670	274220	3.9792	588596	305910	3229108
Poissons (Nombre de colis . Poids)	85	62	138	133	192	565	902	1389	1354	561	153	152	86 7
Poissons (Poids)	6300	2220	6760	6680	8750	22525	40020	67760	57620	29370	6 80	6040	60225
Levûre (Nombre de colis . Poids)	262	141	112	113	54	213	2 2	973	77	75	64	97	2471
Levûre (Poids)	7860	4230	3360	3540	2920	4430	7260	28890	2310	2250	19.0	29.0	7280
Colis postaux	40434	40781	46943	44042	47697	41444	42307	40908	44251	46051	5034	72229	559316

Le service des paquebots-poste de la ligne d'Ostende à Douvres a donné lieu au mouvement suivant pendant la dernière période décennale :

A L'ENTRÉE.

Année	Nombre de Voyages	Tonnage	Passagers transportés dans les deux sens.
1901	1194	712,786	127,408
1902	1143	670,212	122,049
1903	1096	645,116	118,613
1904	1098	650,698	128,847
1905	1091	649,659	187,074
1906	1103	673,275	146,155
1907	1098	678,182	154,706
1908	1095	679,464	154,453
1909	1096	692,866	158,171
1910	1104	751,140	219,736
1911	1091	788,840	180,685

SECTION V.

Statistiques du port.

Les tableaux suivants indiquent pour 1911 :

- 1° Le mouvement du port d'après la nature des marchandises (Tableau I) ;
- 2° Le même mouvement d'après la nationalité des navires entrés et sortis (Tableau II) ;
- 3° Le mouvement de la navigation intérieure : beurts et bélandres (Tableau III).

TABLEAU I. — *Mouvement du port d'après la nature des marchandises.*

MOIS	BOIS		CHARBONS		DIVERSES							
	ENTRÉES		ENTRÉES		JOHN COCKERILL				GENERAL STEAM			
					ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	3	4713	6	2622	26	10114	27	10503	8	2744	9	3087
Février	1	1192	9	4058	24	9336	24	9336	8	2744	8	2744
Mars	5	4110	9	4492	27	10503	27	10503	9	4039	9	4039
Avril	6	4452	8	4158	24	9336	23	8947	8	2744	7	2401
Mai	2	1269	11	4661	27	10503	28	10892	8	2744	9	3087
Juin	5	4055	5	2511	23	8947	23	8947	9	3087	9	3087
Juillet	4	4602	7	3110	26	10114	26	10114	9	3087	9	3087
Août	6	4860	5	2607	23	8947	24	9336	10	3562	10	3562
Septembre	6	6192	8	4035	26	10114	26	10114	10	3694	10	3694
Octobre	7	5715	9	4349	26	10114	25	9725	9	3087	9	3087
Novembre	11	12142	10	4639	25	9725	26	10114	9	3087	9	3087
Décembre	13	11055	11	5966	26	10114	24	9336	8	2744	7	2401
TOTAUX . 1911	69	64357	98	47208	303	117867	303	117867	105	37363	105	37363
1910	96	86481	103	43580	310	120590	310	120590	106	37659	105	37316
Différence . .	27	22124	5	-1372	-7	-2723	-7	-2723	-1	-296	0	+ 47

— 188 —

TABLEAU I. — *Genre de marchandises (suite.)*

MOIS	DIVERSES. — AUTRES				GLACE		GRAINS		NITRATE		PIERRES	
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier			1	403	1	387	4	1395	1	1998	1	506
Février			2	2717					2	3705		
Mars					5	1525	3	1333	1	2597	2	1220
Avril					1	250			3	3748	1	318
Mai					4	1062	1	1364	2	6258		
Juin			1	630	7	2491			1	2749	1	135
Juillet					6	1957					1	369
Août					16	5874						
Septembre					6	2160	4	1599	2	3338		
Octobre	2	128	2	415	2	679						
Novembre					2	759	3	1621				
Décembre	4	281			1	373	6	3451	1	1877		
TOTAUX . 1911	6	409	6	4215	51	17517	21	10763	13	29270	6	2548
1910	10	2401	14	7033	54	17678	16	7177	11	22192	15	5319
Différence . .	-4	-2392	8	-2668	-3	-161	+5	+3586	+2	+7078	-9	-3271

— 189 —

TABLEAU I. — Genre de marchandises (suite).

MOIS	PIERRES		LEST				TOTAUX			
	SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	4	308	4	642	15	7850	54	25121	56	22151
Février			2	141	10	5250	44	17471	44	20047
Mars	2	468	1	80	19	11321	61	29787	57	26331
Avril	1	80	1	76	19	13498	51	24833	50	24926
Mai	4	310	3	234	19	11662	60	28903	60	25251
Juin	4	305	4	305	19	14189	55	27654	56	27208
Juillet	4	259	4	259	22	17798	58	26013	61	31258
Août	3	232	3	232	26	13578	64	26451	63	26708
Septembre	1	76	1	76	29	18450	63	31208	66	32334
Octobre	1	76	3	503	19	11963	58	24575	56	25266
Novembre	2	155	1	79	28	20593	61	32052	65	33949
Décembre	2	150	2	152	33	20235	72	36013	66	32122
TOTAUX . 1911	28	2419	29	2779	258	166387	701	330081	700	328251
1910			18	7108	277	178801	724	349866	721	349609
Différence.	+28	+2419	+11	-4329	-19	-12414	-23	-19785	-21	-21358

— 190 —

TABLEAU II. — Mouvement du port d'après la nationalité des navires.

MOIS	ALLEMAND				ANGLAIS				BELGE				DANOIS	
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	4	3016	4	3016	17	7428	19	6067	27	10595	28	10934	"	"
Février	1	1192	1	1192	15	5144	15	7720	26	10219	26	10219	"	"
Mars	2	1638	1	693	16	8597	15	6812	30	12073	30	12073	"	"
Avril	4	5006	4	3404	17	7112	16	7905	25	9817	24	9428	"	"
Mai	3	3334	2	3169	23	11671	24	9217	28	10934	29	11373	"	"
Juin	4	3338	5	5035	20	12161	20	9416	23	8947	23	8947	"	"
Juillet	1	1122	2	2137	20	9733	20	12862	28	10918	27	10516	1	1128
Août	4	3142	2	1521	17	6795	18	8642	26	9835	27	10676	"	"
Septembre	3	2911	4	2839	19	8347	19	8735	27	10516	27	10516	2	1268
Octobre	4	2541	5	4184	19	6348	19	7216	28	10997	27	10608	2	2204
Novembre	5	4705	5	4705	19	8938	20	9014	26	10134	27	10573	3	3137
Décembre	11	7934	11	7934	19	6745	18	6402	28	10918	26	10139	"	"
TOTAUX . 1911	46	39929	46	39929	221	99069	223	100008	321	126053	321	126052	8	7737
1910	36	29219	39	32661	200	97285	194	92125	345	137831	345	137801	21	16222
Différence.	+10	+10710	+7	+7268	+21	+1784	+29	+7883	-24	-11778	-24	-11749	-13	-8485

— 191 —

TABLEAU II. — *Mouvement d'après la nationalité (suite).*

MOIS	DANOIS		FRANÇAIS				NÉERLANDAIS				NORWÉGIEN			
	SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	3239	3	1241
Février . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	916	2	916
Mars . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	5863	8	5187
Avril . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3	1678	5	3434
Mai . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	2596	4	1727
Juin . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	3208	7	3492
Juillet . . .	1	1128	"	"	"	"	"	"	"	"	6	1957	9	3460
Août . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	16	5958	14	5193
Septembre . .	2	1268	1	1695	1	1695	"	"	"	"	8	3451	10	4211
Octobre . . .	1	1079	"	"	"	"	"	"	"	"	4	1515	3	1209
Novembre . . .	4	4262	"	"	"	"	"	"	"	"	3	1532	4	1839
Décembre . . .	"	"	"	"	"	"	3	1539	2	1465	7	6364	6	4899
TOTAUX 1911	8	7737	1	1695	1	1695	3	1539	2	1465	76	38272	75	36308
TOTAUX 1910	21	16222	2	3716	2	3716	2	855	2	855	91	41682	93	43787
Différence . .	-13	-8485	-1	-2021	1	-2021	+1	+ 684		+ 610	-15	-3410	-18	-7479

— 192 —

TABLEAU II. — *Mouvement d'après la nationalité (suite).*

MOIS	SUÉDOIS				TOTAUX 1911				TOTAUX 1910			
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier . . .	2	843	2	843	54	25121	56	22151	57	25797	57	26138
Février . . .	"	"	"	"	44	17471	44	20047	53	26586	50	20803
Mars . . .	3	1566	3	1566	61	29787	57	26931	62	29348	58	29796
Avril . . .	2	1220	1	755	51	24833	50	24926	54	22906	60	27404
Mai . . .	1	318	1	465	60	23903	60	25951	62	33560	60	33206
Juin . . .	"	"	1	318	55	27654	56	27208	65	31442	65	28859
Juillet . . .	2	1105	2	1105	58	26013	61	31258	69	33308	65	32365
Août . . .	2	676	2	676	64	26451	63	26708	61	29572	64	29618
Septembre . .	3	3020	3	3020	63	31208	66	32334	66	35429	63	34861
Octobre . . .	1	970	1	970	58	24575	56	25266	61	27344	63	29468
Novembre . . .	5	3556	5	3556	61	32052	65	33949	51	23922	53	25340
Décembre . . .	4	2413	3	1783	72	36013	66	32122	63	30152	63	31211
TOTAUX . . . 1911	25	15787	24	15057	701	330081	700	328251	"	"	"	"
TOTAUX . . . 1910	23	17604	22	16983	724	349366	721	349609	724	349366	721	349609
Différence . . .	+ 2	-1817	-2	-1926	-23	-19785	-21	-21358	"	"	"	"

— 193 —

TABLEAU III. — *Mouvement de la navigation intérieure.*

MOIS	BEURTS				BOIS				CHARBONS			
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	64	4113	60	3868	1	150	24	3926	22	6090	7	406
Février	61	3935	58	3705	2	260	19	3560	12	3615	11	1029
Mars	61	3780	63	4058	2	250	19	3179	21	5662	11	671
Avril	61	4026	53	4271	5	1098	28	5074	9	3067	8	848
Mai	66	4411	59	4191	"	"	22	3462	7	3070	10	736
Juin	54	3470	53	3468	"	"	7	980	4	1789	7	795
Juillet	62	4065	53	4095	"	"	14	2599	15	5113	8	181
Août	60	4418	61	4229	1	180	10	1890	16	4913	5	259
Septembre	60	4132	59	4030	2	125	13	2155	12	4310	12	968
Octobre	62	4100	63	4005	1	90	11	1695	7	2948	4	277
Novembre	61	4361	58	3759	1	80	6	871	12	4139	9	636
Décembre	58	3974	59	3976	"	"	25	5206	11	4504	15	1473
TOTAUX . 1911	730	48785	709	47655	15	2223	196	34597	148	49220	102	8279
1910	753	47315	648	40715	20	2554	238	42661	165	41132	126	9898
Différence . .	-23	+1470	+61	+6940	-5	-321	-42	-8064	-17	-8088	-24	-1621

— 194 —

TABLEAU III. — *Navigation intérieure (suite).*

MOIS	CHAUX		CIMENT		EAU		GLACE				GRAINS	
	ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	1	300	4	1186	12	697	3	120	"	"	6	668
Février	"	"	2	475	15	894	3	120	"	"	4	506
Mars	"	"	4	1113	13	709	"	"	"	"	2	812
Avril	2	610	1	100	12	737	"	"	"	"	2	356
Mai	"	"	2	505	8	506	"	"	"	"	"	"
Juin	"	"	1	150	7	439	"	"	"	"	1	137
Juillet	"	"	3	570	23	1356	"	"	"	"	7	1493
Août	"	"	3	925	33	1879	"	"	1	61	6	1342
Septembre	"	"	3	672	21	1317	"	"	"	"	4	626
Octobre	"	"	4	935	13	764	"	"	"	"	2	530
Novembre	"	"	1	350	16	1001	"	"	"	"	4	681
Décembre	"	"	4	1190	16	1052	"	"	"	"	2	236
TOTAUX . 1911	3	910	32	8171	189	11351	6	240	1	61	40	6887
1910	6	1467	56	12005	166	10473					39	5669
Différence . .	-3	-557	-24	-3894	+23	+878	+6	+240	+1	+61	+1	+1218

— 195 —

TABLEAU III. — Navigation intérieure (suite).

MOIS	GRAINS		NITRATE		PÉTROLE		PIERRES				SEL		
	SORTIES		SORTIES		ENTRÉES		ENTRÉES		SORTIES		SORTIES		
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	
Janvier	9	809	1	100	"	"	14	1119	"	"	2	120	
Février	8	401	2	120	"	"	10	1366	"	"	1	100	
Mars	11	963	2	100	"	"	1	290	"	"	"	"	
Avril	7	661	"	"	"	"	6	1066	"	"	1	80	
Mai	8	685	"	"	"	"	7	1180	"	"	1	100	
Juin	2	160	"	"	"	"	2	537	"	"	"	"	
Juillet	3	227	2	619	"	"	2	620	1	100	1	200	
Août	"	"	"	"	2	160	2	525	"	"	1	80	
Septembre	10	1161	"	"	3	288	"	"	1	100	1	100	
Octobre	7	737	"	"	5	260	1	225	"	"	1	100	
Novembre	10	1314	"	"	4	209	2	520	"	"	1	105	
Décembre	9	1225	"	"	2	112	1	200	"	"	"	"	
TOTAUX	1911	79	8343	9	939	16	1019	48	7643	2	200	10	985
	1910	42	4151	10	805	45	2085	61	12864	3	687	5	370
Différence		+ 37	+4192	- 1	+ 134	- 29	-1016	- 13	-4716	- 1	- 487	+ 5	+ 615

— 196 —

TABLEAU III. — Navigation intérieure (suite).

MOIS	SEL		VIDES		TOTAUX 1911				TOTAUX 1912				
	SORTIES		ENT. SORT.		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		
	nav.	tonnes	nav.	nav.	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	
Janvier	"	"	30	45	159	14563	146	9109	130	12659	125	7544	
Février	1	120	19	42	129	11271	136	8935	120	10494	118	7832	
Mars	"	"	36	28	140	12116	134	8971	145	12684	149	9731	
Avril	"	"	23	27	122	11140	128	10854	134	11463	144	10257	
Mai	"	"	36	23	127	9772	122	9074	130	11474	121	7643	
Juin	"	"	11	13	80	6522	82	5403	135	11346	135	7116	
Juillet	"	"	15	46	128	13417	129	7821	132	11097	129	6341	
Août	"	"	8	57	132	14422	134	6439	141	11638	139	7050	
Septembre	"	"	25	36	131	11570	131	8414	137	11426	156	8053	
Octobre	"	"	24	23	120	9942	113	6714	125	10196	133	8153	
Novembre	"	"	20	32	122	11446	115	6580	126	10776	123	8996	
Décembre	"	"	45	34	139	11263	140	11360	142	11127	151	10236	
TOTAUX	1911	1	120	292	411	1529	137449	1510	100194				
	1910			274	550	1597	136380	1617	98952	1597	136330	1617	98952
Différence		+1	+ 120	+18	-139	- 68	+ 1069	-107	+ 1242				

— 197 —

CHAPITRE V.

PRODUIT DES DROITS DE BASSIN ET D'ÉCLUSE

Ce produit est indiqué dans le tableau comparatif suivant :

MOIS	DROITS DE BASSIN		Droits d'écluse (Ecluse De Mey)	
	1911	1910	1911	1910
Janvier . . .	4.681,81	5.274,12	890,89	866,59
Février . . .	8.974,26	4.094,88	408,24	408,68
Mars . . .	5.582,18	7.328,10	885,25	987,05
Avril . . .	6.542,88	6.315,08	684,04	470,28
Mai . . .	5.528,52	7.250,88	564,18	1.160,89
Juin . . .	6.042,98	6.258,61	719,46	887,95
Juillet . . .	8.727,87	9.277,57	917,00	745,99
Août . . .	6.928,18	6.962,86	846,99	685,18
Septembre . .	8.844,80	9.026,45	708,82	1.169,98
Octobre . . .	5.598,94	6.141,94	571,76	542,15
Novembre . . .	8.142,17	5.080,28	1.084,00	446,85
Decembre . . .	8.077,08	8.041,43	892,48	771,47
Total 1911	78.121,02		7.652,51	
Total 1910	81.000,00	81.000,00	8.597,24	8.597,24
Différence	-2.978,98		- 944,78	

CHAPITRE VI.

TAXES ET DROITS DE PORT.

Le tableau complet des taxes et droits du port, tant de l'Etat que de la Ville, a été publié au rapport de 1908 pages 164 à 177.

TITRE X.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES COMMUNAUX

CHAPITRE I.

GRANDE VOIRIE.

SECTION I.

Classification.

Aucune modification n'a été apportée en 1911 à la classification de la grande et de la petite voirie.

Le réseau de la grande voirie de l'Etat sur le territoire de notre ville comprenait au 31 décembre 1911.

1. La route de Bruxelles à Ostende, partie comprise entre les écluses de Slykens et l'origine de la rue de la Chapelle à Ostende 2.535,00 m.

2. Le Boulevard du Congo, partie comprise entre l'origine de la chaussée goudronnée vers Blankenberghe et le pont du nouvel avant-port Ostende 2.020,00 m.

3. Le quai de l'Empereur, entre la rue de la Chapelle et l'avenue Henri Serruys, l'avenue Henri Serruys, la place Marie-José (côtés Est et Nord), la rue Royale, la rue courbe derrière le Chalet Royal 1.554,00 m.

4. L'Avenue de la Reine, partie comprise entre la route d'Ostende à Nieuport et le promenoir de la Digue de Mer 411,00 m.

5. L'Avenue des Courses, entre l'avenue de la Reine et la Digue de Mer à l'extrémité Nord de la rue de l'Hôtel 1.008,00 m.

6. La chaussée de la Digue de Mer, entre l'extrémité Nord de la rue de l'Hôtel et l'extrémité Ouest de la digue d'Albertus à Ostende 1.406,00 m.

7. L'Avenue North, traversant le quartier d'Ostende-Extension, entre la route d'Ostende à Nieuport et le promenoir de la Digue de Mer 478,00 m.

8. L'avenue Elisabeth, entre les chaussées de Thourout et de Nieuport 1.126,00 m.

SECTION II.

Alignements.

Aucune modification n'a été apportée en 1911 à l'alignement de la grande voirie.

SECTION III.

Travaux d'entretien.

Les routes de l'Etat ont été bien entretenues.

Les frais de l'entretien à forfait des pavages et des empièrrements se sont élevés pendant l'année de bail 1910-1911 à fr. 12.781,73.

La dépense des travaux exécutés en dehors du forfait a été de fr. 5.175,91.

SECTION IV.

Travaux d'amélioration.

Dans le courant de l'année 1911, on a adjugé les travaux de réfection et de goudronnage de l'empierrement en tar-macadam de la route d'Ostende à Blankenberghe. Montant de la soumission fr. 76.133,80.

On a exécuté quelques travaux d'entretien et d'amélioration au pont des bassins à Ostende pour une somme de fr. 1.429,23 ; le renouvellement des planchers en lattes des ponts de l'écluse Demey, coût 4.041 fr. ; travaux de réfection du boulevard du Congo à Ostende, fr. 19.209,23 ; un raccordement pavé boulevard du Congo, fr. 2.279.

SECTION V.

Routes en projet.

Les travaux suivants sont projetés et l'étude en est terminée :

1. Travaux de pavage de la place Vandersweep ;
2. L'établissement de jardins le long de l'avenue de Smet de Naeyer ;
3. Construction d'une chaussée en tar-macadam entre la nouvelle écluse de chasse à Ostende et Breedene.

CHAPITRE II.

VOIRIE DE GRANDE COMMUNICATION.

SECTION I.

Route de Ghistelles.

A) Par requête du 11 février 1911, la commission administrative chargée de l'entretien de la route de Ghistelles, a demandé l'assentiment du Conseil communal à une proposition d'élargissement de la voie publique précitée, qui serait portée de trois à quatre mètres.

En séance du 4 avril 1911, le Conseil communal a décidé d'intervenir pour un tiers dans la dépense à résulter de l'élargissement de cette route, à la condition que cette dépense ne dépassât pas la somme annuelle de 2305 fr.

B) En séance du 11 septembre 1911, le Conseil communal a approuvé le budget pour l'exercice 1911 avec une part d'intervention de la ville d'Ostende de 403,30 fr.

CHAPITRE III

VOIRIE URBAINE.

SECTION I.

Plan d'alignement.

Les modifications suivantes ont été approuvées en 1911 aux plans d'alignement des rues de la ville :

1. En séance du 27 juin 1911, le Conseil communal a décidé de créer diverses rues nouvelles dans le terrain de l'ancien vélodrome, sis à l'angle de la Chaussée de Nieuport et de la rue du Sport.

Un arrêté Royal du 20 septembre 1911 a approuvé ce plan.

2. En séance du 21 novembre 1911, le Conseil communal a apporté divers changements au plan général d'alignement du quartier sis aux abords du nouvel Hôtel des postes et télégraphes.

Un arrêté Royal du 14 octobre 1912 a approuvé ce plan.

SECTION II.

Travaux de pavage.

§ 1. — Pavages neufs.

Aucun pavage des rues au moyen de pavés neufs n'a été exécuté en 1911.

§ 2. — Pavages en pavés de remploi sans terrassements.

Rue de Bruxelles	m ² 500.00	Rue Ed. Hamman	m ² 570.00
Chaus. de Ghistelles	» 1110 00	Rue Antoine Mouqué	» 180.00
Rue Wellington	» 980.00	Rue Liefkemores	» 270.00
Rue Joseph II	» 890.00	Boulevard du Midi	» 1100.00
Rue du Caire	» 670.00	Rue Jacobsen	» 250.00
Rue de Constantinople	» 680.00	Installations maritimes	» 8000.00
Rue de l'Hippodrome	» 910.00	Rue des Briquetiers	» 620.00
Rue de Raversyde	» 875.00	Rue de l'Eglise	» 400.00
Rue de l'Abattoir	» 325.00	Rue du Chemin de fer	» 720.00
Rue des Gouwelooze	» 120.00	Pont St Jean	» 415.00
Rue St Pétersbourg	» 1280.00	Rue des Hospices	» 2300.00
Rue St Pierre	» 240.00	Rue de l'Hôpital	» 920.00
Grand' Place	» 410.00	Rue de Stockholm	» 650.00
Rue Euph. Beernaert	» 700.00	Rue des Deniers	» 2600.00
Rue de Vienne	» 560.00	Rue de l'Archiduc	» 725.00
Rue de Paris	» 800.00	Rue des Brigantins	» 480.00
Vieille Minque	» 780.00	Rue de la Frégate	» 250.00
Quai de l'Empereur	» 820.00	Rue des Cordiers	» 820.00
Rue du Nord	» 420.00	Rue du Polder	» 1500.00

7° Etablissement d'un escalier d'accès à l'estran, au droit du 2° embarcadère de l'estacade Ouest du port d'Ostende, fr. 949.

§ 3. — Travaux en projet.

1° Construction de maisons éclusières à la nouvelle écluse de chasse du port d'Ostende et d'une maison pontière au pont barrage.

2° Réalisation d'une communication entre le quartier du Contredam et les nouveaux bassins d'Ostende.

3° Construction de bassins et de cales-sèches, rive Est du port.

SECTION II.

Canaux et rivières.

Les travaux mentionnés ci-après ont été exécutés aux canaux du port d'Ostende, pendant l'année 1911, aux frais de l'Administration des Ponts et Chaussées, sous la direction du Service spécial de la côte :

§ 1. — Travaux d'entretien.

L'entretien des voies navigables fait l'objet d'une entreprise à bordereaux de prix.

Les dépenses effectuées de ce chef pendant l'année de bail 1910-1911, se sont élevés à :

Canal de Bruges à Ostende, fr. 48.040,92.

§ 2. — Travaux d'amélioration.

1° Travaux d'aménagement de la partie de la dérivation du canal de Bruges à Ostende située en amont du bassin d'évolution, fr. 1.419.

§ 3. — *Travaux en projet.*

Travaux d'approfondissement du canal, entre Slykens et la limite amont du chantier de créosotage.

SECTION III.

Côtes et Dunes.

§ 1. — *Côte entre Ostende et la frontière française.*

A. *Travaux d'entretien.* — L'entretien pendant l'année de bail 1910-1911, a donné lieu à une dépense de fr. 13.077,49.

B. *Travaux d'amélioration.* — Construction d'une chaussée en tar macadam sur le terre-plein de la Digue de mer, entre la rue du Village, à Mariakerke (Ostende) et l'hospice Roger de Grimberghe, à Middelkerke. Ces travaux ont été adjugés à la somme de fr. 255.688,10.

§ 2. — *Côte entre Ostende et la frontière néerlandaise.*

A. *Travaux d'entretien.* — L'entretien pendant l'année 1911 a donné lieu à une dépense de fr. 523.810,55.

B. *Boisement des dunes.* — L'entretien et l'extension des boisements des dunes domaniales a donné lieu en 1911, à une dépense de fr. 41.564,23.

C. *Phares et fanaux.* — L'entretien des phares et fanaux du port d'Ostende, pendant l'année de bail 1910-1911, a coûté fr. 212,87.

D. *Marées extraordinaires.* — Au cours de l'année 1911, les marées qui ont dépassé à Ostende, la hauteur de la marée haute moyenne des vives eaux ordinaires, soit à la côte 4,66 au-dessus du zéro d'Ostende, sont les suivantes :

Mois	Jour	Heure	Hauteur	Mois	Jour	Heure	Hauteur
Janvier	1	12.85	4.75	Août	26	18.40	4.75
	2	0.55	5.10		27	14.20	4.70
	3	18.20	4.85	Septemb.	9	0.15	4.70
	12	14.00	4.70		13	12.85	4.70
16	19.15	4.75	18		15.05	4.75	
16	18.15	5.05	20		22.40	4.70	
Février	15	18.45	4.95	21	23.30	4.80	
	17	2.40	4.70	22	11.50	4.70	
	19	15.00	5.10	24	0.50	4.80	
	26	16.05	4.75	24	18.10	4.75	
Mars	1	10.85	4.70	25	18.00	4.75	
	1	12.40	5.05	25	18.45	4.75	
	2	13.15	4.70	26	14.20	4.70	
	8	13.05	4.80	30	16.55	4.90	
Avril	4	2.15	4.70	Octobre	7	23.45	4.75
	5	2.55	4.80		8	12.00	4.80
	13	11.10	4.90		9	0.20	4.70
	14	23.85	4.70		10	18.20	4.70
	14	11.55	5.15	11	1.40	4.70	
	15	0.15	4.85	12	14.40	4.70	
	30	12.05	4.70	22	12.00	5.00	
	31	0.25	4.80	23	0.15	5.15	
	31	12.45	4.90	23	12.85	4.95	
	Mai	1	1.05	4.80	24	0.55	4.75
		1	13.25	4.70	24	18.15	4.75
		2	1.45	4.90	25	18.50	4.80
2		14.05	4.85	26	2.05	4.90	
8		2.80	4.90	27	15.00	4.70	
12		14.50	5.10	Novemb.	5	23.05	4.70
12		23.45	4.70		6	11.25	5.25
15		13.45	4.70		6	23.45	4.90
20		3.55	4.95		7	12.10	4.80
27		23.05	4.75	8	0.80	4.80	
28		11.80	4.90	9	1.20	4.90	
29		12.10	4.95	9	13.45	5.00	
30	0.85	4.95	18	22.80	4.80		
30	12.55	4.95	19	23.10	4.75		
Juin	1	1.20	4.95	20	11.80	4.90	
	30	1.05	4.80	20	23.50	4.95	
	31	13.35	4.70	21	12.10	4.85	
Juillet	81	2.00	4.70	Décemb	8	18.35	4.90
					9	14.80	4.70
					21	0.10	4.75
			21	12.80	4.80		
			23	1.80	4.90		
			25	15.05	4.80		

CHAPITRE V.

INSTALLATIONS MARITIMES DE LA VILLE.

En 1911, la ville a fait procéder à l'aménagement du bassin au bois. Les travaux comprenaient :

La construction d'un mur de quai avec appontement, et de hangars sur la rive droite du bassin au bois, ainsi que des travaux de dragage pour la mise à profondeur du bassin.

L'adjudication publique de ces travaux eut lieu le 8 juillet 1910. M. Smis-Valcke, entrepreneur à Ostende, fut déclaré adjudicataire des travaux au prix de francs 341,172,01.

Pendant l'année en cours, les travaux furent retardés par suite de l'impossibilité de remettre à l'entrepreneur, en temps utile, les terrains nécessaires à l'exécution de son entreprise.

CHAPITRE VI.

SERVICE DES BATIMENTS COMMUNAUX.

SECTION I.

Travaux extraordinaires.

A. *Nouvelle canalisation de gaz.* — Le 27 janvier 1911 eut lieu l'adjudication publique pour l'établissement d'une nouvelle canalisation, reliant l'ancienne Usine à gaz au nouveau gazomètre, érigé à proximité de la routé d'Oudenbourg.

L'offre la plus favorable offerte par la Compagnie Générale des Conduites d'Eau, à Liège, fut acceptée.

La soumission s'élevait à la somme de fr. 198.792,70.

Le 8 mars 1911, ordre fut donné à l'adjudicataire de commencer les travaux de son entreprise. Le sieur Driessens, de Liège, fut chargé de la réception des matériaux en fonte.

B. *Usine hydraulique. — Etablissement d'une conduite de vapeur de dédoublement.* — En décembre 1910, M. Vandeveld, conducteur de la ville, transmet le devis pour l'établissement d'une conduite de vapeur de dédoublement à l'Usine hydraulique, travail nécessaire pour ne pas arrêter la marche des pompes à air du service des égouts, pendant les réparations urgentes à faire à la conduite existante.

La dépense fut estimée à 4.378,80 francs. Le 9 décembre, le Collège échevinal approuva ce devis et fixa l'adjudication à la date du 12 mai 1911.

Six offres furent présentées. Le 16 mai, le Collège échevinal approuva celle du sieur Smets Fr., d'Anvers, au montant de 3.439,72 francs.

C. *Démolition du bâtiment dénommé « La Plume ».* — Afin de mettre en valeur le terrain rue de l'Eglise, occupé par le bâtiment dénommé « La Plume », le Conseil communal vota la démolition du dit bâtiment. Cette décision fut approuvée par la Députation Permanente.

L'adjudication à charge de démolition eut lieu le 6 octobre 1911. Les sieurs Ch. Neyts et Ch. Heughebaert furent déclarés adjudicataires, en suite de leur offre qui se montait à la somme de 6731 francs, à verser à la Caisse communale.

D. *Renouvellement partiel des toitures en zinc de l'Hôtel-de-Ville.* — Après l'installation du service des téléphones dans le nouvel Hôtel des Postes, le département des Chemins de fer s'engagea, par convention à payer à la ville les frais de remise en état des toitures et des locaux occupés à l'Hôtel de la ville par le dit service.

Les travaux, mis en adjudication publique le 24 novembre 1911, furent confiés au sieur J. B. Marmitte de Bruxelles pour la somme de francs 7.098,68.

E. *Quartier du Hazegras. — Canalisations d'égouts.* — Le 18 octobre 1910, le Conseil communal approuva

les plans, devis et cahier des charges relatifs à l'établissement de canalisations d'égouts au quartier du Hazegras et, notamment, dans une partie de l'avenue de Smet de Naeyer et dans les rues de l'Abattoir, du Canal et des Cordiers.

L'adjudication des dits travaux eut lieu le 15 décembre 1911. La soumission la plus favorable fut déposée par le sieur Joseph Sanders, déclaré adjudicataire au prix de 16,861,88 francs.

F. *Kursaal. — Fermetures en bois.* — En octobre 1911, M. l'ingénieur de la ville appela l'attention du Collège Echevinal sur la nécessité de pourvoir quelques baies vitrées de la façade nord du Kursaal, de fermetures en bois, afin d'empêcher le bris des glaces par suite des grands vents. Ce travail fut confié, par adjudication publique, au sieur H. Galley, moyennant la somme de 3.695,50 francs.

SECTION II.

Travaux d'entretien en 1911.

L'adjudication annuelle relative aux travaux à effectuer pour l'entretien des bâtiments communaux et aux fournitures à faire aux divers services de la ville pendant l'exercice 1911, donna lieu à l'acceptation des offres suivantes :

Nature de l'Entreprise	Résultat de l'adjudication	Adjudicataires
Lot I. Terres, graviers, sables, etc	Rabais 30,45 o/o	Loetens L. Ostende
Lot II. Briques, chaux, maçonnerie, etc.	R 25,5 o/o	Devreese, id.
Lot III. Bois de construction et menuiserie	Augm. 18,50 o/o	Verkempinck, id.
Lot IV. Couleurs, divers	R 1,10 o/o	Nefors, id.
Lot V. Grosse quincaillerie	R 10,80 o/o	Valcke, frères, id.
Lot VI. Fine id.	R 26,0 o/o	id, id.
Lot VII. Plomb, zinc, etc	sans	suite
Lot VIII. Vitreries	R 5,00 o/o	Trybou id
Lot IX. Peintures	R 27,00 o/o	Ouvry id.
Lot X. Tapisseries	A 4,00 o/o	Poupaert id.
Lot XI. Badigeonnage	R 41,05 o/o	Goes id.
Lot XII. Eponges	{ Prix d'unité	Ouvry id.
Lot XIII. Torchons	{ inscrits dans	David id.
Lot XIV. Broses.	{ les soumissions	Ouvry id.

Adjudications publiques.

Voici les différentes adjudications de travaux et de fournitures qui ont eu lieu pendant l'exercice 1911 :

N° d'ordre	DATE de l'approbation des cahiers des charges, devis, etc.	DATE du procès-verbal d'adjudication	DESCRIPTION DES TRAVAUX	DEVIS ESTIMATIF	MONTANT DE LA SOUMISSION	ADJUDICATAIRES
1	C. C. 27 sept. 1910 D. P. 28 nov. 1910	81 janv. 1901 8 mars 1911	Etablissement d'une canalisation reliant l'ancienne Usine au nouveau gazomètre	232.070,06	198.792,70	Cie G ^{le} des Conduites d'eau, à Liège (Les Venues)
2	21 avril 1911	16 mai 1911	Etablissement d'une conduite de vapeur de déboulement à l'Usine Hydraulique	4.878,80	3.439,72	Smets, Anvers
3	12 sept. 1911	11 oct. 1911	Démolition de l'immeuble « La Plumée », rue de l'Eglise	—	6.731,00	Neyts et Heughebaert, Ostende
4	3 oct. 1911	13 oct. 1911	Fournitures de charbons anglais pour les services communaux pendant l'exercice 1911-1912.	—	20,04 ‰ k ^{os}	J. Helmoortel, Ostende
5	28 oct. 1911	7 nov. 1911	Fourniture de fermatures en bois pour le Kursaal.	2.850,00	3.695,50	Galley, Fl. Ostende
6	24 oct. 1911	1 déc. 1911	Renouvellement partiel des toitures en zinc de l'Hôtel de Ville	7.426,87	7.098,68	Marmitte J.-B., Bruxelles
7	17 nov. 1911	8 déc. 1911	Elargissement de la banquette extérieure à l'entrée de l'Hôtel de Ville	—	850,00	Quinet Frères, Ostende
8	14 nov. 1911	15 déc. 1911	Travaux de construction d'égouts au quartier du Haze	16.284,02	16.861,88	Sanders J. Ostende
9	12 déc. 1911	29 déc. 1911	Fournitures nécessaires au service de la distribution d'eau pendant l'exercice 1912	—	3.782,00 560,00 210,61 1.099,77	Valcke Frères, Ostende
10	5 déc. 1911	22 déc. 1911	Construction des trottoirs et fourniture des matériaux nécessaires à l'entretien de la voirie en 1912	Prix du bordereau 6.119,99	Augm. 0,50 ‰ 5.585,00	Vanhoutte Victor, Ostende Bonte Pierre, Ostende
11	7 déc. 1911	12 janv. 1912	Travaux de modification à exécuter à la Minque (1 ^{re} section)			
12	12 déc. 1911	5 janv. 1912	Fournitures et travaux à effectuer pour le service d'entretien des Bâtiments communaux pendant l'année 1912 :	Prix du bordereau		
			Lot I. — Terres, graviers, sablés, etc.	id.	R 22,65	Lootens, Ostende
			II. — Briques, chaux, maçonnerie, etc.	id.	R 26,25	Verkempinck, id.
			III. — Bois de construction et menuiserie	id.	A 4,50	Verkempinck, id.
			IV. — Couleurs, divers	id.	A 11,50	Nefors, id.
			V. — Grosse quincaillerie	id.	R 9,00	Valcke, id.
			VI. — Fine quincaillerie	id.	R 26,20	Royon, id.
			VII. — Plomb, zinc, articles sanitaires	id.	A 12,00	Blomme, id.
			VIII. — Vitre	id.	R 27,50	Trybou, id.
			IX. — Peintures	id.	R 21,02	Trybou, id.
			X. — Tapisserie	id.	A 4,00	Eneman, id.
			XI. — Badigeonnage	id.	R 40,05	Goes, id.
			XII. — Eponges	a) 2,80, b) 1,08, c) 2,25, d) 1,98, e) 1,60, f) 3,45, g) 4,00, h) 2,20, i) 1,95, j) 0,95, k) 0,50, l) 0,90, m) 1,00, n) 1,10, o) 3,25, p) 1,75		Ouvry, id.
			XIV. — Brosses			Ouvry, id.
			Le lot XIII ne donnant pas de résultat, le Collège communal décida de ne pas procéder à une réadjudication.			

CHAPITRE VII.

CONSTRUCTIONS PRIVÉES.

SECTION I.

Constructions nouvelles.

Le nombre des constructions nouvelles érigées sur des terrains vagues dans diverses rues de la ville a été de 138, dont voici le détail par rue :

Nombre de maisons	Nombre de maisons
Rue Aimé Liebaert 1	Rue de la Justice 2
Rue de l'Association 1	Rue de Leffinghe 4
Rue Banc-aux-Huitres 7	Rue de la Liberté 5
Rue de la Bonté 2	Rue Liefkemores 1
Rue des Briquetiers 3	Rue des Maçons 2
Rue du Canal 1	Rue de Mons 1
Rue du Chanvre 1	Rue des Moutons 1
Rue des Chariots 1	Rue Neuve 1
Rue des Charpentiers 1	Chaussée de Nieuport 4
Square Clémentine 1	Rue de l'Orge 1
Rue des Cordiers 2	Rue Passchyn 1
Boulevard du Congo 4	Pl. Philippe Van Maestricht 1
Rue des Deniers 3	Rue des Pilotes 1
Rue Edouard Hamman 5	Rond Point Albertus 1
Rue de l'Egalité 1	Rue du Polder St ^e Cathérine 1
Avenue Elisabeth 1	Rue du Prince Baudouin 1
Rue de l'Espérance 3	Place Publique 1
Rue de l'Est 1	Rue de Raversyde 1
Rue de l'Estran 1	Rue des Roseaux 2
Rue des Forgerons 4	Rue du Ruisseau 1
Rue de France 1	Square Stéphanie 6
Rue de la Frégate 1	Rue de Stockholm 2
Rue Frère-Orban 4	Rue Terre Neuve 2
Rue du Froment 1	Chaussées de Thourout 11
Rue Gouweloocze 1	Rue du Travail 3
Rue de l'Hippodrome 15	Avenue Victoria 1
Rue des Hirondelles 2	Rue du Village 2
Rue de l'Industrie 1	
Installations maritimes 1	
Place de la Justice 1	
	Total 138

SECTION II.

Reconstructions.

Les démolitions et reconstructions d'immeubles dans les alignements existants, au nombre de 17 pour l'année 1910 sont de 6 pour le présent exercice et ont été exécutées dans les rues suivantes :

Rue de l'Aviso	1	Rue de la Fortune, n° 9	1
Rue de Brabant, n° 10	1	Rue Neuve, n° 19	1
Rue Christine, n° 28	1	Rue du Port franc, n° 27	1

Cette année, il n'y a eu qu'une demande de construction d'un mur de clôture et ce le long de la Chaussée de Nieupoort.

SECTION III.

Changements de façade et travaux divers.

Pendant cette année, 91 changements ont été effectués aux diverses maisons de la ville, dont détail ci-après :

Rue de l'Archiduc	1	Rue de l'Hôtel	1
Rue de l'Avenir	1	Rue du Jardin	1
Rue de Berlin	1	Rue Joseph II	1
Rue des Briquetiers	1	Rue de Leffinghe	1
Rue de Bruxelles	1	Avenue Léopold	1
Rue Cadsand	1	Rue Longue	2
Rue des Capucins	1	Rue de Madrid	1
Rue du Cercle	1	Marché-aux-Herbes	1
Rue de la Chapelle	2	Square Marie-José	1
Avenue Charles Janssens	1	Rue Marie-Thérèse	1
Rue Christine,	8	Boulevard du Midi	2
Rue de Constantinople	1	Rue du Midi	1
Square Clémentine	1	Rue Neuve	8
Digue de Mer	1	Chaussée de Nieupoort	5
Rue de l'Eglise	2	Route d'Oudenbourg	2
Rampe de Flandre	1	Quai des Pêcheurs	6
Rue de la Fortune	1	Rue du Port franc	1
Avenue Henri Serruys	2	Rue du Quai	2

Le tableau ci-dessous indique l'importance du personnel ouvrier attaché au service et le montant de ses salaires par quinzaine :

QUINZAINE	DATES DE PAYEMENT	NOMBRE	SALAIRES PAYÉS	DURÉE de la JOURNÉE de TRAVAIL	NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL
1	15 janvier . . .	87	2670,66	8 1/2	1105 1/4
2	31 id.	86	3082,60	8 1/2	1275 1/2
3	15 février . . .	86	2861,69	9	1182 1/2
4	28 id.	87	2859,42	9	958 3/4
5	15 mars.	87	2851,15	10	1180
6	31 id.	86	3048,46	10	1254 3/4
7	15 avril.	86	2947,01	11	1150 3/4
8	30 id.	85	2640,00	11	1205
9	15 mai	88	2951,63	11	1159
10	31 id.	87	3215,75	11	1262
11	15 juin	90	3069,00	11 1/2	1208 3/4
12	30 id.	89	3216,50	11 1/2	1278
13	15 juillet . . .	90	3086,75	11 1/2	1225 3/4
14	31 id.	90	3842,00	11 1/2	1325 3/4
15	15 août.	90	3056,02	11 1/2	1206 3/4
16	31 id.	92	3454,18	11 1/2	1356 1/4
17	15 septembre. .	90	3187,16	11 1/2	1247 1/4
18	30 id.	88	3101,01	11	1221 3/4
19	15 octobre. . .	88	2707,79	10	1110 3/4
20	31 id.	87	3079,88	10	1269 3/4
21	15 novembre . .	85	2671,25	9	1100 1/2
22	30 id.	85	2759,91	9	1128 1/2
23	15 décembre . .	85	2781,18	8 1/2	1125 3/4
24	31 id.	88	2751,88	8 1/2	1118 3/4
		2097	71042,48		28647 3/4

SECTION III.

Explication.

Au 1 janvier 1911, 33 chevaux se trouvaient à l'écurie; deux ont été vendus pour vieillesse pour la somme de 290 francs.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de chariots et de charrettes de boues et immondices transportés par quinzaine aux différents dépôts, ainsi que le nombre d'hectolitres de matières fécales enlevées dans les différentes sections de la Ville pendant l'exercice 1911 :

D A T E S	Chariots	Charrettes à 4 roues	Charrettes à 3 roues	Minque et Abattoir	Total en mètres cubes	Matières fécales. Hl.
Du 1 au 15 janvier	157	209	92	89	1166.290	4598
» 16 au 31 »	168	231	95	44	1256.258	5780
» 1 au 15 février	149	223	96	41	1163.682	4685
» 16 au 28 »	128	170	72	39	923.722	3565
» 1 au 15 mars	157	221	95	41	1191.013	4945
» 16 au 31 »	163	238	108	44	1269.556	5575
» 1 au 15 avril	167	222	98	42	1236.370	4488
» 16 au 30 »	163	213	91	37	1193.585	3550
» 1 au 15 mai	180	233	97	41	1310.861	4462
» 16 au 31 »	189	242	71	42	1338.903	4455
» 1 au 15 Juin	193	221	69	40	1307.819	3985
» 16 au 30 »	178	229	69	40	1266.049	3803
» 1 au 15 Juillet	187	239	45	40	1297.757	3920
» 16 au 31 »	207	295	41	42	1501.703	2980
» 1 au 15 août	209	261	46	40	1494.942	3820
» 16 au 31 »	225	338	77	47	1672.149	2858
» 1 au 15 Septembre	205	270	73	42	1447.157	5008
» 16 au 30 »	194	260	56	45	1342.442	5310
» 1 au 31 octobre	337	430	77	38	2483.211	7205
» 1 au 30 novembre	311	448	79	30	2265.009	7320
» 1 au 31 décembre	320	475	60	31	2334.990	4674
	4182	5748	1627	984	30432.463	95431

La quantité de boues et immondices transportée pendant l'année 1911 a été de 30432,463 mètres cubes; la moyenne par mois a donc été de 2536,037 et par jour 83,322 m³.

De la minque et de l'abattoir on a transporté 984 charrettes de fumier, entrailles et déchets.

La quantité de matières fécales enlevées dans les différentes sections de la ville pendant l'année 1911 a été de 95.431 Hl, soit une moyenne par jour de 95,431 : 300 = 318 hectolitres.

Le tableau ci-dessus indique la quantité des boues et immondices et de matières fécales enlevée par an depuis 1902.

ANNÉES	BOUES ET IMMONDICES	MATIÈRES FÉCALES
1902	64.970 m ³	500 Hl.
1903	59.684 id.	500 id.
1904	64.526 id.	500 id.
1905	63.125 id.	535 id.
1906	69.847 id.	586 id.
1907	76.888 id.	583 id.
1908	83.858 id.	547 id.
1909	88.166 id.	575 id.
1910	87.780 id.	529 id.
1911	83.322 id.	318 id.

SECTION IV.

Arrosage des rues.

Pour l'arrosage des rues on a employé :

Du 1 ^r au 15 avril :	59 tonneaux à 17 hect.	903 Hl.
16 » 30 id.	538 id.	id. 9.146 »
1 ^r » 15 mai :	639 id.	id. 10.863 »
16 » 31 id.	912 id.	id. 15.504 »
1 ^r » 15 juin :	933 id.	id. 15.861 »
16 » 30 id.	235 id.	id. 995 »
1 ^r » 15 juillet :	1111 id.	id. 18.887 »
16 » 31 id.	1160 id.	id. 19.720 »
1 ^r » 15 août :	1182 id.	id. 20.094 »
16 » 31 id.	1112 id.	id. 2.094 »
1 ^r » 15 sept.	604 id.	id. 10.268 »

Total 8545 tonneaux ou . . 142.165 Hl.

SECTION V.

Heures de travail et salaires.

A. — LE SERVICE D'ÉTÉ commence le 1^{er} avril pour finir le 30 septembre. Pendant cette période, le conducteur reçoit 3,50 ou 3,00 fr. et le balayeur 2,50 ou 2,00 fr. par jour.

Les conducteurs commencent leur service à 5 heures du matin par le nettoyage de leurs chevaux ; à 6 h. ils sortent avec les chevaux, chariots et charrettes pour rentrer ordinairement entre 10 et 11 h. du matin, excepté les samedis où ils ne rentrent qu'entre 11 heures et midi.

L'après-midi, le service commence à 1 1/2 h. pour finir à 7 h. du soir.

Les balayeurs travaillent de 6 h. à 11 1/2 h. le matin et de 1 1/2 h. à 7 h. du soir, avec un repos d'un quart d'heure le matin et l'après-midi.

Une brigade de quatre conducteurs commence une heure plutôt pour l'enlèvement des cendres et résidus ménagers dans les différents grands hôtels. En outre, deux brigades de dix balayeurs travaillent les uns de 4 1/2 heures du matin à 7 heures du soir, les autres de 6 heures du matin à 8 1/2 heures du soir.

Ils reçoivent de ce chef un supplément de 0,50 fr. par jour.

B. — LE SERVICE D'HIVER commence le 1 octobre et finit le 31 mars. Pendant cette époque, les conducteurs reçoivent 3,50 ou 3,00 fr., les balayeurs 2,50 ou 1,50 fr. par jour ; toutefois les balayeurs payés à 1,50 fr., qui entretiennent bien leurs charrettes et qui font preuve de zèle pendant toute une quinzaine, reçoivent un supplément de 0,25 fr. par jour à titre de gratification.

Les conducteurs commencent leur service à 6 h. du matin par le nettoyage de leurs chevaux ; à 7 h. ils sortent avec les chevaux, chariots et charrettes pour rentrer aux mêmes heures qu'en été ; l'après-midi ils sortent à 1 1/2 h. pour rentrer vers la chute du jour. Les balayeurs travaillent de 7 à 11 1/2 h. du matin et l'après-midi de 1 h. jusqu'à la tombée du jour.

C. — SERVICE DE NUIT. — Une équipe de trois conducteurs travaille la nuit, pendant toute l'année, pour faire le curage des anciens égouts ; elle commence à travailler à minuit en été pour rentrer vers 5 h. du matin, et en hiver elle commence à 1 1/2 h., pour rentrer à 5 1/2 du matin.

D. — INDEMNITÉ POUR MALADIE. — En cas d'accident ou de maladie, les ouvriers de ce service touchent la moitié de leur salaire ; en cas d'accident, ils reçoivent gratuitement les soins d'un médecin et l'assistance pharmaceutique ; ils sont, en outre, assurés contre les incapacités du travail, conformément à la loi sur les accidents du travail.

E. — CAISSE DE RETRAITE. — La ville a créé une caisse de retraite pour les ouvriers, qui ont atteint l'âge de 65 ans. Cette caisse alloue les pensions suivantes :

A ceux qui sont entrés au service de la ville	
entre 20 à 30 ans . . .	1,50 fr. par jour
id. 30 à 40 ans . . .	1,25 fr. id.
id. 40 à 50 ans . . .	1,00 fr. id.

Onze balayeurs devenus trop vieux et infirmes et incapables de travailler, mais, qui n'avaient pas assez d'années de services pour pouvoir prétendre à une pension, ont obtenu néanmoins une rente viagère de 100 à 125 francs.

SECTION VI.

Services rendus à d'autres Régies.

A diverses reprises, le service de la Propreté publique a été appelé à prêter ses chevaux et son matériel à d'autres services communaux.

Le tableau ci-dessous renseigne par mois le nombre des chevaux employés et des journées de travail au service d'autres régies communales :

DATES	BATIMENTS COMMUNAUX			PARCS ET JARDINS		VOIRIE	
	Chevaux	Hommes	Journées	Chevaux	Journées	Chevaux	Journées
Janvier . . .	—	—	—	1	1/2	80	8
Février . . .	8	1	2	7	2	5	2
Mars	—	—	—	8	1 1/2	4	1 1/2
Avril	—	—	—	2	1/2	—	—
Mai	87	80	10 1/2	4	1	—	—
Juin	50	84	12 1/2	4	1 1/2	—	—
Juillet	61	87	12 1/2	4	2	4	2
Août	61	86	12 1/2	—	—	8	1
Septembre . .	48	80	12	8	1	12	2
Octobre . . .	52	28	11 1/2	19	5	10	2 1/2
Novembre . .	42	21	10 1/2	38	9 1/2	12	8
Décembre . .	1	—	1	—	—	10	8 1/2
	364	212	64	85	24 1/2	90	25 1/2

SECTION VII.

Matériel.

Le service possède le matériel suivant :

2 machines à vapeur,	30 couvertures,
2 fourgons,	1 machine balayeuse,
8 voitures avec tôle,	8 tonneaux d'arrosage,
1 ancienne voiture,	11 chariots,
2 pompes à bras,	8 charrettes à 4 roues,
8 bateaux de transport,	8 id. pour le curage,
2 vieilles pompes à bras,	1 id. à 2 roues,
1 roue de réserve,	8 id. à 3 id.
4 timons,	8 brouettes,
4 tuyaux en caoutchouc,	7 charrettes à bras, 2 roues,
1 id. id. pour l'aspiration,	14 id. id. 8 id.
1 id. pour pompe à bras,	20 id. id. 2 id.
12 id. en tôle.	2 id. transport des tuyaux,
2 id. en fer courbé,	1 camion,
3 verres indicateurs p ^r tuyaux,	15 tuyaux de 2 m. chacun, sur chariot, dont 5 en cuivre,
12 id. id. pour chariots,	10 volées,
86 palonniers,	4 id. doubles,
40 harnais complets,	8 lances,
85 licols,	6 raccords pour prise d'eau,
19 sellettes,	6 clés pour bouches d'eau,
4 paires de traits avec chaîne (en réserve),	8 leviers,
18 seaux,	8 cuillères pour le curage,
20 lanternes,	1 bricol,
2 cuvelles,	18 trident ^s ,
2 chaînes de cinq mètres,	4 fourquets,
2 bacs à charbons,	15 sonnettes,
6 bèches,	2 gerbières.

Le service possède en outre trois propriétés :

- 1°) Un établissement comprenant : habitation, bureau, écuries, magasins et forge (coût) fr. 110.307,38
- 2°) Une fosse dans le même établissement, (coût) » 7.870,12
- 3°) Id. située à Steene, id. » 7.000,00
- 4°) Id. id. Jabbeke, id. » 6.000,00

SECTION VIII.

Fourrages.

La dépense pour fourrage et la litière pendant les douze mois de l'année 1911 s'est élevée à :

	Quantités	Prix
Avoine	75000 kgr. à	13.260,00 fr.
Drêche-melasse	35250 id. à	5.159,80 fr.
Féveroles	22000 id. à	4.389,00 fr.
Foin	77711 id. à	7.771,99 fr.
Trèfles	3597 bottes à	899,25 fr.
Tourbe	60865 kgr. à	1.438,45 fr.
Pain	120 id. à	30,00 fr.
Paille	870 id. à	62,11 fr.
Divers		50,00 fr.
		33.060,51 fr.

Par conséquent, le coût moyen de l'entretien d'un cheval (nourriture et litière) a été par jour et par cheval de 2,76 fr.

Les fourrages ont été fournis aux prix indiqués dans le tableau ci-après :

	En 1910	En 1911
Avoine par 100 kgr.	fr. 18,48	fr. 17,68
Drêche-melasse id.	» 14,50	» 14,65
Féveroles id.	» 21,55	» 19,95
Foin id.	» 10,80	» 10,00
Trèfles par botte	» 0,25	» 0,25
Tourbe par 10.000 kgr.	» 242,00	» 236,00
Paille par 100 kgr.	» 6,24	» 7,14

SECTION IX.

Comptabilité.

Voici le compte des recettes et des dépenses pour 1911 :

	<i>Recettes.</i>	
	Prévues au budget de 1910	Effectives en 1911
1. Produit de la vente	26500,00	20420,00
2. Recettes divers (prêts de chev.)	500,00	1660,50
3. Chevaux morts, fumier, etc. . .	1500,00	2186,50
4. Produit du nettoyage des marchés	2000,00	2000,00
Total fr.	30500,00	26267,00
	<i>Dépenses.</i>	
	Prévues au budget de 1910	Effectives en 1911
1. Directeur — Traitement	2600,00	260,000
2. Personnel (salaires)	70000,00	71042,48
3. Immeubles, assurances, contributions, taxes	370,00	248,83
4. Matériel : Loyer du capital . . .	3050,00	3050,00
id. Entretien	6000,00	6398,21
5. Traction :		
A. Achat de chevaux	2000,00	» »
B. Achat de charbons	1000,00	1010,58
C. Fourrages	34100,00	33060,60
D. Sellerie et ferrage	3300,00	2675,25
6. Frais divers	2080,00	2280,49
	124500,00	122366,44
Recettes.	26267,00	
Dépenses	122366,44	
	96099,44	

Le déficit prévu pour 1911 était de 94000,00 fr., soit une différence de 2099,44 francs en plus.

Voici le tableau des recettes et des dépenses effectuées depuis l'organisation du service par la Ville :

A. SERVICE DU NETTOYAGE DE LA VOIRIE.

ANNÉES	RECETTES	DÉPENSES	DÉFICIT
1889	2.980 00	—	—
1890	2.940 15	27.862 40	24.422 25
1891	2.537 80	27.896 29	24.858 49
1892	2.923 70	40.988 60	38.064 90
1893	4.555 98	42.421 74	39.865 81
1894	3.702 85	44.478 68	40.775 78
1895	3.598 85	44.528 69	40.928 84
1896	1.687 70	50.079 47	48.391 77
1897	708 50	48.524 58	47.816 08
1898	813 50	56.688 44	55.874 94
1899	685 00	52.540 27	51.905 27
1900	865 00	84.750 24	88.885 24
1901	589 00	78.855 09	77.766 19
1902	566 00	79.758 91	79.187 91
1903	317 50	76.080 81	75.718 81
1904	2.250 00	73.181 00	70.931 00
1905	1.200 50	74.442 43	73.241 93
1906	3.550 00	74.135 08	70.585 08
1907	3.575 50	80.198 06	76.617 55
1908	5.124 00	83.667 84	78.543 84
1909	4.736 00	82.766 18	78.080 18
1910	4.802 50	89.266 95	88.464 45

B. SERVICE DES VIDANGES.

ANNÉES	RECETTES	DÉPENSES	BONI	DÉFICIT
1893	40.791 58	24.526 68	16.264 90	
1894	37.729 55	27.959 70	9.769 85	
1895	31.755 70	29.848 19	1.912 51	
1896	38.912 80	38.591 85	320 75	
1897	42.838 16	48.217 90		884 74
1898	42.586 00	47.874 13		5.288 13
1899	40.585 00	47.189 58		6.604 58
1900	45.850 00	48.588 49	2.811 51	
1901	42.687 00	54.265 90		11.578 90
1902	42.809 58	51.840 59		9.531 01
1903	41.436 50	51.044 54		9.558 04
1904	38.100 00	42.750 00		4.650 00
1905	37.488 70	42.256 58		4.767 88
1906	35.807 00	43.560 88		7.753 88
1907	48.286 00	45.774 59		2.544 55
1908	38.700 60	42.765 99		4.065 39
1909	30.297 50	43.611 89		12.318 89
1910	28.206 00	45.885 21		22.679 21

**CHAPITRE X.
ABATTOIR COMMUNAL.**

SECTION I.

Personnel.

Au 31 décembre 1911, le personnel de l'abattoir se composait de :

Nom et prénoms	Qualité	Date de la nomination	
Helsmoortel Georges	Directeur-Receiveur	7 juin	1900
Van Biesbrouck Cam.	Inspecteur-Vétérinaire	15 novembre	1910
Van Parys Auguste	Expert de viande	21 janvier	1881
Verbiest Jacques	id.	21 janvier	1897
id.	Concierge	1 janvier	1871
Demeulemeester J.	Bouvier	28 novembre	1880

SECTION II.

Exploitation.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de têtes de bétail y abattues pendant l'année 1911 :

Bœufs	4803	Porcs de + 150 kg.	1068
Taureaux	414	Porcs de — 150 kg.	247
Vaches	1912	Porcs p ^r l'exportat ⁿ	2401
Génisses	880	Moutons	3380
Chevaux	14		
Veaux	698	Total .	16317

SECTION III.

Les taxes d'abatage et d'expertise perçues à l'abattoir en 1911 se sont élevées à 13.055,40 fr.

Les recettes faites du chef de droits de pesée se sont élevées à 408,95 fr.

Les recettes totales s'élèvent donc à 13.464,35 fr., soit une augmentation de 564,25 fr. sur les recettes de 1910.

SECTION IV.

Expertise de viandes.

Les cas anormaux suivants ont été constatés en 1911 par le service vétérinaire et ont donné lieu à la saisie totale ou partielle.

Saisies totales :

5 vaches (tuberculose)	1 porcelet (hydropisie)
1 génisse id.	1 porcelet (maigreux extrême)
1 veau id.	1 vache (miséréré physiologique)
1 vache (entérite avec septicémie)	1 génisse (pyohémie)
1 veau (mort né)	1 vache (septicémie)
1 vache (méningite et jugulation tardive)	1 vache (mammité gangréneuse)
1 cheval (gastro-entérite)	1 vache (entérite septicémique)

45 saisies partielles ont été faites ; la viande a été admise à la consommation.

D'autre part, 110 kilos de viande corrompue ont été saisis aux marchés et 2 poulets à la Criée.

SECTION V.

Echaudage des porcs pour l'exportation.

Durant l'année 1911, il a été échaudé pour l'exportation 2401 porcelets, soit une augmentation de 1345 unités sur l'année 1910.

SECTION VI.

Service de la fourrière.

Durant l'année 1911, la direction de l'abattoir a mis à mort un total de 268 chiens et 9 chats. De ce nombre 171 chiens et 9 chats ont été asphyxiés au moyen du chloroforme et 97 chiens ont été tués au moyen de l'appareil Behr.

36 chiens ont été mis en observation. Aucun cas de rage n'a été constaté.

SECTION VII.

Ecuries de quarantaine.

154 chevaux et 1 âne ont été mis en quarantaine pendant l'année 1911. Les recettes effectuées du chef de stabulation s'élèvent à 153 fr., soit une augmentation de 14,50 fr. sur l'année 1910.

CHAPITRE XI.

SERVICE DE L'ÉPURATION DES EAUX D'ÉGOUTS.

SECTION I.

Description de l'usine.

Voir : Rapport de 1910. Page 242.

**SECTION II.
Comptabilité.**

Voici le compte des recettes et des dépenses de ce service pour l'année 1911.

RECETTES	Réelles en 1910	Proposées pour 1911	Réelles en 1911
Vente d'engrais	1.470,92	15.000,00	4.567,05
Total des recettes fr.	1.470,92	15.000,00	4.567,05
DÉPENSES			
<i>Relèvement des eaux ménagères et réseau.</i>			
1. Usine : A) Charbons	8.666,25	6.000,00	5.000,00
B) Graisses, huiles, coton	696,60	500,00	124,89
C) Eclairage	—	500,00	222,85
D) Entretien des bâtiments et machines	4.598,41	1.000,00	8.111,88
2. Réseaux d'air comprimé et de refoulement, réservoirs de chasse et stations de pompage	1.247,41	1.200,00	3.511,72
3. Assurances et contributions .	—	500,00	—
<i>Epuration des eaux d'égout.</i>			
4. Usine : A) Charbons	8.061,11	7.500,00	8.625,00
B) Graisses, huiles, coton	2.977,24	2.000,00	1.324,67
C) Eclairage	7,50	500,00	86,21
D) Chaux	8.570,51	6.000,00	11.781,88
5. Personnel : Service général :			
A) Directeur	1.000,00	1.000,00	1.000,00
B) Conducteur	600,00	600,00	600,00
Réseau :			
A) Surveillant	1.560,00	1.800,00	—
B) Mécaniciens	—	1.800,00	—
C) Chauffeurs	—	1.200,00	1.278,58
D) Ajusteurs	958,91	—	—
E) Egoutiers	—	3.000,00	—
Epuration :			
A) Mécanicien-électricien . .	1.620,00	1.620,00	1.620,00
B) Chauffeur-machiniste . . .	1.477,16	—	1.560,00
C) Manœuvres	8.876,88	10.680,00	18.554,86
6. Frais imprévus	2.706,49	1.470,00	3.892,26
Total des dépenses fr.	48.054,46	48.870,00	57.248,24
RÉCAPITULATION :			
Recettes	1.470,92	15.000,00	4.567,05
Dépenses	48.054,46	48.870,00	57.248,25
Déficit à charge de la Caisse communale	46.583,54	33.870,00	52.676,20

CHAPITRE XII.

TIR COMMUNAL.

SECTION I

Administration et Personnel.

Le tir communal est régi par une commission administrative composée de sept membres :

Président : Le lieutenant-colonel *Maes*, commandant de la garde civique.

Vice-Président : L'échevin *De Cock*, commandant la batterie d'artillerie.

Secrétaire : Le major *De Puydt*, de la garde civique.

Trésorier : Le commandant *Patte*, de la garde civique.

Membres : Le capitaine commandant *Cambier*, commandant du génie. — Le commandant *Vandeputte*, du 3^{me} régiment de ligne. — Le commandant *Chenot*, de la garde-civique.

Le personnel du tir comprend :

Un directeur, *M. Oscar Pollet*, et un électricien-concierge, *M. Kerfs A.*

SECTION II.

Installations.

Les installations du stand de tir comprennent trois lignes de tir à 300 m. et deux lignes à 200 m. avec cibles électro-automatiques et enregistreurs automatiques, ainsi que deux lignes à cent mètres avec cibles ordinaires.

Les appareils de marquage consistent, pour chaque cible à 100 m., en une couple d'enregistreurs à cadran avec sonnerie. Quant aux cibles électro-automatiques à 200 et à 300 mètres, elles sont munies d'enregistreurs électro-automatiques.

Les sources électriques employées pour le fonctionnement des appareils consistent en quatre accumulateurs

de 16 volts chacun, qui doivent être chargés à l'usine électrique. et en deux batteries de 32 piles. Pour chaque distance, il faut un accumulateur de 16 volts ou bien une batterie de 16 piles.

Pour les cibles ordinaires à 100 mètres, les corps de troupe fournissent le carton, la toile et le papier nécessaires à la confection de ces cibles, ainsi qu'éventuellement les disques et fanions destinés au relevé des coups. Les marqueurs sont également fournis par l'armée pour ces lignes de tir. L'entretien des autres cibles est complètement à charge de la ville.

Le fonctionnement des appareils électriques et des cibles, pendant toute l'année 1911, a été irréprochable.

SECTION III.

Fonctionnement.

La convention passée entre le Ministère de la Guerre et l'Administration Communale d'Ostende pour l'usage du Stand de Tir stipule que le Tir est mis à la disposition :

1^o De l'armée, pendant toute l'année, les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de 8 h. du matin à 12 h.
2^o De la Gendarmerie, le premier et le troisième jeudi de chaque mois.

La garnison d'Ostende est venue régulièrement pendant toute l'année 1911 au tir, aux jours indiqués par la convention ; rien d'extraordinaire ne s'est présenté pendant toute la durée du tir, et les appareils électriques ont fonctionné à la perfection

Le nombre de cartouches tirées par les hommes de la garnison pendant cette période est de 78.287.

La Gendarmerie d'Ostende, sous les ordres du Lieutenant Van Herweghe, a fréquenté le tir le premier et le troisième jeudi de chaque mois. Nombre de balles tirées : 1580.

Les dimanches matin pendant les mois de mars, avril, mai et juin, la Garde Civique d'Ostende est venue exécuter des exercices de tir depuis 8 h. du matin à 12 h. Nombre de cartouches tirées : 7480.

Pendant l'année 1911, la société de tir constituée au sein de la Garde Civique a organisé plusieurs concours de tir pour ses membres. Nombre de balles tirées: 21.740.

La compagnie d'instruction de la Garde-Civique. Nombre de cartouches tirées : 380.

La batterie d'artillerie de la Garde Civique d'Ostende est venue organiser plusieurs concours et tirs obligatoires pour ses membres. Nombre de balles tirées : 4925.

Le dimanche 7 mai, le stand de tir a été mis à la disposition du bataillon des chasseurs-éclaireurs de la Garde Civique de Gand, qui est venu exécuter un concours entre les hommes du bataillon depuis 8 h. du matin à 2 h. de l'après-midi. Nombre de cartouches tirées : 3980.

Les 18 et 25 juin, depuis 8 h. du matin à midi, le stand de tir a été réservé à des détachements de la Garde Civique venant de Bruges, pour prendre part à des concours de tir entre ses hommes. Nombre de cartouches tirées : 3290.

Le dimanche, 2 juillet, la batterie d'artillerie de Gand est venue organiser un concours de tir. Nombre de balles tirées : 1870.

Pendant les mois de mai et juin, deux fois par semaine, un détachement de sous-officiers et caporaux du 4^{me} Régiment de Ligne, conduit par le commandant Le Comte, est venu organiser des concours de tir. Nombre de cartouches tirées : 2670.

Du 3 au 24 juillet le 3^{me} bataillon du 10^{me} Régiment de ligne, en garnison à Arlon et remplaçant à Ostende, le 3^{me} Régiment de ligne, parti au Camp de Beverloo, a exécuté dans notre stand le tir d'école. Nombre de balles tirées : 10.178.

Les tireurs isolés sont venus nombreux pour s'entraîner au tir. Balles tirées : 4380.

Ensemble : nombre de cartouches tirées pendant l'année 1911 : 140.760.

Le tir est ouvert tous les jours pendant toute l'année,

à l'exception du vendredi de chaque semaine, qui est consacré aux travaux de nettoyage et d'entretien des locaux et la vérification des appareils électriques.

L'entrée du tir est gratuite pour l'armée, la garde civique et les membres des Sociétés de tir constituées au sein de la garde civique et de l'armée. Le stand est également accessible aux officiers de réserve de l'armée. Les autres personnes doivent payer un droit d'entrée de 25 centimes.

L'armée utilise ses provisions de tir. La garde civique, ainsi que les membres de la Société de tir reçoivent des cartouches sur présentation d'une carte d'identité. Les officiers de la garde civique et les membres de la Commission administrative ont des cartouches à leur disposition.

Les abris pour tireurs, comprenant deux baraques en bois reliées par un couloir, se trouvent en assez bon état.

Le matériel et le mobilier du stand se trouvent en très bon état.

CHAPITRE XIII.

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES.

Installations. — La superficie des plantations, boulevards, parcs, squares, etc., est actuellement de 64 hectares 40 ares 47 centiares, dont 59 Ha. 42 a. 87 ca. sont entretenus aux frais de la Ville et 4 Ha. 97 a. 60 ca. aux frais de l'Etat.

Le service des plantations est spécial et indépendant des autres services. Il a son règlement particulier, son service d'ordre intérieur.

Le personnel attribué de ce service consiste en un Directeur, chef de service, 3 jardiniers en chef et 25 aides-jardiniers et ouvriers sans préparation technique.

Les jardiniers et ouvriers-jardiniers sont payés à l'heure à raison de fr. 0,32 pour les premiers et de fr. 0,30 pour les autres.

Ce service dispose d'un terrain aménagé en établissement horticole. Cet établissement comprend, outre un

terrain pour certains essais de culture, une série de serres affectées : 1° à la culture et la conservation de plantes ornementales, telles que Palmiers, etc., servant à garnir le Kursaal et autres locaux de la ville pendant la saison balnéaire ; 2° à la culture des plantes fleuries pour la garniture des parterres dans les squares et jardins durant l'été.

Des bâches couvertes de châssis vitrés, où les potées, en attendant leur mise en pleine terre, trouvent un abri contre les gelées tardives, complètent ces installations.

L'ensemble de ces abris vitrés, serres et bâches, couvrent une surface de 1200 m².

Parterres fleuris. — Le Géranium forme la quintessence des parterres fleuris de nos parcs et squares. C'est pour nous la plante indispensable, sans laquelle il est presque impossible d'avoir un jardin fleuri à Ostende. Le Géranium, qui redoute peu les vents violents, qui soufflent de la côte, semble particulièrement se plaire dans le climat maritime du littoral.

Nous y ajoutons certaines autres plantes telles que : Lobelia, Pyrethrum, Gnaphalium, Mesembryanthemum, Echeveria, Alternanthera, Lavatera, etc., ainsi que quelques espèces de fleurs annuelles qui supportent également plus ou moins bien notre climat spécial.

Malgré le choix si restreint d'espèces dont la culture est possible à Ostende, nous obtenons encore des parterres d'un effet ravissant.

Le nombre de plantes fleuries augmente d'année en année ; c'est ainsi que nous sommes arrivés à un total de plus de 110.000, dont :

Geraniums de toutes couleurs	70.000
Lobelia bleu compact et autres.	6.000
Pyrethrum pour bordures	6.000
Alternanthera à feuillage rouge et jaune	8.000
Mesembryanthemum à feuilles panachées	5.000
Gnaphalium lanatum	2.000
Semis de fleurs annuelles cultivées en pot	15.000

Depuis 16 ans, le service des plantations a toujours cultivé lui-même les plantes à fleurs nécessaires pour la décoration de ses parcs et squares.

Cette mesure, sans être plus coûteuse que l'achat par adjudication publique, donne de meilleurs résultats, en ce sens que les plantes sont généralement d'une venue plus uniforme, plus saines et plus fortes que celles que les horticulteurs peuvent nous fournir.

Parcs. — Nous devons appeler votre attention sur le fait, que le climat du littoral Belge ne permet également la culture que d'un nombre restreint d'essences arbustives, que peu d'espèces résistent à la longue et qu'un grand nombre d'essences cultivées à l'intérieur du pays, n'y ont produit aucun résultat.

Les espèces suivantes sont les seules que nous cultivons avec un certain succès :

Erable sycomore,	Alnus incana,
Aulne blanc,	Cytissus laburnum,
Cytisse (pluie d'or),	Fraxinus excelsior,
Frêne commun,	Populus canadensis et
Peuplier,	autres,
Robinier commun,	Robinia pseudacacia,
Saules,	Salix variées,
Ormes,	Ulmus latifolia et autres.
Acer pseudo-platanus,	

A côté de cette série d'arbres de haute futaie, nous pouvons encore citer les arbustes suivants qui, plantés en sous-bois, donnent également de bons résultats :

Atriplex Halimus,	Sambucus variés,
Cotoneaster buxifolia	Syringa ordinaire,
Crataegus variés,	Lycium europœum,
Hippophæ rhamnoides,	Tamarix,
Ligustrum vulgare et	Rosa canina,
autres,	

Comme il a été dit, peu d'essences résistent à l'action nocive du vent de la mer. De nombreux essais, faits avec des espèces autres que celles énumérées plus haut, n'ont pas donné de résultats.

La principale essence, qui sert à peupler nos parcs et promenades, est le Peuplier, dont la multiplication se fait ici le plus rapidement par boutures. Celles-ci nous sont fournies en quantité suffisante par la taille, les éclaircissements et l'élagage des plantations existantes.

Une espèce de peuplier, plus particulièrement connue sous le nom de Baumier, et très répandue ici, il y a quelques années, tend à disparaître à la suite des attaques incessantes de la larve d'un papillon (*Cossus ligniperda*).

Les plantations d'alignement ou d'arbres isolés donnent rarement le résultat désiré dans notre contrée. L'expérience a démontré qu'il faut accorder ici la préférence à la culture en taillis, c'est-à-dire des massifs serrés, dont les essences s'abritent mutuellement.

Peu d'arbres atteignent l'âge de 50 ans. Les vents dominants, qui soufflent périodiquement du nord et du nord-est, arrêtent souvent de façon brusque la croissance, en pleine époque de la végétation. Les nouvelles plantations ont presque toujours de la peine à reprendre pour ce motif. Les vents du nord-est surtout font dessécher les jeunes pousses.

Lorsque les arbres dépassent une certaine hauteur, les mêmes vents font dépérir la couronne, ce qui oblige alors à l'étiement, afin de provoquer une nouvelle végétation plus bas. Ce phénomène est d'autant plus sensible qu'on s'approche davantage de la côte, à tel enseigne, que dans un rayon de 100 mètres de la mer, par exemple, la plupart des arbustes n'atteignent jamais plus de 2 à 3 mètres de hauteur, à moins d'être abrités spécialement.

A part cela, nos plantations ont peu à souffrir de maladies caractéristiques, parasites ou autres. Chose à

noter, c'est que les chenilles ainsi que les hannetons, qui peuvent occasionner tant de ravages à l'intérieur du pays, se montrent rarement dans le voisinage du littoral et les dégâts qu'ils font sont nuls ou insignifiants.

La transplantation d'arbres de grande dimension ne réussit guère dans nos parages. Les mêmes causes déjà citées, empêchent la reprise des exemplaires ayant dépassé un certain volume. On n'a chance de réussir chez nous qu'avec des jeunes plantes.

Le 30 septembre 1911, un ouragan d'une violence exceptionnelle ayant sévi sur la côte, les dégâts aux plantations furent considérables dans le parc Léopold et le parc Marie-Henriette. Plusieurs, parmi nos plus grands arbres ont été arrachés, beaucoup d'autres déchiquetés. C'est ainsi que le résultat d'un travail de plusieurs années est souvent anéanti en l'espace de quelques heures.

Réfection des chemins. — D'importants travaux de réfection ont été effectués dans le courant de cette année, aux chemins et allées du Parc Léopold.

Ces allées, dont le remaniement total était devenu des plus nécessaires, avaient eu particulièrement à souffrir des suites de la construction des nouveaux égouts, dont la canalisation entoure le parc de trois côtés.

D'autres canalisations pour le service du téléphone ont dû traverser d'un bout à l'autre les chemins-trottoirs du parc.

Encore d'autres canivaux, pour le service du gaz et de l'électricité, ont été établis à leur tour dans différentes parties du parc, de sorte que l'état des chemins en général était devenu tel, qu'une réfection complète fut nécessaire.

La quantité de matériaux employés à ce travail, tels que gravier de Quenast, briquillons et cendrées, vu la grande surface occupée par les chemins et allées, est forcément assez considérable. Le parc ayant une surface de 6 hectares, un bon tiers en est réservé à la circulation.

Certains boulevards du parc Marie-Henriette avec leurs trottoirs ont dû, en partie, pour le même motif, subir de sérieuses réparations. Les canalisations des nouveaux égouts traversent, en effet, une partie de ce parc pour aller rejoindre l'Usine d'épuration.

Personnel. — Le total des salaires ouvriers s'est élevé à la somme de 28.270,51 francs, répartis comme suit :

Quinzaine du 1 ^{er} au 15 janvier	fr.	894,51
» » 16 » 31 »	»	1.084,86
» » 1 ^{er} » 15 février	»	1.005,21
» » 16 » 28 »	»	959,85
» » 1 ^{er} » 15 mars	»	1.221,21
» » 16 » 31 »	»	1.348,92
» » 1 ^{er} » 15 avril	»	1.409,40
» » 16 » 30 »	»	1.220,67
» » 1 ^{er} » 15 mai	»	1.370,52
» » 16 » 31 »	»	1.407,51
» » 1 ^{er} » 15 juin	»	1.417,23
» » 16 » 30 »	»	1.441,80
» » 1 ^{er} » 15 juillet	»	1.334,34
» » 16 » 31 »	»	1.362,15
» » 1 ^{er} » 15 août	»	1.231,20
» » 16 » 31 »	»	1.372,41
» » 1 ^{er} » 15 septembre	»	1.200,42
» » 16 » 30 »	»	1.121,31
» » 1 ^{er} » 15 octobre	»	963,09
» » 16 » 31 »	»	1.086,48
» » 1 ^{er} » 15 novembre	»	895,88
» » 16 » 30 »	»	929,34
» » 1 ^{er} » 15 décembre	»	1.020,66
» » 16 » 31 »	»	971,54

Total fr. 28.270,51

CHAPITRE XIV.

SERVICE DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ.

SECTION I.

Partie administrative.

Dans le courant de l'année 1911, la commission spéciale a tenu 25 séances, aux dates suivantes : Janvier 17, 19. — Février 4, 18. — Mars 25. — Avril 1, 6, 20. — Juin 1. — Septembre 7, 14, 19. — Octobre 5, 12, 17, 26. — Novembre 4, 9, 16. — Décembre 5, 9, 16, 19, 23, 30.

Nos rapports antérieurs ont donné les renseignements relatifs aux premières installations destinées à parer à l'insuffisance des moyens actuels de production du gaz. Les travaux de construction du nouveau gazomètre de 15.000 m. c. de capacité ont été menés à bonne fin. La grosse canalisation destinée à relier ce gazomètre à l'usine et au réseau existants a été installée. Les résultats de l'adjudication publique, à laquelle il a été procédé pour l'exécution des travaux, ont été soumis au Conseil en séance du 7 février 1911 (*Bull. communal, p. 63*) et l'approbation par la Députation permanente a été communiquée au Conseil en séance du 14 mars 1911 (*Bull. communal, p. 102*). Ces travaux ont été payés au moyen de l'emprunt conclu en 1910 avec la Société du Crédit communal. Le prélèvement de 400.000 frs. effectué à cet effet par décision du Conseil du 27 décembre 1910, a été autorisé par la Députation permanente en séance du 30 décembre 1910. (*Bulletin communal 1911, p. 6*).

La commission spéciale a continué l'étude de la nouvelle usine à gaz, dont la construction était projetée sur un terrain situé sur la rive Ouest du canal de Bruges à Ostende, un peu en amont du point de bifurcation du canal de dérivation. Les plans d'exécution des travaux

de terrassement, de fondation et de bâtisse étaient achevés et il ne restait plus qu'à arrêter définitivement le cahier des charges et le métré, quand l'attention de la commission a été appelée sur une solution qui devait dispenser la ville de la construction d'une nouvelle usine à gaz. On reconnut, en effet, la possibilité pour la ville d'Ostende, de tirer parti d'un perfectionnement industriel, qui fera époque dans l'importante industrie de la fabrication du gaz. Grâce aux améliorations apportées à la construction et à l'exploitation des fours à coke et aux nouveaux procédés de récupération de leurs sous-produits, on a été amené à se servir pour le chauffage des fours des gaz produits pendant la seconde partie de la distillation. Antérieurement, ces gaz constituaient une non valeur et on les laissait s'échapper dans l'air. Les gaz produits pendant la première partie de la distillation devenant disponibles, et leur composition étant en tous points semblable au gaz de cornues, on a songé naturellement à le substituer à ce dernier et à l'employer pour les distributions de gaz d'éclairage, de chauffage et de force motrice.

Cette question a fait l'objet d'une étude approfondie de la part de la commission spéciale. Les résultats de cette étude se trouvent développés dans le rapport présenté au Conseil communal en séance du 4 avril 1911. (*Bull. communal, p. 173-181*). Comme conclusion, la commission propose de procéder à une adjudication publique pour la fourniture de tout le gaz nécessaire à la régie pendant une durée de 26 ans, sur les bases d'un cahier des charges dont le projet était joint au rapport. La commission des régies fut saisie de cette proposition et elle présente à son sujet un rapport approubatif dans la séance du Conseil du 25 avril 1911. (*Bull. communal, p. 206-235*). Le cahier des charges fut définitivement approuvé, moyennant de légères modifications proposées par la Députation permanente, dans la séance du Conseil communal du 27 juin 1911. (*Bull. communal, p. 320*).

L'adjudication publique, d'abord fixée au 8 août 1911, fut postposée au 5 septembre suivant, afin de donner aux concurrents un plus long délai pour l'étude de cette importante affaire. Les offres présentées furent communiquées au Conseil communal en séance du 19 septembre 1912 (*Bull. communal, p. 548*). Notre commission spéciale fut chargée de les examiner et le Conseil fut saisi, en séance du 21 novembre 1911 (*Bulletin communal, p. 688-704*), de son rapport concluant à l'acceptation de l'offre la plus basse présentée par M. Vander Heyde, Maurice, avocat à Ostende. Les conclusions de la commission furent acceptées par le Conseil, dont la délibération fut approuvée par la Députation permanente en séance du 9 décembre 1911. (*Bull. communal, p. 743*)

Ainsi se trouvait résolue la question de la création des nouveaux moyens de production du gaz pour les besoins de la régie communale. Il semble inutile de nous étendre davantage sur la solution adoptée, au sujet de laquelle les rapports renseignés ci-dessus, et publiés dans le Bulletin communal, donnent tous les renseignements et détails désirables. Disons seulement que cette solution présente le grand avantage de pouvoir contribuer à l'expansion industrielle et commerciale de notre ville et de nos installations maritimes, et qu'elle évite l'obligation d'affecter des capitaux importants à la construction d'une nouvelle usine, précisément à un moment où le taux d'intérêt des emprunts est très élevé.

En attendant le moment où la ville pourra disposer de ce moyen d'alimentation du réseau, il a bien fallu tâcher d'assurer le service par l'usine existante, qui est devenue tout à fait insuffisante pour les époques de forte consommation. La distribution du gaz en certains points de la ville laisse beaucoup à désirer pendant la saison d'été, et cela provient à la fois de l'insuffisance des moyens actuels de production et de l'état du réseau de canalisation en certains endroits. Les plaintes du public

ont trouvé un écho au sein du Conseil communal, en la séance du 5 septembre 1911, et on trouvera les explications données à cette occasion dans le Bulletin communal de 1911 (p. 514). Quoiqu'il en soit, et en attendant la fourniture du gaz de fours à coke, notre commission a décidé d'étudier les remèdes à apporter provisoirement à la situation, de façon d'améliorer le service durant la saison d'été de 1912.

En dehors des décisions rappelées ci-dessus, le Conseil communal a eu à s'occuper des questions administratives suivantes :

27 juin 1911. Budget spécial des régies du gaz et de l'électricité pour l'exercice 1911. (*Bulletin communal, p. 326*).

5 septembre 1911. Compte administratif, Bilan et Rapport de 1910 des régies du gaz et de l'électricité (*Bulletin communal, p. 470*). Ce compte a été approuvé par le Conseil dans la séance du 12 décembre 1911 (*Bulletin communal, p. 832*).

Enfin, au cours de la même séance, le Conseil communal a renouvelé, pour la durée de l'année 1911, la délégation donnée au Collège pour la nomination du personnel. (*Bulletin communal, p. 850*).

SECTION II.

Service du Gaz.

§ I. — INSTALLATIONS.

Pendant la saison d'été, aux heures de fort débit, le manque de pression en certains endroits de grande consommation a donné lieu à des plaintes fondées. — Le régulateur d'émission existant ayant été reconnu insuffisant, on en a installé un nouveau, en attendant que l'on puisse appliquer des remèdes plus radicaux, qui sont actuellement à l'étude.

§ II. — RÉSULTATS TECHNIQUES D'EXPLOITATION.

A. — Tableau des émissions des premières années d'exploitation en régie.

Mois	1909	1910	1911
Janvier	349,275	402,418	406,971
Février	300,502	328,893	334,843
Mars	309,758	340,062	333,690
Avril	276,149	301,309	309,362
Mai	265,493	288,513	293,912
Juin	296,027	309,085	330,652
Juillet	403,005	431,867	444,525
Août	522,629	563,206	556,475
Septembre	431,888	465,772	469,375
Octobre	343,410	394,469	381,646
Novembre	355,490	392,317	392,115
Décembre	417,527	417,933	414,107
Totaux	4.271.253	4.635.849	4.667.673

Emission en %.

Mois	1909	1910	1911
Janvier	8.2	8.7	8.7
Février	7.0	7.1	7.15
Mars	7.2	7.3	7.15
Avril	6.5	6.5	6.6
Mai	6.2	6.2	6.3
Juin	6.9	6.7	7.1
Juillet	9.5	9.3	9.5
Août	12.2	12.2	11.95
Septembre	10.1	10.0	10.05
Octobre	8.1	8.5	8.1
Novembre	8.3	8.5	8.4
Décembre	9.8	9.0	8.9

Répartition du gaz émis.

1° Eclairage public	605.958
2° Eclairage bâtiments communaux	125.433
3° Eclairage des gares	83.054
4° Eclairage des particuliers	1.607.438
5° Chauffage bâtiments communaux	22.407
6° Chauffage particuliers	1.169.536
7° Force motrice	403.048
8° Consommé à l'usine	117.550
9° Fuites travaux d'égouts	155.650
10° Fuites ordinaires	377.599
Total	4.667.673

B. — Charbons.

Il a été distillé au total 15.529.380 kg.
 dont 79.38 % de charbons anglais Derwentcote et 20.62 % de charbons français du Pas-de-Calais.

Il a été utilisé pour le chauffage des cornues	292.000 »
Pour le gaz d'huile	93.420 »
Pour les thermo-siphons	500 »
Pour les ateliers	6.000 »
Pour le traitement des eaux ammoniacales	6.320 »
Total	15.927.620 kg.

C. — Utilisation des fours.

Le nombre des cornues-jour a été de	25.996
Le nombre des fours-jours a été de	3.280
La production en gaz par tonne de charbon.	276 m ³
La production par cornue-jour	165 m ³
Le nombre maximum, de cornues en service d'été a été de	97
Le nombre minimum de cornues en service d'été a été de	45
L'émission maximum par 24 heures a été de	19.253
L'émission minimum par 24 heures a été de	7.768
L'émission maximum par heure a été de	1.937

Nous devons faire remarquer que le rendement de 276 m³ par tonne distillée est supérieur à celui des années précédentes soit 269 m³ en 1909 et 271 m³ en 1910.

D. — Combustible employé au chauffage des Fours.

Il a été employé :	
en coke tout-venant :	3.170.100 kgs
en poussier de coke :	438.000 »
en charbon :	292.000 »
	3.900.100 »

Soit par tonne distillée : 251 kgs
 et par 1000 m³ de gaz produit : 909 kgs.

Cette augmentation de combustible employé par tonne distillée provient surtout de ce que pendant une certaine période, nous avons distillé pendant 8 heures au lieu de 6 heures.

E. — Sous produits.

I. Coke.	
Au premier janvier 1911 le stock s'élevait à	48.870 kgs
La production de l'année a été de	11.680.280 »
Total.	11.729.150 »
dont il est sorti	11.672.920 »
le stock au 31 décembre 1911 était de	56.230 »

Division de sortie du coke :

Chauffage des cornues	{	poussier	438.000 kgs
		tout-venant	3.170.100 »
Gaz à l'eau	{	poussier	165.615 »
		tout-venant	276.065 »
Eaux ammoniacales	}	poussier	12.645 »
		tout-venant	8.250 »
Thermo-siphons			200 »
Locaux de l'usine			7.310 »
Exploitation électrique-poussier.			540.440 »
Vente			7.054.285 »
Total			11.672.920 »

Le prix de vente moyen a été de 22.90 contre 22.14 en 1909 et 21.77 en 1910.

II. Goudron.

Le stock au premier janvier 1911 s'élevait à 105.728 kgs
La production de l'année a été de 667.828 »

Total.	773.556 »
dont il est sorti	674.241 »
reste en stock au 31 décembre 1911.	99.315 »

Le prix de vente à terme du goudron a progressé de : 22.36 en 1909 à 24.75 en 1910 et à 27.07 en 1911.

III. Eaux ammoniacales.

Le stock au premier janvier 1911 était de
(Hl. à 2 1/2 B°) 2.042 Hl.—
Le production de l'année a été de. 12.538 »

Total.	14.580 »
dont il reste sorti.	12.746 »
reste en stock au 31 décembre 1911	1.834 »

IV. Sulfate d'Ammoniaque.

La production de l'année a été de 26.600 kgs.
Il a été employé : acide sulfurique : 33.495 kgs.
 eaux ammoniacales : 5.662 »

Le prix de vente moyen a été de frs 27.00.

F. — Gaz d'Huile.

La quantité de gaz d'huile fabriqué s'est élevé à 377.069 m³ soit seulement 8,08 % de la production totale.

La consommation en huile à gaz a été de 113.810 kgs, au prix moyen de frs 62,81 la tonne rendue à l'usine.

La consommation par 100 m³ a été :
en huile à gaz 30 kgs
en combustible. 141 kgs

chauffage compris.

Pouvoir Calorifique. — Le pouvoir calorifique du gaz de houille a été déterminé pour 31 essais à 5490 calories ; le pouvoir calorifique du gaz à l'eau n'a pu être déterminé pour les mêmes motifs que pendant les années 1909 et 1910.

G. — Canalisations.

1° Extensions.

Le développement au 1^{er} janvier 1911 était de 36.918 m.
id. au 31 décembre 1911 » 37.689 »
Accroissement 771 »

Se répartissant comme suit :

Raccordement rue de Rome et rue
Peter Benoit au boulev. du midi . 24.00 diam. 100 $\frac{m}{m}$
Chaussée de Nieuport 36.00 » 100 »
Chaussée de Thourout 36.00 » 100 »
Digue de mer devant Chalet royal . 243.00 » 75 »
Rue des Rentiers 75.00 » 75 »
Avenue de Smet de Naeyer 189.00 » 75 »
Rue du Canal 38.00 » 60 »
Rue du Chalet 30.00 » 50 »
Rue du Canal 17.50 » 50 »
Rue des Hirondelles 70.00 » 50 »
Rue du Laboratoire 12.50 » 50 »

Total. . 771.00 mètres.

Autres modifications apportées au réseau.

2° Remplacements.

Rue Louise 198 mètres, diam. 75 $\frac{m}{m}$ remplacés par 100 $\frac{m}{m}$.
Rue du Vélodrome, 174 m. 50 $\frac{m}{m}$ par 100 $\frac{m}{m}$.
Rue Peter Benoit, 18 m. 50 $\frac{m}{m}$ par 100 $\frac{m}{m}$.
Squares Stéphanie et Clémentine, 441 m. 50 $\frac{m}{m}$ par 75 $\frac{m}{m}$.

3° Branchements.

Le nombre de branchements a progressé comme suit :

	1908	1909	1910	1911
Lanternes d'éclairage public	964	976	997	1004
Etablissements communaux.	29	35	36	37
Etablissements privés	2920	3063	3202	3363
Totaux	3913	4074	4236	4404
Augmentations		161	162	168

4° *Eclairage public.*

Variation du nombre de lanternes :

	1908	1909	1910	1911
Lanternes sur consoles . . .	260	264	282	283
Lanternes sur poteaux. . .	675	683	689	697
Lanternes sur candélabres . .	108	108	108	103
Totaux .	1043	1055	1079	1083
Augmentations		12	24	4

5° *Compteurs.*

Tableau indiquant la répartition et la progression du nombre des compteurs :

	1908	1909	1910	1911
Etablissements (Communaux	16	21	24	55
(location				
id. propriété . . .	40	39	36	34
Privés (location).	3511	3628	3731	3958
id. (propriété)	671	758	811	839
A l'usine et gratuits.	11	9	10	10
Totaux .	4249	4455	4612	4866
Augmentations		206	157	254

6° *Abonnés.*

	1908	1909	1910	1911
Nombre d'abonnés	2614	2708	2813	2943
Augmentations		94	105	130
Nombre d'habitants	42419	42606	42759	43190
Abonnés en % du nombre d'habitants.	6.16	6.36	6.57	6.81
Répartition des nombres de becs	50672	53442	54879	58819
Cuisinières	57	63	63	65
Réchauds	1677	1757	1806	1886
Foyers	381	387	398	406
Moteurs	79	86	93	102
Puissance des moteurs en chevaux.	554	616	662	797

§ III. — RÉSULTATS FINANCIERS.

A— *Compte de premier établissement.*

Meubles.

Indicateur de pression, foyer, brûleur
café : habitation du Directeur, etc . . . Fr. 888,52

Compteurs.

Valeur des compteurs placés en location pendant l'année 13.274,65
A déduire valeur des compteurs rentrés en magasin 592,85

12.681,80

Canalisations. — Extensions.

Digue de Mer, Boulevard du Midi, Avenue de Smet de Naeyer, etc. 2.601,85

Canalisations. — Remplacements.

Rue Louise, Squares Stéphanie et Clémentine, etc. 3.784,45

Eclairage public.

Digue de Mer, Quai des Pêcheurs, etc. 5.363,95

Appareils.

Régulateur d'émission 6.949,79

Bâtiments.

Abri pour nouveau régulateur d'émission 477,16

Outillage. 882,46

Travaux d'égouts. 1.603,86

Frais généraux.

Plan pour canalisation Gare Maritime 42,00

Total . . . 35.275,84

A déduire :

Appareils de chauffage.

Rentrée de réchauds placés en location. 97,25

Total . . . 35.178,59

B. — Exploitation,

Frais de Fabrication et de Distribution.

1^o Frais de l'Usine.	1910	1911
Charbons distillés	266.166,03	264.605,16
Gazine	1.213,97	1.364,76
Distillation du gaz d'huile . . .	10.293,16	15.509,60
Chauffage des cornues.	64.257,23	71.882,11
Extracteur	2.310,29	2.701,57
Epuration	1.253,62	353,39
Entretien des fours	10.050,92	11.252,28
Entretien général et réparations	10.830,82	8.545,57
Traitements	24.337,61	26.062,64
Salaires d'exploitation	36.150,46	39.045,02
Frais généraux	19.306,90	20.748,08
	<u>446.170,99</u>	<u>462.170,18</u>
à déduire, rentrée sur épuration:	2.616,30	4.183,00
	<u>443.554,69</u>	<u>461.687,18</u>
2^o Frais de Distribution.	1910	1911
Entretien de la canalisation. . .	7.476,59	4.243,21
Installations en location	5.298,46	5.795,11
Installations particulières . . .	42.703,86	47.331,63
Frais généraux	4.654,82	4.199,49
Entretien de l'éclairage public.	15.229,49	12.423,87
Salaires des allumeurs	6.634,20	6.379,15
Total .	81.997,42	80.944,44
Recettes.	1910	1911
a) vente de gaz	503.104,24	511.134,01
b) sous-produits.		
Coke	219.206,76	226.728,14
Goudron	20.298,09	19.069,70
Produits ammoniacaux (eaux et sulfate.	9.776,71	10.046,75
Total .	249.281,56	255.844,59

Recettes diverses.

Installations particulières . . .	50.761,04	56.981,91
Installations en location. . . .	36.045,31	38.441,89
Total .	86.806,35	95.423,80

Récapitulation.

Dépenses.	1910	1911
Frais d'exploitation	443.554,69	461.687,18
Frais de la distribution	81.997,42	80.944,44
Total .	525.552,11	542.631,62

Recettes.

Vente de gaz	503.104,24	511.134,01
Valeur des sous-produits	249.281,56	255.844,59
Recettes diverses	86.806,35	95.423,80
Total .	839.192,15	862.402,40
Différence	313.640,04	319.770,78
Régularisations.	+ 6,92	— 540,97
Bénéfice brut. .	313.646,96	319.229,81

Tableau des Résultats Financiers.

	Ventes	Recettes	Bénéfices
Année 1911	4.290,074	862.402,40	319.229,81
Année 1910	4.247,095	839.192,15	313.646,96
Différences	+ 42,979	+ 23.210,25	+ 5.582,85

SECTION III.

Service de l'Electricité.

§ I. — INSTALLATIONS.

Il n'a été apporté, aux installations électriques, aucune modification digne d'être notée.

§ II. — RÉSULTATS TECHNIQUES DE L'EXPLOITATION.

A. — Production et vente de l'Electricité.

	1908	1909	1910	1911
Nombre de kw. produits	393.858	364.379	376.441	414.977
id. id. vendus	293.880	289.147	303.989	322.436

Pertes au réseau et aux accumulateurs	99.978	75.232	72.452	92.541
Pertes en %	25.38	20.65	19.25	22.30

L'augmentation des pertes provient en majeure partie de la diminution de rendement de la batterie.

Répartition de l'émission :	1910	1911
Eclairage public	6413.7	8644.4
Eclairage gare et poste	42688.2	50144.2
Eclairage bâtiments communaux.	7773.8	45901.5
Eclairage particuliers.	209964.3	174332.0
Force motrice particuliers et Administration communale.	21167.9	23594.3
Consommé à l'usine	15981.2	- 19819.0
Kwh.	308989.1	322435.4

Pertes dans le réseau et aux accumulateurs	72451.9	92541.6
	376441.0	414977.0

Tableau des émissions des années 1909, 1910 et 1911.

Mors	1909	1910	1911
Janvier	11.083 kwh.	12.258 kwh.	13.096 kwh.
Février	8.757	10.581	11.531
Mars	7.054	11.956	11.389
Avril	7.079	7.877	11.803
Mai	6.247	7.812	7.411
Juin	13.773	19.273	19.604
Juillet	61.440	64.358	58.537
Août	94.300	87.434	90.787
Septembre	45.961	43.968	48.309
Octobre	11.052	13.177	15.103
Novembre	11.104	12.473	15.666
Décembre	11.348	12.843	19.200
Totaux	289.147 Kwh.	303.989 Kwh.	322.436 Kwh

Emissions en %.

mois	1909	1910	1911
Janvier	3.8	4.02	4.06
Février	3.0	3.46	3.58
Mars	2.4	3.93	3.53
Avril	2.4	2.57	3.66
Mai	2.2	2.56	2.30
Juin	4.8	6.34	6.08
Juillet	21.3	21.20	18.16
Août	32.7	28.80	28.16
Septembre	15.9	14.50	14.98
Octobre	3.8	4.33	4.68
Novembre	3.8	4.09	4.86
Décembre	3.9	4.20	5.95

Production max.

instantanée.	765 Kw	894 Kw	894 Kw.
--------------	--------	--------	---------

Il est à noter que les données relatives à la puissance maxima ont été puisées, faute d'appareils enregistreurs, dans le livre de fabrication.

Variation de la puissance en Kw. raccordés :

	1908	1909	1910	1911
Eclairage public	8.25	8.25	10.25	11.00
Eclairage privé	1103.75	1185.50	1319.75	1395.75
Force motrice	166.50	185.75	213.75	244.50
Totaux	1278.50	1379.50	1543.75	1651.25
accroissement		101.00	164.25	107.50

Nombre de kw. installés pour l'éclairage par cent abonnés.

	1908	1909	1910	1911
	104	82	69	63

Ces derniers chiffres s'expliquent par le fait que l'on a raccordé dans ces derniers temps beaucoup de petits clients.

B. — Réseau et appareils.

1° Extensions et remplacements.

Feeder.

La longueur des feeders qui était de 10,518 m. au 1^{er} janvier s'est élevée à 10,579 m. au 31 décembre par suite du placement de 61 mètres de feeder de 185 % rue du Chalet.

Réseau de distribution.

Longueur totale fin décembre 1911	6,293 m.
Contre fin décembre 1910	5,710 »
Différence (accroissement)	563 »

Longueur de réseau se répartissant comme suit :

Rue Longue	50,00 mètres	16 mm.	section
Rue de St-Petersbourg	70,00 »	16 »	»
Rue de l'Eglise	30,00 »	16 »	»
Rue de la Bride	62,50 »	25 »	»
Avenue H. Serruys	92,50 »	25 »	»
Rue Longue	37,50 »	63 »	»
Rue de Brabant	58,00 »	63 »	»
Marché aux Herbes	95,00 »	95 »	»
Avenue H. Serruys	182,50 »	95 »	»

2° Abonnés.

	1908	1909	1910	1911
nombre d'habitants	42.419	42.606	42.759	43.190
nombre d'abonnés	106	145	190	222
accroissements		39	45	32

3° Compteurs.

Le nombre de compteurs en service a varié comme suit :

	1908	1909	1910	1911
Etablissements commu- naux. Location . . .	4	4	4	18
Privés. Location . . .	124	104	214	235
Privés. Propriété . . .	8	12	18	21
Usine et gratuit . . .	3	2	3	3
Totaux . . .	139	182	239	277

§ III. — RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXPLOITATION.

A. — Compte de Premier Etablissement.

Meubles.

Installation de rayons pour lampes, etc. 194,95

Compteurs.

Valeur des compteurs placés
en location frs. 1,899,10

à déduire : valeur des comp-
teurs rentrés en
magasin . . . frs. 583,29

1.315,81

Canalisations, extensions.

Avenue H. Serruys, rue du Chalet, etc. 4.936,95

Canalisations, remplacements.

Rue de la Bride, etc. 590,19

Appareils d'éclairage public.

Place d'Armes, Digue de-Mer, etc. 265,88

Appareils de l'usine.

Transformation de la machine Thiriau . . . 2.468,15
id. et vérification machine

Bollinckx 479,60

Bâtiments.

Raccordement aux égouts 591,78

Outillage.

Une barre de fer 14,50

Total 10.857,81

B. — *Exploitation.*

Dépenses.

1 *Frais de Fabrication.*

	1910	1911
Combustibles	11.583,28	12.885,80
Eau	1.916,30	1.868,41
Huiles et graisses.	1.049,25	1.097,02
Cotons et chiffons	312,78	295,81
Eclairage de l'usine	1.284,43	1.550,96
Salaires	7.519,26	9.177,90
Divers	8,69	169,20
Entretien de la Centrale	5.180,39	8.498,16
Entretien des accumulateurs	—	4.330,92
Entretien des meubles	134,87	5,16
Entretien de l'outillage.	248,03	248,03
Total	29.237,28	40.080,42

2° *Distribution.*

Entretien de la canalisation	1.418,42	720,58
Eclairage public	344,77	226,41
Salaires	87,44	30,51
Relevé des compteurs	148,46	132,54
Lampes à incandescence	59,88	325,15
Crayons d'arcs	39,84	—
Eclairage gratuit (maison Dir.)	72,27	174,71
Entretien appareils (mais. Dir.)	180,58	22,05
Total	2.351,66	1.631,95

3° *Frais généraux et divers.*

Traitements	7.800,00	8.087,76
Fournitures	366,84	360,37
Impôts, dépenses fixes et divers	4.148,51	5.319,40
Total	13.315,35	13.767,13

4° *Installations particulières*

9.719,33

5° *Compteurs*

243,00

Recettes.

1° <i>Vente d'Electricité.</i>	Prix	Kwh.	Sommes
Eclairage public	50,00	8644,4	4.322,20
Etablissm. communaux {	80,00	45901,5	36.721,30
	75,00	96,0	72,00
Eclairage privé. {	105,00	1296,6	1.361,43
	100,00	91732,3	91.732,30
	80,00	75579,7	60.463,76
Force motrice {	65,00	5723,4	3.720,21
	58,00	50144,2	29.083,64
	75,00	15863,2	11.897,40
Moteurs de l'usine à gaz. {	58,00	264,8	153,58
	50,00	7370,3	3.685,15
Eclair. de l'usine électr.	22,45	8355,0	1.875,92
Eclairage de l'usine à gaz	20,21	7674,0	1.550,96
Eclairage gratuit	22,80	3029,0	690,68
	22,96	761,0	174,71
Totaux	76,76	322435,4	247.505,15
A réduire : remise sur	52677,8 Kwh.		9.074,83
	73,95		238.430,31
2° <i>Installations particulières.</i>			13.428,51
3° <i>Compteurs</i>			10.131,00
4° <i>Régularisations diverses</i>			557,57

Récapitulation générale.

<i>Recettes.</i>	1909	1910	1911
Vente d'électricité	217267,15	228777,94	238430,31
Installat. particulières	7836,29	12476,16	13428,51
Installat. en location	8952,75	8755,00	10131,00
Régularisat. diverses.	1520,39	2351,73	557,57
Total des recettes	235576,58	252360,83	262547,39
<i>Dépenses.</i>			
Product ^{rs} et distribut ^{rs}	44046,25	44904,29	55479,50
Installat. particulières	4812,21	8486,98	9719,33
Entretien des compt ^{rs}	485,39	168,89	243,00
Dépenses diverses	—	69,00	—
Total des dépenses	49343,85	53629,16	65441,83
Bénéfice brut.	186232,73	198731,67	197105,56

SECTION IV.

Comptes.

§ I. BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1911.

ACTIF.

Premier établissement gaz.	Matériel fixe . . .	201,897,31	
	Outillage . . .	4,539,81	
	Meubles . . .	6,528,22	
	Canalisations . . .	86,680,47	
	Installations gra- tuites . . .	20,113,25	
	Compteurs . . .	80,543,36	
	Appareils de chauffage. . .	477,23	
	Appareils d'éclai- rage public . . .	48,532,90	
	Travaux d'égouts.	14,616,93	
			<u>463,929,48</u>
Premier établissement électricité.	Bâtiments et Ter- rains . . .	38,959,98	
	Matériel fixe . . .	507,895,21	
	Outillage . . .	1,344,69	
	Meubles . . .	1,087,10	
	Canalisations . . .	334,253,16	
	Compteurs . . .	21,001,72	
	Appareils d'éclai- rage public . . .	5,930,95	
	Travaux d'égouts	1,725,63	
			<u>912,198,44</u>
	Approvi- sionnem ^{ts}	Charbon.	29,802,34
Magasin		38,286,56	
Gaz		276,71	
Coke		1,114,48	
Goudron.		2,681,51	
Eaux ammoniaca- les		1,357,16	
			<u>73,518,76</u>

Débiteurs	Consommateurs de gaz	43,076,12	
	Divers pour in- stallations parti- culières gaz . . .	7,895,27	
	Abonnés d'électri- cité	19,130,16	
	Divers pour in- stallations parti- culières électri- ques.	667,75	
	Locataires d'in- stallations. . . .	2,865,20	
	Ville d'Ostende . .	128,527,17	
	Débiteurs divers . .	21,531,85	
	Eclairage au pé- trole.	4,012,53	
			<u>227,706,05</u>
	Caisse.	5,141,51	
		<u>1,682,494,24</u>	

PASSIF

Fonds général de réserve	618,396,57
Créditeurs divers.	31,346,94
Caisse Communale	1,021,297,09
Cautionnements	11,453,64
	<u>1,682,494,24</u>

§ II. — COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1911

DOIT

Indemnité à l'ancien concessionnaire (3 ^e année).	282,082,69
Fonds général de réserve	234,252,68
	<u>516,335,37</u>

AVOIR

Bénéfice d'exploitation suivant rapport annuel :	
1 ^o du gaz	319,229,81
2 ^o de l'électricité	197,105,56
	<u>516,335,37</u>

§ III. — RÉSUMÉ DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU BUDGET DE 1911.

RECETTES.

	RECETTES	BUDGET
CHAPITRE I.		
Gaz.		
1	Gaz	510884 64 540000 00
2	Coke	243627 27 253700 00
3	Goudron	21647 82 23000 00
4	Eaux ammoniacales	12295 11 18000 00
5	Cendres	1908 50 2500 00
6	Matières épurantes saturées	488 00 1500 00
7	Installations particulières	56674 20 50000 00
8	Location de compteurs	38347 79 38000 00
9	Divers	66124 60 40800 00
		<u>951992 98 962000 00</u>
CHAPITRE II.		
ELECTRICITÉ.		
1	Electricité	247505 14 255000 00
2	Installations particulières	13428 51 13000 00
3	Location de compteurs	10181 00 9000 00
4	Divers	1072 22 2500 00
		<u>272186 87 279500 00</u>
CHAPITRE III.		
SERVICE FINANCIER ET COMPTES D'ORDRE.		
1	Approvisionnements	151022 08 160000 00
2	Intérêts du fonds de réserve (pour mémoire).	— — — —
3	Eclairage public au pétrole	18064 62 17000 00
4	Divers	— — 1000 00
5	Intérêts sur fr. 100.000, valeur nominale des actions de la Société du Crédit communal	5000 00 5000 00
6	Quote-part dans la distribution du fonds de réserve du Crédit communal	50 00 — —
7	Intérêts bonifiés en compte courant sur les fonds disponibles de l'emprunt	5545 90 — —
		<u>179682 60 188000 00</u>

	RECETTES	BUDGET
RÉCAPITULATION.		
	Chapitre I.	951992 98 962000 00
	II.	272186 87 279500 00
	III.	179682 60 188000 00
	Total de l'art. 63 du compte communal.	<u>1408812 40 1424500 00</u>
DÉPENSES.		
CHAPITRE I.		
Gaz.		
1	Distillation	382361 12 279000 00
2	Chauffage des cornues	73790 61 70000 00
3	Epuration	353 89 1500 00
4	Extracteur	9000 11 2500 00
5	Entretien général et réparations	3841 16 5000 00
6	Entretien de la canalisation	793 12 1500 00
7	Entretien des fours	10006 89 6000 00
8	Salaires généraux	81094 08 88000 00
9	Frais pour l'éclairage public	7881 07 9000 00
10	Entretien de meubles	306 63 500 00
11	Entretien d'outillage	2107 88 2000 00
12	Installations particulières	47831 63 43000 00
13	Installations en location	4989 80 5000 00
14	Traitements	24062 64 24650 00
15	Frais généraux	21477 54 22000 00
16	Divers	20485 45 30850 00
		<u>682768 12 608000 00</u>
CHAPITRE II.		
ELECTRICITÉ.		
1	Frais d'exploitation	18073 41 17000 00
2	Entretien du matériel	9644 47 4000 00
3	Entretien du réseau	232 47 1000 00
4	Frais pour l'éclairage public	549 81 500 00
5	Entretien de meubles	27 21 500 00
6	Entretien d'outils	172 45 500 00
7	Installations particulières	9719 33 9000 00
8	Installations en location	243 00 500 00
9	Salaires généraux	13527 70 15000 00
10	Traitements	8087 36 7800 00
11	Frais généraux	5679 77 5000 00
12	Divers	9074 83 18200 00
		<u>75081 81 74000 00</u>

	RECETTES	BUDGET
CHAPITRE III.		
SERVICE FINANCIER ET COMPTES D'ORDRE		
1	Approvisionnements	151021 21 160000 00
2	Frais pour l'éclairage public au pétrole	17991 52 17000 00
3	Indemnité à l'ancien concessionnaire	282082 69 282082 69
4	Intérêts et amortissements du capital	82500 00 82500 00
5	Versement au fond général de réserve	200917 81
	588595 42	742500 00
RÉCAPITULATION.		
	Chapitre I.	682768 12 608000 00
	II.	76081 31 74000 00
	III.	588595 42 742500 00
	Total de l'art. 100 du compte communal	1241889 85 1424500 00

**RÉCAPITULATION DES PARTIES DU COMPTE QUI
CONCERNENT L'EXPLOITATION**

Chapitre I.	951.992,93	632.763,12
Chapitre II.	272.136,87	75.031,31
Recettes	1.224.129,80	707.794,43
Dépenses	707.794,43	
Excédent	516.335,37	

Egal au montant des bénéfices d'exploitation accusés par le compte Profits et Pertes.

§ IV. — EMPLOI DES BÉNÉFICES RÉALISÉS.

Le montant des bénéfices d'exploitation, accusés pour le compte des Profits et Pertes, comporte une augmentation sur les résultats des exercices antérieurs. Ces montants sont :

pour 1909	fr. 496.492,31
pour 1910	fr. 512.378,63
pour 1911	fr. 516.335,37

La nouvelle augmentation n'est pas importante, sans doute, mais l'insuffisance des moyens de production empêche la réalisation d'une progression plus rapide des bénéfices. Cela est surtout vrai pour le gaz, qui prend une part prépondérante dans l'établissement des bénéfices d'exploitation, et qui y apporte une quote-part de fr. 319.229,81 contre fr. 197.105,56 seulement pour le service de l'électricité.

Nous allons examiner, successivement, les différentes charges auxquelles les bénéfices d'exploitation doivent nous permettre de faire face. Leur juxtaposition permettra ensuite une comparaison exacte entre le régime de la régie et celui de la concession, au point de vue des finances de la ville.

A. — *Indemnité à l'ancien Concessionnaire.*

Les divers moyens, invoqués par le Conseil de la ville pour obtenir la revision de l'arrêt de la Cour de Gand du 25 juillet 1910 et le renvoi de l'affaire devant une autre Cour d'appel, n'ont pas trouvé grâce devant la Cour de cassation. Celle-ci a rejeté le pourvoi par arrêt du 18 janvier 1912 et l'indemnité à payer à l'ancien concessionnaire reste donc définitivement fixée à la somme de fr. 282.082,69.

Nous aurons ultérieurement l'occasion de revenir sur ce point et de montrer, par la comparaison des bilans de la concession et de ceux du service en régie, combien est injuste le traitement qui a été imposé à la ville.

B. — *Charge financière.*

Le capital avancé aux régies du gaz et de l'électricité est de fr. 2.000.000. Il a été obtenu par un emprunt de pareil import, fait à la société du Crédit communal, au taux de 4 1/8 % et pour une durée de 66 ans, à partir du 1^{er} juillet 1910. Il comporte une annuité de fr. 82.500.

C. — *Redevance communale.*

Nous donnons, en annexes, les tableaux montrant les détails du calcul de la redevance à laquelle la ville avait droit sous le régime de la concession. Pour le service du gaz, les bases du calcul n'ont subi aucune modification. Quant à l'électricité, il est tenu compte, ainsi que cela se faisait du temps de la concession, des réductions consenties sur les tarifs de vente. La manière d'opérer a été exposée en détail dans le rapport de 1910 et les tableaux donnent d'ailleurs les indications suffisantes pour permettre une compréhension facile. On trouve ainsi :

pour le gaz	fr.	83.247,15
pour l'électricité	fr.	67.021,11
et au total	fr.	<u>150.268,26</u>

D. — *Récapitulation.*

a) Indemnité à l'ancien concessionnaire	282.082,69
b) Charge financière	83.500,00
c) Redevance communale	150.268,26
d) Solde disponible	1.484,42
Total fr.	<u>516.335,37</u>

égal au montant des bénéfices d'exploitation.

E. — *Concordance du compte administratif et du compte industriel.*

Le compte administratif, dont le présent rapport contient un résumé, dressé par articles du budget spécial, présente :

en recettes (art. 63 des Recettes du compte général)	1.403.812,40
en dépenses (art. 100 des Dépenses du compte général)	1.241.389,85
excédent des recettes fr.	<u>162.422,55</u>

Les *chapitres I et II* de ce compte concernent uniquement le service de l'exploitation, et peuvent être résumés comme suite :

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Chapitre I	951.992,93	632.763,12
Chapitre II	272.136,87	75.031,31
Recettes fr.	<u>1.224.129,80</u>	707.794,43
Dépenses fr.	707.794,43	
Excédent fr.	516.335,37	

Egal au montant des bénéfices d'exploitation accusés par le compte Profits et Pertes.

Le *Chapitre III* présente les diverses bonifications suivantes, dont il faut créditer le Fonds de réserve :

Excédent de recettes sur approvisionnement	0,87
Excédent de recettes sur l'éclairage public au pétrole	73,10
Intérêts à 5 % sur 100.000 frs d'obligations du Crédit communal	5.000,00
Quote-part dans la distribution du Fonds de réserve du Crédit communal	50,00
En y ajoutant le solde disponible renseigné sous le littéra D ci-dessus, soit	<u>1.484,42</u>

On obtient le total de . fr. 6.608,39

qui est le montant de la somme que l'exercice 1911 apporte au *Fonds de réserve* des services du gaz et de l'électricité.

Le Chapitre III renseigne, enfin, une somme de fr. 5545,90 pour intérêts bonifiés en compte courant sur les fonds disponibles de l'emprunt. Cette somme est à ajouter aux recettes provenant de l'emprunt.

En réunissant les diverses sommes restant disponibles, soit :

La redevance communale	150.268,26
Le solde à verser au Fonds de réserve	6.608,39
Les intérêts à porter en recettes au compte de l'emprunt	5.545,90

On obtient un total de . fr. 162.422,55

Egal en l'excédent des recettes sur les dépenses du compte administratif.

F. — Conclusion.

En reprenant les résultats donnés par les exercices antérieurs, on trouve donc que la caisse communale a reçu du service en régie, au delà des redevances qui lui sont servies comme sous le régime de la concession, les sommes suivantes :

pour 1909. . .	16.684,13
pour 1910. . .	28.343,01
pour 1911. . .	6.608,39
Ensemble fr.	<u>51.635,53</u>

Cette somme appartient au *Fonds de réserve* prévu par le règlement organique de la Régie et dont la constitution a été autorisée par la Députation permanente.

Annexe I. — Service du Gaz.

CALCUL DE LA REDEVANCE COMMUNALE DE 1911.

Produit de la vente des catégories de consommations soumises à redevances.

a) Bâtiments communaux	166156 à 14 c ^a	23261.84
b) Gares	88054 à 16 "	14088.64
c) Particuliers	1566715 à 16 "	250674.40
d) Eclairage public	605958 à 8 "	48476.64
Prix moyen de vente 18 c ^a 86	<u>2421888</u>	<u>885701.52</u>

REDEVANCE.

a + b	249210 × 0.025	6230.25
c	1566715 × 0.025	39167.88
a + b + c - 1000000	815925 × 0.01	8159.25
a + b + c - 1500000	815925 × 0.01	8159.25
c	1566715 × 0.015	23500.73
d	605958 × 0.005	3029.79
		<u>88247.15</u>
Par M. C. de vente à redevances	2421888	8 c ^a 44
Par M. C. de vente totale	4016874	2 c ^a 07

Annexe II. — Service de l'Électricité.

CALCUL DE LA REDEVANCE COMMUNALE.

Produit de la vente des catégories de consommations soumises à redevances.

A. — ANCIEN TARIF.

a) Consommation de moins de 3000 kw.	755094 à 10.5 c ^a	79284.87
a')	88008 8.4 "	2772.67
b) Consommation de plus de 3000 kw .	1856999 8.5 "	115844.92
b')	67234 6.5 "	3720.21
c) Gare et Poste.	501442 5.8 "	29088.64
(Prix moyen de vente 8.51 c ^a)	<u>2708777</u>	<u>280206.31</u>

B. — NOUVEAU TARIF.

Particuliers ; éclairage	12966 à 10.5 c ^a	1361.43
id.	479465 10. "	47945.50
id.	127019 9.5 "	12066.80
id.	1041042 8 "	83381.36
id. hiver	484019 8 "	38721.52
id.	57234 6.5 "	3720.21
Gare et Poste.	501442 5.8 "	29088.64
(Prix moyen de vente 8 c ^a)	<u>2708777</u>	<u>216280.46</u>

REDEVANCE.

I. — CALCUL DE LA CONCESSION.

a + a'	788102 × 0.025	19702.55
b + b'	1414233 × 0.0177	25081.92
a + a' + b + b' - 500000	1702335 × 0.0071	12086.58
a + a' + b + b' - 1000000	1202335 × 0.0071	8586.58
c	501442 × 0.012	6017.80
		<u>71874.93</u>

Par Hw. de vente à redevances	2708777	2.64 c ^a
Par Hw. de vente totale.	8026162	2.86 c ^a

II. — CALCUL A RÉDUCTION PROPORTIONNELLE.

71874.93 × 216.2 / 230.2	<u>67021.11</u>
Par Hw. de vente à redevances	2.48 c ^a
Par Hw. de vente totale	2.21 c ^a

TITRE XI.

BEAUX-ARTS, SCIENCES ET LETTRES

CHAPITRE I. ACADÉMIE DE MUSIQUE.

SECTION I.

Commission administrative.

(Voir le Rapport de 1910, page 252).

SECTION II.

Personnel enseignant.

(Voir le Rapport de 1910, page 253).

SECTION III.

Enseignement.

La Commission administrative nous a fait parvenir le rapport suivant sur l'année scolaire 1910-1911 :

L'école a été fréquentée par 532 élèves, comprenant 287 jeunes filles et 245 jeunes gens. Au commencement de l'année scolaire, le nombre des jeunes filles inscrites aux cours de solfège dans les 5^e, 4^e, 3^e, 2^e et 1^e divisions s'élevait respectivement à 124, 86, 47, 19 et 11 et celui des jeunes gens à 93, 66, 49, 9 et 4.

Le cours d'adultes a été fréquenté par 24 élèves.

Comme tous les ans, la population scolaire a marqué un léger recul à l'époque des grandes vacances (fin juillet).

Cette situation se recontre d'ailleurs dans tous les établissements d'instruction. Les causes en sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter.

Les classes d'instruments ont été fréquentées par 154 élèves. En général, les élèves ont montré beaucoup d'assiduité et d'application. La classe de clarinette, qui

est maintenant définitivement créée a eu un réel succès. Onze élèves se sont fait inscrire à ce cours et au concours de fin d'année quatre d'entre-eux obtinrent une distinction.

Veillez trouver, ci-dessous, un tableau indiquant le mouvement de la population dans les diverses classes de l'école, pris au début et à la fin de l'année scolaire :

CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES PRÉ- SENTS AU MOIS D'OCTOBRE 1910	NOMBRE D'ÉLÈVES PRÉ- SENTS A LA FIN JUILLET 1911
	Solfège (demoiselles). 5 ^e division	124
4 ^e division	86	73
3 ^e division	47	33
2 ^e division	19	15
1 ^e division	11	7
	287	281
Solfège (garçons). — 5 ^e division	93	57
4 ^e division	66	56
3 ^e division	49	39
2 ^e division	9	8
1 ^e division	4	4
Adultes	24	14
	245	178
Piano (cours inférieur).	46	33
Piano (demoiselles) cours supérieur.	18	16
Piano (jeunes gens).	10	10
Piano (cours de perfectionnement).	4	4
Violon	22	19
Alto	1	0
Violoncelle	10	10
Flûte	4	3
Saxophone	1	0
Clarinette	11	8
Hautbois	8	6
Trompette	2	1
Trombone	1	1
Bugle	2	2
Cor.	3	3
Piston.	2	1
Musique de chambre	5	5
Basse chiffrée	4	4
	154	126

SECTION IV.

Concours.

Les résultats obtenus par nos élèves aux concours de solfège (division supérieure) et d'instruments sont une nouvelle preuve de l'excellence de l'enseignement qui se donne à l'Académie. Ils prouvent que notre établissement d'enseignement musical continue à se maintenir à la hauteur des institutions similaires du pays et même à occuper parmi elles une place enviable. Cette constatation est toute à l'honneur du personnel enseignant.

Distinctions obtenues par les concurrents au concours de 1910-1911.

CLASSES	NOMBRE DE concurrents	DISTINCTIONS OBTENUES
<i>Solfège</i> : demoiselles et jeunes gens (division supérieure) <i>Piano</i> (cours supérieur) a) demoiselles	9	Un premier prix ; Trois 2 ^{es} prix avec distinction ; Un 2 ^e prix ; Deux 1 ^{ers} accessits ; Un 2 ^e acc.
b) jeunes gens	5	Un 1 ^{er} prix avec distinction ; Deux 1 ^{ers} prix ; Deux 1 ^{ers} acc ; Un 1 ^{er} prix
<i>Piano</i> : Cours de perfectionnement	1	Prix d'excellence avec la plus grande distinction
<i>Violon</i>	6	Un 2 ^e prix avec distinction ; Un 2 ^e prix ; Trois 1 ^{ers} accessits ; Un 2 ^e accessit.
<i>Violoncelle</i>	1	Un premier prix
<i>Musique de chambre</i>	4	Un premier prix avec grande distinction ; Un 1 ^{er} prix avec distinction ; Deux 1 ^{ers} prix
<i>Flûte</i>	1	Un 1 ^{er} accessit
<i>Hautbois</i>	1	Un 1 ^{er} accessit
<i>Clarinette</i>	4	Deux 1 ^{ers} prix ; Un 2 ^e prix avec grande distinction ; Un 2 ^e prix
<i>Trombone</i>	1	Ce concurrent ayant déjà remporté en 1911 un 2 ^e prix avec distinction, ne méritait plus un rappel du même prix
<i>Trompette</i>	1	Un 1 ^{er} accessit
<i>Bugle</i>	1	Un 2 ^e accessit
<i>Cor</i>	2	Un 1 ^{er} prix ; un 1 ^{er} accessit

SECTION V.

Distribution des prix.

La distribution des prix a eu lieu le 12 mars 1911.

Au programme figuraient les œuvres suivantes :

1. *Marche des Rois Mages*, de Franz Liszt, exécutée par l'orchestre ;
2. *Les Saisons*, chœur pour voix d'enfants et orchestre de L. Dubois.
3. Ouverture du drame musical *Sainte Godelieve*, de Tinnel, pour orchestre.
4. *Gloria Patriæ (Vlaanderens Grootheid)* cantate pour voix d'enfants et orchestre de Jan Blockx.

SECTION VI.

Ordre et discipline.

Votre commission n'a rien à signaler concernant l'ordre et la discipline. Aucune infraction grave ne lui a été signalée. Seuls, les élèves tombant sous l'application de l'article 43 du règlement, ont été l'objet des peines disciplinaires prévues.

CHAPITRE II.

Théâtre.

Les tableaux suivants indiquent les représentations qui ont été données au théâtre pendant l'année 1911, par diverses sociétés locales et par la direction du journal *Le Carillon*.

DATES	TITRE	AUTEURS	GENRE	ACTES
A. — Société « Hoop in de Toekomst ».				
22 oct. 1911	In 't ijs beklemd	L. J. Westrick	Melodrama	4 bedr./ven
6 novembre	Het Roodde Kleed	Brieux	Drama	4 id.
6 novembre	De Liefde op 80 sporten	G. Delattin	Blijspel	1 bedrijf
27 décembre	De Lustige Boer	Victor Léon	Blijspel	8 tafereelen
28 janv. 1912	De Stomme van Portici	J. Dendersone	Drama	8 bedr./ven
10 mars	Deserteur	C. Van Cauwenberg	Drama	5 id.

DATES	TITRE	AUTEURS	GENRE	ACTES
B. — Société « Onder Ons ».				
1 oct. 1911	Fina	Jules Demeester	Lyr. drama	
12 novembre	Op een Dwaalspoor	Edm. Roeland	Tooneelspel	8 bedrijven
12 novembre	O Mijnheer	X.	Blijspel	1 id.
10 déc. 1911	Anna Ringe	L. Scheltjens	Tooneelspel	8 id.
10 décembre	Als de beiaard spelen zal	Alex. Dandois	Blijspel	1 id.
21 janv. 1912	De kleine Jaak	X.	Drama	9 id.
C. — « Hendrik Conscience's Vrienden. »				
29 oct. 1911	Robert en Bertrand	Flordello	Zangspel	5 bedrijven
26 novembre	Reis rond de Wereld	E. Morel	Drama	11 id.
24 décembre	Elisa	D. Delcroix	Drama	4 id.
24 décembre	Hypnotisme	J. Van Wesenbrouck	Blijspel	2 id.
4 fév. 1912	Godelieve van Ghistel	D ^r Eug. Van Oye	Drama	4 id.
4 février	Godelieve van Ghistel	D ^r Eug. Van Oye	Drama	4 id.
D. — Société « Van Neste's Genootschap ».				
8 Oct. 1911	Kleine Menschen	Van Waesdyck	Comédie	4 bedrijven
2 December	Ontoerekenbaar	Fr. Van Erlewordt	Tooneelspel	8 id.
2 December	Terug van den Congo	Jos. De Vos	Blijspel	1 id.
14 Jan. 1912	Herloos	Van Voshuys	Tooneelspel	8 id.
14 Januari	Kerstelliefde	Van Peene	Blijspel	1 id.
8 Maart	Allerzielen	Heyermans	Tooneelspel	8 id.
E. — Cercle Cœcilia.				
17 janv. 1911	Le Million	Beer et Guillemaud	Vaudeville	5 actes
13 février	L'Obstacle	Gustave Abel	Pièce	1 id.
18 février	L'Aventurier	Alfred Capus	Pièce	4 id.
29 novembre	De Graaf van Luxemburg	A. Wilner et R. Rodanzky	Opérette	8 id.
14 décembre	M ^{me} Butterfly	Illica et G. Giacosa	Drame lyr.	8 id.
F. — Le journal « Le Carillon » (Tournée Baret).				
28 janv. 1911	Le Monde où l'on s'ennuie	Pailleron	Comédie	8 actes
	Huit jours à la campagne	Jules Renard	Pièce	1 id.
11 mars	Crainquebille	Anatole France	Comédie	8 id.
	Le cas de conscience	Bourget et Busset	Pièce	2 id.
18 novembre	La Veine	A. Capus	Pièce	4 id.
29 novembre	Le mystérieux Jimmy	Miraude et Gêroule	Pièce	8 id.
	L'anglais tel qu'on le parle	Tristan Bernard	Pièce	1 id.
19 décembre	Le goût du vice	Lavedan	Pièce	4 id.
G. — Le Cercle « La Wallonie ».				
29 janv. 1911	La Femme	Gremh. Daucourt	Saynète	1 acte
29 janvier	Le Père Lebonnard	Jean Aicard	Pièce	4 actes
	La Souris	Pailleron	Comédie	8 id.
	La Paix chez soi	Courteline	Comédie	1 id.

§ 2. — Représentations françaises pendant la saison d'été.

TITRE	GENRE	ACTES	AUTEURS	Nombre de représentations
Papillon dit Lyonnais le juste	comédie	8	Louis Benière	4
Le vieux marcheur	"	4	H. Lavedan	4
Le prétexte	"	2	Daniel Riche	2
Le Roi s'ennuie	"	1	Cahuet et Sorbets	8
Divorçons	"	8	Sardou et Najac	8
La loi de pardon	pièce	4	Landoy	1
L'oiseau blessé	"	4	Alf. Capus	2
Hor Hor Agha	opérette	8	En turc par la troupe de théâtre de Constantinople.	1
La course du flambeau	comédie	4	Paul Hervieux	2
Le secret de Polichinelle	"	8	Pierre Wolff	1
La mort d'Adonis	"	1	Paul Barbattier	1
Nelly Rozier	vaudeville	8	P. Billaud et Hennequin	2
Le Bois Sacré	pièce	8	Deflers et Caillavet	1
Le Comédien	"	1	Paul Wodon	1
La rencontre	"	4	Pierre Berton	1
Giroflé Girofla	opéra bouffe	8	Musique Lecocq	2
Barbe bleue	"	4	" Offenbach	2
Faust	opéra	5	" Gounod	2
Manzelle Nitouche	opérette	8	" Hervé	4
Si j'étais Roi	opéra comique	8	" Adam	2
La favorite	opéra	4	" Donizetti	2
La veuve joyeuse	opérette	8	" Lehar	7
La Navaraise	drame lyrique	2	" Massenet	2
Le Toréador	opéra comique	2	" Adam	8
Rigoletto	opéra	4	" Verdi	2
Lucie	"	2	" Paul Goossens	1
Cavalleria Rusticana	drame lyrique	2	" Mascagni	1
Le Maître de Chapelle	opéra comique	1	" Paer	2
Rêve de Valse	opérette	8	" Strauss	8
Lakmé	opéra	8	" Deslibes	1
Les misérables	pièce	12	Victor Hugo	1

CHAPITRE III.

FESTIVAL PERMANENT.

Nonobstant la concurrence exercée par les Festivals permanents de Charleroi et de Roubaix, organisés en ces villes à l'occasion des Expositions, attirant d'une part quantité de sociétés du Sud-Est de la Belgique et d'autre part celles du Nord de la France, malgré une grosse prime de 10.000 francs allouée par le festival d'une plage voisine, nous constatons avec satisfaction que 175 sociétés de chant et de musique ont participé à notre fête musicale annuelle, soit une vingtaine de plus qu'en 1910.

Le tableau suivant montre, en le comparant aux résultats des années précédentes, comment ce nombre se décompose.

ANNÉES	Nombre de soc.	Soc. chorales	Soc. de musique	Sociétés belges	Soc. étrangères	Chorales belges	Musiques belges	Chor. étrang.	Mus. étrangères	Nord & P. de C.	Autres départ.
1905	185	84	101	184	51	57	77	27	24		
1906	205	84	121	144	61	60	84	24	37	58	8
1907	256	101	155	188	78	78	110	28	45	56	17
1908	227	80	167	148	79	54	94	26	58	61	18
1909	187	74	118	122	65	51	71	28	42	49	16
1910	152	61	91	84	68	42	42	19	49	80	38
1911	175	67	108	107	68	44	68	28	45	45	28

Ces 175 sociétés forment un effectif de 7.779 exécutants, tant chanteurs que musiciens ; si l'on y ajoute les excursionnistes, qui les ont accompagnés, on arrive au nombre total de 12.676.

Nombre d'exécutants.

	Belges	Français	TOTAL
Sociétés instrumentales	2622	+ 1712	= 4334
Sociétés chorales	2255	+ 1190	= 3445
	4877 + 2902 =		7779

Nombre des excursionnistes (y compris les exécutants)

	Belges	Français	TOTAL
Sociétés instrumentales	4605	+ 2707	= 7312
Sociétés chorales	3261	+ 2103	= 5364
	7866 + 4910 =		12676

Comme réclame, le Comité a fait les mêmes envois de circulaires et de règlements que l'année précédente et le règlement, allouant 16.850 fr. de primes en espèces, n'a subi qu'une légère modification dans la répartition des primes aux sociétés étrangères.

En 1911, le Comité a décerné des médailles commémoratives, qui ont été plus appréciées par les sociétés que les diplômes des 5 années précédentes.

Commencé le 28 mai, le Festival permanent s'est continué de dimanche en dimanche jusqu'au 17 septembre. En outre des 175 concerts réguliers, 25 sociétés ont donné un concert de séjour la veille ou le lendemain, ce qui porte à 200 le nombre des concerts publics, donnés sur les différents kiosques de la ville et ceux de Maria-kerke et du quartier du Phare.

La fréquentation moyenne a été de 10 sociétés par journée, comme le prouve le petit tableau suivant :

	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB.
1 ^{er} dimanche	—	8	5	16	12
2 ^e id.	—	6	7	81	8
3 ^e id.	—	8	4	12	5
4 ^e id.	4	18	10	8	—
5 ^e id.	—	—	28	—	—

Un coup d'œil sur le tableau général des sociétés participantes, nous dit que la ville de Gand nous est restée fidèle en fournissant un contingent de 5 musiques et 24 chorales : c'est un effet des primes d'assiduité et c'en est aussi la justification.

En général, les sociétés sont peu nombreuses ; deux, cependant, méritent une mention spéciale ; ce sont la chorale *Le Cercle Moderne* de Roubaix, et l'*Harmonie des Forges et Aciéries de Denain-Anzin* (Nord), qui, toutes deux, se sont produites avec 100 exécutants. Cette dernière, dirigée par M. Philippe Fernand et présidée par M. Régnier, a donné, les 23 et 24 juillet, deux concerts remarquables, qui ont fait sensation.

En consultant le tableau suivant, nous remarquons que les 68 sociétés venues de la France, représentent exactement 17 départements, réparties comme suit :

DÉPARTEMENTS	1908	1909	1910	1911
Aisne	"	1	"	1
Ardennes	"	1	3	1
Côte d'Or	"	"	"	1
Eure	"	"	"	1
Eure-et-Loir	"	"	1	2
Indre-et-Loire	"	"	"	1
Loir-et-Cher	"	"	1	1
Loiret	"	"	4	5
Marne	"	"	4	2
Meurthe et Moselle	"	"	1	"
Nord	56	47	20	44
Oise	4	3	2	1
Pas-de-Calais	5	2	1	1
Sarthe	1	"	"	1
Seine	1	2	6	2
Seine-et-Marne	3	1	7	1
Seine-et-Oise	9	4	6	1
Somme	"	4	2	2
TOTAUX	79	65	68	68

Au point de vue des distances franchies par les Sociétés éloignées, disons que tous les records des années antérieures ont été battus ; car, nous enre-

gistrions 420 kilomètres (à vol d'oiseau) pour la Société Musicale de Loué (Sarthe) ; 440 kilomètres (id.) pour la Fanfare de Chargé (Indre-et-Loire) et 493 kilomètres (id.) pour l'« Harmonie des Vignerons » de Puligny-Montrachet (Côte d'Or), qui n'a pas redouté de faire en chemin de fer un trajet de 600 km.

En rendant un hommage mérité au bon accueil que nos commissaires-délégués font aux Sociétés, qui nous honorent de leur participation, il nous plaît de constater que les hôteliers de la ville nous sont de précieux auxiliaires, en ce sens qu'ils rivalisent d'empressement pour rendre le séjour des Sociétés aussi agréable que possible. Les Sociétés emportent d'Ostende un excellent souvenir et l'année suivante, elles nous envoient les Sociétés des localités voisines.

Par ce qui précède, nous avons montré que les efforts persévérants du Comité sont couronnés de plein succès et ont été appréciés beaucoup par les nombreuses Sociétés françaises, qui nous honorent de leur visite. Le Gouvernement français lui-même a daigné encourager le Comité organisateur en la personne de son honorable président, M. Arthur Van Glabbeke, conseiller provincial, à qui il vient de décerner les Palmes Académiques !

C'est le dimanche, 24 septembre 1911, qu'aura lieu, en notre Hôtel-de-Ville, l'apothéose du 23^{me} (?) Festival permanent annuel : le tirage au sort, suivi de la remise solennelle des primes par les autorités communales.

CHAPITRE IV.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.

La bibliothèque publique est ouverte tous les jours de la semaine, de 10 à 13 heures et de 17 à 20 heures.

Par les soins du bibliothécaire a été commencée une bibliographie de la ville d'Ostende, comme il en existe une dans beaucoup d'autres villes. Cette initiative est des

plus louables. L'histoire d'Ostende en vaut amplement la peine.

La bibliothèque communale a reçu en communication des bibliothèques de Bruxelles, Gand, Dusseldorf, La Haye, Cologne, etc. un nombre considérable de volumes et de manuscrits. Elle a été honorée de la visite d'un nombre appréciable de spécialistes étrangers en matière de bibliographie.

Le catalogue de la bibliothèque est complètement achevé. Son impression peut donc être entamée.

Les tableaux suivants indiquent les diverses opérations de la bibliothèque :

Mouvement général.

ANNÉE	Volumes donnés en lecture	Volumes consultés	TOTAUX	Nombre de Lecteurs	Nombre de lectures	TOTAUX
1911						
Janvier	925	1010	1985	871	520	891
Février	648	781	1879	283	417	700
Mars	528	828	1851	322	460	792
Avril	946	619	965	188	290	478
Mai	448	621	1069	278	885	668
Juin	480	682	1062	186	384	520
Juillet	807	590	897	126	262	398
Août	257	640	897	144	228	367
Septembre	436	798	1234	192	357	549
Octobre	480	605	1085	209	308	517
Novembre	466	655	1121	294	372	666
Décembre	847	980	1827	427	489	916
Total général	6063	8709	14772	3020	4417	7487

Les volumes emportés à domicile se répartissent comme suit d'après les langues :

Néerlandais 1495 — Français 4400 — Anglais 94
Allemands 68 — Italiens 4 — Russes 2

Total 6063.

Le nombre de volumes entrés pendant l'année s'élève à 225.

Tableau des délits et contraventions jugés en simple police :

N° d'ordre	NATURE DES DÉLITS ET CONTRAVENTIONS	Nombre des jugements	N° d'ordre	NATURE DES CONTRAVENTIONS	Nombre des jugements
DÉLITS					
1	Diffamation	47	9	Jet de pierres contre voiture suspendue	1
2	Coups et blessures	120	10	Jeux de hasard sui voie publique	4
3	Destruction volontaires	20	11	Code rural	1
4	Outrages à la police	26	12	Ivresse publique	171
5	Violences légères	10	13	Tenderie	5
6	Blessures involontaires	27	14	Denrées alimentaires	8
7	Bris de clôtures	8	15	Chemin de fer État	26
8	Jet sur personnes d'objets pouvant souiller	7	16	Chemin de fer Vicinal	10
9	Calomnies	1	17	Chenal du port	5
10	Recel	1	18	Taxes provinciales	24
11	Soustraction frauduleuse	6	19	Prostitution	181
12	Abus de confiance	1	20	Police des cabarets et salles des danses	94
13	Complices de vol	1	21	Petite voirie	8
14	Propos obscènes	1	22	Roulage et voit ^{es} de place	1002
15	Rage canine	218	23	Enlèvement de sables	111
16	Port de faux nom	1	24	Carnaval	1
CONTRAVENTIONS					
1	Injures	265	25	Commissionnaires publics et privés	129
2	Bruits nocturnes	60	26	Colportage	320
3	Jet d'ordures	70	27	Règlement d'Hygiène	89
4	Embarras de la voies publiques	30	28	Population	9
5	Mauvais traitements sur animaux	18	29	Bornes et fontaines publ.	2
6	Divagation animaux	5	30	Minque	15
7	Maraudage	1	31	Bâtisses	81
8	Jet de pierres contre propriété d'autrui	1	32	Deménagements	2
			33	Marchés	14
			34	Temoins défaillants	15
			35	Vagabondage	86

La police a opéré 67 arrestations.

12 personnes sont mortes accidentellement.

Le nombre des suicides s'est élevé à 6.

Celui des sinistres à 4.

CHAPITRE III.
SERVICE D'INCENDIE.

§ 1. — Renseignements divers.

Le nombre de sorties du matériel s'est élevé à 35. Ce nombre se compose de 10 incendies de quelque importance, de 20 insignifiants et de 5 fausses alertes. Le corps a été requis en outre plusieurs fois pour des chaloupes qui menaçaient de sombrer et pour des caves inondées.

Les feux de cheminée ont été éteints au moyen de sulfure de carbone.

§ 2. — Personnel et attributions.

Voir les rapports des années antérieures.

§ 3. — Mouvements du corps en 1911.

Il y a eu 4 hommes engagés et 6 congédiés et rayés.

§ 4. — Service téléphonique et télégraphique.

Les circuits ont subi peu de réparations. Un grand nombre de pertes de courant ont été provoquées par des fils téléphoniques de l'Etat.

§ 5. — Nature des incendies.

NATURE DES INCENDIES	MOIS												TOTAL	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb.	Octobre	Novemb.	Décemb.		
Caves	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	2
Rez-de-chaussée	2	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	7
1 ^{er} étage	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	3
2 ^{me} étage	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Combles, greniers, mansardes	»	»	»	1	»	1	»	»	»	1	»	»	»	4
Charpentes	»	»	1	»	1	»	2	»	1	»	»	»	»	5
Scieries, mécaniques	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	2
Végétation des dunes	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2
Bâtiments	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Grange	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Usine à gaz	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Construction en bois	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
	8	1	»	3	»	2	6	4	4	»	6	1	»	80

§ 6. — Causes des incendies.

CAUSES	TOTAL
Explosion, chute de lampe ou de réchaud à pétrole	6
Explosion de gaz	2
Graisse en ébullition	1
Objets placés trop près de foyers	2
Fissure dans les cheminées ou étincelles venues de cheminées voisines	4
Réchaud de plombier laissé à l'abandon	1
Inconnues	14
	80

§ 7. — Etat indiquant par mois les incendies pour lesquels les pompiers ont été requis en 1911.

MOIS	INCENDIES		TOTAL	FAUSSES ALERTES	FEUX DE CHEMINÉES	TOTAL
	éteints à l'aide du matériel: bouches d'eau pompes à vapeur ou à bras	éteints avec la petite pompe à main ou par les habitants				
Janvier	»	8	8	»	»	8
Février	»	1	1	»	1	2
Mars	»	»	»	»	»	»
Avril	2	1	3	»	»	3
Mai	»	»	»	»	»	»
Juin	»	2	2	1	»	3
Juillet	2	4	6	1	4	11
Août	3	1	4	»	»	4
Septembre	1	3	4	»	1	5
Octobre	»	»	»	2	3	5
Novembre	2	4	6	»	»	6
Décembre	»	1	1	1	»	2
	10	20	30	5	9	44

§ 8. — Mode d'avertissement.

Avertisseurs	Téléphones de la Ville	Téléphones de l'Etat	Personnes accourues au poste	Nombre de sorties
14	8	6	7	85

DATES	ENDROITS OU L'INCENDIE A ECLATÉ	PROPRIÉTAIRES OU OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE	OBJETS INCENDIÉS	DÉGATS	Observations
16 janv.	Rue des Capucins, 23	De Duyver Théoph.	Copeaux	Insignifiants	
19 "	Rue des Deniers, éc ^{le} com ^{le}	Ville d'Ostende	Porte et paillasson	"	
26 "	Rue de Londres, 4	De Waede Emile	Liternes	"	
14 fév.	Rue Archimedesse, 16	Erebout Gustave	Lampe à pétrole	"	
5 avril	Rue Christine, 137	Pottier Jules	Pot de graisse	"	
27 "	Rue du Port-franc	Delever-Snaawaert	Déchet de bois, copeaux	"	
28 "	Rue St Nicolas, 9	Borny Auguste	Charpente	"	
12 juin	Avenue Henri Serruys, 16	Goemans Jacques	Objets divers	160,00	
30 "	Rue d'Est, école commun ^{le}	Ville d'Ostende	Copeaux	Insignifiants	
1 juillet	Quai des Fêcheurs	Van Neste François	Charpente	"	
21 "	Rue St Paul, 27	Verdeuren Jean	id.	140,00	
25 "	Rue de la Chapelle, 42	Princepe Dieudonné	Mobilier	Insignifiants	
25 "	Dunes, quartier du Phare	Etat Belge	Végétations	"	
30 "	id.	id.	id.	"	
31 "	Breedene	De Backer Louis	Blé et pois verts, grange	440,00	
6 août	Rue Louise, 18	Société Help U'Zelf	3 ^e étage, grenier, aménagement	2600,00	
8 "	Rue de la Chapelle, 43	Lauffer Abraham	Lingerie	800,00	
18 "	Rue des deux ponts	De Weerd Henri	Déchets de copeaux	Insignifiants	
27 "	Usine à gaz	Ville d'Ostende	Courroies de transm ⁿ , arm ^s , rayons	300,00	
7 sept.	Gare Centrale	Etat Belge	Construction en bois, imprimés	300,00	
8 "	Rue St Pétersbourg, 75	Sinaeve Ernest	Charpente	Insignifiants	
22 "	Rue Longue, 24	Simons-Maurus	id.	"	
27 "	Avenue Charles Janssens	Gooris Elise	Vêtements	"	
2 nov.	Chaussée de Nieupoort	Madelein Henri	Copeaux et vieux tapis	"	
8 "	Boulevard Rogier	Athénée Royal	Charpente	"	
8 "	Rue Albert, 87	Vandenbroeke Ed.	Comptoir	"	
16 "	Rue des Soeurs blanches	Minnegeer, frères	Compteur à gaz	"	
17 "	Quai du bassin à flot	Deckmyn Auguste	Lampe à pétrole	"	
28 "	Rue du Cercle, 22	Neyts, Veuve	Paniers et toile d'emballage	"	
21 déc.	Digue de Mer, 84		Charpente	"	

TITRE XIV. CONTRIBUTIONS ET PATENTES.

EXERCICE 1911.

1^o Contribution foncière.

	Est.	Ouest
A. Cadastre :		
1. Nombre de parcelles.		
2. Nombre de propriétaires.		1116
3. Contenance imposable.		
4. Contenance non imposable.		
5. Revenu imposable des propriétés bâties.		
6. Revenu imposable des propriétés non bâties.		
B. Contingent de la Ville :		
1. Nombre des imposés . . .	6515	
2. Le contingent de la Ville dans la contribution foncière pour l'exercice 1911 s'est élevé :		
a) En principal pour le Trésor	fr. 130.762,52	31.868,18
b) En centimes additionnels pour la Province . . .	fr. 20.912,98	5.098,85
c) En centimes additionnels pour la Commune . . .	fr. 130.762,17	31.867,82
Total . . .	fr. 282.437,67	68.834,85

2^o Contribution personnelle.

1. Le montant des rôles s'est élevé à :		
a) En principal	fr. 195.484,21	44.587,36
b) En centimes additionnels pour le Trésor	fr. 44.471,35	10.074,60

	Est	Ouest
c) En centimes additionnels pour la Province . . fr.	52.696,69	12.037,94
d) En centimes additionnels pour la Commune . . fr.	195.476,69	44.584,99
2. La valeur locative a été de fr.	1.517.080,50	
calculée à 5 % . . . fr.	75.854,02	16.938,45
3. Le nombre de portes et fenêtres imposées en 1911 s'est élevé à . . . fr.	61.962,00	14.926,00
4. Produit des portes et fenêtres des rez-de-chaussée et des deux étages suivants, fr.	68.204,50	
5. Produit des portes et fenêtres des étages plus élevés et des caves habitées, fr.	10.446,70	18.882,50
<hr/>		
6. La valeur du mobilier d'après les rôles de 1911 a été de fr.	2.534.499,00	665.797,00
calculé à 1 % fr.	25.344,99	6.657,94
7. Le nombre des domestiques soumis à l'impôt personnel s'est élevé à		198
a) pour l'année entière . fr.	764,00	761,00
b) pour six mois . . . fr.	819,00	542,50
8. Le nombre de chevaux imposés a été :		
a) pour l'année entière :		
Chevaux de luxe	14	1
id. de louage	53	4
id. mixtes	22	7
b) pour six mois :		
Chevaux de luxe	néant	—
id. de louage	98	101
id. mixtes	2	3

3° *Patentes.*

	Est	Ouest
1. Le droit en principal s'est élevé à fr.	78.156,25	16.002,89
2. En centimes additionnels :		
a) pour le Trésor . . . fr.	16.921,78	3.200,64
b) pour la Province . . fr.	10.151,81	1.920,25
c) pour la Commune . . fr.	39.076,07	8.001,06

4° *Débit de boissons alcooliques.*

Le montant du rôle de cet impôt, qui est perçu au profit de la Province, a été de fr.	12.653,00	1.446,50
Droit sur l'ouverture de nouveaux débits fr.	6.650,00	5.450,00

5° *Débits de tabac et cigares.*

Le montant du rôle de ce droit, qui est perçu au profit de la Province, a été de fr.	5.042,00	578,50
--	----------	--------

Arrêté par le Collège Echevinal en séance du 30 novembre 1912.

PAR LE COLLÈGE :

Le Secrétaire,
FR. THONÉ.

Le Bourgmestre,
AUG. LIEBAERT.

TABLE DES MATIÈRES

TITRE I. — Etat-Civil. — Population. — Listes électorales.

CHAPITRE I. — Service de l'Etat civil.

	PAGES
1. Mouvement	6
Tableau indiquant le mouvement de l'Etat-Civil sous le rapport des naissances, décès, mariages et divorces.	6B
2. Mariages	7
3. Décès	7
4. Inhumations	8
5. Concessions à perpétuité	8
6. Inhumations et transports funèbres	9

CHAPITRE II. — Service de la population.

§ 1. Statistiques	10
§ 2. Changements de domicile	10
§ 3. Mutations de la population à l'intérieur de la ville	11
§ 4. Livrets d'ouvriers	12
§ 5. Certificats d'indigence	12
§ 6. Indigénat.	12
§ 7. Pensions	12
§ 8. Allocations de pensions de vieillesse	13

CHAPITRE III. — Service des Listes électorales.

SECTION

I *Listes électorales.*

§ 1. Listes électorales générales pour 1912-1913	13
§ 2. Liste des électeurs pour le Tribunal de Com- merce	14
§ 3. Listes électorales du Conseil des Prud'hommes	14
§ 4. Liste des électeurs pour le Conseil de l'Indus- trie et du Travail	14
§ 5. Listes des Jurés	15

SECTION

II <i>Liste des éligibles au Sénat</i>	15
--	----

	PAGES
CHAPITRE IV. — Des élections.	
1. Elections communales	16
2. Elections législatives	19
3. Elections provinciales	19
4. Elections consulaires	19
5. Elections prud'hommes	19
CHAPITRE V. — Recensement de la population.	
	20
TITRE II. — Administration.	
CHAPITRE I. — Du Collège échevinal.	
1. Composition	40
2. Travaux du Collège	40
3. Mouvement des affaires	40
4. Personnel des services	41
CHAPITRE II. — Du Conseil communal.	
1. Décès	45
2. Démission	45
3. Installation	45
4. Composition	45
5. Commissions permanentes	46
6. Travaux du Conseil	47
7. Règlements communaux	47
8. Contentieux	48
CHAPITRE III. — Biens communaux.	
1. Acquisitions	50
2. Aliénations	50
3. Echanges	50
TITRE III. — Finances communales.	
CHAPITRE I. — Emprunts et Dettes.	
1. Emprunt avec le Crédit communal	52
2. Tableau des dettes au 31 décembre 1911	52
CHAPITRE II. — Taxes communales.	
1. Création et modifications	58
2. Tableau des centimes additionnels	58
3. Tableau des impositions communales	54
4. Taxes perçues à l'abattoir	54
5. Droits de minque	55
6. Tarif-règlement auquel sont soumis les bâtiments admis aux installations maritimes administrées par la ville d'Ostende	56
7. Produit des taxes communales en 1911	56

	PAGES
CHAPITRE III. — Compte de 1911.	
SECTION	
I Recettes	64
II Dépenses	65
CHAPITRE IV. — Budget pour 1912.	
SECTION	
I Recettes	65
II Dépenses	67
TITRE IV. — Bienfaisance publique.	
CHAPITRE I. — Bureau de Bienfaisance.	
SECTION	
I Administration	68
II Personnel médical	68
III Biens meubles et immeubles	69
IV Comptabilité	69
V Distribution de secours	70
VI Statistiques de l'indigence	71
CHAPITRE II. — Hospices civils.	
SECTION	
I Administration	72
II Biens meubles et immeubles	73
III Locations et adjudications	74
IV Legs et donations	74
V Acquisitions, aliénations, échanges	75
VI Remboursements et emplois de capitaux	75
VII Comptabilité	75
VIII Contentieux	76
IX Contestations	76
X Statistiques de l'Hospice	77
XI Statistiques des orphelins	77
XII Statistiques de l'Hôpital	78
CHAPITRE III. — Aliénés et Fonds commun.	
SECTION	
I Fonds commun	79
II Statistiques des aliénés	79
CHAPITRE IV. — Mont de piété.	
SECTION	
I Administration	80
II Personnel	81
III Opérations	81
IV Comptabilité	81
V Règlement organique	82

	PAGES
CHAPITRE V. — Crèche Louise-Marie.	86
CHAPITRE VI. — Loteries et tombolas.	87
TITRE V. — Instruction publique.	
CHAPITRE I. — Enseignement moyen.	
SECTION	
I <i>Athénae Royal</i>	88
II <i>Ecole moyenne pour filles</i>	91
1. Concours général de 1911	91
2. Examen de sortie	91
3. Personnel enseignant	92
4. Population	92
CHAPITRE II. — Enseignement primaire.	
SECTION	
I <i>Personnel enseignant</i>	92
II <i>Création d'écoles et de classes</i>	98
III <i>Mutations et changements dans le personnel</i>	98
1. Nominations	98
2. Décès	98
3. Démissions	99
4. Mise en disponibilité	99
IV <i>Interimaires</i>	99
V <i>Circonscriptions scolaires</i>	99
VI <i>Population scolaire</i>	99
1. Ecoles primaires	99
2. Sections gardiennes	100
3. Cours d'adultes	101
CHAPITRE III. — Ecole industrielle.	
1. Commission administrative	101
2. Personnel enseignant	102
3. Enseignement	108
CHAPITRE IV. — Ecole de navigation.	
1. Commission administrative	108
2. Personnel enseignant	108
3. Fréquentation	104
TITRE VI. — Institutions de Prévoyance.	
CHAPITRE I. — Caisse de prévoyance des pêcheurs.	
SECTION	
I <i>Administration</i>	105
II <i>Statuts</i>	106

	PAGES
SECTION	
III <i>Comptabilité</i>	106
IV <i>Situation de la caisse</i>	106
V <i>Statistique.</i>	107
CHAPITRE II. — Caisse de secours pour les victimes des accidents de la mer.	
SECTION	
I <i>Administration</i>	107
II <i>Comptabilité</i>	108
III <i>Statistique.</i>	108
CHAPITRE III. — Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail. 109	
CHAPITRE IV. — Comité de patronage des Habitations ouvrières et des Institutions de prévoyance de l'arrondissement d'Ostende.	
SECTION	
I <i>Composition du Comité</i>	110
II <i>Composition du Bureau</i>	111
III <i>Nombre de séances plénières</i>	111
IV <i>Circonscription du Comité.</i>	112
V <i>Exposition internationale de Turin</i>	113
VI <i>Habitations ouvrières</i>	118
VII <i>Certificats délivrés</i>	122
VIII <i>Pensions de vieillesse.</i>	124
CHAPITRE V. — Fonds de chômage. 129	
TITRE VII. — Cultes.	
CHAPITRE I. — Culte catholique.	
SECTION	
I <i>Conseils de Fabrique</i>	182
II <i>Délimitation des paroisses</i>	182
III <i>Bâtiments du Culte</i>	183
IV <i>Biens.</i>	184
V <i>Comptabilité</i>	186
CHAPITRE II. — Culte anglican.	
SECTION	
I <i>Conseil d'administration</i>	187
II <i>Comptabilité</i>	187

	PAGES
CHAPITRE III. — Culte israélite.	
SECTION	
I <i>Conseil d'administration</i>	188
II <i>Bâtimens. — Construction d'une synagogue</i>	188
III <i>Comptabilité</i>	189

TITRE VIII. — Industrie.

CHAPITRE I. — Conseil des Prud'hommes.

SECTION	
I <i>Composition</i>	140
II <i>Travaux</i>	140
1. <i>Travaux du Bureau de conciliation</i>	140
2. <i>Affaires conciliées par le Bureau</i>	141
3. <i>Travaux.</i>	141
4. <i>Affaires terminées par jugemens ou à l'amiable</i>	142

CHAPITRE II. — Pêche maritime.

SECTION	
I <i>Mouvement de la pêche</i>	148
II <i>Vente de hareng frais</i>	144
<i>Tableau synoptique du produit des ventes de poisson faites à la Minque d'Ostende pendant l'année 1911.</i>	144B

CHAPITRE III. — Œuvres de protection et moyens d'encouragement de la pêche maritime.

SECTION	
I <i>Primes aux pêcheurs.</i>	145
§ 1. <i>Concours de l'été 1911.</i>	145
§ 2. <i>Concours de l'hiver 1911-1912</i>	146

CHAPITRE IV. — Armemens à la pêche.

SECTION	
I <i>Aperçu général</i>	148
II <i>Flottille de pêche ostendaise</i>	149
III <i>Changemens survenus dans la flottille de pêche d'Ostende pendant l'année 1911.</i>	154
IV <i>Tableau comparatif des différents ports de pêche</i>	159
V <i>Pêche à la morue</i>	160
VI <i>Petite pêche du hareng</i>	161
VII <i>Pêche de marée</i>	162

CHAPITRE V. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes.

	PAGES
SECTION	
I <i>Etablissements de 2^{me} classe</i>	168
II <i>Etablissements de 1^{re} classe</i>	164
III <i>Machines et chaudières à vapeur</i>	164

TITRE IX. — Commerce et moyens de transport.

CHAPITRE I. — Tribunal de commerce d'Ostende. 165

CHAPITRE II. — Entrepôt public. 168

CHAPITRE III. — Des transports par voie de terre.

SECTION	
I <i>Chemins de fer vicinaux</i>	169
§ 1. <i>Travaux d'extension du réseau</i>	169
§ 2. <i>Augmentations de capitaux.</i>	169
§ 3. <i>Tableau donnant par catégorie les dépenses de construction au 31 décembre 1911.</i>	170
§ 4. <i>Trafic</i>	171
§ 5. <i>Dates d'ouverture des diverses lignes.</i>	172
II <i>Chemins de fer.</i>	172
§ 1. <i>Marchandises reçues à et expédiées de la gare d'Ostende (Centre)</i>	178
§ 2. <i>Marchandises arrivées à et expédiées de la gare d'Ostende maritime</i>	175
§ 3. <i>Marchandises arrivées à la gare d'Ostende-Quai</i>	178
§ 4. <i>Recettes du chemin de fer</i>	178

CHAPITRE IV. — Des transports par voie d'eau.

SECTION	
I <i>Navigaton maritime.</i>	179
§ 1. <i>Navires entrés et sortis</i>	179
§ 2. <i>Importations et exportations</i>	180
II <i>Navigaton fluviale.</i>	182
III <i>Services réguliers de navigation à vapeur.</i>	182
IV <i>Service des paquebots-poste entre Ostende et Douvres.</i>	184
V <i>Statistiques du port.</i>	187
<i>Mouvement du port d'après la nature des marchandises</i>	188
<i>Mouvement du port d'après la nationalité des navires</i>	191
<i>Mouvement de la navigation intérieure</i>	194

	PAGES
CHAPITRE V. — Produit des droits de bassin et d'écluse.	198
CHAPITRE VI. — Taxes et droits de port.	198
TITRE X. — Travaux publics et Services communaux.	
CHAPITRE I. — Grande voirie.	
SECTION	
I <i>Classification</i>	199
II <i>Alignements</i>	200
III <i>Travaux d'entretien</i>	200
IV <i>Travaux d'amélioration</i>	200
V <i>Routes en projet.</i>	201
CHAPITRE II. — Voirie de grande communication.	
SECTION	
I <i>Route de Ghisteltes</i>	201
CHAPITRE III. — Voirie urbaine.	
SECTION	
I <i>Plan d'alignement</i>	201
II <i>Travaux de pavage</i>	202
§ 1. Pavages neufs	202
§ 2. Pavages en pavés de remploi sans terrassements	202
§ 3. Travaux exécutés à la pince	203
III <i>Service des égouts</i>	203
IV <i>Trottoirs</i>	203
CHAPITRE IV. — Port, rivières et canaux, côte.	
SECTION	
I <i>Port</i>	203
§ 1. Travaux d'entretien	203
§ 2. Travaux d'amélioration.	204
§ 3. Travaux en projet.	205
II <i>Canaux et rivières</i>	205
§ 1. Travaux d'entretien	205
§ 2. Travaux d'amélioration.	205
§ 3. Travaux en projet.	206
III <i>Côtes et Dunes</i>	206
§ 1. Côte entre Ostende et la frontière française	206
§ 2. Côte entre Ostende et la frontière néerlandaise	206

	PAGES
CHAPITRE V. — Installations maritimes de la ville.	208
CHAPITRE VI. — Service des Bâtimens communaux.	
SECTION	
I <i>Travaux extraordinaires</i>	208
II <i>Travaux d'entretien en 1911</i>	210
CHAPITRE VII. — Constructions privées.	
SECTION	
I <i>Constructions nouvelles</i>	211
II <i>Reconstructions</i>	212
III <i>Changements de façade et travaux divers</i>	212
IV <i>Statistique.</i>	214
CHAPITRE VIII. — Service de la distribution d'eau.	
SECTION	
I <i>Exploitation</i>	214
§ 1. Tarif-règlement	214
§ 2. Concessions nouvelles	214
§ 3. Compteurs	215
§ 4. Nouveaux raccordements	216
§ 5. Adjudications	218
II <i>Travaux</i>	221
§ 1. Nouvelles canalisations.	221
§ 2. Restaurations	222
§ 3. Vannes	222
§ 4. Bornes-fontaines	222
§ 5. Bouches d'incendie	222
III <i>Réseau</i>	223
§ 1. Longueur des canalisations	223
§ 2. Vannes	223
§ 3. Bornes-fontaines	223
§ 4. Fontaine publique.	224
§ 5. Bouches d'incendie	224
IV <i>Consommations d'eau et de charbons</i>	225
§ 1. Consommation en général	225
§ 2. Consommation d'eau des divers services publics et des bâtimens communaux.	226
§ 3. Consommation d'eau des abonnés.	226
V <i>Comptabilité</i>	226
§ 1. Compte de 1911	226
§ 2. Capital de premier établissement.	228
VI <i>Statistique.</i>	229

PAGES

CHAPITRE IX. — Service de la Propreté publique.

SECTION		
I	<i>Attributions du service</i>	230
II	<i>Personnel</i>	230
III	<i>Exploitation</i>	231
IV	<i>Arrosage des rues</i>	233
V	<i>Heures de travail et salaires</i>	234
VI	<i>Services rendus à d'autres régies</i>	236
VII	<i>Matériel</i>	237
VIII	<i>Fourrages</i>	238
IX	<i>Comptabilité</i>	239

CHAPITRE X. — Abattoir communal.

SECTION		
I	<i>Personnel</i>	241
II	<i>Exploitation</i>	241
III	<i>Taxes d'abatage et d'expertise</i>	241
IV	<i>Expertise de viandes</i>	241
V	<i>Echaudage des porcs pour l'exportation</i>	242
VI	<i>Service de la fourrière</i>	242
VII	<i>Ecuries de quarantaine</i>	242

CHAPITRE XI. — Service de l'épuration des eaux d'égouts.

SECTION		
I	<i>Description de l'usine</i>	242
II	<i>Comptabilité</i>	243

CHAPITRE XII. — Tir communal.

SECTION		
I	<i>Administration et personnel</i>	244
II	<i>Installations</i>	244
III	<i>Fonctionnement</i>	245

CHAPITRE XIII. — Service des parcs et promenades 247

CHAPITRE XIV. — Service du gaz et de l'électricité.

SECTION		
I	<i>Partie administrative</i>	253
II	<i>Service du gaz</i>	256
	§ 1. Installations	256
	§ 2. Résultats techniques d'exploitation	257
	§ 3. Résultats financiers	258

PAGES

SECTION		
III	<i>Service de l'électricité</i>	265
	§ 1. Installations	265
	§ 2. Résultats techniques de l'Exploitation	265
	§ 3. Résultats financiers de l'Exploitation	269
IV	<i>Comptes</i>	272
	§ 1. Bilan arrêté au 31 décembre 1911	272
	§ 2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 1911	273
	§ 3. Résumé du compte administratif et du budget de 1911	274
	§ 4. Emploi des bénéfices réalisés	276
	ANNEXE 1.	
	<i>Service du gaz. — Calcul de la redevance communale de 1911</i>	280
	ANNEXE 2.	
	<i>Service de l'électricité — Calcul de la redevance communale</i>	281

TITRE XI. — Beaux-Arts, Sciences et Lettres.

CHAPITRE I. — Académie de musique.

SECTION		
I	<i>Commission administrative</i>	282
II	<i>Personnel enseignant</i>	282
III	<i>Enseignement</i>	282
IV	<i>Concours</i>	284
V	<i>Distribution des prix</i>	285
VI	<i>Ordre et discipline</i>	285

CHAPITRE II. — Théâtre.

§ 1.	Représentations par des sociétés locales	285
§ 2.	Représentations françaises pendant la saison d'été	287

CHAPITRE III. — Festival permanent. 288

CHAPITRE IV. — Bibliothèque publique. 291

CHAPITRE V. — Musées et collections.

§ 1.	Musée des Beaux-Arts	293
------	----------------------	-----

TITRE XII. — Hygiène publique.

CHAPITRE I. — Commission médicale locale.

SECTION		
I	<i>Partie administrative</i>	294

	PAGES
1. Personnel	294
2. Personnel de la Commission	294
3. Surveillance des lois et règlements de Police médicale	295
4. Séances	295
SECTION	
II <i>Partie scientifique</i>	295
1. Service de la vaccination publique	295
2. Service de la prostitution	297
3. Service d'inspection des écoles	298
4. Boîtes de secours et certificats médicaux du personnel de la Ville	299
CHAPITRE II. — Bureau d'hygiène.	
SECTION	
I <i>Service des transferts de malades</i>	300
II <i>Service de la désinfection publique</i>	301
III <i>Service du Laboratoire communal</i>	301
1. Section des travaux microbiologiques	301
2. Section des travaux chimiques	302
IV <i>Service administratif</i>	303
V <i>Service de prophylaxie des maladies contagieuses</i>	304
VI <i>Service de statistique démographique et sanitaire</i>	305
VII <i>Service de la morgue communale</i>	308
VIII <i>Travaux d'hygiène</i>	308
IX <i>Service des eaux artésiennes</i>	308

ANNEXE 1.

Mortalité infantile comparée à la mortalité générale. (Années 1907, 1908, 1909, 1910, 1911)	311
---	-----

ANNEXE 2.

Répartition $\frac{\circ}{\circ\circ}$ et par rue du chiffre des naissances, des décès avec spécification de la mortalité épidémique	312
--	-----

ANNEXE 3.

Répartition par rues de la population, des naissances, des décès	317
--	-----

ANNEXE 4.

Population générale de la ville. — Naissances et décès (répartition mensuelle) pendant les années 1907, 1908, 1909, 1910 et 1911	322
--	-----

TITRE XIII. — Justice et Sécurité publique.

CHAPITRE I. — Police.	326
------------------------------	-----

CHAPITRE II. — Justice.	326
--------------------------------	-----

CHAPITRE III. — Service d'incendie.

1. Renseignements divers	328
2. Personnel et attributions	328
3. Mouvement du corps en 1911	328
4. Service téléphonique et télégraphique	328
5. Nature des incendies	328
6. Causes des incendies	329
7. Etat indiquant par mois les incendies pour lesquels les pompiers ont été requis en 1911.	329
8. Mode d'avertissement	329

TITRE XIV. — Contributions et Patentes.

Exercice 1911.

1 ^o Contribution foncière	331
2 ^o Contribution personnelle	331
3 ^o Patentes	333
4 ^o Debit de boissons alcooliques	333
5 ^o Débits de tabac et cigares	333